This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Med 4090.5

Harvard College Library

GIFT OF

WILLIAM CAMERON FORBES

(Class of 1892)

OF THE

PHILIPPINE COMMISSION

FROM A COLLECTION FORMED TO ILLUSTRATE
THE HISTORY AND CONSTRUCTION
OF CANALS

Received June 26, 1906

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

QUESTIONS

D'HYGIÈNE SOCIALE

Digitized by Google

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE VARIÉE

PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

L'Éducation de nos fils, 1 vol. in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

Digitized by Google

QUESTIONS
D'HYGIÈNE SOCIALE

PAR

LE Dr JULES ROCHARD

ANCIEN INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1891

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Digitized by Google

Med H090.5
~~V.6683~~

Harvard College Library
Gift of
Wm. Cameron Forbes
June 23, 1936.

Digitized by Google

PRÉFACE

Les problèmes qui intéressent à la fois l'hygiène et l'économie sociale sont au nombre de ceux qui préoccupent le plus vivement les esprits, à notre époque. Il s'est, à cet égard, opéré tout récemment une évolution remarquable dans l'opinion publique. On a fini par comprendre le néant de la politique proprement dite et la nécessité de s'occuper enfin des affaires et des intérêts réels du pays. Or, le premier de tous, c'est celui qui concerne la santé des populations. Il est étroitement lié du reste à leur bien-être moral et physique, car il n'est pas de problème social qui ne soit doublé d'une question d'hygiène.

J'ai eu la bonne fortune d'aborder le premier quelques-uns de ces sujets complexes. J'en ai

Digitized by Google

traité un grand nombre dans des conférences, dans les journaux et surtout dans la *Revue des Deux Mondes*; mais ces articles sont disséminés dans les nombreux volumes de cette importante publication et j'ai pensé qu'ils offriraient plus d'intérêt s'ils étaient rapprochés les uns des autres. J'ai fait choix de ceux qui ont reçu le meilleur accueil des lecteurs de la *Revue* et je les ai réunis dans l'ouvrage que je fais paraître aujourd'hui.

Les sujets qui y sont traités n'ont rien perdu de leur actualité. Quelques-uns ont été l'objet d'études récentes et j'en ai profité pour refaire mon travail et le remettre au courant.

J'espère que le public accueillera ce volume avec la bienveillance qu'il a témoignée aux articles qui le composent, lorsqu'ils ont paru séparément dans la *Revue des Deux Mondes*.

JULES ROCHARD.

Digitized by Google

QUESTIONS
D'HYGIÈNE SOCIALE

L'ALCOOL

SON RÔLE DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

L'alcool est le principe auquel les boissons fermentées doivent la propriété de déterminer l'ivresse, et c'est cette propriété qui les a fait rechercher de tout temps et par tous les peuples. Il a sa part de responsabilité dans les égarements des sociétés passées, comme dans la plupart des crimes dont elles nous ont légué le souvenir. A toutes les époques, à l'état sauvage, comme à l'état de civilisation avancée, l'homme a senti cette appétence singulière pour les boissons enivrantes. L'histoire de leurs méfaits est trop connue pour que je sois tenté de la refaire. Je n'en aborderai qu'un seul point, parce qu'il est d'une importance capitale et d'une actualité qui frappe tous les yeux. C'est la transformation que l'ivresse a subie, depuis

Digitized by Google

un demi-siècle environ, par la substitution des liqueurs distillées aux boissons fermentées. C'est le remplacement de l'ivrognerie par l'alcoolisme. Je vais rechercher les causes et les conséquences de cette forme nouvelle d'un vice qui devient chaque jour plus menaçant, et tâcher d'en indiquer les remèdes, en me tenant à égale distance des exagérations et des banalités.

I

Un goût aussi universellement répandu, un attrait aussi irrésistible, ne peuvent pas être l'effet d'un caprice. Il y a, dans le penchant qui porte l'homme à rechercher l'excitation de l'ivresse et jusqu'à l'abrutissement qui la suit, une impulsion particulière à son espèce et tout à fait analogue à celle qui lui fait aimer le sommeil que donne l'opium, les hallucinations du hachich, le léger narcotisme, calme et rêveur, que procure le tabac. Les boissons fermentées, lorsqu'elles sont de bonne qualité, ont, sur les autres modificateurs du système nerveux, cet avantage qu'elles ne sont redoutables que par leur abus, qu'elles sont bienfaisantes à doses modérées et très utiles dans certaines débilités de l'organisme. Elles sont hygiéniques, en un mot, tandis que les autres ne le sont pas. Ces avantages ont été bien souvent contestés. On s'est appuyé sur ce fait que l'eau est la boisson naturelle de l'homme et, par conséquent, la seule qui lui convienne; mais c'est une déplorable

Digitized by Google

erreur que celle qui consiste à vouloir ramener l'homme à l'état de nature. Depuis qu'il existe, tous ses efforts ont eu pour but de s'en écarter. C'est là le trait distinctif de son espèce et le privilège de sa supériorité intellectuelle. Il est aussi déraisonnable de vouloir le contraindre à ne boire que de l'eau, que de l'engager à retourner dans les grottes qui ont abrité les premiers représentants de sa race, que de lui conseiller de se couvrir comme eux de peaux de bêtes et de se nourrir, à leur exemple, de la chair des animaux sauvages, des racines et des fruits vierges encore de toute culture. Assurément il lui est possible de vivre et de se bien porter en s'abstenant de toute boisson alcoolique. On peut même devenir centenaire à ce régime-là, ainsi que va nous le prouver bientôt le savant illustre qui s'intitule modestement le plus vieil écolier de l'Europe et qui fut notre maître à tous. M. Chevreul attribue sa longévité et sa vigueur persistante à ce qu'il n'a jamais bu que de l'eau. Je crois que l'éminent chimiste ne tient pas un compte suffisant de sa riche organisation morale et physique, mais tous les hommes ne sont pas de cette trempe. Les vins généreux sont utiles aux faibles et aux convalescents. Ils conviennent aux enfants débiles, lymphatiques, aux femmes nerveuses, aux gens de cabinet. Enfin le proverbe en a fait pour les vieillards un aliment de premier ordre. Il faut tenir compte aussi du milieu social, des habitudes transmises de génération en génération, des conditions de régime et de la vie artificielle que la civilisation nous a faite.

Digitized by Google

Je vais plus loin. On est habitué à n'admettre l'ivresse que lorsqu'elle trouble la raison et rend la marche indécise; mais avant d'en arriver là, l'homme sobre et qui a conservé toute sa susceptibilité cérébrale, a passé par une foule de degrés dont les premiers ne sont pas sans charme et ne sont dangereux que parce qu'ils constituent une pente glissante. La gaieté expansive et spirituelle qui anime les convives après un grand dîner n'a rien de dégradant ni de nuisible. C'est un phénomène physiologique; c'est un sentiment de bien-être que les gens nerveux éprouvent souvent en sortant de table sans que l'alcool y soit pour rien et qui, dans les repas pris en commun, s'accroît par la vivacité de la conversation et par l'éclat des lumières. Rien de plus légitime et de moins dangereux. Il est des gens dont l'imagination a besoin de ce léger stimulant pour briller de tout son éclat et qui n'ont jamais plus de verve, plus d'entrain que sous l'influence d'un très léger degré d'ébriété. Il est enfin des caractères faibles qui ont besoin de ce réconfortant pour vaincre la timidité qui les prend à la gorge et les paralyse lorsqu'il s'agit de parler en public ou de paraître sur la scène. Ces gens-là ne sont pas des alcooliques. Cette forme inconsciente et imperceptible de l'ivresse est compatible avec l'accomplissement des fonctions les plus délicates, comme avec la conservation illimitée de l'intelligence et de la santé. En résumé, c'est la tempérance et non l'abstinence absolue qu'il faut recommander aux hommes sages; et j'avais besoin de commencer par là avant

Digitized by Google

de faire le procès de l'alcool. Ce n'est pas à lui, du reste, que les considérations précédentes s'adressent, c'est aux vins généreux et de bonne qualité. En effet, si c'est l'alcool qui produit l'ivresse, si les boissons fermentées sont d'autant plus enivrantes qu'elles en contiennent davantage, ses effets sont atténués ou aggravés par les autres principes avec lesquels il se trouve mélangé.

De toutes les boissons, la plus répandue et la plus inoffensive, même quand on en fait abus, c'est le vin. Il doit cet avantage au grand nombre d'éléments qui le composent et dont la plupart sont de nature à tempérer l'action de l'alcool spécial qu'il renferme et qui est le plus inoffensif de tous. Le vin en contient en moyenne de 10 à 12 pour 100. Indépendamment de ce principe, il entre dans sa composition des huiles essentielles et des éthers auxquels il doit son bouquet, des acides à l'état libre ou à l'état de sels, du tanin et des matières colorantes. Tous ces éléments, combinés entre eux dans d'heureuses proportions, en rendent la digestion plus facile et l'absorption moins prompte; ils atténuent les effets de l'alcool sur l'estomac et tempèrent son action sur le système nerveux. C'est là ce qui explique l'intervention favorable d'un vin généreux dans le régime des gens affaiblis et dans la convalescence des maladies, ainsi que la gravité moindre des troubles qu'il amène quand on en fait abus.

A l'époque où les vins n'étaient pas falsifiés comme ils le sont aujourd'hui, la santé des buveurs n'était ni si promptement ni si profondément altérée. En dehors

Digitized by Google

de leurs excès, ils se livraient à leurs occupations comme d'habitude et pouvaient atteindre un âge avancé. Leur ivresse était inoffensive et se dissipait à la faveur d'un sommeil prolongé. Ils en étaient quittes pour un peu d'inappétence le lendemain, et à la longue, pour de la dyspepsie et des accès de goutte. Leur vice ne se traduisait à l'extérieur que par l'expression de leur visage, leur face enluminée, leurs joues rubicondes, leur nez bourgeonnant et vermeil. C'était l'ivresse gaie et bon enfant; l'ivresse gauloise que tous les poètes ont chantée et qui diffère de l'effrayant alcoolisme d'aujourd'hui, comme les nobles vins de la Bourgogne et du Bordelais diffèrent du poison qu'on extrait de la pomme de terre ou de la betterave.

La bière n'a pas les propriétés fortifiantes et analeptiques du vin; c'est cependant une boisson hygiénique et salubre quand elle est bien préparée. Sa saveur ne plaît pas au premier abord, mais on s'y habitue, et ses excellentes qualités justifient l'usage qu'on en fait depuis les premiers temps de la civilisation [1]. La bière, dont la fabrication est beaucoup plus compliquée que celle du vin, ne renferme, en moyenne, que 4 à 6 pour 100 d'alcool, et la quantité de matières extractives varie de 3 à 4 pour 100 [2]. C'est par consé-

1. Elle était connue en Égypte du temps des Ptolémées. Aristote a décrit l'ivresse causée par la bière. Les Germains et les Gaulois en faisaient usage, sous le nom de *cervoise*, avant que les Romains leur fissent connaître le vin.

2. Les petites bières ne contiennent que 2 ou 3 pour 100 d'alcool; les bières fortes, les bières de garde vont jusqu'à 8.

Digitized by Google

quent une boisson très peu enivrante. L'acide carbonique qu'elle renferme agit aussi sur le système nerveux ; enfin, le principe actif du houblon l'impressionne également sans causer cependant ni l'engourdissement de l'opium, ni le délire du hachich, auquel on a voulu le comparer. La bière favorise la digestion, calme la soif et fournit à la nutrition deux fois plus de principes assimilables que le vin [1]. C'est pour cela qu'elle a la réputation d'être nourrissante et de faire engraisser. Son abus conduit à la goutte et à la glucosurie.

La bière, à part certaines espèces anglaises qui sont aussi fortes que le vin, est un liquide si peu alcoolique qu'il faut en boire des quantités formidables pour s'enivrer. Aussi les gens qui en font leur boisson habituelle ont souvent coutume de prendre en même temps des petits verres d'eau-de-vie. En dehors de cette adjonction, qui change la nature de l'ivresse, celle que détermine la bière, est lourde et somnolente. L'esprit, calme et comme engourdi, s'abandonne à des rêveries vagues, nébuleuses, fantastiques, aussi distantes des pensées riantes qu'évoque le bon vin que des hallucinations horribles de l'alcool. L'usage habituel de la bière, joint à l'influence d'un climat triste et froid, explique jusqu'à un certain point le caractère des habitants du Nord, la tournure de

1. « Le meilleur vin ne donne en moyenne que 22 grammes de résidu sec par litre, tandis que la bonne bière laisse de 40 à 60 grammes de résidu solide de la meilleure composition. » (Bouchardat, *Traité d'hygiène*, p. 341.)

Digitized by Google

leur esprit, celle de leurs productions et de leur littérature.

Le cidre, la dernière des boissons fermentées dont l'usage soit très répandu, était connu en Normandie longtemps avant l'occupation romaine; toutefois, ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'il s'y est généralisé. Sa préparation est aussi simple que celle du vin, puisqu'elle se borne à écraser les pommes et à laisser fermenter le jus. La quantité d'alcool qu'il renferme varie de 3 à 9 pour 100, suivant la qualité des pommes employées à sa confection. Il constitue une boisson agréable et rafraîchissante; il désaltère comme la bière, mais nourrit moins qu'elle. Comme il est fortement acide, il détermine parfois des gastralgies. On a cru remarquer même que, dans les pays à cidre, les cancers de l'estomac sont plus communs qu'ailleurs. Cela peut tenir, il est vrai, à l'alcool qu'on y mêle ou qu'on boit en même temps. Sans cet appoint, l'ivresse est difficile à obtenir avec le cidre, comme avec la bière. Il faut en ingurgiter de grandes quantités; comme il est fortement acide, il porte surtout son action sur le tube digestif, et les conséquences en sont faciles à prévoir. L'ivresse qu'il cause est lourde, stupide et humiliante par ses effets.

En somme, les boissons fermentées dont je viens de passer en revue les trois principales n'ont pas, au point de vue social et même alors qu'on en abuse, les conséquences désastreuses que produisent aujourd'hui les liqueurs distillées. L'usage de ces dernières n'est pas de date ancienne. Si l'ivrognerie est aussi vieille

Digitized by Google

que le genre humain, l'alcoolisme est un fléau moderne. Que l'alcool nous vienne des Chinois ou des Arabes, qu'il ait été découvert par Arnauld de Villeneuve, par Raymond Lulle ou par Albucasis, il ne remonte pas au delà du XIIIe siècle; encore est-il demeuré pendant longtemps dans le domaine exclusif de la médecine. Ce sont les Anglais qui l'en ont fait sortir, en 1581, en distribuant de l'eau-de-vie à leurs troupes qui guerroyaient alors dans les Pays-Bas [1]. En France, la vente en fut réservée aux apothicaires jusqu'en 1678, époque à laquelle elle tomba dans le domaine public. L'usage de cette liqueur se répandit rapidement. L'abus en devint bientôt général et les buveurs se passionnèrent pour une ivresse si prompte et si facile à se procurer. L'eau-de-vie qu'on fabriquait alors était une boisson relativement inoffensive. On la retirait du vin, et la distillation laissait passer, avec l'alcool, quelques-uns de ses principes bienfaisants qui en tempéraient les effets. Son prix était du reste assez élevé pour en limiter la consommation. On ne consacrait à cette industrie que les vins de qualité inférieure ou d'un transport difficile, et, il y a un siècle, la quantité produite annuellement ne s'élevait pas à 400 000 hectolitres [2].

Jusqu'en 1840, la presque totalité des alcools con-

1. « Quelques historiens prétendent qu'antérieurement à cette époque, on l'avait fait entrer dans l'alimentation des mineurs en Hongrie. » (Ardouin, *Conférence sur l'alcoolisme*. Paris, 1882, p. 14.)

2. Lunier fixe approximativement à 369 000 hectolitres la production de l'alcool en France en 1788.

Digitized by Google

sommés en France provint de la distillation des produits de la vigne; mais, à partir de cette époque, on commença à en retirer des grains et de la pomme de terre, et, lorsque celle-ci fut frappée par la maladie, en 1845, on s'adressa à la betterave et à quelques autres végétaux sucrés ou féculents. Cette industrie nouvelle a pris depuis lors une effrayante extension. Elle va se développant sans cesse, et aujourd'hui la fabrication des alcools, en Europe et aux États-Unis, s'élève à près de 23 millions d'hectolitres par an; dans les pays du Nord, la consommation moyenne monte à plus de 10 litres par tête et par année.

Cet accroissement progressif constitue, pour les sociétés modernes, un véritable danger sur lequel l'attention des hygiénistes et des hommes d'État ne saurait être trop vivement appelée. Ces esprits d'industrie ne sont pas seulement des produits enivrants, ce sont des poisons.

Tous les alcools du commerce sont toxiques, dit Dujardin-Beaumetz dans un travail dont les conclusions n'ont pas été infirmées, et leur action nocive est en rapport avec leur origine et leur degré de pureté. Le moins dangereux est l'alcool éthylique, celui qui constitue presque exclusivement les eaux-de-vie de vin, ainsi que celles de marc, de cidre et de poiré. Les eaux-de-vie qui viennent de la betterave et de grains sont plus dangereuses parce qu'elles contiennent des alcools propylique, butylique et amylique. Ces deux derniers sont les plus toxiques, et c'est pour cela que les eaux-de-vie de pommes de

Digitized by Google

terre, qui en contiennent parfois près de 5 pour 100, sont les plus nuisibles de toutes. Ces alcools, dit supérieurs à cause de leur poids moléculaire, sont intimement liés à l'alcool éthylique, et on ne peut les en séparer complètement que par des distillations fractionnées faites avec le plus grand soin et, par conséquent, dispendieuses [1]. Les rectifications qu'on pratique d'habitude dans l'industrie se bornent à enlever leur mauvais goût aux esprits pour les faire accepter par les consommateurs, mais elles ne les dépouillent pas complètement de leurs principes toxiques. D'ailleurs, les alcools à 85 degrés, ainsi que les trois-six du commerce, qui contiennent encore leurs mauvais goûts *de tête et de queue*, sont employés, sans autre rectification, au vinage, à la préparation de l'absinthe, ainsi qu'à la fabrication du kirsch et du rhum artificiel du commerce. C'est pour cela que ces boissons sont plus nuisibles que l'eau-de-vie, qui est constituée en général par 42 à 48 parties d'alcool bien rectifié, 58 à 52 parties d'eau et une matière colorante.

En résumé, toute liqueur qui renferme en propor-

1. M. Riche classe ainsi qu'il suit les alcools industriels, relativement à leur nocivité croissante :

Alcools et eaux-de-vie de vin;
Eaux-de-vie de poiré;
Eaux-de-vie de marc, de raisin et de cidre;
Alcools et eaux-de-vie de grains;
Alcools et eaux-de-vie de betteraves et de mélasses de betteraves;
Alcools et eaux-de-vie de pommes de terre.

Digitized by Google

tion notable un des alcools supérieurs dont je viens de parler est une boisson toxique; ce n'est pas seulement l'ivresse qu'elle détermine, c'est un empoisonnement dont les résultats sont terribles pour les familles et pour les nations, alors que ceux qui s'abandonnent à cette passion ne sont plus des individualités isolées et qu'ils forment légion. Bien que ces conséquences désastreuses soient généralement connues, il n'est pas sans intérêt de les faire ressortir encore, et surtout de mettre en relief certains côtés de la question sur lesquels on ne s'est pas suffisamment appesanti.

Tout le monde connaît les effets de l'alcoolisme aigu, l'état dégradant dans lequel il plonge celui qui y est en proie, les querelles, les rixes qu'il amène, les morts subites, les suicides, les crimes qu'il cause parfois; mais les conséquences de l'alcoolisme chronique sont moins connues. Cette forme est plus fréquente qu'on ne le croit, parce qu'on ne la reconnaît pas toujours. Il est une foule d'alcooliques qui ne vont jamais jusqu'à l'ivresse complète et qui parviennent à dissimuler leur vice à ceux qui les entourent. Les médecins ne s'y trompent pas. Ils les reconnaissent à l'expression du visage et du regard, qui est étrange et comme hébété, à la coloration un peu plus marquée du nez et des pommettes et au tremblement tout particulier des mains. Quand ces phénomènes se manifestent, le malade a depuis longtemps perdu l'appétit et le sommeil. La dyspepsie est déjà survenue et les troubles de l'intelligence et de la motilité

Digitized by Google

ne tardent pas à se produire. Ce sont d'abord les fourmillements aux extrémités, des crampes et parfois des douleurs assez vives. Ces symptômes s'observent plus spécialement chez les buveurs d'absinthe. Puis viennent les cauchemars, les rêves effrayants auxquels succèdent bientôt les affreuses hallucinations du *delirium tremens*, que tous ceux qui sont au courant de la littérature moderne connaissent parfaitement aujourd'hui. Le malade, s'il appartient aux classes pauvres, vient alors s'échouer dans un hôpital ou dans un asile d'aliénés. Du reste, que ce soient les troubles de l'intelligence ou les désordres organiques qui l'y amènent, c'est là qu'il doit fatalement finir ses jours. Cela se comprend. Que l'alcool s'introduise dans l'organisme par un usage quotidien et régulier, ou que le buveur en prenne de temps en temps des quantités considérables, ses effets sont les mêmes. Mêlé au sang qui baigne tous les organes, il ne peut pas manquer de les altérer dans leur texture et d'y produire à la longue des désordres incompatibles avec leurs fonctions. Cette altération lente est semblable à celle qu'amènent les années. L'alcoolisme, comme l'a dit M. Lancereaux, n'est, en somme, qu'une vieillesse anticipée; j'ajouterai qu'elle ne se prolonge guère. Tandis que le buveur de vin peut parcourir une longue carrière, le véritable alcoolique ne résiste pas au delà de dix ans.

Son existence n'est pas la seule qu'il abrège. Son vice le poursuit et le frappe dans ses enfants. Tous portent l'empreinte de l'hérédité. Chez quelques-uns,

Digitized by Google

elle se traduit seulement par une mobilité nerveuse plus grande, une disposition aux convulsions dans le premier âge, à l'hystérie chez les jeunes filles; mais tout se borne là. Chez d'autres, ce sont de véritables attaques d'épilepsie qui se montrent et, à la Salpêtrière, les trois quarts des enfants atteints de cette maladie proviennent de parents alcooliques. La prédisposition à la méningite tuberculeuse et, plus tard, à la phtisie pulmonaire, est également le lot de ces pauvres déshérités. Enfin, la plupart d'entre eux sont d'une intelligence bornée et quelques-uns apportent en naissant un penchant irrésistible pour les boissons fortes. Les soins de la famille ne parviennent pas toujours à les sauver du vice dégradant dont ils ont trouvé le germe dans leur berceau. Tous les médecins pourraient en citer des exemples; et les familles détruites par l'alcoolisme ne se comptent plus [1]. Autant vaut sans doute qu'elles ne se perpétuent pas; mais, si ce sont des individualités peu regrettables, il n'en résulte pas moins une perte pour la popula-

1. Le *British medical journal* cite un fait de ce genre tout à fait concluant. Il s'agit d'un père alcoolique dont les sept enfants ont eu la destinée suivante : les deux premiers sont morts de convulsions dans le premier âge; le troisième, arrivé à l'adolescence, a été enfermé comme incurable dans une maison de fous; le quatrième est parvenu à l'âge adulte, mais c'était un alcoolique qui fut condamné à cinq ans de prison pour vagabondage. Après eux vint une fille qui, s'étant mariée, tua son enfant, empoisonna son mari et finit par se suicider; le sixième fut condamné à mort pour meurtre. Le dernier né a succombé tout jeune dans un hospice. Enfin, le père de cette intéressante famille, devenu idiot et paralytique, a fini ses jours dans un asile d'aliénés.

Digitized by Google

tion, et cette considération a sa valeur dans un pays qui se dépeuple d'une façon aussi déplorable que le nôtre.

Ce que je viens de dire des désordres causés par l'alcool ne s'applique qu'aux gens qui en font un abus continuel. Pris en petite quantité, même alors qu'il n'est pas d'une qualité irréprochable, il n'apporte aucun trouble appréciable dans la santé parce que les éléments toxiques qu'il renferme y sont contenus en très faible proportion. C'est pourtant une boisson nuisible et dangereuse, surtout par l'attrait qu'elle inspire, par la pente sur laquelle elle entraîne ceux qui ne s'en méfient pas. Le nombre de ces victimes s'élève chaque année d'une façon sensible, et l'alcoolisme est devenu un péril social.

En pareille matière, on n'arrive jamais à porter la conviction dans les esprits tant qu'on se borne à des assertions vagues et qui ne sont pas fondées sur des chiffres; aussi vais-je essayer de serrer la question de plus près, en ce qui concerne la France, et d'établir pour notre pays le bilan de l'alcoolisme d'une façon aussi précise et aussi exacte que possible.

II

La consommation de l'alcool augmente chaque année, en France, dans des proportions inquiétantes: Elle a triplé, depuis trente ans, c'est-à-dire depuis que la fabrication des esprits d'industrie a pris tant

Digitized by Google

d'importance à la suite de l'invasion du phylloxera qui a détruit nos vignes. En 1850, on fabriquait, en France, 891 500 hectolitres d'alcool pur, dont 815 000 provenaient des vins, cidres, marcs, lies et fruits, tandis qu'on n'en retirait que 76 500 de la pomme de terre, de la mélasse et des betteraves. Aujourd'hui, la proportion est complètement renversée. En 1881, on a fabriqué 1 821 287 hectolitres d'alcool pur; les vins, cidres, lies, n'en ont fourni que 61 839, tout le reste est venu de la betterave, de la mélasse et de la pomme de terre[1]. 1 759 448 hectolitres de cet alcool toxique ont été mis en circulation. Si l'on fait abstraction de la partie qui est dénaturée pour servir à l'éclairage, si l'on fait la balance de exportations et des importations, on trouve que la quantité soumise aux droits, et, par conséquent, consommée en France, a été, en 1881, de 1 444 156 hectolitres, ce qui, pour une population de 37 672 048 qu'accuse le recensement de cette même année, donne 3 lit. 80 par an et par tête. Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux que fournit la statistique des contrées du nord de l'Europe et de l'Amérique [2],

1.

Pommes de terre et substances diverses. .	510 562	hectolitres.
Mélasses.	685 646	—
Betteraves.	563 240	—
Vins, cidres, marcs, lies et fruits.	61 339	—
Total.	1 821 287	hectolitres.

En 1885, la production officiellement constatée a été de 1 864 451 hectolitres sur lesquels les vins, marcs, lies, cidres et fruits divers ont fourni 102 779 hectolitres. (Rapport de M Claude (des Vosges) au Sénat, 1887.)

2. En Angleterre, la consommation annuelle est de 1 924 470 hec-

Digitized by Google

mais ils n'en sont pas moins dignes de toute l'attention des hygiénistes et des représentants du pays. Je vais calculer maintenant ce que cette boisson coûte à la France.

Je commence par éliminer de mon calcul toutes les boissons fermentées (vin, bière, cidre, etc.), et même les eaux-de-vie de bon aloi (eaux-de-vie de vin, de marc, de cidre ou de fruits). Elles sont assurément la cause de nombreuses ivresses, mais il faut faire la part de l'hygiène qui les réclame et puis aussi de ce penchant qui entraîne les hommes vers les liqueurs fermentées et auquel il faut bien donner satisfaction dans une certaine mesure. Je ne fais le procès qu'aux esprits d'industrie, à ceux qui causent une ivresse toxique, et je n'ai d'autre but que de montrer ce qu'ils coûtent à notre pays, ou, en d'autres termes, ce qu'il économiserait chaque année si la fabrication et l'introduction de ces produits étaient complètement interdites.

Notre consommation annuelle est de 1 444 156 hectolitres. Le prix moyen de l'hectolitre a été, depuis

tolitres pour tout le Royaume-Uni, ce qui donne 6 lit. 06 par tête. En 1870, elle a été aux États-Unis de 3 282 000 hectolitres pour une population de 38 558 371 habitants, soit 8 lit. 50 par individu. En Suède, la même année, elle s'est élevée à 10 lit. 34 par tête, en Russie à 10 lit. 69, en Danemark à 16 lit. 51, en Belgique à 8 lit. 56, en Prusse à 7 litres et en Suisse à 7 lit. 50. Il est à peine besoin de dire que les alcools consommés dans les pays qui ne produisent pas de vin sont tous des esprits d'industrie puisqu'en France, pays essentiellement vignoble, les eaux-de-vie de vin n'entrent que pour 1/35 dans la consommation totale.

Digitized by Google

dix ans, de 63 francs [1]. Cela fait donc une dépense annuelle de 90 981 828 francs. Voilà un premier chiffre constant, irréfutable.

Le second, celui qui résulte des dépenses et des pertes causées par l'ivresse, est plus difficile à établir. On peut, toutefois, y arriver d'une façon approximative en calculant ce que l'alcoolisme coûte en journées de travail perdues, en frais de traitement et de chômage, en supputant la part qui lui revient dans les frais de justice, les pertes occasionnées par les suicides et par l'aliénation mentale.

Pour calculer le premier de ces éléments, il faut d'abord évaluer la quantité d'alcool nécessaire pour déterminer chez un adulte une ivresse capable de l'empêcher de travailler pendant une journée. Cette quantité, qu'on peut regarder comme une unité dans l'espèce, je l'évalue en faisant largement les choses, à 20 centilitres, qui représentent environ un 1/2 litre d'eau-de-vie, puisque, d'après la dernière enquête faite dans les débits de Paris, le titre moyen des eaux-de-vie qu'on y vend est de 37°, 50.

Supposons maintenant que le tiers de la consommation totale soit absorbé par des gens qui n'en font pas abus, il restera encore, au compte de l'ivresse, 962 771 hectolitres d'alcool pur représen-

1. Il a diminué depuis quelques années par le fait de la concurrence étrangère. L'importation a triplé depuis dix ans. En 1881, elle était déjà de 238 919 hectolitres. Ce sont surtout les alcools allemands qui nous arrivent. Aujourd'hui le prix de l'hectolitre sur nos marchés varie de 50 à 55 francs.

Digitized by Google

tant 481 385 500 journées de travail perdues, soit à 2 francs la journée, ce qui est un minimum, comme je l'ai prouvé ailleurs, 962 771 000 francs.

Une perte semblable pourrait être supportée sans trop de préjudice dans un pays où la population serait exubérante et le travail en excès; mais la France se trouve dans des conditions absolument opposées; la population ne s'accroît plus que dans des proportions insignifiantes, et la main-d'œuvre fait défaut partout. Les campagnes manquent de bras, parce que les populations rurales sont entraînées vers les villes par des attraits de tout genre au milieu desquels l'alcool tient sa place. Cette émigration rend la culture du sol difficile et dispendieuse; l'agriculture ne peut ni soutenir la concurrence étrangère, ni subir les transformations qui lui seraient nécessaires pour lutter contre elle. Notre sol, mieux cultivé, pourrait produire le double de ce qu'il rapporte. Et ce ne sont pas seulement les champs qui manquent de bras; tous les métiers pénibles, fatigants, peu rétribués, sont dans le même cas. Ce qui le prouve, c'est la quantité de plus en plus considérable d'étrangers qui viennent travailler chez nous. Dans le Nord, ce sont les Belges qui labourent nos champs et peuplent nos usines; dans le Midi, ce sont les Italiens et les Espagnols qui se chargent de la grosse besogne; les Lucquois viennent, tous les ans, en Corse pour y faire la moisson. Au dernier recensement, le nombre des étrangers vivant sur notre sol s'élevait à 1 001 100. Cet élément étranger augmente chez nous treize fois

Digitized by Google

plus vite que la population indigène, et, si cela continue, dans cinquante ans, la France comptera 10 millions d'étrangers. Les dangers de cette invasion frappent les yeux de tout le monde; mais je ne dois m'en occuper qu'au point de vue de la quantité de travail que ces immigrants nous fournissent. En admettant qu'il n'y en ait que les trois quarts d'occupés et que chacun d'entre eux ne le soit que 300 jours par an, à 2 francs par jour, cela fait une somme de 450 495 000 francs que nous leur payons annuellement et dont nous ferions l'économie si nous pouvions amener nos alcooliques à travailler un ou deux jours de plus par semaine, car ceux-là n'en consomment pas moins, eux et leurs familles, les jours où ils ne produisent pas. C'est donc bien réellement une perte sèche pour le pays que celle qui résulte de leur vice.

En ce qui concerne les accidents et les maladies, on sait que l'alcool en est souvent la cause chez les paysans comme dans la classe ouvrière. En évaluant le nombre des blessés et des malades par alcoolisme à un dixième du nombre total, je suis bien certain, cette fois encore, de rester au-dessous de la vérité. Or j'ai prouvé, dans mes recherches sur la valeur économique de la vie humaine, que la maladie coûtait chaque année à la France, en frais de traitement et de chômage, 708 420 585 francs, dont le dixième constitue une nouvelle somme de 70 842 000 francs à porter au compte de l'alcoolisme.

Il paye un tribut plus considérable à l'aliénation

Digitized by Google

mentale. Le nombre des fous que l'ivresse amène dans les asiles a été en moyenne de près de 14 pour 100 pendant la période de dix ans comprise entre 1866 et 1876. Or, abstraction faite des aliénés qui restent dans leurs familles et échappent, par conséquent, au calcul, ceux qui sont traités dans les établissements spéciaux coûtent par an au pays 16 580 703 francs, dont les 14 centièmes, soit 2 321 300 francs, incombent à l'alcoolisme.

La proportion des suicides qui lui sont dus est à peu près la même, d'après Lunier (13,41 pour 100). Or il y a en France 6 638 suicides par an, dont 5 184 hommes et 1 454 femmes. Comme ce sont presque toujours des personnes dans la force de l'âge, on peut évaluer la valeur économique de la vie des premiers à 4 000 francs et celle des secondes à 2 000, ce qui, à raison de 13,41 pour 100, donne une nouvelle somme de 3 170 000 francs à porter au compte de l'alcool.

Faisons maintenant la part des frais de justice. Les statisticiens estiment que près de la moitié des crimes sont dus à l'alcool. Baër (de Berlin) a trouvé qu'en Allemagne la proportion était de 43,9 pour 100 pour les hommes et de 18,1 pour 100 pour les femmes. En Belgique, la proportion est encore plus forte. En Angleterre, en 1877 et 1878, sur 676 000 crimes, 285 000 relevaient de l'alcoolisme. Supposons qu'en France la proportion soit un peu plus faible et estimons-la à 40 pour 100 ; comme le service des prisons, les frais de transfèrement et les dépenses de la trans-

Digitized by Google

portation s'élèvent ensemble à 22 236 304 francs par an, les 40 centièmes, soit 8 894 500 francs, doivent être portés au compte de l'ivresse. Je ne parle pas des frais de poursuites, parce qu'on m'objecterait avec raison que, l'alcoolisme vînt-il à disparaître, il n'y aurait pas un tribunal ni un juge de moins. C'est pour la même raison que je n'ai pas songé à faire entrer dans mes calculs la réparation pécuniaire des dommages causés par les alcooliques dans leurs attentats contre les personnes et contre les propriétés.

Je suis maintenant en mesure d'établir le budget des dépenses de ce vice ruineux et humiliant. Voici comment il se règle :

Prix de l'alcool consommé.	90 981 800 francs.
Journées de travail perdues.	962 771 000 —
Frais de traitement et de chômage. .	70 842 000 —
— pour aliénation mentale.	2 321 300 —
Suicides	3 170 000 —
Frais de répression pour les criminels.	8 894 500 —
Total.	1 138 980 600 francs [1].

Ainsi donc, indépendamment de la honte et de la dégradation, comme supplément au désordre, à la ruine, aux douleurs des familles, comme surcroît à l'atteinte portée à la race, au caractère et aux forces vives du pays, l'alcool lui coûte encore plus de 1 100 millions par an. Il s'agit de nous soustraire,

1. Le même calcul fait en 1888, après la publication du rapport de M. Claude (des Vosges) au Sénat, m'a donné pour total 1 556 757 296 francs. Plus d'un milliard et demi!

Digitized by Google

dans la mesure du possible, à ce tribut dégradant. C'est un des problèmes sociaux dont la solution s'impose aux hommes de notre génération; c'est une des questions qui sont en ce moment à l'étude. Les représentants du pays commencent à s'en émouvoir et l'opinion publique s'en est emparée. La solution n'en est pas facile, mais elle ne dépasse pas la mesure de nos forces. La France n'est pas un pays fatalement voué à l'alcoolisme. Sa race et son climat ne l'y condamnent pas. Si nos provinces du Nord se ressentent du voisinage des contrées septentrionales, celles du Midi confinent à l'Espagne et à l'Italie et s'en rapprochent par le type physique et les mœurs de leurs habitants. Or la sobriété des populations méridionales est connue de tout le monde. Dans les pays aimés du soleil, où croît la vigne et où l'on récolte le vin, on ne songe pas à boire autre chose et, si l'ivresse n'y est pas complètement inconnue, on ne l'y observe qu'à l'état d'exception; encore s'y présente-t-elle sous une forme moins rebutante. Un coup d'œil jeté sur les cartes de Lunier [1] montre que la consommation de l'alcool s'élève avec la latitude et qu'elle atteint son maximum dans les départements du Nord, où celle du vin est presque nulle. Une ligne tirée de l'embouchure de la Loire au Ballon d'Alsace exprime assez exactement les limites inférieures de la zone au nord de laquelle l'alcoolisme

1. *Comptes rendus sténographiques des séances du congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme.* Paris, 1879, n° 16 de la série, carte n° 1.

Digitized by Google

règne en maître, où la population en consomme annuellement de 3 à 10 litres par habitant. Cette zone renferme à peine 26 départements. Ce n'est pas le tiers de la France. Aussi, tandis qu'en Angleterre et en Russie le nombre des victimes de l'alcoolisme s'élève environ à 100 000 par an, chez nous on n'en compte pas plus de 2 000.

Dans notre pays, du reste, et c'est un fait d'une importance capitale, ce vice s'est déplacé en se transformant. L'alcool s'infiltre dans les sociétés comme l'eau de pluie dans le sol, en suivant les lois de la pesanteur. Il abandonne peu à peu les couches les plus élevées pour se répandre dans les profondeurs. Chez nous, les classes supérieures s'en sont presque complètement affranchies, tandis qu'il s'étend parmi les populations ouvrières et chez les paysans. C'est une vérité d'évidence pour tous les hommes dont les souvenirs remontent au commencement du siècle.

Il y a cinquante ans, on trouvait des buveurs dans tous les rangs de la société, dans la magistrature comme au barreau, chez les médecins comme dans le commerce, et lorsqu'ils rachetaient cette imperfection par quelques qualités qui se concilient volontiers avec les habitudes d'ivresse, on leur pardonnait leur intempérance. On savait seulement qu'il était imprudent d'aller les trouver après une certaine heure, et on respectait le recueillement dont ils avaient besoin de s'entourer. Les grands repas, les dîners de famille étaient interminables. Ce qui s'y consommait en aliments et en vins épouvanterait les estomacs dys-

Digitized by Google

peptiques des hommes et surtout des femmes d'aujourd'hui; mais alors cela ne déplaisait à personne et, quand, après le dessert, chacun avait entonné sa chanson, une aimable gaieté animait tous les convives. C'était l'heure des épanchements, des confidences, parfois aussi des querelles, car le vin exagère toutes les dispositions, les mauvaises comme les bonnes, mais une longue nuit de sommeil faisait oublier tout cela. Aujourd'hui, les dîners sont courts, somptueux, les mets sont recherchés, mais peu copieux. Les vins sont variés, portent des noms retentissants; mais ils sont versés avec une extrême réserve par des serviteurs corrects et qui semblent accomplir un sacerdoce. La conversation est discrète, rarement générale, jamais bruyante. On se lève au bout d'une heure, et la soirée s'achève au milieu d'entretiens paisibles relevés par un peu de musique. Chacun se retire avec la conscience en repos, et bien certain qu'il n'aura pas à se repentir le lendemain de ce qu'il a pu dire ou faire dans la soirée précédente. Dans le monde, une ébriété, même légère, passe pour une haute inconvenance, et l'alcoolisme vous met hors la loi. Les estaminets ne sont plus fréquentés que par les jeunes gens, et la vie de café commence à leur déplaire de bonne heure. Je ne parle pas des sphères gouvernementales. Il y a longtemps déjà que l'alcoolisme ne les hante plus; et c'est un fait qu'il faut enregistrer à notre louange, car, en cherchant bien sur la carte de l'Europe, on finirait certainement par trouver des pays qui n'en sont pas arrivés là, et où

Digitized by Google

l'alcoolisme règne encore dans les régions les plus élevées.

Le même progrès s'est fait remarquer d'une manière bien plus sensible encore dans l'armée et dans la marine.

D'après une statistique produite par M. Chassagne au Congrès international de 1878, les décès causés dans l'armée par l'ivresse alcoolique aiguë et le *delirium tremens* ont diminué de plus de moitié en sept ans [1]. Cela tient à la durée moindre du service militaire, à l'absence de vieux soldats sous les drapeaux et à l'oubli des vieilles traditions. Le même résultat se constate dans la marine pour des raisons analogues. Les matelots sont plus jeunes, les campagnes moins longues, le bien-être est plus grand à bord et la discipline s'est adoucie. Dans ma jeunesse, lorsque la vie des hommes s'écoulait presque entière à bord des navires, au milieu des privations les plus dures et sous une discipline de fer; dans ce temps où les équipages n'allaient presque jamais à terre et faisaient parfois de longues campagnes sans y mettre le pied, quand on arrivait dans un port de France, que cette consigne sévère venait à cesser, quand le navire, arrivé la veille des mers du Sud ou de l'océan Indien, jetait son monde sur le pavé de Brest ou de Toulon, c'étaient alors des orgies et des

1. « En 1865-67, la mortalité annuelle était de 12,90 pour 100 000 hommes d'effectif; en 1872-74, elle était tombée à 5,60. » (Dr Chassagne, *Compte rendu sténographique du congrès et conférences*, nº 16, année 1879, p. 162.)

Digitized by Google

scènes de désordre dont on n'a plus d'idée aujourd'hui. Les querelles dans les cabarets, les rixes avec les soldats de la garnison, ne tardaient pas à se généraliser, chacun prenant parti pour les siens, les magasins se fermaient, la ville avait l'air prise d'assaut, et les autorités militaires et maritimes avaient toutes les peines du monde à rétablir l'ordre en réunissant leurs efforts. Dans ces journées d'orgie, les équipages oubliaient leurs trois années de privations et dépensaient l'arriéré de solde de toute leur campagne. Les mœurs maritimes ont complètement changé. Aujourd'hui le temps de service est court, les matelots sont jeunes et dociles. Ils se trouvent bien à bord, vont souvent à terre, n'y font pas de bruit et n'ont plus d'argent à perdre.

On doit attribuer à des causes analogues la sobriété des officiers dans les armées de terre et de mer. C'est le bien-être, le confortable, qui se sont introduits à bord, les traversées plus courtes, les absences moins longues, la correspondance plus facile avec la mère patrie. C'est surtout le niveau de l'éducation qui s'est élevé avec la distinction des manières et qui a prévalu sur les habitudes de gaillard d'avant.

Le signe matériel de cette transformation a consisté dans la substitution du vermouth à l'absinthe parmi les jeunes officiers de l'armée et de la marine. A un âge où l'appétit est si franc, si régulier, on s'imagine, je ne sais pourquoi, qu'il est indispensable de prendre un apéritif avant chaque repas. Ce préjugé une fois admis, il est certain qu'il vaut mieux

Digitized by Google

prendre un verre de vin amer que d'absorber ce poison vert fait avec un alcool de mauvaise qualité et une essence toxique qui cause l'épilepsie. On ne peut donc que se féliciter d'un changement d'habitudes qui est devenu général, car, même en Algérie, où l'absinthe a fait, dit-on, plus de victimes que les balles des Arabes, on n'en boit presque plus. En résumé, il n'y a qu'à laisser marcher les choses pour voir les habitudes d'ivresse disparaître peu à peu des classes moyennes. C'est l'affaire de l'instruction et de l'opinion publique, qui n'a plus pour ce vice la tolérance des temps passés. Il s'est déjà réfugié dans les très petites villes, où il a pour complices le désœuvrement, l'ennui et la fréquentation forcée des cafés, qui sont le seul lieu de réunion pour les hommes.

Il en est tout autrement dans les régions inférieures de la société. L'alcoolisme y a fait des progrès notables depuis que la fabrication des esprits d'industrie s'est accrue, que leur goût s'est amélioré par une rectification plus soignée et qu'ils ont diminué de prix pendant que les salaires augmentaient dans la même proportion. C'est parmi les ouvriers surtout qu'il exerce ses ravages. C'est dans leurs rangs qu'il fait le plus de prosélytes, et c'est pour eux qu'il développe toutes ses séductions. Pour comprendre l'attrait qu'exerce ce mélange d'eau et de trois-six, il faut se mettre à la place de ceux qui le boivent.

L'ouvrier des grandes villes, lorsqu'il se réveille après un lourd sommeil, encore fatigué de son travail des jours précédents et dans l'atmosphère viciée de

Digitized by Google

son logement garni, éprouve une sorte de prostration, un malaise indéfinissable qui lui rend la reprise de ses occupations très pénible. Ses vêtements sont humides, car il a plu la veille, il les endosse et sort en frissonnant. C'est l'hiver, le jour commence à poindre, la pluie tombe, fine et drue, sur le pavé glissant. Il fait sombre, il fait froid. L'ouvrier songe à la rude journée qui commence et à celles qui la suivront. Le passé sans joie, le présent misérable, l'avenir menaçant, tout cela flotte dans sa tête et il va devant lui, triste et découragé. Un cabaret se rencontre sur sa route, c'est le refuge. Il y entre, se fait servir un verre d'eau-de-vie et l'avale d'un trait. Alors tout change. Un sentiment de chaleur et de bien-être, une sensation de vigueur accrue remplacent le malaise de tout à l'heure; les idées deviennent moins sombres, les papillons noirs s'envolent avec les vapeurs de l'alcool; le travailleur, un instant consolé, reprend le collier de misère avec un soupir de soulagement et se rend à l'atelier. Que celui-là lui jette la première pierre qui, dans sa rude vie de soldat ou de marin, n'a jamais été forcé de demander à l'alcool un soutien momentané et la force nécessaire pour continuer sa tâche. Cependant c'est là qu'est le péril. Cette eau-de-vie, prise à jeun, tombant dans un estomac vide et reposé, y cause une sensation de brûlure qui, se reproduisant tous les jours, ne tarde pas à amener la gastralgie, en attendant des désordres plus sérieux. Enfin, cette habitude mène tout droit à l'alcoolisme. L'impression de bien-être et de réconfort, produite

Digitized by Google

par le premier verre, ne tarde pas à s'épuiser et il faut revenir à la charge; puis vient le moment où l'ouvrier quitte son travail. S'il est garçon, il n'a pour perspective que le garni infect dont nous l'avons vu sortir le matin, et il entre dans le premier débit venu. S'il est marié et s'il a commencé à boire, c'est pis encore. Ce qui l'attend au logis, c'est la mansarde obscure et froide, la femme maussade parce qu'elle souffre, les enfants déguenillés, hâves et demandant du pain. A cette pensée, son cœur se serre et, quoique sachant fort bien que cette misère est le produit de son vice, il ne se sent pas le courage d'en affronter la vue et il retourne au cabaret. Là tout contraste avec son triste intérieur. C'est la clarté chaude et joyeuse, le bruit des verres, les rires et les propos des camarades. Il y trouve, en un mot, avec le luxe en moins, tout ce que les gens du monde vont chercher dans les cercles. Dans les cabarets, on boit, on joue, on fume, on cause, on règle les destinées du pays, et puis on boit encore, l'ivresse arrive et lorsque la nuit est déjà avancée, l'ouvrier honteux, titubant, farouche, rentre au logis, s'irrite contre les malheureuses victimes de son intempérance et leur apporte une honte et un mauvais exemple de plus. Bientôt l'habitude s'enracine; chaque jour les séances au cabaret deviennent plus longues, les libations plus copieuses et la misère plus profonde au logis. En même temps la santé s'altère et les entrées à l'hôpital se multiplient, jusqu'au jour où l'alcoolique succombe, en abandonnant sa famille à la charité publique, en

Digitized by Google

léguant à l'État de jeunes recrues pour l'armée du vice et souvent du crime.

Le paysan n'a ni les mêmes facilités ni les mêmes tentations. Il ne peut s'enivrer que le jour où il vient à la ville ou au bourg. En Bretagne, c'est le dimanche. La messe une fois entendue, les paysans entrent au cabaret, graves, silencieux. Ils boivent jusqu'à ivresse complète, s'en retournent en titubant jusqu'à la ferme et se couchent pour cuver leur eau-de-vie, à moins que, pour abréger la distance, ils ne restent en chemin, étendus dans quelque fossé.

L'eau-de-vie qu'ils boivent est encore plus mauvaise que celle qu'absorbent les ouvriers, et ces pauvres gens qui, pendant toute la semaine ont vécu de végétaux et de féculents, n'ont bu que de l'eau ou parfois un peu de lait, s'enivrent avec la plus grande facilité. Leur détestable régime les rend souvent gastralgiques; cet empoisonnement hebdomadaire est suivi d'un ou deux jours de maladie qui les débilitent encore; mais ils ont ensuite le reste de la semaine pour se reposer et, en matière d'alcool, c'est l'usage quotidien qui est terrible. Aussi les paysans résistent-ils beaucoup plus longtemps que les ouvriers.

En somme, ce sont là les deux classes de la société sur lesquelles l'attention doit se concentrer et, comme elles représentent les 3 cinquièmes de la population de la France, elles valent la peine qu'on s'en occupe. Les soustraire à ce péril n'est pas chose facile ; dans tous les cas, on ne doit pas compter sur un résultat immédiat. On n'arrivera pas plus à supprimer

Digitized by Google

l'ivrognerie qu'on n'est arrivé à faire disparaître le vol et le meurtre, ce qui n'empêche pas de les poursuivre.

Il ne faut pas se flatter non plus de l'espoir de corriger les gens qui sont devenus alcooliques. Si ce vice n'est pas absolument incurable, il s'en faut bien peu. Pour ma part, dans le cours de ma longue carrière, je ne me souviens pas d'avoir observé plus d'une ou deux guérisons : encore ne répondrais-je pas de leur solidité, si les malades se trouvaient placés dans un milieu favorable à la récidive. C'est à prévenir cette terrible habitude qu'il faut s'appliquer. Il faut surtout tâcher d'en préserver les jeunes sujets. C'est pour cela que nous avons toujours demandé, avec insistance, la suppression de cette ration d'eau-de-vie qu'on délivre tous les matins, à bord des navires de l'État, aux matelots et même aux novices. Nous avons obtenu qu'on la diminuât de moitié. Au lieu de 8 centilitres, on ne leur en délivre plus que 4; mais c'est encore trop, et nous ne devrions pas faire de nos navires des écoles d'alcoolisme.

Dans les campagnes, les enfants commencent à boire dès l'âge de onze à douze ans, et j'ai souvent été stupéfait en voyant l'aisance avec laquelle de petits Bretons de cet âge ingurgitent un verre d'eau-de-vie d'un seul trait et sans sourciller.

Digitized by Google

III

La question de l'alcoolisme et des remèdes à lui opposer est une de celles qui ont été le plus souvent agitées, tant dans les congrès d'hygiène que dans les réunions d'économistes, mais, en général, on s'en est tenu à des vœux platoniques ou à des demi-mesures. Ce qui fait toujours défaut dans les discussions de ce genre, c'est la notion bien nette de la subordination réciproque des intérêts et de la nécessité de laisser de côté les considérations de second ordre, quand il s'agit de conjurer un péril social. Lorsque ceux qui tiennent en main les destinées d'un grand pays ne se sentent pas le courage ou la force nécessaire pour froisser certaines sympathies, pour affronter des résistances et des rancunes faciles à prévoir, eh bien! alors il faut qu'ils reconnaissent leur impuissance et cèdent la place à des gens plus résolus.

Aucune nation n'est encore parvenue à résoudre le problème. Chacune d'elles en a demandé la solution aux moyens qui étaient le plus en rapport avec son caractère et son tempérament. L'Angleterre et l'Amérique, pays de liberté et d'initiative privée, ont eu recours à la persuasion. Elles ont fondé des sociétés de tempérance, publié de petits livres et fait de la propagande par tous les moyens. Les pays autoritaires du nord de l'Europe se sont armés de lois répressives. Aucun de ces moyens n'a complètement réussi,

Digitized by Google

mais tous ont eu quelque effet. Il faut convenir toutefois que les mesures coercitives donnent des résultats plus sûrs et surtout plus prompts que les autres.

Les prédications et les conférences, les sociétés de tempérance elles-mêmes n'ont pas produit tout le bien qu'on pouvait en attendre. On sait que l'initiative en est venue de l'Amérique. La première société a été fondée à Boston en 1813; mais cette innovation ne fut pas prise au sérieux et succomba sous les railleries des buveurs. Reprise en 1826 sur des bases plus radicales et dans la même ville, l'idée fut accueillie avec moins de défaveur. Elle fit son chemin avec l'appui des ministres protestants, qui se livrèrent à la propagande la plus active. Toutes les villes de l'Amérique du Nord eurent leurs sociétés semblables à celle de Boston et comme elles fondées sur l'abstinence absolue des boissons alcooliques.

L'Angleterre s'empressa de suivre ce mouvement. En 1828, une première société fut créée à Glascow; en 1844, la ligue de tempérance écossaise se fonda à Falkirk et se mit en devoir d'agiter l'opinion publique, grâce au zèle et à l'éloquence du révérend Mathew, qui a consacré son existence tout entière à cette régénération sociale. En 1878, 24 ligues s'étaient formées de l'autre côté du détroit et comptaient 4 500 000 adhérents. Leur nombre n'a fait que s'accroître depuis cette époque. On compte aujourd'hui 590 sociétés de tempérance à Londres et plus de 1 400 dans tout le Royaume-Uni. Les uns, *les tempérants*, se bornent à combattre l'abus des boissons

Digitized by Google

fermentées; les autres, *les néphalistes* pratiquent et professent l'abstinence absolue. Les uns et les autres prêchent souvent dans le désert. Leur propagande n'a pas produit de grands résultats sur le continent et n'y a jamais passionné l'opinion au même degré qu'en Angleterre et qu'en Amérique. Il s'est bien formé des sociétés de tempérance en Hollande, en Suède, en Suisse et en Allemagne, où l'on en comptait 1 250 en 1846. Il en existe encore dans ces contrées; mais le mouvement s'est manifestement ralenti. La Russie n'y a jamais pris part et, en France, sauf quelques tentatives faites à Amiens et à Versailles, la seule société qui ait prospéré est celle qui fut fondée à Paris en 1872 et sur l'initiative de laquelle s'est réuni le Congrès international de 1878 [1]. C'est là que nous avons entendu M. de Colleville exposer au nom de cinq ligues anglaises qui s'y étaient fait représenter, les efforts faits de l'autre côté de la Manche et les bienfaits qu'on en avait retirés. Je ne puis entrer plus avant dans la question des sociétés de tempérance sans sortir de mon programme. Je me borne à en constater les résultats. Il est certain que l'œuvre des ligues néphaliennes n'a pas été stérile, mais il est incontestable également que le fléau qu'elles combattent sans relâche sévit toujours avec la même intensité. Voici dans quels termes le Ministre des affaires étrangères à Washington, M. Everest, établissait, il y

1. Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme, tenu à Paris du 13 au 16 août 1878.

Digitized by Google

a quelques années, le bilan de l'alcoolisme aux États-Unis : « Depuis dix ans, disait-il, l'alcoolisme a coûté à l'Amérique une dépense directe de 3 milliards, et une dépense indirecte de 600 millions. Il y a détruit 300 000 individus, envoyé 100 000 enfants aux maisons des pauvres, consigné au moins 150 000 personnes dans les prisons et 10 000 dans les asiles d'aliénés. Il a poussé à la perpétration de 1 500 assassinats, causé 2 000 suicides, incendié ou détruit pour 50 millions de propriétés, fait 200 000 veuves et 1 million d'orphelins. » Ces chiffres ne sembleront pas exagérés si l'on songe qu'il s'agit d'un laps de dix années, que l'Amérique compte aujourd'hui 50 millions d'habitants et qu'on y consomme en moyenne 8 lit. 50 d'alcool par an et par tête.

L'Angleterre, d'après les déclarations faites par M. Thomas-Irving White, représentant de la ligue de tempérance de Londres au Congrès international de 1878, l'Angleterre, dis-je, dépense chaque année, en liqueurs fortes, 2 922 130 075 francs [1], et le nombre annuel des décès causés par l'alcoolisme y est évalué à 100 000.

On le voit, les sociétés de tempérance n'ont pas sen-

1. C'est le chiffre de 1869 pour une population de 30 838 210 habitants que la Grande-Bretagne avait alors. Cette somme, quelque exorbitante qu'elle paraisse, s'explique par les droits très élevés (477 francs par hectolitre) que l'Angleterre prélève sur les alcools; la différence qui s'observe entre cette évaluation et celle que j'ai donnée plus haut pour la France, s'explique à son tour par ce fait que, dans mon calcul, je n'ai pas dû tenir compte des droits.

Digitized by Google

siblement atténué le mal dans les pays où elles ont développé le plus d'efforts. Ce n'est pas une raison pour décourager leur zèle. Leur action ne peut s'exercer qu'avec le temps, et elles ont besoin de s'appuyer sur ces deux éléments de tout perfectionnement social : le progrès de l'instruction dans les masses et l'augmentation du bien-être qui en est la conséquence. C'est la même pensée que le président de la ligue belge a formulée, en 1882, dans des termes différents : « Il n'y a que deux remèdes contre l'alcoolisme, a-t-il dit, la suppression de la misère et la suppression de l'ignorance ». Il est certain que le jour où tout le monde sera bien convaincu que l'alcool est un poison, que celui qui en use compromet sa santé et abrège sa vie, que celui qui en abuse a pour perspective un lit d'invalide dans un hospice ou un cabanon dans un asile d'aliénés, ce jour-là il y aura bien encore des alcooliques, mais ils seront en petit nombre, et leur exemple ne sera plus un danger. Il est évident encore que lorsque l'ouvrier pourra se procurer un logement salubre, propre et ensoleillé, qu'il y trouvera, en quittant l'atelier, une femme accorte et souriante, des enfants gais et bien tenus, il rentrera chez lui sans effort; il y apportera le fruit de son travail et il y oubliera le cabaret. Il est probable même que si les philanthropes qui déploient un zèle si louable dans leur propagande avaient la pensée d'élever autel contre autel, et de créer pour les ouvriers des établissements confortables dans lesquels on leur débiterait, à des prix modérés, des boissons salubres et variées,

Digitized by Google

ils en prendraient peu à peu le chemin. Ce serait une entreprise analogue à l'œuvre des fourneaux, qui agit exactement dans le même sens; car, ainsi que l'a montré M. Yves Guyot, l'alcoolisme fait d'autant moins de ravages parmi les populations qu'elles sont mieux nourries [1].

Tous ces moyens, fondés sur la persuasion et sur le bon sens, sont des remèdes à longue portée. Avant que l'instruction et le bien-être aient modifié les goûts et les idées des classes inférieures, il s'écoulera bien des années, et, pendant ce temps-là, le flot de l'alcoolisme monte toujours. Il serait donc imprudent et déraisonnable d'attendre plus longtemps pour y mettre obstacle, alors qu'on peut faire appel aux mesures législatives, dont l'action est plus efficace et surtout plus prompte. Celles qui ont été mises à l'essai jusqu'ici sont : le monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool, l'élévation des droits et la répression de l'ivresse. Le monopole a déjà son histoire. Le gouvernement russe en a usé pendant plusieurs siècles, et ce n'est que de nos jours qu'il y a renoncé. La Suède a adopté un système qui consiste à laisser aux communes le droit de concéder l'exploitation des débits à des sociétés privilégiées chargées d'organiser la vente sans pousser à la consommation. Chacun voit immédiatement ce qu'une pareille concession produirait chez nous.

1. Un premier café de tempérance a été fondé à Sèvres en 1889, grâce à la générosité de Mme la baronne Ed. de Bussières.

Digitized by Google

En Angleterre, M. Chamberlain a proposé d'abandonner entièrement aux communes le monopole de l'alcool. Ce système me paraît dangereux. Il n'est jamais prudent de transformer les communes en sociétés de commerce, surtout lorsqu'il s'agit d'un produit comme celui-là.

L'Allemagne entre dans la même voie. Le 8 février dernier, une commission du conseil fédéral a reçu communication d'un projet de loi attribuant à l'État le monopole et la vente des spiritueux et lui laissant toute liberté pour fixer le prix de vente dans les débits. Ceux-ci devaient être établis par l'administration dans toutes les localités, et les boissons alcooliques y auraient été vendues d'après un taux officiel. Le gouvernement espérait retirer 375 millions par an de ce monopole; mais, dans sa séance du 27 mars dernier, le Parlement allemand a rejeté le projet de loi par 181 voix contre 66. Le grand chancelier ne se considère pas comme battu; il espère trouver le moyen d'atteindre son but en se passant de l'adhésion du Parlement [1]. Il est probable qu'en entrant dans cette voie, il s'est plutôt préoccupé des intérêts du Trésor que de ceux de l'hygiène, et, comme en France, les nécessités budgétaires ne sont pas moins impérieuses, la même pensée a dû se produire dans notre pays. C'est de chez nous, du reste, que l'idée est partie. Elle a été formulée, il y a six ans, par un professeur de la Faculté de droit de Paris, qui est en même temps un

1. Il a représenté son projet en 1887 et l'a fait voter.

Digitized by Google

hygiéniste distingué. M. Alglave a exposé, le 2 juin 1880, dans *la République française*, un système dont l'Allemagne semble s'être inspirée, tout en le modifiant. Il l'a développé au congrès de Genève en 1882 et l'a reproduit tout récemment dans le journal *le Temps*. Ce système, dont on s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps, a surtout pour but d'assurer la pureté des liqueurs distillées et de diminuer les dangers qu'entraîne leur consommation. Pour assurer cette garantie aux buveurs, l'État se porterait acquéreur de tous les alcools. Il en ferait opérer l'analyse dans ses laboratoires et les revendrait ensuite aux débitants, ainsi qu'aux particuliers, à prix fixe et dans des bouteilles d'une forme particulière. Dans ce projet, l'État n'exerce qu'un monopole mitigé, mais c'est encore un monopole et le meilleur ne vaut rien. L'intervention de l'État dans les questions économiques est toujours fâcheuse. Lorsqu'un monopole est établi depuis longtemps, je comprends qu'on ne se décide pas à y renoncer, parce qu'on ne saurait où prendre les sommes qu'il rapporte; mais il ne faut pas en créer de nouveaux. C'est bien assez qu'en France l'État soit déjà débitant de tabac et marchand d'allumettes, il ne faut pas qu'il se fasse cabaretier. Cette nouvelle mesure serait, d'ailleurs, tout à fait inopportune. Nos embarras financiers ne sont un secret pour personne, et si l'État prenait en main la vente de l'alcool, on serait en droit de dire qu'à bout de ressources il veut prélever un nouvel impôt dont les classes inférieures feront tous les frais. On ne manquerait pas d'ajouter, avec

Digitized by Google

la même vraisemblance, que c'est un moyen de se procurer des emplois auquel le gouvernement a recours pour satisfaire l'avidité de ses créatures.

Il n'en est pas de même de l'élévation des droits. Elle est simple, d'une exécution facile, n'apporte aucun changement dans la perception, et, si on en appliquait le produit au dégrèvement des boissons fermentées dont il faut au contraire encourager la consommation, les classes laborieuses n'auraient qu'à s'en applaudir. Il n'est pas d'impôt plus légitime que celui qui pèse sur un vice; il n'en est pas, en même temps, de plus salutaire. Si la consommation reste la même, c'est le fisc qui en bénéficie, et si elle diminue, c'est l'hygiène qui en profite.

C'est à l'aide de leurs surtaxes d'alcool que la plupart des communes de Bretagne font face à toutes leurs dépenses, et, comme tout impôt doit être voté par les Chambres, il y a des époques où on ne peut pas ouvrir l'*Officiel* sans y trouver deux ou trois lois autorisant un certain nombre de communes à s'imposer de ces surtaxes. La plupart d'entre elles ont profité du bénéfice de la loi pour dépasser largement le chiffre normal de ces impositions.

La Société d'économie politique s'est occupée de ce sujet à sa réunion du 5 janvier 1885. Son président, M. Léon Say, avait proposé la question suivante : « Y a-t-il lieu, pour parer aux dangers de l'alcoolisme, de restreindre la liberté du commerce des boissons »?

La plupart des membres présents se montrèrent contraires à l'élévation des droits; mais ils se plaçaient

Digitized by Google

plutôt sur le terrain de l'économie politique et de l'administration que sur celui de l'hygiène, et, dans l'opinion que j'expose, il n'est pas question de grever les boissons fermentées en général pour enrichir le Trésor, il s'agit d'élever les droits sur l'alcool, qui est une liqueur toxique, pour abaisser ceux qui pèsent sur le vin, la bière et le cidre, qui sont des boissons hygiéniques. L'argument qu'on a toujours opposé à cette mesure est le suivant : l'élévation des droits ne diminue pas la consommation et elle augmente la fraude. Ce n'est là qu'une assertion, et il s'agit de savoir si elle est fondée. La consommation de l'alcool n'a pas diminué en France depuis que la loi du 1er septembre 1871 et celle du 30 décembre 1873 ont porté le droit primitif de 90 francs par hectolitre à 150 francs d'abord, puis à 156 fr. 25. Elle a même augmenté de 421 156 hectolitres de 1871 à 1881 ; mais il faut se rappeler que, pendant ces dix années, les ravages du phylloxera ont réduit de près de moitié le rendement de nos vignobles. De 56 901 000 hectolitres, il est tombé à 34 138 715 hectolitres, ce qui fait 22 762 285 hectolitres de moins, et ceux-ci représentent une quantité d'alcool qui dépasse 2 millions d'hectolitres et qui est, par conséquent, cinq fois plus forte que celle des alcools d'industrie qui ont été consommés pour la remplacer. On a donc, en somme, sous une forme ou sous une autre, absorbé beaucoup moins d'alcool qu'auparavant. On ne peut, d'ailleurs, tirer aucune conclusion de faits pareils. Pour juger par comparaison, il ne faut pas s'adresser à un pays comme la France où

Digitized by Google

la consommation de l'alcool est complémentaire de celle du vin, où cette dernière varie dans des proportions si considérables, suivant les provinces et suivant les époques ; il faut s'adresser aux pays où ces conditions sont invariables comme les contrées du Nord. Eh bien, en Russie, l'élévation des droits sur l'alcool, qui a doublé de 1863 à 1882, jointe à la réduction du nombre des débits, a diminué de près de moitié la consommation des alcools. Les droits rapportent à la Russie 244 millions de roubles par an et constituent environ le tiers de ses ressources budgétaires.

En Allemagne, au contraire, les droits sont très faibles et l'alcoolisme fait des progrès effrayants. Ainsi, en Prusse, les droits sur l'alcool sont de 33 fr. 92 par hectolitre et rapportent à l'État 261 millions de marks par an. On compte, à Berlin, un débit par 33 adultes mâles et on a arrêté, en 1880, 7 900 ivrognes. En Bavière, l'alcool ne supporte qu'un droit de 17 fr. 50 par hectolitre, et, en Wurtemberg, il n'est que de 13 fr. 60. Ces pays allemands sont la terre promise des alcooliques. La bière y est excellente et l'eau-de-vie y est à bon marché. C'est une ressource que les gouvernants s'étaient réservée pour l'avenir, et la Prusse, comme nous l'avons dit plus haut, s'apprête à en faire son profit.

On ne comprendrait pas que l'élévation des droits ne diminuât pas la consommation. Les gens qui s'enivrent avec ces esprits d'industrie en boivent tant qu'ils ont de l'argent. En Bretagne, les ouvriers habiles et bien rétribués ne travaillent que le nombre de jours

Digitized by Google

strictement nécessaires pour se procurer l'argent qu'il leur faut et s'enivrent le reste de la semaine. Plus le prix de la journée s'élève et plus le nombre de journées diminue.

L'argument tiré de l'augmentation de la fraude ne me touche pas davantage. Il est plutôt commercial qu'hygiénique, et, du reste, il n'est pas fondé. On l'a mis en avant en 1871 quand on tripla les droits sur l'alcool, et l'événement n'a pas justifié ces craintes. L'Assemblée nationale y mit bon ordre en imitant l'Angleterre et en donnant à l'élévation des tarifs l'appui d'une législation énergique [1]. Les amendes de 500 à 5 000 francs devinrent la règle commune pour les contraventions en matière de spiritueux, et les emprisonnements de dix jours à six mois eurent bientôt découragé les fraudeurs ainsi que leurs complices.

Les administrateurs compétents en pareille matière sont d'avis que les tarifs actuels sont assez élevés pour donner à la fraude toute l'activité qu'elle peut avoir et qu'elle n'augmenterait pas d'une manière sensible quand on viendrait à doubler les droits. L'administration des tabacs en a, du reste, fait l'épreuve. La crainte de la fraude ne l'a pas empêchée d'imposer des droits six fois plus forts que la valeur de la matière première, et la fraude ne dépasse assurément pas le vingtième de la consommation.

Quant aux falsifications, elles n'ont pas plus d'im-

1. Lois du 28 février 1872 et du 21 juin 1873.

Digitized by Google

portance au point de vue qui nous occupe. On ne peut pas, en effet, substituer à l'alcool une autre substance jouissant des mêmes propriétés, attendu qu'il est le seul principe capable de produire l'ivresse recherchée par le buveur, et, d'ailleurs, son prix est trop minime. Les falsifications signalées par Chevalier, il y a trente-six ans, ne sont plus aujourd'hui ni possibles, ni profitables. Personne n'a plus l'idée de mêler à l'eau-de-vie du poivre, du gingembre, du pyrèthre ou de la stramoine pour la rendre plus forte, pas plus que d'y ajouter de l'acide sulfurique pour lui donner un petit parfum d'éther. On se borne aujourd'hui à additionner les esprits mal rectifiés de substances susceptibles d'en masquer le mauvais goût ou de leur communiquer un bouquet artificiel. M. Girard a dressé, l'an dernier, la liste des substances employées pour transformer en cognac et en rhum les mauvais alcools du commerce. Certaines d'entre elles ne sont pas inoffensives, ainsi que l'ont démontré les expériences de M. Poincaré; mais ces additions n'ont aucune influence sur le rendement de l'impôt. Elles font accepter par les consommateurs des alcools de mauvais goût qu'ils repousseraient sans elles, voilà tout. En somme, les alcools du commerce sont plus ou moins purs et, par conséquent, plus ou moins toxiques; mais les fabricants ont intérêt à les rectifier aussi bien que possible pour économiser sur les droits et sur les frais de transport ainsi que pour satisfaire les consommateurs. Si les prix s'élevaient notablement, les débitants se borneraient à ajouter un peu plus

Digitized by Google

d'eau, et ce serait tout bénéfice pour eux et pour les buveurs.

Les adversaires de l'élévation des droits redoutent surtout l'extension que pourrait prendre la fraude faite par les bouilleurs de cru. Il y a, ce me semble, une manière bien simple d'y mettre ordre : c'est de supprimer le privilège dont jouissent ces fabricants. Il leur avait été enlevé en 1872, et c'est en décembre 1875 seulement, au moment de se séparer, que l'Assemblée le leur rendit, malgré l'expérience favorable des trois années précédentes. Les bouilleurs de cru ne fabriquent aujourd'hui que des quantités insignifiantes d'alcool (30 557 hectolitres en 1881); mais lorsque nos vignobles seront redevenus florissants, on en produira probablement dix fois davantage. La fraude pourrait prendre alors quelque importance, s'il n'intervient pas d'ici là une loi portant rétablissement de l'exercice tel qu'il a été pratiqué de 1872 à 1876. En Amérique, les bouilleurs de vins et de fruits sont soumis à l'excise, et cependant cette industrie a tout autant d'importance que chez nous, car il existait, en 1876, 2 264 bouilleurs contre 647 distillateurs [1].

En résumé, l'élévation des droits sur l'alcool me paraît une excellente mesure. Ils sont aujourd'hui de 156 fr. 25 par hectolitre [2]. Ce chiffre est de beau-

1. Le vœu que j'exprimais en 1886 a été exaucé. Le 13 mars 1888, la Chambre des députés a supprimé le privilège des bouilleurs de cru par 284 voix contre 222.

2. Ce chiffre se compose d'un principal de 125 francs (loi du

Digitized by Google

coup inférieur à celui que supportent les esprits chez la plupart des nations de l'Europe. En Angleterre, depuis 1862, le droit est de 277 francs par hectolitre d'alcool pur; c'est presque le double du nôtre, et, pour assurer la perception de ce tarif élevé, on n'hésite pas à recourir à des mesures qui nous sembleraient tyranniques. Cet impôt, en 1870, a rapporté 272 millions de francs.

En Amérique, les spiritueux ne sont imposés que depuis 1862 et, dès 1864, le tarif était porté à 545 francs l'hectolitre. On a reconnu qu'il y avait là de l'exagération, et on l'a abaissé à 136 francs, puis il a remonté à 190 francs et, depuis 1865, il est de 245 francs. Il se perçoit à la distillerie même, ce qui est assurément le procédé le plus simple et le moins vexatoire. En Russie, le tarif est de 225 francs par hectolitre d'alcool pur, et, comme il porte sur 3 400 000 hectolitres, il produit par an 760 millions de francs. La perception, comme en Amérique, est concentrée dans les usines. Dans les Pays-Bas, le droit est de 392 francs par hectolitre d'alcool pur et rapporte environ 47 millions de francs. Dans les autres pays du nord de l'Europe, les tarifs sont très faibles. En Autriche-Hongrie, le droit est de 26 fr. 75 par hectolitre; en Danemark, de 30 francs; en Belgique, de 55 francs. J'ai fait connaître déjà les droits très faibles qui

1er septembre 1871), de 2 décimes montant à 12 fr. 50 chacun, établis l'un par la loi du 28 avril 1816, l'autre par celle du 14 juillet 1855, et enfin d'un demi-décime de 6 fr. 25 résultant de la loi du 30 décembre 1879.

Digitized by Google

sont perçus en Allemagne; l'impôt y est payé à la distillerie.

Nous pourrions prendre une moyenne entre les chiffres précédents et porter le droit à 300 francs, en substituant ce taux unique à celui de 156 fr. 25, qui se compose d'un principal et de deux décimes et demi lesquels compliquent sans nécessité la comptabilité et la perception. Cet impôt de 300 francs est celui qui fut proposé en 1871 par M. Laboulaye à l'Assemblée nationale, au nom de la commission nommée pour la répression de l'ivrognerie. L'Assemblée jugea que c'était assez faire que de le porter de 90 francs à 150 et eut raison, parce qu'en pareille matière il faut se garder des exagérations qui conduisent tôt ou tard à la nécessité d'un dégrèvement, comme cela est arrivé en Amérique. Le relèvement de 148 fr. 75 par hectolitre procurerait au Trésor un bénéfice annuel de 164 879 296 francs en nous basant sur le budget de 1881, et la consommation diminuât-elle d'un quart, la plus-value suffirait encore pour permettre de dégrever le vin, le cidre et la bière [1]. Cette idée a déjà été émise par l'administration. Il existe, dans les bureaux du Ministère des finances, un projet de loi remontant à cinq ou six ans, émanant de M. Rocou, directeur général des contributions indirectes, et dans lequel la proposition en est faite en termes précis.

1. « En 1884, les droits de détail, de consommation et d'entrée sur l'alcool, l'absinthe et les liqueurs, ont rapporté plus de 245 millions au Trésor. » (Léon Say, *Journal des économistes*, janvier 1885, p. 113.)

Digitized by Google

Cette mesure tendrait directement au but que vise l'hygiène et consiste, comme je l'ai dit, à favoriser la consommation des boissons fermentées, au détriment de celle de l'alcool. Il faut convenir toutefois que l'élévation des droits serait plus profitable pour le fisc que pour l'hygiène, si elle ne s'appuyait pas sur une répression énergique de l'alcoolisme [1].

De tout temps et dans tous les pays, des pénalités ont été instituées contre l'ivresse, depuis le code de Dracon, qui la punissait de mort, jusqu'à la loi française du 13 février 1873, qui se contente d'une amende de 1 à 5 francs. Cette loi suffirait, malgré son indulgence, si on voulait s'en servir. Dans les premières années où elle a été appliquée avec une certaine vigueur, de 1873 à 1876, on a prononcé en moyenne 70659 condamnations par an pour ivresse tapageuse sur la voie publique. C'est le scandale qu'on a poursuivi; mais, quant aux cabaretiers, les articles qui les concernent ont toujours été lettre morte. C'est qu'on ne veut pas se décider, en France, à considérer l'ivresse comme un délit. Ce n'est pourtant pas une fiction légale; c'est bien un délit que commet celui qui se soustrait volontairement à l'empire de sa raison, perd la faculté de diriger ses actes, ruine sa famille, compromet l'avenir de ses enfants et les per-

1. La Chambre a fait un premier pas dans la voie du relèvement de l'impôt. Elle a frappé les alcools étrangers d'une surtaxe de 40 francs par hectolitre; mais elle a reculé devant l'élévation du droit sur l'alcool indigène. A la séance du 15 mars 1888, elle a repoussé, par 320 voix contre 200, la proposition de porter l'impôt à 200 francs.

Digitized by Google

vertit par le mauvais exemple. C'est un délit, et celui qui s'en rend complice est plus coupable que celui qui le commet, parce qu'il n'a pas l'excuse d'un penchant devenu irrésistible et qu'il n'a d'autre mobile que son intérêt. La répression de l'alcoolisme ne présente pas de difficultés. Le buveur est inconscient; il se livre de lui-même et les cabarets sont d'une surveillance aisée. Quant aux pénalités, celles de la loi de 1873 suffisent. Cependant, il semblerait plus rationnel de se contenter de la prison pour les buveurs, qui sont le plus souvent insolvables, et de réserver l'amende pour les débitants, en y joignant la fermeture de leur établissement, après un certain nombre de condamnations encourues. L'article 6 de la loi de 1873 prononce bien cette peine pour le cas où les délinquants auront encouru déjà deux condamnations en police correctionnelle; mais la fermeture ne peut pas excéder un mois, ce qui est complètement illusoire. Elle devrait être définitive : une personne qui s'est déjà fait punir deux fois ne mérite plus aucune confiance. L'interdiction définitive de se livrer à cette industrie, étant prononcée par un tribunal, n'aurait pas le caractère d'arbitraire qu'on était en droit de lui reprocher, lorsqu'elle dépendait de l'administration et que des considérations étrangères à l'hygiène et à la morale venaient s'en mêler.

La fermeture définitive a pour conséquence la nécessité de rétablir l'autorisation préalable, avec les garanties sérieuses de moralité que le décret du 20 décembre 1850 exigeait des candidats à cette

Digitized by Google

profession. Ce décret a été abrogé, en dépit des protestations unanimes des hygiénistes, par la loi du 17 juillet 1880 et, depuis lors, le nombre [1] des débits a augmenté d'un quart dans certains départements. Cela se comprend : c'est un commerce agréable et lucratif. Au dernier recensement, on en comptait en France, au dire de M. Léon Say, 320 000, soit 1 pour 100 habitants et pour 25 consommateurs. Le nombre des cas de folie furieuse, des crimes, des suicides s'est accru dans les mêmes proportions. Ce résultat était facile à prévoir. Dans les classes inférieures, les gens qui s'enivrent à domicile et avec préméditation sont rares. Je l'ai dit plus haut : c'est le cabaret qui les attire. Plus il y en a, et plus la séduction est forte. L'homme qui commence à perdre la raison n'a plus la force de résister à cet attrait. Il rentrait chez lui par un effort de volonté ; il trouve un débit sur sa route, ses bonnes résolutions s'évanouissent, il y entre et s'y achève.

Il faut donc faire en sorte de diminuer ces établissements dangereux. Je ne serais pas d'avis d'en limiter le nombre par une réglementation qui pourrait être un peu arbitraire. On le fait en Russie et en Suède, et tout récemment la Suisse vient de s'y résigner [2], mais je crois qu'en France on atteindrait le

1. Le rapport de Claude (des Vosges) en portait le nombre en 1887, à 399 145 et dans ce nombre ne figurent pas les 30 000 débits qui existent à Paris.

2. Le 25 octobre 1881, la Suisse a adopté la proposition soumise *ad referendum* par le Conseil fédéral pour la répression

Digitized by Google

même but avec moins de rigueur apparente, en appliquant rigoureusement la fermeture aux contraventions et en se montrant sévère pour les autorisations préalables. A l'aide de ces moyens, le nombre des cabarets dépendrait bien réellement de l'autorité judiciaire et de l'administration, qui se feraient ainsi équilibre, tout en marchant vers un même but.

En résumé, — car il faut toujours conclure, — il est possible d'atténuer les ravages causés par l'alcool, et les moyens les plus rationnels sont les suivants : 1° répandre le plus rapidement possible dans les masses une instruction propre à en élever le niveau moral et à y faire entrer le bien-être matériel ; 2° encourager les sociétés de tempérance, les conférences, les publications, tous les moyens de propagande qui peuvent éclairer l'opinion sur la gravité de ce péril social ; 3° élever les droits sur l'alcool et dégrever les boissons fermentées ; 4° appliquer sévèrement la loi sur l'ivresse, y ajouter la fermeture définitive des débits dans les conditions indiquées plus haut, et rétablir l'autorisation préalable en l'entourant de garanties sérieuses.

Parmi ces moyens, les premiers ne peuvent être que l'œuvre du temps et des progrès de la civilisation, les autres rentrent dans le domaine législatif et sont immédiatement applicables. Ces derniers sont simples

de l'alcoolisme. Elle autorise les autorités cantonales à diminuer le nombre des débits et frappe d'un impôt presque prohibitif les eaux-de-vie malsaines à leur entrée en Suisse. La fabrication et la vente sont également imposées.

Digitized by Google

et pratiques. Les mesures à prendre n'ont rien de vexatoire; elles sont réclamées par tous les hygiénistes et acceptées par tous les hommes qui ont souci des intérêts et de l'avenir de notre pays. Cependant je ne crois pas à leur réalisation immédiate. L'alcool est une puissance trop redoutable pour qu'on puisse l'attaquer en face, dans l'état actuel de nos institutions et de nos mœurs. Les distillateurs et les bouilleurs de cru ont de solides appuis dans les sphères gouvernementales; dans toutes les villes, les marchands de vin tiennent les débitants dans leurs mains, parce qu'ils les commanditent ou qu'ils leur font des avances, et les débitants ont une influence considérable sur leur clientèle. Tout ce monde-là est à la dévotion de l'alcool, les uns parce qu'ils en vivent et les autres parce qu'ils en meurent. Cette hiérarchie professionnelle tient le pays enlacé dans les mailles d'un réseau d'intérêts inavouables et par conséquent sans pitié. Lorsque la nation est appelée à choisir ses représentants, l'alcool est le plus grand électeur impartial qui coule pour tous les partis. Il a la parole dans les réunions publiques, il élève la voix dans les émeutes, et dans les guerres civiles c'est lui qui souffle sa furie ; le pétrole ne vient qu'après. Avec un pareil adversaire, la lutte n'est pas égale, car le temps n'est pas à la répression, il est tout à l'indulgence. La France, qui a toujours pris l'initiative des expériences sociales et qui en a fait tous les frais, en poursuit une en ce moment qui doit vivement intéresser ceux qui y assistent de loin. Elle fait l'essai

Digitized by Google

loyal de l'impunité. Elle semble s'être donné pour mission de rechercher jusqu'à quel point la liberté de tout dire et de tout faire est compatible avec l'ordre matériel. Il faut convenir que jusqu'ici l'expérience n'a pas aussi mal réussi qu'on aurait pu le craindre avant de la tenter; mais il est juste de reconnaître également que le régime sous lequel nous vivons n'est pas précisément l'idéal de l'ordre et de la sécurité; or, comme ce sont les deux choses qu'on prise avant tout dans notre pays, il est clair qu'on ne poussera pas l'épreuve jusqu'au bout, qu'on se déclarera bientôt suffisamment éclairé, et qu'une réaction ne tardera pas à se produire. La loi sur les récidivistes accentue déjà cette tendance et doit donner à réfléchir aux alcooliques qui ont avec eux plus d'un point de contact. On se fatiguera à la longue de leurs méfaits et de leurs scandales, et je ne serais pas surpris de voir l'opinion publique triompher, dans quelques années, de cette tyrannie que nous imposent aujourd'hui les gens qui fabriquent l'alcool, ceux qui le débitent et ceux qui le boivent. S'il en était autrement, si nous devions attendre plus longtemps les mesures répressives qui s'imposent à toutes les convictions honnêtes, eh bien! je compterais encore sur l'instinct de conservation qui les anime. Ce qui est juste et nécessaire finit toujours par arriver. Si la raison ne parvenait pas à prévaloir dans l'évolution des sociétés, il y a des siècles que l'humanité serait retournée à la barbarie. Ce sont là des vérités tellement élémentaires qu'on éprouverait quelque honte à

Digitized by Google

les énoncer, si nous ne vivions pas à une époque où le pessimisme fait école, où ceux qui s'obstinent à ne pas désespérer de l'avenir passent pour des gens à courte vue, dont la naïveté fait sourire les esprits forts.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ACCLIMATEMENT

DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Les problèmes qui touchent aux grands intérêts des nations ne peuvent pas être abordés avec l'impartialité qu'ils exigent lorsque les passions politiques s'en sont emparées et que les partis en ont fait des armes de combat. Il faut attendre que le calme se soit fait dans les esprits et que l'indépendance y soit entrée. C'est pour cela qu'une étude sur les colonies françaises eût été inopportune il y a six mois. Aujourd'hui, la question n'a rien perdu de son importance, mais on peut la traiter sans être contraint de prendre fait et cause pour une doctrine ou pour une opinion. Elle est assez complexe, assez mal élucidée pour qu'il y ait intérêt à l'étudier sous toutes ses faces, et il en est une qu'il faut, de toute nécessité, placer sous son véritable jour : c'est celle qui concerne l'acclimatement. Les personnes qui ont la passion des

Digitized by Google

entreprises coloniales, ou qui ont intérêt à en prendre la défense, ne consentent pas à tenir un compte suffisant de l'influence du climat. On s'aperçoit qu'elle les gêne lorsqu'elles traitent cette question à la tribune ou dans la presse et qu'elles s'efforçent de l'écarter.

Les livres, les brochures, les articles de journaux consacrés à l'étude de nos affaires coloniales sont presque toujours écrits par des hommes qui ont pris une part active aux événements dont ils parlent, ou qui aspirent à s'y mêler. C'est assurément une bonne condition pour bien connaître les choses que de les avoir vues de près et de les avoir dirigées; mais ce n'est pas une garantie d'impartialité. Il est naturel de se passionner pour des intérêts qu'on a été chargé de défendre, de même qu'on se trouve porté, malgré soi, à s'exagérer l'importance des entreprises auxquelles on a désiré s'associer. On ne peut qu'applaudir aux sentiments qui dictent une pareille conduite, mais il serait dangereux de les prendre pour guides. Dans les affaires de ce genre, l'enthousiasme est un mauvais conseiller. La première condition pour les bien juger, c'est de les aborder sans parti pris, ainsi qu'on peut le faire lorsqu'on a parcouru et habité les pays dont on parle, sans y avoir joué aucun rôle, quand on s'est tenu constamment au courant de leurs affaires sans avoir jamais été appelé à y prendre part. Ce sont là les conditions dans lesquelles a été écrit le présent travail.

Digitized by Google

I

L'insalubrité du climat a été, de tout temps, l'obstacle principal que les peuples colonisateurs ont trouvé sur leur route. C'est presque le seul aujourd'hui. Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, la lenteur, la difficulté des communications apportaient de sérieuses entraves aux grandes entreprises d'outre-mer. Il était impossible de transporter au loin un personnel et un matériel suffisant pour vaincre, sans effort, la résistance des naturels, dont l'armement n'était pas sensiblement inférieur à celui de leurs conquérants, et que leur nombre rendait redoutables. Aujourd'hui on peut, à coup sûr, et en très peu de temps, porter d'un bout du monde à l'autre une armée munie de tous ses approvisionnements, escortée d'engins de guerre d'une telle puissance que toute résistance est d'avance vaincue. Ce n'est plus qu'une affaire d'argent et il suffit de savoir si la possession qu'on va conquérir vaut le prix qu'il faut y mettre; mais la question de climat reste tout entière, et elle acquiert chaque jour plus de prépondérance parce que les peuples ne font plus, comme autrefois, bon marché de la vie humaine et que leurs conditions d'existence ont complètement changé.

En dehors même de l'idée de conquête, ils sont en proie aujourd'hui à une fièvre de locomotion dont la race anglo-saxonne a donné l'exemple, et devant

Digitized by Google

laquelle il faut que toutes les barrières tombent. Ce besoin d'expansion a remplacé l'isolement systématique des anciennes nations et tend à mélanger les races dans des proportions inconnues jusqu'ici. Les grandes migrations des temps anciens n'étaient que des accidents dans la vie des peuples, des perturbations momentanées, séparés par de longues périodes d'immobilité; aujourd'hui, le mouvement devient une condition normale de leur existence, une nécessité de leur développement. La notion du climat ou du degré de salubrité des contrées vers lesquelles la navigation les emporte, intéresse donc au même titre les nations et les individus.

L'espèce humaine peut vivre sur tous les points du globe. On la rencontre, très inégalement répartie, il est vrai, depuis l'équateur jusqu'à une petite distance des pôles, et l'univers est son domaine; mais si l'homme, en tant qu'espèce, peut habiter partout, il ne s'ensuit pas qu'il puisse changer à son gré de latitude et de climat. La nature a mis quelques restrictions à l'exercice de ce droit, et les désastres que les tentatives de colonisation mal dirigées ont amenés à toutes les époques, montrent ce qu'il en coûte aux peuples pour méconnaître ses avertissements.

Changer de climat, c'est naître à une vie nouvelle. Toutes les conditions hygiéniques sont changées à la fois, et la question se présente sous des aspects différents suivant qu'on l'envisage au point de vue de l'individu, ou de la race. Il suffit à celui qui s'exile de pouvoir vivre dans sa nouvelle patrie; mais, pour la

Digitized by Google

race, il faut qu'elle s'y maintienne et s'y développe sans que de nouveaux contingents soient nécessaires pour remplir ses vides, sans qu'elle ait besoin de bras étrangers pour cultiver le sol qui doit la nourrir. Ces deux conditions sont difficiles à remplir. Elles dépendent avant tout de la latitude. L'émigration peut se faire dans le sens des parallèles terrestres sans rencontrer d'obstacles. L'acclimatement dans les zones comprises entre les mêmes lignes isothermes s'opère de lui-même, et il n'est soumis qu'à l'influence des localités. Il n'en est plus ainsi lorsque le déplacement s'opère en sens inverse. Toutefois, il est beaucoup plus facile quand le mouvement se fait vers les pôles que lorsqu'il se dirige vers l'équateur. Cette remarque, faite il y a deux mille ans par Vitruve, est tout aussi juste aujourd'hui. Tous les explorateurs des mers polaires ont reconnu que leurs équipages jouissaient d'une santé parfaite, tant qu'ils avaient les moyens de se réchauffer et de se nourrir. Les factoreries établies au Spitzberg par les Hollandais, au XVIIe siècle, ont permis de faire les mêmes observations, et chaque jour elles se vérifient à bord des baleiniers. Cette tolérance pour le froid le plus rigoureux est un privilège de la race caucasienne, et chose étrange, les populations du Midi la possèdent à un plus haut degré que celles du Nord. La désastreuse campagne de Russie en a fourni un triste exemple. Toutes les nations de l'Europe étaient représentées dans cette armée sans égale qui franchit le Niémen le 24 juin 1812 et qui se trouva bientôt aux prises avec un hiver si rigoureux

Digitized by Google

que les vieillards du pays ne se souvenaient pas d'en avoir vu de semblable. Cette expérience, faite sur 400 000 hommes, fut tout à l'avantage des méridionaux. Ce furent, dit Larrey, les Espagnols, les Portugais, les Italiens et les populations du midi de la France, même les créoles, qui résistèrent le mieux au froid pendant la retraite. Les Allemands, les Hollandais et les Russes succombèrent dans une énorme proportion, et l'hiver fit plus de victimes dans les rangs de l'ennemi que dans ceux de la grande armée, vaincue et dépourvue de tout. La même observation fut faite parmi les personnes transportées en Sibérie. Les gens du Midi se portent très bien dans le Nord, et les créoles eux-mêmes s'habituent parfaitement au climat de l'Europe.

La race éthiopienne ne possède pas la même facilité d'adaptation. Elle ne peut pas s'acclimater dans les régions froides et subit même très difficilement un petit déplacement vers le nord. Les nègres du Sennaar meurent par milliers lorsqu'ils viennent en Égypte; ceux de l'intérieur de l'Afrique sont décimés par la fièvre et par la dysenterie, quand on les transporte en Arabie; et chacun sait qu'en France ils sont moissonnés par les maladies de poitrine. Boudin cite le fait d'un régiment anglais, composé de 1 800 noirs, qui fut envoyé en garnison à Gibraltar en 1817, et qui fut détruit par la phtisie pulmonaire en moins de quinze mois. Les Annamites subissent le même sort lorsqu'ils quittent la Cochinchine pour venir se fixer au Tonkin.

Digitized by Google

Cette souplesse d'organisation, qui permet à la race blanche de se déplacer vers le nord, ne lui confère pas le même privilège d'immunité lorsqu'il s'agit d'émigrer vers les régions intertropicales. C'est cependant dans cette direction que toutes ses aspirations l'attirent : les peuples du Nord ont toujours marché vers le soleil. Tous les grands déplacements se sont faits du nord au sud. Les Barbares se tournaient vers l'Italie et l'Espagne ; les courants de l'émigration se portent aujourd'hui vers l'équateur, et pourtant les résultats n'ont pas été de nature à encourager ces tendances. Les régions intertropicales, dit Michel Lévy, ont dévoré plusieurs milliers de générations d'Européens. Les colonies les plus florissantes ont un lugubre passé d'épidémies et de désastres dont elles ont gardé le souvenir. Il est vrai que la plupart du temps elles ont été fondées dans des conditions déplorables. On est allé le plus souvent s'établir à l'embouchure des grands fleuves, au milieu des marais, des palétuviers : les fièvres paludéennes, les maladies de tout genre sont venues s'abattre sur les malheureux émigrants et les ont fait disparaître. De pareilles entreprises ne pouvaient aboutir qu'à des revers. En se plaçant dans de meilleures positions, sur des points mieux choisis, on n'aurait pas subi de pareils désastres ; mais il est certain, pourtant, qu'on ne serait pas parvenu à y donner naissance à une population valide, susceptible de se suffire à elle-même et de mettre en valeur le sol sur lequel elle serait venue s'établir.

Il n'y a pas, à proprement parler, d'acclimatement

Digitized by Google

pour l'Européen dans les régions intertropicales. On ne s'habitue pas aux maladies qu'on y rencontre. Elles récidivent presque fatalement après une première atteinte et le temps ne fait que les aggraver. La fièvre jaune seule fait exception, parce qu'elle est au nombre des maladies qu'on n'a qu'une fois. Les gens qui l'ont eue ou qui ont traversé impunément une ou plusieurs épidémies peuvent se considérer comme à peu près indemnes, à la condition toutefois de ne pas s'éloigner trop longtemps du pays. Ils ont, sous ce rapport, une supériorité marquée sur les nouveaux venus; mais là s'arrête leur immunité; et, en fin de compte, la mortalité, en dehors des épidémies, va croissant à mesure que le séjour se prolonge. C'est une observation qui a été faite sur les troupes, dans les colonies anglaises comme dans les nôtres. Elle a conduit, chez nous, le Département de la marine à réduire notablement le temps de service de nos soldats dans les contrées malsaines. Il n'est plus que de deux ans au Sénégal, à la Guyane et en Cochinchine. C'est le maximum de ce que nos hommes peuvent supporter, sans payer à la mort un tribut trop considérable. Dans les pays chauds mais salubres, le séjour peut se prolonger beaucoup plus longtemps; cependant les forces s'épuisent peu à peu, et l'Européen, qui se faisait remarquer à son arrivée par son activité, son ardeur au travail, son insouciance pour la fatigue et le soleil, voit peu à peu sa vigueur décliner, son teint pâlir, ses forces décroître. Il est envahi par l'anémie des pays chauds, qui ne lui laisse plus que

Digitized by Google

tout juste la force de vivre, à moins qu'il ne puisse aller se refaire sous un ciel moins brûlant. Les habitants de Bourbon et des Antilles vont chercher un refuge dans leurs montagnes; les Anglais du Bengale, sur les pentes de l'Himalaya; ceux des côtes de Malabar et de Coromandel dans les Nilghéries ou au cap de Bonne-Espérance. Nos nationaux reviennent en France, et c'est encore le moyen le plus sûr pour rétablir leur santé. Un pareil état de faiblesse est incompatible, on le conçoit, avec tout travail un peu fatigant et, à plus forte raison, avec la culture du sol; aussi est-il reconnu aujourd'hui, par les hygiénistes et les médecins de toutes les nations, que les races européennes ne sont pas propres à cultiver la terre dans les régions intertropicales et qu'elles ne peuvent s'y maintenir qu'à la condition de recevoir constamment du renfort de la mère patrie. Cette règle, ai-je besoin de le dire, ne s'applique pas aux régions montagneuses. En s'élevant en altitude, on passe par une succession de climats échelonnés dans le sens vertical, et l'impression est la même que si on marchait vers les pôles. On a même calculé que 100 mètres d'ascension équivalent à un déplacement d'un degré vers le nord. En même temps que la température s'abaisse, la végétation change, l'air devient moins dense et plus pur, parce qne les émanations des marais ne s'élèvent pas à une grande hauteur. A partir de 1 000 mètres, on trouve des conditions météorologiques sensiblement analogues à celles de l'Europe centrale, et, par conséquent, la race blanche

Digitized by Google

peut y vivre, s'y maintenir et se livrer à la culture. C'est ce qui arrive à Bourbon, où les petits blancs vivent et travaillent sur les hauteurs, ainsi qu'aux Antilles, où quelques colons cultivent eux-mêmes leurs propriétés au pied des pitons. Les Européens prospèrent sur les hauts plateaux de la Bolivie. La race espagnole se maintient et se développe sur celui de l'Anahuac, au centre duquel s'élève Mexico et où la température moyenne de l'année est de 19°,7 seulement. Cette nation, du reste, constitue une exception au point de vue de l'acclimatement dans les pays chauds. C'est la seule qui ait pu fonder des colonies prospères entre les tropiques. A Cuba, d'après Ramon de la Sagra, la population blanche s'est élevée, en moins d'un siècle, de 96 440 habitants à 793 484. A Porto Rico, elle a presque doublé en dix ans. Au Pérou, au Chili, dans les républiques du Pacifique, comme au Mexique, on la retrouve florissante par suite de son mélange avec l'élément indien. Cette facilité d'acclimatement, cette aptitude à se croiser partout avec les indigènes, tient à ce que la race espagnole est une des plus mélangées de l'Europe. C'est très probablement, dit Bertillon, un mélange complexe de plusieurs rameaux indo-européens avec la race primitive ibérienne, avec le rameau syro-arabe, et enfin, avec les Maures d'Afrique, qui ont possédé l'Espagne, pendant plusieurs siècles, avec un éclat et une puissance favorables aux croisements. Par ces origines, ajoute le savant démographe, on peut affirmer que le sang africain a été, par trois fois, largement

Digitized by Google

infusé dans les veines espagnoles, et la température élevée de la péninsule a dû conserver à ce sang sa facile adaptation aux climats tropicaux, ainsi que sa propension à se mêler à celui des races colorées. Les autres nations du midi de l'Europe, sans jouir d'une flexibilité aussi grande, ont cependant plus d'aptitude à s'acclimater dans les pays chauds que les races du Nord. Celles-ci n'y parviennent pas. Les Anglais supportent très mal le climat des régions équatoriales. Aux Antilles, leurs garnisons sont affligées d'une mortalité quadruple de celles qu'elles subissent en Europe. Il en est de même dans l'Inde et c'est encore pis dans leurs possessions africaines. D'un autre côté, la race anglo-saxonne n'est pas propre au croisement. Tandis que le mulâtre espagnol est vigoureux et vivace, le métis anglais est débile et sans postérité durable.

Les Allemands supportent tout aussi mal le climat des colonies. En Algérie, ce sont eux qui ont la plus forte mortalité et la natalité la plus faible. On se rappelle encore la triste fin de 1 000 émigrés allemands transportés au Brésil par une société d'émigration et casés à Santa Leopoldina, Manitza et Théodora. En 1874, il ne restait plus qu'une centaine de ces malheureux épuisés par les maladies et manquant de tout, qui attendaient à Bahia leur rapatriement. Ceux de leurs compatriotes qui ont fait partie, en mai 1874, du convoi de 15 000 agriculteurs que Bento-José da Corté avait obtenu l'autorisation de transporter à Alagoas, ont eu exactement le même sort. Ils n'ont

Digitized by Google

trouvé au Brésil que la ruine et la mort. Il est à craindre que l'Allemagne n'éprouve des mécomptes semblables si elle cherche à coloniser dans l'Afrique centrale.

Pour nous, nous n'en sommes plus à compter les expériences désastreuses de ce genre. Il serait inutile d'en réveiller le lugubre souvenir, mais il est indispensable d'en tirer un enseignement dont les autres peuples doivent profiter comme nous : c'est qu'à notre époque, les nations de l'Europe doivent y regarder à deux fois avant d'aventurer, dans de pareilles entreprises, leurs capitaux et la vie de leurs enfants. Cette fièvre de colonisation qui s'empare d'elles à certaines époques et dont elles viennent d'avoir tout récemment un accès, ne trouve pas son explication dans des motifs d'intérêt bien entendu. Le sentiment qui les pousse est fait de préjugés, d'illusions et de souvenirs. C'est l'esprit de conquête transformé, avec ses passions et son aveuglement.

Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, les nations, en élargissant leur domaine colonial, voyaient s'accroître leur prépondérance et leur prestige; elles pesaient alors d'un poids plus lourd dans la balance des intérêts internationaux, et puis, il s'agissait pour elles d'ouvrir à leurs industries et à leur commerce des débouchés certains, en imposant leurs produits à des peuples asservis et soumis à leur domination. Cela ne s'accomplissait pas toujours sans violences et sans sacrifices; mais enfin, une pareille ligne de conduite avait alors sa raison d'être. L'a-t-

Digitized by Google

elle encore aujourd'hui? C'est ce qu'il convient de rechercher.

Depuis un demi-siècle, les lois économiques et les intérêts qui règlent les rapports des nations entre elles se sont profondément modifiés. Pour comprendre cette évolution, il est indispensable de reprendre les choses d'un peu plus haut, et d'étudier ce mouvement colonial, depuis la découverte de l'Amérique qui leur a servi de point de départ.

Lorsque Christophe Colomb partit pour aller à la recherche du nouveau monde que ses calculs lui avaient révélé, il fit route à l'ouest et les vents alizés conduisirent tout naturellement ses caravelles vers les Antilles. Ces îles furent donc découvertes les premières. De là les Espagnols étendirent leurs conquêtes à la partie la plus voisine de la terre ferme; leurs premiers établissements se fondèrent ainsi dans la zone intertropicale de l'Amérique. Ces régions convenaient admirablement à leurs convoitises, car ce n'était pas la nécessité qui les poussait vers le nouveau monde, c'était l'esprit d'aventure et le zèle religieux. Ils allaient chercher de l'or et propager la religion catholique. S'ils ont créé des établissements durables, c'est grâce à la flexibilité de leur race et parce qu'ils ne pouvaient asseoir leur domination sur le pays qu'à la condition de s'y maintenir par la force.

Les Portugais, dans leurs entreprises sur la côte d'Afrique et dans l'Inde, obéissaient aux mêmes sentiments; mais il venait s'y joindre un peu de cet

Digitized by Google

esprit mercantile que le spectacle de la prospérité de Venise avait excité chez les nations moins guerrières que le peuple espagnol. Aussi ont-ils créé plus de comptoirs commerciaux que de colonies proprement dites. Ils n'allaient pas aux grandes Indes pour s'y établir, mais pour les exploiter et pour en rapporter, avec les épices, les riches produits d'une industrie avec laquelle l'Europe n'était pas encore en état de rivaliser. Pour s'assurer le monopole du trafic, ils établirent des forteresses dans leurs comptoirs, y envoyèrent des garnisons, firent le commerce avec des navires de guerre et entrèrent en lutte avec les naturels. Cette façon de trafiquer, ruineuse et tyrannique, ne tarda pas à porter un coup fatal à leurs possessions.

Les Hollandais, lorsqu'ils vinrent à leur tour réclamer leur part dans le commerce du monde, ne commirent pas les mêmes fautes. Ce peuple industrieux, économe et surtout navigateur, avait depuis longtemps accaparé le cabotage dans les mers de l'Europe. A l'époque où les Portugais firent de Lisbonne le grand marché des produits de l'Inde, ce furent les Hollandais qui se chargèrent de porter ces marchandises aux autres nations, et, quand Philippe II, après avoir réuni le Portugal à la couronne d'Espagne, en ferma l'accès aux marchands des Pays-Bas, ceux-ci s'en allèrent chercher les produits des Indes dans les contrées où ils naissent, et firent concurrence aux Portugais. Seulement ils se gardèrent bien de procéder de la même façon : ils se présen-

Digitized by Google

tèrent aux princes et aux populations comme des commerçants uniquement occupés de leur trafic et profitèrent habilement de la haine que leurs prédécesseurs avaient inspirée. Plus tard, lorsqu'ils furent devenus les maîtres absolus du commerce des épices et qu'ils eurent fondé leur célèbre compagnie des Indes, celle-ci ne tarda pas à prendre d'autres allures. Pour conserver son monopole, elle ne recula devant aucune injustice, devant aucun acte de barbarie. Elle s'engagea dans des guerres ruineuses. Bientôt les exactions, la fraude et la corruption, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, amenèrent sa décadence et sa ruine, qui furent consommées en 1795. C'est ainsi, comme le fait observer M. Paul Leroy-Beaulieu dans ses remarquables études historiques [1], que les Hollandais, malgré toutes leurs qualités nationales et leur esprit de colonisation, n'ont rien fondé de grand et de durable, parce qu'ils avaient donné pour base à leurs entreprises une forme économique que l'intérêt et la justice condamnent également : le monopole. J'ajouterai que le climat ne s'y prêtait pas : chacun sait que leur comptoir principal, Batavia, a été, pendant longtemps, le tombeau des Européens.

Les Anglais, qui sont entrés plus tard que les peuples précédents dans la voie des entreprises lointaines, ont été le peuple colonisateur par excellence, et cela parce qu'au lieu de se laisser guider par

1. *De la Colonisation chez les peuples modernes.* Paris, 1874.

Digitized by Google

l'esprit d'aventure et de trafic, de courir après des bénéfices considérables et immédiats, ils ont fondé la prospérité de leurs établissements sur le défrichement et la culture du sol. Ils ont créé des colonies agricoles, mis en rapport d'immenses territoires et fondé ainsi, de l'autre côté de l'Atlantique, un des États les plus riches et les plus puissants du monde. Grâce à cette sage direction, une nation de 62 millions d'habitants, parvenue au plus haut degré de la civilisation, s'est substituée, en moins de deux siècles, à quelques tribus d'Indiens qui parcouraient, du nord au sud, cet immense territoire, en chassant le bison et en se faisant la guerre entre elles. C'est en restant fidèles aux mêmes principes que l'Angleterre a fondé ses belles colonies du cap de Bonne-Espérance et de l'Australie. Cette différence dans la manière de coloniser tient sans doute au caractère national; mais elle a été puissamment aidée par le choix du pays à occuper.

L'Amérique du Nord est située sous les mêmes parallèles, elle a le même climat que l'Europe, et la race anglo-saxonne a pu s'y établir et s'y multiplier sans le moindre effort d'acclimatement. Il en a été de même au Cap, dans la Nouvelle-Galles du Sud, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, qui sont situées dans la zone tempérée de l'hémisphère sud, tandis qu'il lui a été impossible de s'implanter dans l'Inde et de s'y approprier le sol. Comme la Hollande, elle s'est bornée à y rechercher des avantages commerciaux; comme la Hollande aussi, elle en a livré

Digitized by Google

l'exploitation à une compagnie, qui, après avoir commis les mêmes fautes et les mêmes exactions, a fini de la même manière.

En résumé, les Espagnols, les Portugais et les Hollandais avaient choisi pour les exploiter les contrées riantes, fécondes et riches, situées sous la zone torride; ils n'ont pas pu s'y maintenir, parce que le climat ne convenait pas à leur race; les Anglais, mieux inspirés ou mieux servis par le hasard, sont tombés sur des régions moins séduisantes, en apparence, mais beaucoup plus en rapport avec leur tempérament et leur constitution; ils y ont fondé de puissantes colonies, dans lesquelles ils se trouvent aussi à l'aise que chez eux.

C'est donc tout simplement une affaire de climat et de race, et nous allons voir que, dans nos entreprises coloniales, nous nous sommes trouvés aux prises avec les mêmes influences et qu'elles ont produit le même résultat.

Les Français se sont lancés les premiers dans la voie des découvertes. Dès le XIVe siècle, sous le règne de Charles V, des marins dieppois commerçaient aux Canaries, sur les bords de la Gambie et descendaient jusqu'à la côte d'Or. C'est en 1535 que Jacques Cartier prit possession des deux rives du Saint-Laurent au nom de François Ier et fit du Canada une terre française.

Depuis lors, notre domaine colonial est allé toujours croissant jusqu'à l'heure de nos désastres, et, pendant deux siècles, nous avons lutté avec l'Angleterre

Digitized by Google

à armes égales. Toutefois, si vastes qu'aient été nos possessions, nous n'avons jamais été bien solidement installés qu'au Canada et aux Antilles. Notre établissement du Canada a été lent à se former. Ce rude pays, avec ses forêts immenses, ses lacs, ses fleuves glacés, n'avait pas, pour nos ancêtres, la même force d'attraction que le ravissant climat des Antilles. Le commerce des pelleteries ne donnait pas d'aussi beaux revenus que les plantations de cannes à sucre. Cependant, en 1608, Champlain fonda Québec et y attira quelques agriculteurs. Vingt ans après, une compagnie se forma sous le patronage de Richelieu, et la colonie commença à se peupler. Toutefois, elle n'avait encore que 3 418 colons en 1666; et, lorsque, un siècle après, en 1763, Louis XV céda le Canada aux Anglais, il ne comptait encore que 60 000 habitants. Aujourd'hui, il en renferme plus de 1 500 000, sans compter ceux qui ont passé le Saint-Laurent pour aller s'établir aux États-Unis et plus particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre. Le nombre de ceux-là dépasse 500 000. Les Canadiens sont demeurés Français par les sentiments comme par les mœurs; ils ont conservé la langue, le costume, la religion et même les lois de leur pays. Le culte de la mère patrie a résisté chez eux au temps, à la distance, à l'absence de relations et s'est accru par nos malheurs et nos revers.

Il n'est donc pas vrai de dire que notre race est inapte à la colonisation et qu'elle ne s'est jamais développée loin de la patrie. Lorsqu'elle a trouvé des con-

Digitized by Google

ditions climatologiques qui lui convenaient, elle a pris, au contraire, un merveilleux essor, et le Canada en est la preuve. Lorsqu'elle a tenté de s'établir dans la zone intertropicale, elle a échoué malgré tous ses efforts, comme les autres peuples du nord de l'Europe.

Jamais colonies n'ont été plus florissantes que les Antilles françaises depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'au commencement de celui-ci. Elles s'étaient peuplées beaucoup plus rapidement que le Canada et avec des éléments bien autrement énergiques. Ses colons étaient, pour la plupart, des gentilshommes ruinés ou désireux de s'enrichir; d'autres fuyaient leurs créanciers, la justice, ou les lettres de cachet. Tous ces gens étaient braves, entreprenants et instruits; ils étaient secondés par un clergé actif, intelligent et animé de la fièvre de la colonisation. La prospérité rapidement croissante de ces îles y attira bientôt les commerçants, les petits capitalistes, et, enfin, de pauvres artisans, des paysans las de la corvée et de la taille, des domestiques sans place qui venaient chercher à vivre aux Antilles. Le recrutement de ces travailleurs se faisait à Dieppe, au Havre et à Saint-Malo, et le courant établi entre ces ports et les Antilles dura jusqu'au moment où les engagés blancs furent remplacés par des esclaves noirs. Cette substitution, comme le démontre M. Leroy-Beaulieu, fut nécessitée par la culture de la canne, qui détrôna rapidement toutes les autres. De grandes habitations exploitées par des milliers d'esclaves couvraient le pays; les petits blancs refluèrent dans les villes et les

Digitized by Google

Antilles ne furent plus que des colonies de plantations, que de vastes fabriques de café, de sucre et de tabac. Elles atteignirent alors un haut degré de richesse, mais cette prospérité, fondée sur l'esclavage et sur le pacte colonial, devait s'écrouler avec ces deux institutions aussi condamnables l'une que l'autre.

Il résulte de ce rapide aperçu que la race blanche n'a jamais pu s'établir solidement et s'approprier le sol sous la zone torride. Elle n'y a créé que des comptoirs commerciaux et des plantations; or, les colonies de plantations ne peuvent subsister qu'avec la traite et la protection à outrance; elles ne sont donc plus possibles aujourd'hui. Quant aux colonies de peuplement, comme M. de Lanessan les appelle, elles n'ont plus leur raison d'être pour des motifs d'un ordre différent. En admettant que les puissances européennes trouvent encore, sur le globe, de grands territoires fertiles et inoccupés, elles n'ont plus d'excédent de population à y déverser. La plupart de ces nations ne s'accroissent plus que dans la proportion rigoureusement nécessaire pour faire face au progrès régulier de l'agriculture et de l'industrie, qui réclament partout un nombre croissant de travailleurs. L'Angleterre et l'Allemagne sont les seules qui voient encore augmenter d'une manière notable le nombre de leurs habitants, mais elles n'ont pas besoin de s'en préoccuper. Leurs nationaux trouvent d'eux-mêmes à s'employer à l'étranger sans qu'il soit nécessaire de leur y chercher une place. Les Anglais regardent le monde entier comme leur domaine, et

Digitized by Google

les Allemands ont depuis longtemps choisi leur terrain d'émigration. Leur gouvernement vînt-il à s'approprier tout le bassin du Congo, qu'ils ne seraient pas tentés de l'y suivre. Ils continueraient à s'étendre dans l'Amérique du Nord, où les appellent des relations établies de longue main, où leurs compatriotes les attendent, où ils trouvent, sous un climat semblable au leur, l'emploi de leur activité et de leurs aptitudes.

On ne dirige pas plus les courants d'émigration que les courants commerciaux, et les gouvernements ne les détournent pas au gré de leurs fantaisies. Ils s'épargneraient bien des mécomptes s'ils avaient la sagesse de suivre le mouvement au lieu de vouloir l'imprimer. Il ne reste donc plus à l'expansion des vieilles nations d'autre aliment intérieur que les colonies commerciales, mais elles ne doivent pas s'attendre à y trouver les bénéfices qui rendaient ces spéculations si productives dans les siècles précédents. Il y a toujours avantage sans doute à nouer des relations avec les peuples qui commencent; mais il n'est plus aussi facile de les exploiter qu'autrefois. D'une part, on n'a plus besoin d'aller chercher les produits exotiques dans les pays de production, car ils se rendent d'eux-mêmes sur nos marchés et les encombrent quelquefois; de l'autre, lorsqu'on cherche des débouchés à son industrie, il ne faut plus compter sur le monopole. Toute nation qui ouvre un marché nouveau est certaine d'y rencontrer la concurrence des puissances rivales, et il faut qu'elle soit sûre de

Digitized by Google

l'emporter sur elles par la qualité ou par le bon marché de ses produits. Sans cela, elle travaille pour les autres, et les sacrifices qu'elle fait profitent à ses concurrents.

En réalité, la colonisation se borne aujourd'hui à administrer et non à exploiter les pays qu'on occupe. La puissance colonisatrice assure aux indigènes la sécurité pour leurs personnes et pour leurs biens. Elle les protège contre leurs ennemis du dehors. Elle prélève des impôts dont le produit se dépense dans le pays, pour assurer tous les services publics et créer des ressources nouvelles. Il n'en revient rien à la métropole. Elle garde à sa charge l'entretien de ses fonctionnaires, de ses troupes et de ses navires. Ce n'est pas là ce qui peut enrichir un pays; encore les colonies qui peuvent se soutenir par elles-mêmes sont-elles rares, et il n'y en a que deux qui rapportent de sérieux bénéfices à la mère patrie : c'est Cuba pour l'Espagne et Java pour la Hollande. Il en est enfin qui sont de véritables charges, mais que la métropole est obligée d'entretenir, dans l'intérêt de sa sécurité et de sa marine; ce sont les positions stratégiques et les points de ravitaillement. Les premières n'ont pas l'importance qu'elles avaient autrefois, alors qu'une escadre pouvait s'abriter sous les canons d'un fort ou dans le fond d'une rade; quand on pouvait, avec des batteries établies à terre, interdire l'entrée d'un détroit. Les navires d'aujourd'hui, avec leur grande vitesse, leurs puissantes machines, leur artillerie et leur blindage, n'ont plus à tenir le

Digitized by Google

même compte des défenses de terre que par le passé; mais celles ci sont encore respectables pour les navires de guerre d'un plus faible échantillon. Les points de ravitaillement sont devenus, au contraire, absolument indispensables pour les navires à vapeur. Ces bâtiments ne peuvent pas embarquer au départ la quantité de charbon qui leur est nécessaire pour tenir la mer, ni pour atteindre une destination un peu éloignée. Il faudrait pour cela leur donner des dimensions démesurées, et ce serait au détriment de leur vitesse et de leur chargement. Il est donc indispensable qu'ils trouvent, de distance en distance, des approvisionnements de houille, et chaque nation doit avoir les siens, pour ne pas se trouver à la merci de ses rivales, pour ne pas voir ses forces navales paralysées par un simple refus de concours. C'est ce qui a failli nous arriver pendant notre guerre avec la Chine. L'Angleterre a menacé un instant de refuser le charbon à notre escadre de l'extrême Orient. Nous devons nous mettre en garde contre le retour de telles éventualités. C'est dans ce dessein que nous avons fondé le petit établissement d'Obock, à la côte orientale d'Afrique, en face d'Aden et sur la grande route maritime qui conduit de Suez à nos possessions d'Orient. Le territoire qui nous a été concédé est assez vaste et pourra donner naissance un jour à une colonie. Il serait facile de nouer des relations commerciales avec l'intérieur, mais le climat est sec, brûlant et inhospitalier, comme celui de l'Afrique équatoriale. Il n'est question, pour le moment du reste, que d'y créer un port de relâche,

Digitized by Google

un dépôt de charbon pour ceux de nos navires qui se rendent en Cochinchine ou au Tonkin.

Réduites à ce rôle modeste, les possessions coloniales ont encore des avantages. Une nation maritime ne peut pas s'en passer. Les intérêts de son commerce et ceux de sa marine marchande les lui rendent indispensables, mais du moment où il ne s'agit plus que d'établissements commerciaux, ces relations exigent une bonne volonté réciproque; il faut donc s'attacher à vivre en bons termes avec les naturels et ne pas débuter par leur déclarer la guerre. Le temps n'est plus où on s'en allait, le mousquet sur l'épaule, conquérir et convertir des royaumes, à la façon des Fernand Cortez et des Pizarre. Le moment même est passé de traverser l'Afrique comme un boulet de canon, à la manière de Stanley. En opérant ainsi, on ne récolte que les haines, on ne laisse derrière soi que des défiances, et des difficultés pour l'avenir. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de se présenter aux populations avec des intentions et des allures pacifiques, de leur inspirer de la confiance d'abord, de la sympathie ensuite. On ne doit recourir à la force qu'en présence d'une trahison, ou d'un refus de tenir ses engagements; mais il faut alors le faire avec vigueur. Cette ligne de conduite serait facile à suivre pour les Français, grâce à l'aménité de leur caractère national et elle produirait de meilleurs résultats que ceux que nous avons obtenus jusqu'ici. Je vais essayer de le prouver en jetant un coup d'œil sur l'état actuel de nos colonies.

Digitized by Google

II

De toutes les puissances de l'Europe, la France est, après l'Angleterre, celle qui possède le plus beau domaine colonial. Il a passé, comme le pays lui-même, par des alternatives de splendeur et de décadence; mais, depuis un demi-siècle, il s'est considérablement accru. Chaque génération doit compte à celle qui la suit de l'héritage qu'elle va lui transmettre; la nôtre n'a rien à redouter du jugement de ses descendants en ce qui concerne les possessions d'outre-mer. Elle a trouvé dans son berceau les traités de 1815 : ils ne nous avaient laissé que d'insignifiants débris de notre grand empire colonial. En Amérique, où nous avions jadis possédé le Canada, la Nouvelle-Écosse, la Louisiane, Saint-Domingue et la plupart des Petites Antilles, il ne nous restait plus que Saint-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe et ses dépendances, la Guyane avec ses marécages et ses forêts. Dans l'Inde, où presque tout l'Hindoustan nous appartenait au temps de Dupleix, nous conservions Pondichéry et son territoire grand comme le Champ de Mars, Chandernagor où les navires ne peuvent remonter qu'en passant sous les canons du fort William, les postes insignifiants de Karikal, de Mahé et de Yanaon. Dans les mers où notre pavillon avait si longtemps flotté en maître, nous n'avions plus que l'île de Bourbon, qui n'avait pas un port pour abriter les navires, et l'îlot de Sainte-Marie à la

Digitized by Google

côte de Madagascar. Sur le littoral africain, il nous restait le Sénégal, c'est-à-dire Saint-Louis, les postes du fleuve et la petite île de Gorée.

Voilà ce que la pitié de nos ennemis nous avait laissé. En moins d'un demi-siècle, nous y avons ajouté l'Algérie, la régence de Tunis, sur laquelle nous avons étendu notre protectorat; la Nouvelle-Calédonie, Taïti et les îles Marquises; la Cochinchine avec le Tonkin auquel le Cambodge et le reste de l'Annam viendront sans effort s'adjoindre un jour, si nous savons nous y conduire avec sagesse. Ce domaine colonial suffit pour satisfaire notre amour-propre national, et pour donner carrière à tous nos besoins d'expansion. Peut-être dépasserait-il même les exigences de notre situation actuelle, si nous ne tenions compte que des intérêts de la métropole, mais toutes les parties qui le composent sont loin d'avoir la même valeur, de se prêter au même régime et au même mode d'administration. Rien de plus dissemblable, en effet, que le climat, les productions et les conditions économiques de ces possessions éparses sur tous les points du globe, présentant dans leur ensemble une étendue trois fois plus grande que celle de la France et une population qui n'est inférieure que d'un tiers à celle de la mère patrie [1]. Aussi, lorsqu'on veut se rendre compte des avantages qu'elles

1. « La surface des colonies réunies est de 1 457 707 kilomètres carrés et celle de la France de 528 400. La population de la France est de 38 100 000 habitants, celle des colonies de 21 897 000. » (Alfred Rambaud, *la France coloniale*. Paris, 1886.)

Digitized by Google

procurent au pays, des charges qu'elles lui imposent et de la ligne de conduite qu'il convient de tenir à leur égard, il est impossible d'arriver à une formule générale et il faut, de toute nécessité, les passer successivement en revue.

L'Algérie n'est plus pour nous une colonie, c'est maintenant une partie de la France qui n'est séparée du reste que par un bras de mer, et qui peut rivaliser avec les plus belles contrées du midi de l'Europe. L'étendue de son territoire, la richesse de ses cultures et leurs rapides progrès, le mouvement commercial qui y a pris son essor, tous ces éléments de prospérité réunis font, de notre grande possession africaine, la plus belle conquête qu'une nation européenne ait pu réaliser. Elle nous a coûté cher en argent et en hommes; mais nous ne devons pas regretter ces sacrifices; et lorsqu'on voit ces campagnes en plein rapport, cette plaine de la Mitidja, qui ressemble à un jardin fleuri, ces voies ferrées, ces routes bien entretenues, et cette merveilleuse ville d'Alger, lorsqu'on pense qu'il y a cinquante ans à peine que nous y avons mis le pied, qu'il a fallu quinze ans de luttes pour nous assurer la possession de la majeure partie du territoire et que nous y comptons aujourd'hui 375 000 Européens dont 166 000 Français, on se demande quelle est la nation qui aurait pu mieux faire en aussi peu de temps. On s'étonne que l'élément français n'y soit pas plus fortement représenté, mais on oublie qu'au début l'émigration n'a pas été encouragée. Tant que le pays n'a pas été

Digitized by Google

tranquille, le gouvernement y a mis des entraves. En 1835, on n'y comptait encore que 11 221 Européens. A cette époque, l'Algérie n'était pas salubre comme elle l'est aujourd'hui. La fièvre paludéenne et la dysenterie y faisaient de grands ravages, même aux portes d'Alger. Il a fallu dessécher les marais, assainir le pays, et tout cela ne s'est pas fait sans coûter la vie à un grand nombre de nos compatriotes. Enfin, la prépondérance de l'armée en éloignait nécessairement l'élément civil. Les généraux, les officiers et les soldats eux-mêmes, avaient plus de sympathie pour la race belliqueuse, mais irréconciliable des Arabes, que pour les petits colons du Var et de l'Hérault qui venaient pourtant là faire les affaires de la France. Si on réfléchit de plus à ce fait que la population française ne s'accroît plus que par l'addition d'éléments étrangers et qu'elle ne peut trouver nulle part un plus beau pays que le sien, on cessera de s'étonner de la lenteur avec laquelle l'émigration a marché jusqu'ici; mais le mouvement commence à s'accentuer, l'Algérie est en grand progrès, et il suffirait d'une bonne direction et d'un peu moins d'entraves administratives pour qu'elle prît le plus brillant essor, pour que les Français, qui partent chaque année pour l'Égypte, le Chili, le Brésil ou les bords de la Plata, prissent la route de notre belle possession africaine, qui leur offrirait les mêmes ressources, avec une distance beaucoup moins grande à parcourir.

Nos colonies proprement dites n'offrent ni les mêmes séductions ni les mêmes avantages. A l'excep-

Digitized by Google

tion des petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, toutes sont situées dans la zone intertropicale et ne se prêtent, par conséquent, ni à l'expansion de notre race ni à la formation de colonies agricoles; mais elles sont, pour la plupart, le siège d'un mouvement commercial qui n'est pas sans intérêt, et malgré l'insalubrité de la plupart d'entre elles, elles nous rendent de réels services. Les Antilles sont, comme je l'ai dit, les îles les plus séduisantes qu'on puisse habiter. La beauté du ciel, la richesse de la végétation, l'aspect pittoresque des mornes et des savanes, le charme et la douceur du climat, tout y attire les Européens et les ravit au premier abord. Elles ne sont pas insalubres; les maladies endémiques y règnent comme dans toute la zone intertropicale, mais la mortalité n'y est pas élevée, en dehors des épidémies de fièvre jaune qui sont le fléau de ces latitudes. Les blancs peuvent y vivre, à la condition de ne pas cultiver le sol, sauf dans les montagnes.

Elles ont été riches et prospères tant qu'elles ont été cultivées par des esclaves et tant que le placement de leurs produits sur le marché français a été assuré par le monopole; elles ont commencé à décliner quand le sucre indigène est venu faire concurrence à la canne, et l'émancipation leur a porté un coup plus fatal encore. C'est en vain qu'on a fait appel à l'immigration, qu'on s'est efforcé de remplacer les noirs par des travailleurs indiens et chinois. La Martinique et la Guadeloupe n'ont pas recouvré leur prospérité d'autrefois; il est même à craindre

Digitized by Google

qu'elles ne la retrouvent plus. L'élément noir est aujourd'hui prépondérant dans ces deux îles, et ce n'est pas un élément de progrès. Depuis que les colonies ont été admises à se faire représenter à la Chambre des députés et au Sénat, les noirs, étant de beaucoup les plus nombreux, sont devenus les maîtres des élections. Leurs mandataires sont voués à leurs intérêts, et l'administration des colonies est dans leurs mains. Or cette race a peu de besoins, et elle est guidée par deux sentiments également impérieux : l'horreur du travail et la haine des blancs. Elle est en grande partie parvenue à expulser ceux-ci. Il y a longtemps que les Européens ne vont plus se fixer aux Antilles, et les créoles, qui ont encore des propriétés dans ce pays, tâchent de les vendre pour venir vivre en France. Les métiers, les petites industries, le commerce de détail sont entre les mains des mulâtres et des Chinois, qui ont tous déserté les campagnes. Quant aux Indiens, au nombre de 36 000 environ pour les deux îles, ils sont répartis sur les habitations et ne comptent pas. Les noirs, affranchis de la tutelle des blancs, tendent à retourner à cet état de demi-sauvagerie qui paraît convenir à leur race et dont l'île de Saint-Domingue nous offre le spectacle navrant. On ne peut pas mettre le pied dans cette colonie, que nos ancêtres avaient faite si florissante, sans éprouver un serrement de cœur.

Il en sera vraisemblablement ainsi de la Martinique et de la Guadeloupe, si nous les abandonnons à elles-mêmes; mais nous n'en avons pas le droit. C'est une

Digitized by Google

partie de la France que nous ne pouvons pas séparer du grand tout. Les convertir en départements, comme elles le désirent, serait pour la métropole assumer inutilement une lourde charge; mais nous devons continuer à les administrer. Elles ont encore de grandes ressources. On y a compris qu'il fallait renoncer à planter exclusivement de la canne, qu'il était nécessaire de varier et d'alterner les cultures, d'améliorer l'outillage et de consacrer une partie du sol à la production des denrées alimentaires qui viennent encore du dehors. La division de la propriété, qui a été la conséquence de l'abolition de l'esclavage, a rendu cette transformation facile. La métropole, de son côté, a donné aux colonies la liberté presque absolue du commerce et la disposition entière de leurs revenus. C'était le point principal, et maintenant elle ne doit plus y avoir d'autre rôle que celui de maintenir l'ordre, la sécurité pour les personnes et pour les biens; de tâcher de faire l'apaisement entre les différents éléments de la population en maintenant la balance égale entre elles; et de les diriger de son mieux dans l'évolution qu'elles doivent inévitablement subir.

A part la ville de Cayenne et les petites îles du Salut, la Guyane tout entière n'est qu'un grand marais de 500 kilomètres de longueur, borné par des montagnes, par des forêts presque inaccessibles et dont les limites sont inconnues. Ce terrain d'alluvion, avec sa température moyenne de 28 degrés, ses pluies diluviennes qui tombent pendant six ou sept mois de

Digitized by Google

l'année, est le type des pays palustres. Les fièvres intermittentes, les affections du tube digestif y sont à l'état endémique, et la fièvre jaune y fait de temps en temps son apparition. Il est inutile d'ajouter que la race européenne ne peut ni s'y développer ni s'y livrer à la culture du sol. On a toujours confondu la ville de Cayenne, qui s'avance dans la mer, et que les vents du large balayent en tout temps, dont le sol a été assaini, et dans laquelle les Européens jouissent habituellement d'une bonne santé, avec le reste de la Guyane, où les maladies les déciment. On conçoit que l'émancipation ait été mortelle pour une pareille colonie. Elle n'a jamais été l'objet d'une exploitation bien importante; la population n'a jamais dépassé 17 000 âmes pour une superficie évaluée à 150 000 kilomètres carrés; mais elle vivait dans un état de prospérité satisfaisante, au temps de l'esclavage. En 1838, quand je l'ai visitée pour la première fois, on y voyait encore des habitations en plein rapport, quelques routes bien entretenues et un petit mouvement commercial suffisant pour faire vivre la population. Depuis cette époque, les habitations et les routes ont disparu sous le flot montant de la végétation équatoriale; l'herbe pousse dans les rues de Cayenne et le commerce y est devenu presque nul. Depuis le mois de juillet 1855, époque à laquelle les mines d'or ont été mises en exploitation, tous les bras valides ont émigré vers les placers et toutes les cultures ont été abandonnées. Ce pays, d'une fertilité inouïe, ne peut plus aujourd'hui nourrir ses habitants. Toutes

Digitized by Google

les denrées alimentaires y sont apportées du dehors, et coûtent tellement cher que les fonctionnaires sont dans l'impossibilité de vivre avec leurs appointements. On ne peut pas désespérer d'une manière absolue de l'avenir de cette colonie, en présence de la prospérité des possessions anglaises et hollandaises qui l'avoisinent. La fécondité du sol, la richesse des mines, les admirables bois de construction que renferment les forêts, sont des ressources qu'on pourra peut-être utiliser un jour, mais jusqu'ici la France n'en a pas tiré grand parti.

Quant à la valeur de la Guyane comme colonie pénitentiaire, elle est jugée par les tentatives désastreuses qu'on y a faites à diverses reprises, et dont la dernière est trop récente et trop décisive pour qu'on puisse la recommencer. L'expérience a duré vingt-six ans. Sur 21,906 transportés qui sont arrivés à la Guyane, du 10 mai 1852 au 1er janvier 1878, il en est mort 10 837 et 2 452 ont disparu. La mortalité annuelle a été, en moyenne, de 88 pour 1 000; la durée de la vie probable était, pour tout arrivant, de sept ans six mois et sept jours. On a vainement tenté d'atténuer la portée de ces statistiques; elles sont irréfutables, et le témoignage de tous les médecins en chef qui se sont succédé dans la colonie depuis trente ans, est venu confirmer l'exactitude des faits sur lesquels elles s'appuient. Depuis 1868, les Arabes et les indigènes des colonies sont seuls transportés à la Guyane. Sur dix-sept pénitenciers, on n'en a plus conservé que quatre : Cayenne, les îles du Salut,

Digitized by Google

Kourou et le Maroni. Ce dernier est le plus important de tous. Sur 2 700 transportés de toutes catégories, il en renferme 1 100. La mortalité moyenne est tombée à 56 pour 1 000. Au Maroni, elle n'est même que de 24. Réduite à ces proportions, ne s'appliquant plus qu'aux races colorées, qui supportent beaucoup mieux que les Européens le climat de la zone torride, la transportation à la Guyane peut être maintenue sans inhumanité.

Nos colonies d'Afrique sont les plus malsaines de toutes. L'insalubrité du Sénégal est légendaire. Les maladies endémiques des pays chauds y sont à leur summum d'intensité, et la fièvre jaune y est souvent importée. Les épidémies sont extrêmement meurtrières : celle de 1878 a enlevé près de la moitié de la population européenne et coûté la vie à vingt-deux médecins de la marine. Le climat est extrêmement désagréable et le pays d'une aridité sans pareille. Il faut de puissants motifs pour conserver une colonie semblable. Le commerce qu'elle fait avec la France, et en particulier avec Marseille, se chiffre par une somme annuelle de 47 millions; mais il est évident qu'il est appelé à se développer dans l'avenir. L'Afrique centrale ne sera jamais un pays de grand rapport; mais elle a une très grande étendue et ses productions sont assez variées pour devenir un jour l'objet d'échanges importants avec les nations civilisées. Elles commencent, du reste, à entrer en relation avec elle par tous les points où elle est abordable, et nous devons tenir à développer un des plus

Digitized by Google

anciens courants commerciaux qui se soient établis à la côte occidentale, le long d'un fleuve dont tout le cours nous appartient. On peut même espérer, dans un avenir lointain, de voir nos deux grandes possessions africaines se tendre la main à travers le désert. Ce rêve est plus réalisable que celui que la France a fait, il y a quelques années, lorsqu'elle a entrepris d'établir un chemin de fer entre le Sénégal et le Niger, pour amener dans notre colonie le commerce du Soudan occidental, avec tout ce que produit la vallée du grand fleuve africain, et pour accaparer le marché de Tombouctou, en détournant à notre profit le courant qui se porte de cette ville vers le Maroc. Les hommes qui ont conçu cette pensée et qui ont entrepris de la réaliser connaissaient pourtant bien le pays : leur bonne foi et leur loyauté sont aussi incontestables que leur compétence; mais ils ont obéi à ce sentiment si commun chez nous, et qui consiste à prendre les espérances pour des réalités, à se laisser séduire par le côté aventureux et grandiose d'un projet, sans calculer les difficultés d'exécution, sans faire la balance des sacrifices certains et des avantages problématiques qui pourront en résulter.

M. de Lanessan, dans l'important ouvrage qu'il vient de faire paraître [1], a traité cette question avec une ampleur et un talent remarquables. Il approuve

1. *L'Expansion coloniale de la France*, étude économique, politique et géographique sur les établissements français d'outre-mer, par M. de Lanessan, député de la Seine. Paris, 1886.

Digitized by Google

complètement la politique que nous avons suivie au Sénégal depuis 1854, et pour laquelle je ne partage pas son admiration. Il convient, pourtant, que l'entreprise du haut fleuve est difficile à mener à bonne fin; que le chemin de fer, avant d'être achevé, coûtera une centaine de millions et ne transportera pas grand'chose. Il reconnaît qu'il est impossible de continuer à dépenser 2 millions 1/2 tous les ans pour ravitailler les postes échelonnés sur la route du Niger, mais il ne peut pas se résigner à en proposer l'abandon : « Reculer, dit-il, ce serait enlever à notre drapeau tout son prestige. La moindre faiblesse de notre part aurait les plus graves conséquences, et nous perdrions toute notre autorité si nous manifestions, par notre abandon de la région du haut Sénégal et du Niger, notre impuissance à conserver cette conquête. » Alors, s'il est si difficile d'y rester et si périlleux d'en sortir, il aurait été beaucoup plus sage de n'y pas aller. Et puis, des raisonnements comme ceux qui précèdent peuvent conduire un peuple bien loin. Pour moi, qui ai vu commencer cette entreprise avec inquiétude et qui en ai suivi les phases avec douleur, je serai plus logique que M. de Lanessan, et, dût-il en coûter quelque chose à notre prestige dans le Soudan, je n'hésiterais pas, si j'étais chargé de la direction de ces affaires, à envoyer une dernière colonne pour ramener les garnisons des forts, avec l'intention de n'y plus retourner [1]. On pourrait conserver la par-

1. Le gouvernement n'a jamais voulu prendre ce parti déci-

Digitized by Google

tie du chemin de fer déjà construite et même l'exploiter, si elle en vaut la peine; mais je crois qu'il faut attendre des temps plus prospères pour le pousser plus loin et qu'il faut laisser aux générations de l'avenir le soin d'exploiter le commerce du Soudan occidental.

Si l'on entrait dans cette voie politique et sage, on ferait bien du même coup de diminuer autant que possible le nombre des postes du fleuve et de la côte d'Or, à cause de leur insalubrité, de ne développer, pour le même motif, notre établissement du Gabon que dans la mesure indispensable et de tâcher de vivre en bonne harmonie avec les gens du pays. Cela nous serait facile, en nous montrant moins ombrageux dans nos relations avec les indigènes et en n'intervenant dans leurs querelles que pour les apaiser. Nous éviterions ainsi ces expéditions meurtrières qui se sont si fréquemment renouvelées, depuis quelques années, au grand détriment de notre commerce et de nos véritables intérêts. On pourrait ainsi réaliser des économies sérieuses et les appliquer au développement du point le plus important de la colonie. Dakar, par sa position au sommet du triangle que forme le cap Vert, par son accès facile et la sûreté de son port, est devenu le point de relâche des paquebots des Messageries maritimes. C'est la tête de

sif. Depuis 1886, les colonnes expéditionnaires continuent à effectuer chaque année leur funèbre voyage, celle de 1890 a dû partir dans les premiers jours de septembre, malgré les inondations.

Digitized by Google

ligne du chemin de fer du Cayor et le centre de la station navale. On y a créé un dépôt de charbon et fondé les établissements les plus indispensables; mais il reste encore beaucoup de travaux à exécuter pour que les nombreux navires qui y font escale trouvent le moyen de se réparer et pour qu'on puisse y transporter le chef-lieu de la colonie, ainsi que tout le monde le désire, Saint-Louis n'étant accessible qu'aux navires d'un très faible tirant d'eau et lorsque la barre est praticable. Je n'ai rien dit du Congo français et de l'entreprise que M. de Brazza poursuit depuis dix ans, parce que son œuvre, ainsi qu'il le déclare lui-même, est encore à l'état embryonnaire; mais toutes les sympathies du pays doivent être acquises à ce courageux explorateur, qui n'a jamais fait appel à la force, qui par sa patience et sa douceur est parvenu à nous concilier la sympathie et la confiance des populations et à nouer avec elles des relations qui pourront un jour être utiles à la prospérité de notre pays.

Si la nécessité d'une conduite prudente et d'une sage réserve s'impose à la côte occidentale d'Afrique, elle est bien plus indispensable encore à la côte orientale. Nous n'y possédons, il est vrai, que quelques petites îles malsaines et sans importance : Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé; mais nous y avons de grandes convoitises. Madagascar nous attire et maintes fois déjà la pensée nous est venue de nous en emparer. Elle n'est peut-être pas encore complètement écartée, car nous venons d'étendre notre protectorat sur tout le groupe des Comores. Or l'occupation de la

Digitized by Google

grande île africaine serait, pour notre pays, une entreprise bien autrement sérieuse que nos expéditions du Niger. Madagascar est un des points les plus insalubres du globe. Le massif montagneux qui enferme le centre est entouré par une triple zone de forêts impénétrables, de marécages et de palétuviers. Tous les Européens qui séjournent sur le littoral contractent la fièvre. C'est l'ennemi contre lequel nous avons à lutter dans toutes nos expéditions. La dernière vient de nous prouver une fois de plus à quel point la côte est malsaine. Nous n'y avons pas perdu beaucoup de monde, mais presque tous les hommes qu'on a débarqués ont été malades. Il fallait incessamment les envoyer se refaire à la Réunion ou les diriger sur la France, et ceux qui les remplaçaient contractaient la fièvre à leur tour. Ce serait bien autre chose, s'il s'agissait d'une grande expédition dans l'intérieur de l'île. Les hauts plateaux du centre sont très probablement salubres, comme tous les points élevés; mais pour y parvenir il faut traverser la zone palustre du littoral. Il n'y a point, à Madagascar, de cours d'eau navigables qui permettent à des troupes d'arriver au centre du pays, comme au Sénégal, en Cochinchine et au Tonkin. Il n'y a pas de routes pouvant livrer passage à un corps d'armée. A l'époque où je m'y trouvais, il était défendu sous peine de mort d'en établir de la côte vers l'intérieur. Je ne sais s'il en est encore de même, mais, aujourd'hui comme autrefois, les communications ont lieu par des sentiers tracés dans les forêts, et les transports se font à dos

Digitized by Google

d'hommes. Ce serait donc une laborieuse entreprise et dans laquelle il ne faudrait pas s'aventurer à la légère. J'ai été comme un autre, plus qu'un autre, fanatique de la conquête de Madagascar. Cette entreprise était la chose la plus simple et la plus naturelle du monde, aux yeux de tous les officiers qui ont pris part à l'occupation de Mayotte et de Nossi-Bé. Lorsque nous étions réunis dans la paillotte du commandant particulier de la dernière de ces îles, et qu'il nous exposait son plan pour marcher sur Tananarive, par le pays des Antankares, personne ne faisait d'objection et nous étions prêts à nous mettre en route; mais l'âge et l'expérience sont venus montrer aux jeunes enthousiastes de 1841, la difficulté de réaliser ces rêves qu'on fait quand on a la fièvre et qu'on a vingt ans.

La grande île malgache coûterait bien des millions et bien des milliers d'hommes, avant de se laisser conquérir. Les Hovas le savent bien. En 1846, lorsqu'on apprit à Ranavalo-Mantjaka que les Français s'apprêtaient à diriger contre elle une formidable expédition : « C'est bien, répondit la reine, je leur enverrai le général Tako » (c'est ainsi qu'on nomme la fièvre en langue malgache). Le général Tako est toujours là. En donnant à l'expédition des proportions suffisantes, nous parviendrions, sans nul doute, à nous emparer de Tananarive et à nous y maintenir; mais on n'occupe pas une île grande comme la France, dont le centre est difficilement accessible et dont le littoral est inhabitable, en présence d'une population

Digitized by Google

hostile, guerrière, habituée à nous résister. Conservons nos droits sur Madagascar : ils sont incontestables et nous ne devons pas souffrir qu'on les méconnaisse. Protégeons nos nationaux de tout notre pouvoir, défendons les Sakalaves, comme nous en avons pris l'engagement; soyons fermes avec les Hovas comme avec les Anglais : c'est le moyen le plus certain de vivre en bonne intelligence avec les uns comme avec les autres, et laissons à nos descendants la conquête de la grande île malgache. Ils auront peut-être pour la réaliser des moyens d'action qui nous manquent encore et des ressources dont nous ne disposons plus.

La France aurait depuis longtemps oublié ses droits sur Madagascar s'ils ne lui étaient pas incessamment rappelés par la plus sympathique de nos colonies. L'île de la Réunion a les yeux constamment tournés vers cette grande terre, qu'elle considère comme sa propriété, et insiste pour que nous l'ouvrions à tout prix à son commerce. La cause est défendue avec tant d'autorité par les hommes qui représentent ses intérêts dans nos assemblées qu'il est bien difficile de leur résister, et pourtant il est des entraînements contre lesquels il faut savoir se tenir en garde. La Réunion, comme les Antilles, a dû sa prospérité passée et sa décadence actuelle à la culture exclusive de la canne. L'abolition de l'esclavage lui a été moins fatale qu'à nos colonies américaines, en raison du voisinage de l'Inde et grâce à la prévoyance de ses habitants. Ils n'ont pas attendu le dernier moment pour se procurer de l'extérieur les bras qui allaient leur manquer.

Digitized by Google

Lorsque l'émancipation est arrivée, l'île comptait déjà 5 629 travailleurs, dont 4 631 Indiens. Aujourd'hui, le chiffre des immigrants s'élève à près de 50 000. Ce ne sont donc pas les bras qui manquent, c'est le placement avantageux de l'unique produit de la colonie. La canne, pour laquelle on a arraché les magnifiques plantations de café, de girofle, de muscade, qui faisaient le charme du pays, la canne ne donne plus aujourd'hui de produits rémunérateurs. Elle ne rapporte pas plus de 1 pour 100, et les habitants n'ont plus les fonds nécessaires pour opérer une transformation qui pourrait être leur salut. La plupart des propriétés sont grevées d'hypothèques considérables ou tombées aux mains du Crédit foncier, qui ne trouve pas à les vendre. Les institutions de crédit elles-mêmes sont dans la situation la plus précaire. Enfin, le déboisement des hauteurs opéré par les noirs qui ont quitté les habitations aussitôt après l'émancipation, l'abandon des cultures arborescentes qui retenaient les eaux, ont déterminé la formation de petits marais, et cette île au climat enchanteur, à la salubrité sans égale, est maintenant devenue presque malsaine. Nous venions autrefois nous y rétablir en sortant de Madagascar, et pas un de nous n'a perdu le souvenir de cet accueil si cordial que les Européens étaient sûrs de trouver dans les villes, comme sur les habitations. Pour ma part, je garde à cette population créole si élégante, si bonne, si hospitalière, une reconnaissance et une affection que le temps n'a pas affaiblies. La France tout entière partage cette sym-

Digitized by Google

pathie. Elle est prête à tout faire pour rendre à l'île de la Réunion sa prospérité des anciens jours, tout jusqu'à la conquête de Madagascar exclusivement.

Nos récentes acquisitions dans l'extrême Orient ont plus d'avenir que nos anciennes colonies. Cela tient à leur étendue considérable, à leur fertilité, à leur population nombreuse, active et civilisée. Ce sont des pays en plein rapport et, sans être d'une salubrité absolue, ils sont habitables dans les conditions où nous devons y résider.

La Cochinchine, qui a été si meurtrière pour nous au commencement de l'occupation, alors que nos soldats vivaient sous des paillottes et buvaient l'eau des arroyos, est devenue moins malsaine depuis qu'on a creusé des puits et des citernes. C'est toujours un pays dont le séjour fatigue les Européens et leur interdit toute activité physique; mais ils s'y maintiennent dans un état de santé suffisant pour remplir leurs fonctions, et, à la condition de ne pas y passer plus de deux ans de suite, ils n'y subissent que des pertes supportables.

Le climat est énervant dans ces plaines d'alluvion arrosées par d'innombrables cours d'eau. La température est toujours élevée et presque invariable. La moyenne des cinq dernières années a été de 27°,5, et il n'y a pas 3 degrés de différence entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid. Il n'y a pas de saison fraîche; les variations diurnes sont insignifiantes, les nuits brûlantes et sans rosée. La saison sèche coïncide avec la mousson de nord-est; la saison

Digitized by Google

des pluies avec la mousson de sud-ouest. La première commence à la mi-octobre; la seconde débute en avril : ce sont des torrents qui tombent alors sur tout le pays et l'inondent pendant sept mois. Car les pluies continuent pendant la lutte qui s'établit aux deux changements de moussons. Tant qu'elles durent, le temps est couvert, l'atmosphère lourde, accablante, chargée de vapeur d'eau et d'électricité.

En dépit de son climat débilitant, la Cochinchine est aujourd'hui la plus recherchée de nos colonies. La vie y est facile, les rapports avec les naturels agréables. C'est un pays de ressource, et Saïgon est devenu une ville européenne. La vieille cité annamite avait été détruite par la conquête; nous l'avons reconstruite en entier. On y a tracé de larges rues, bordées de beaux trottoirs et ombragées par des arbres magnifiques. Un réseau d'égouts que beaucoup de villes de France lui envieraient, conduit à la rivière les eaux et les immondices. Les édifices publics, les casernes, l'hôpital, les halles, ont un aspect monumental, et l'hôtel du gouvernement est un véritable palais. Une population presque aussi variée que celle d'Alger donne à ses rues le mouvement et la vie. Des chemins bien plantés, des tramways à vapeur font communiquer Saïgon avec les localités voisines, qui ont elles-mêmes pris de l'importance depuis l'occupation. Près de 3 000 kilomètres de routes classées, un réseau télégraphique très complet et un service régulier de paquebots, mettent cette grande ville en communication avec les différentes parties de la Cochin-

Digitized by Google

chine et du Tonkin, ainsi qu'avec la France et le monde entier. Lorsqu'on se rappelle ce qu'elle était à l'époque où nous nous y sommes établis, quand on songe que tous ces édifices ont été construits, toutes ces voies de communication créées en vingt ans et que le service des travaux publics y a dépensé près de 65 millions, on ne peut pas s'empêcher de reconnaître que nous ne sommes pas devenus si inhabiles en matière de colonisation que beaucoup de gens se plaisent à le dire. Toutes ces dépenses ont été faites avec les ressources de la colonie, qui se suffit à elle-même, et parfois le budget des recettes y dépasse celui des dépenses [1].

Le Tonkin jouit d'un climat plus salubre et moins énervant que celui de la Cochinchine. Plus éloigné de l'équateur, il est à la limite de la zone intertropicale et commence à présenter quelques-uns des caractères des zones tempérées. Il a comme eux une saison fraîche, pendant laquelle le thermomètre s'abaisse jusqu'à 7 degrés, tandis qu'en Cochinchine on ne l'a jamais vu au-dessous de 16 degrés. La température moyenne est de 23°,9 au Tonkin au lieu de 27°,45. Au mois de janvier, on aperçoit quelquefois, le matin, de la gelée blanche, sur les premiers contreforts de la

1. En 1885, le budget de la colonie s'est réglé de la façon suivante :

Recettes	28 483 141 fr.	70
Dépenses obligatoires	18 285 939 fr.	70
— facultatives	8 141 136	25
— extraordinaires	2 056 074	75
Total des dépenses	28 483 141 fr.	70

Digitized by Google

chaîne de Quan-yen. C'est un véritable hiver, pendant lequel on éprouve le besoin de se couvrir et d'allumer du feu. La constitution des Européens se raffermit pendant cette saison; ils prennent des forces pour supporter les chaleurs de l'été, qui sont aussi pénibles et aussi accablantes que celles de la Cochinchine.

Pour les habitants de Saïgon, le Tonkin est un pays plein de charme, et ils envient le sort de ceux qui sont appelés à y résider. A diverses reprises même, on a songé à les envoyer s'y rétablir afin de ne pas être forcé de les diriger sur la France. Les maladies qui y règnent sont les mêmes qu'en Cochinchine, mais elles y présentent moins de gravité. Les fièvres paludéennes y sont d'une bénignité surprenante, pour un pays d'alluvion comme celui-là. On en observe quelques cas au printemps et en automne, à l'époque du labourage des rizières, mais on en a facilement raison. Il en est de même des affections gastro-intestinales. Les insolations sont plus à craindre. Quant au choléra, il est, on le sait, endémique dans l'extrême Orient, mais il y est moins redoutable pour les Annamites, et, en dehors des conditions de guerre et d'épidémie, il fait peu de victimes dans nos rangs.

Il est impossible de déterminer, d'après une statistique régulière, le degré de salubrité du pays, mais les observations faites sur nos troupes, pendant l'occupation, fournissent quelques données à cet égard. Tant que celles de la marine y ont été seules engagées, elles n'ont jamais eu plus de 40 malades sur 1 000 hommes d'effectif. Si l'armée a souffert davan-

Digitized by Google

tage, cela tient à ce que ses régiments n'étaient pas habitués, comme les nôtres, à faire campagne sous les tropiques; qu'ils n'étaient pas équipés pour cela; qu'ils ont été forcés d'opérer dans la zone la plus insalubre du pays et qu'ils ont eu à subir une épidémie de choléra. Cette maladie a nécessairement fait de nombreuses victimes parmi ces jeunes soldats affaiblis par le climat et surmenés par des expéditions successives.

En résumé, lorsque nous aurons fait pour ce pays ce que nous avons fait pour la Cochinchine, il sera beaucoup plus agréable à habiter et beaucoup plus sain qu'elle ne l'est.

Les ressources du Tonkin sont considérables. Le delta est d'une fertilité sans égale et admirablement cultivé; il rapporte deux récoltes de riz par an, et produit tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie. Les montagnes renferment des mines dont on a peut-être exagéré la valeur, mais qui seront pourtant un jour susceptibles d'exploitation fructueuse. Tout le pays est en plein rapport, et comme il est extrêmement étendu, qu'il nourrit, d'après les documents officiels, une population de 9 à 10 millions d'habitants, il pourra devenir pour notre commerce une ressource précieuse; seulement nous y trouverons la concurrence des Anglais et des Chinois. Ces derniers ne sont pas des adversaires bien redoutables sur le champ de bataille, mais ce sont des marchands incomparables. Partout où ils s'établissent. ils accaparent le commerce local. Sobres, économes, d'une finesse et d'une

Digitized by Google

patience sans égales, ils ont sur les Européens, dans les pays de l'extrême Orient, une supériorité invincible. Ils sont là chez eux, ils ont les mœurs du pays, ils en parlent la langue ; ils vivent comme les indigènes et à aussi peu de frais, tandis que les Européens, dépaysés, obligés de se servir d'interprètes, sont contraints pour vivre de dépenser en un jour ce qui suffirait à un Chinois pour subsister pendant un mois. L'Europe, du reste, aura dans l'avenir à compter avec la Chine sur un autre terrain que celui-là. Nous avons forcé le Céleste-Empire à nous ouvrir ses ports, nous le regretterons peut-être un jour, lorsqu'il prendra la route des nôtres et qu'il les inondera de ses produits à vil prix. L'Amérique, avec ses denrées alimentaires, nous fait déjà, sur nos propres marchés, une concurrence contre laquelle nous ne pouvons pas lutter ; l'Australie et l'Inde nous menacent ; la Chine entrera quelque jour dans le mouvement et l'équilibre économique du globe sera ébranlé. Les vieilles nations ont à supporter le poids de leur passé. Avec leurs dettes, leur sol épuisé, leur outillage en retard et leurs institutions rétrogrades, elles ne peuvent pas lutter contre les peuples plus jeunes qui commencent sur de nouveaux frais et profitent de l'expérience de leurs aînés. Quelque libre-échangistes que soient les États de l'Europe, il est possible qu'ils soient un jour contraints d'oublier leurs dissentiments, de renoncer à se faire la guerre à coups de tarif ou à coups de canon, pour former entre eux une union douanière, un grand *Zollverein*, afin de se pro-

Digitized by Google

téger contre les autres parties du monde qu ils ont considérées jusqu'ici comme leurs tributaires et comme un terrain sans limites pour le placement de leurs produits.

Nos possessions de l'*Océanie* n'ont ni les vastes territoires, ni les grandes populations industrieuses de l'Indo-Chine; mais elles ont pour elles leur admirable salubrité et leur climat incomparable. Les maladies endémiques des pays chauds y sont inconnues. Les Européens peuvent y vivre, s'y multiplier, comme dans leur pays natal. Après un séjour de plusieurs années en Océanie, nos soldats reviennent en France aussi bien portants qu'au départ. Pendant les huit années qui ont suivi l'occupation, malgré les expéditions de guerre et les travaux nécessités par la colonisation, le chiffre de la mortalité annuelle ne s'est pas élevé à 1 pour 100 de l'effectif; en 1850, il s'est abaissé jusqu'à 0,39 pour 100.

Cette facilité d'adaptation au climat de l'Océanie paraît en désaccord avec ce que j'ai dit en commençant, au sujet de la zone torride, de l'impossibilité pour les Européens de s'y multiplier et d'y cultiver le sol; mais je ferai observer que les îles que nous occupons dans ces régions privilégiées sont situées à la limite de cette zone inhospitalière, et que l'hémisphère sud est plus froid que l'hémisphère nord. La température moyenne dans cette partie de la Polynésie est de 24°,79, et parfois le thermomètre s'abaisse jusqu'à 14°.

La Nouvelle-Calédonie, la plus étendue de ces pos-

Digitized by Google

sessions, remplit toutes les conditions qu'on peut exiger d'une colonie pénitentiaire. Il est à regretter seulement que le sol montagneux de cette île n'offre pas de plus grandes étendues de terre propres à la culture, car tout y vient à merveille. Il suffira, du reste, pour nourrir sa population lorsqu'il sera mis en rapport et mieux distribué. La Nouvelle-Calédonie, indépendamment des produits alimentaires, fournit du sucre, du café et du tabac. Ses forêts contiennent de fort beaux bois, et ses mines de nickel, de cuivre, d'antimoine et de cobalt sont déjà l'objet d'une exploitation avantageuse.

Taïti, que les premiers navigateurs ont surnommée la « reine de l'océan Pacifique », est un séjour d'un charme incomparable. Les chaleurs accablantes de la zone torride y sont inconnues. Son atmosphère lumineuse, sereine est rafraîchie par les vents alizés. La température est inférieure de plusieurs degrés à celle des îles Philippines. Très accidentée, couverte de hautes montagnes volcaniques, elle offre aux regards, quand on approche du rivage, une série de vallées fertilisées par de nombreux cours d'eau et dans lesquelles tous les végétaux des régions tropicales croissent en abondance. La salubrité de Taïti dépasse celle de nos colonies les plus favorisées. Les Européens y jouissent d'une santé parfaite, sans acclimatement préalable, malgré les imprudences et les excès contre lesquels il est si difficile de se prémunir, dans un pays où tout porte à la vie sensuelle, où la plus incroyable liberté de mœurs vient se joindre à l'action

Digitized by Google

provocatrice du climat. L'île produit tout ce qui est nécessaire à la nourriture de ses habitants. On y cultive principalement le coton, la canne à sucre, le cocotier, la vanille, le maïs, le tabac et le café. Les orangers y croissent en liberté. Quelques usines s'y sont formées dans les derniers temps pour la fabrication du sucre et l'égrenage du coton; mais il n'y a pas lieu d'espérer que le commerce y prenne jamais un développement considérable. La véritable importance de cette île au point de vue des services qu'elle peut rendre à la mère patrie consiste dans sa situation. Lorsqu'on aura percé l'isthme de Panama, elle deviendra le point de ravitaillement de tous les navires qui se rendront en Australie après avoir traversé le canal. Elle est à moitié route entre Panama et Sydney, et elle réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir un point de relâche des plus agréables.

III

Dans cette course rapide à travers nos possessions d'outre-mer, j'ai laissé de côté celles qui n'avaient pas d'importance et je me suis borné à déterminer, à l'aide de documents officiels et plus souvent en faisant appel à mes souvenirs, quelles sont les conditions dans lesquelles les Européens peuvent y vivre, la somme de dangers qu'ils y courent, les avantages que le pays peut en retirer. Quelque incomplète qu'ait été cette revue, elle suffira cependant, je l'es-

Digitized by Google

père, pour justifier les conclusions que je vais en tirer.

Notre domaine colonial est assez vaste pour que nous ne devions pas songer actuellement à l'accroître et il faut, pour le moment, renoncer à toute entreprise, à toute aventure de ce côté-là. L'état de nos finances nous fait un devoir de gérer ce patrimoine avec économie, et notre intérêt nous conseille de l'administrer avec prudence. Il faut éviter, autant que faire se peut, les conflits et les expéditions militaires. On le peut presque toujours lorsqu'on ne les provoque pas. Se jeter au milieu de populations à demi sauvages pour leur imposer sa volonté par la violence, c'est commettre une injustice et une maladresse tout à la fois. La force n'a jamais rien fondé de durable, et quand on tient à faire respecter son droit, il faut commencer par respecter celui des autres. Les armes dont il faut se servir avec les peuples qui commencent, comme avec les enfants qui débutent dans la vie, sont la douceur, la patience et la justice unies à une fermeté inébranlable. Comme le père de famille, l'Européen doit savoir se faire aimer et craindre en même temps, par les populations primitives au milieu desquelles il vient se placer. Cette conduite est assurément plus difficile à suivre que celle qui consiste à les soumettre par la violence ; mais elle est plus digne, plus équitable et plus conforme aux véritables intérêts du pays.

L'entretien de nos possessions d'outre-mer n'est pas très dispendieux par lui-même. Tandis que leurs bud-

Digitized by Google

gets locaux réunis s'élèvent à 55 238 737 francs, elles ne coûtent à la métropole que 37 294 325 francs. C'est à peine le prix de deux navires cuirassés, et l'Algérie seule coûte deux fois davantage. Les colonies françaises ne peuvent donc pas être considérées comme une charge par un pays qui dépense 3 milliards par an.

Nous pouvons, comme on le voit, sans nous imposer de grands sacrifices, conserver notre domaine d'outre-mer tout entier, à la condition de le gérer avec sagesse; de ne pas chercher à l'accroître et d'éviter, autant que possible, les conflits et les expéditions de guerre. Les partisans des aventures et de la colonisation à outrance trouvent qu'une pareille conduite manque de prestige et n'est pas conforme au passé chevaleresque de la France. Ils estiment qu'il n'est pas digne de nous de reculer devant les difficultés et qu'il faut aller jusqu'au bout dans les entreprises commencées. A leurs yeux, le patriotisme exige que nous soumettions les Hovas comme les Toucouleurs. Le patriotisme est un sentiment de premier ordre, qu'il ne faut pas mettre en avant dans les questions où il n'est pas en cause. Il n'est personne qui songe à épargner l'argent ou les hommes lorsque les grands intérêts du pays l'exigent, ou quand l'honneur national le commande; mais ces grandes choses-là n'ont rien à voir dans les petites questions coloniales. Il n'y a pas plus de gloire à vaincre des peuples qui se défendent avec des zagaies et des fusils de traite, qu'il n'y a de honte à quitter un pays parce qu'il est

Digitized by Google

trop malsain pour qu'on puisse y vivre. La seule chose que l'honneur national exige impérieusement, c'est qu'on reste fidèle aux engagements qu'on a contractés; c'est pour cela qu'il ne faut pas les prendre à la légère. Nous ne pouvons pas abandonner nos anciennes possessions. Elles nous sont unies par un passé qui fut glorieux et prospère, par des dangers courus en commun; ce sont là des liens qu'on ne brise pas. La mère patrie se doit surtout à ses enfants malheureux. Il ne nous est pas permis davantage de nous retirer des pays dans lesquels nous nous sommes récemment implantés, parce que nous nous y avons contracté des engagements et signé des traités qui nous enchaînent. Nous ne pouvons pas, sans manquer à la parole de la France, abandonner des populations qui ont eu confiance en elle, à la vengeance de leurs ennemis. Nous n'avons pas de ces choses-là dans notre histoire. On y trouve bien des légèretés, bien des erreurs, parfois même des fautes, mais on n'y voit ni trahisons ni infamies : ne commençons pas, et à défaut d'une situation plus prospère, léguons au moins à nos enfants un passé dont ils n'aient pas à rougir. C'est encore le plus bel héritage qu'un père puisse laisser à ses fils, une génération à celle qui lui succède.

Pour conduire nos affaires coloniales avec cette prudence et cette habileté, il faudrait d'abord les bien connaître. Elles sont délicates, compliquées; elles exigent une étude approfondie de toutes les questions économiques et commerciales, jointe à l'expérience personnelle de la vie des colonies, à la notion parfaite

Digitized by Google

du passé et des intérêts de chacune d'elles. Les administrateurs qui réunissent ces conditions sont rares. On en trouvait pourtant autrefois, lorsqu'on savait les choisir en dehors de la politique et qu'on les maintenait à leur poste, pendant une longue suite d'années. Aujourd'hui, on place, à la tête de cet important service, des hommes d'État éminents sans doute, mais absolument étrangers aux intérêts dont ils prennent la charge. Ils n'ont pas le loisir de se familiariser avec eux, parce qu'ils ne font que passer à la direction des colonies. « On s'y arrête si peu, me disait récemment l'un d'eux, qu'on n'a pas le temps de recevoir de réponse aux lettres qu'on a écrites en arrivant. » Un pareil état de choses explique la façon dont nos intérêts coloniaux sont gérés; mais s'il se prolongeait, il ne tarderait pas à les compromettre d'une manière définitive. Il n'est que temps de revenir aux errements du passé, de remettre la direction de nos affaires d'outre-mer à ceux qui en ont fait une étude sérieuse et de les y laisser à poste fixe, en les plaçant en dehors du courant de la politique, à l'abri de ses secousses et de ses fluctuations.

N. B. — Il y a quatre ans que les lignes qui précèdent ont été écrites et rien de ce qui s'est passé depuis n'a modifié ma manière de voir : ni les aventures que nous sommes allés courir au Dahomey; ni le partage de l'Afrique centrale entre les grands États de l'Europe. Cet événement, d'une importance capitale pour l'avenir, donne même un regain d'actualité à cet article et une utilité plus grande aux conseils qui y sont formulés.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HYGIÈNE DES VILLES

ET LES BUDGETS MUNICIPAUX

De toutes les sciences pratiques, l'hygiène publique est celle qui a marché le plus rapidement dans ces dernières années, et ses progrès s'expliquent par la certitude avec laquelle elle atteint son but. Elle répond complètement aux aspirations de notre époque. Dans les siècles de foi, l'humanité, les regards tournés vers le ciel, marche dans sa voie, sans se soucier des choses de la terre; les peuples vivent et meurent dans des masures inhabitables, au pied des basiliques dans lesquelles ils ont enfermé leurs aspirations et leurs espérances, pour lesquelles ils ont tout sacrifié. Plus tard, quand le dédain des intérêts matériels commence à les abandonner, et que la ferveur religieuse décroît, c'est l'affranchissement et la richesse qu'ils visent. Le goût du bien-être ne vient que plus tard : il s'infiltre dans les sociétés lorsque le niveau

Digitized by Google

des croyances s'abaisse et que celui de la richesse s'élève. Alors, le souci de la vie future et celui de l'argent passent au second rang, le désir de se bien porter et celui de mourir le plus tard possible se placent au premier. Je ne veux pas dire que le souci de la santé soit incompatible avec l'élévation de la pensée et les plus nobles aspirations de l'âme. C'est le contraire qui est la vérité. L'hygiène n'enseigne à ceux qui l'écoutent ni le culte de l'argent, ni le goût des jouissances matérielles; elle leur inspire l'amour du travail et celui de la famille. Elle apprend aux hommes à élever leurs enfants en vue des devoirs qu'ils auront à remplir un jour et des sacrifices que le pays pourra leur demander. Elle leur montre la route à suivre pour rendre les jeunes générations saines et robustes, parce que leur progrès moral et intellectuel est à ce prix. Si parfois une âme d'élite se fourvoie dans un corps débile et difforme, c'est qu'elle se trompe. La trempe du caractère, la bonté du cœur, les austères vertus, sont les compagnes habituelles de la force et de la santé. S'il est bon d'avoir connu l'infortune pour prendre pitié des autres, s'il est vrai qu'on ne compatit guère qu'aux maux qu'on a soufferts ou qu'on redoute, la misère et la douleur prolongées sont mauvaises conseillères; elles étouffent l'intelligence et rétrécissent le cœur. A force de souffrir, l'homme se révolte et devient égoïste, tandis que le bonheur le rend charitable. Il se fait meilleur en devenant plus heureux et, si l'hygiène a d'abord pour auxiliaires des impulsions d'un ordre peu relevé, elle ramène les

Digitized by Google

sociétés dans la voie du progrès moral et intellectuel, par des chemins que seule elle peut leur ouvrir.

Les services qu'elle rend sont d'autant plus appréciés qu'ils sont évidents et palpables. La thérapeutique a des incrédules, l'hygiène n'en connaît pas. Son langage est intelligible pour tous les hommes éclairés; elle n'impose aucun sacrifice en échange des services qu'elle rend. Compagne du bien-être et du confortable, elle marche de pair avec eux. Les dépenses qu'elle nécessite sont de l'argent bien placé, car il n'y a rien de plus dispendieux que la maladie, si ce n'est la mort, et tout ce qu'on donne à l'hygiène se traduit en fin de compte par une économie réalisée. Ces vérités sont aujourd'hui banales; mais il était indispensable de les formuler, avant d'aborder le point particulier qui fait l'objet de cette étude.

L'hygiène publique s'adresse surtout aux agglomérations humaines, et son importance va croissant avec le chiffre des populations réunies dans un même lieu.

Dans les campagnes, elle n'exige pas les mêmes sacrifices et n'a pas les mêmes moyens d'action que dans les villes. C'est à chaque propriétaire, à chaque fermier qu'il appartient de s'occuper de son habitation, et, dans les hameaux comme dans les villages, il en est de même. La population n'est pas assez nombreuse pour constituer par elle-même une cause d'insalubrité et, s'il en existe dans le voisinage, la commune n'a pas les ressources nécessaires pour la faire disparaître à l'aide des procédés dispendieux que de

Digitized by Google

pareils travaux entraînent. L'intervention de l'hygiène publique y est donc réduite à son dernier degré de simplicité et peut se résumer dans les précautions suivantes : se servir pour l'alimentation d'eau de source ou de fontaine, et si l'on est forcé de recourir à celle d'un ruisseau, éviter d'y puiser en aval des lavoirs ou des fabriques qui y déversent leurs produits; ne pas faire usage d'eaux stagnantes, telles que celles des étangs et des routoirs; éloigner les fumiers de la cour des fermes, et surtout de la voie publique; faire disparaître les mares, les cloaques infects qu'alimentent les liquides échappés des étables; nettoyer les ruisseaux dans lesquels chaque habitant vient déverser ses immondices; maintenir les chemins en bon état au voisinage des habitations; veiller à la propreté des cours, des maisons et des étables, et y entretenir une aération convenable. Tout cela ne demande qu'un peu de soin, n'entraîne aucune dépense, et pourtant chacun sait combien ces précautions si élémentaires sont négligées dans la plupart de nos campagnes : cela tient à la routine, à la paresse, et surtout à l'ignorance qui les entretient toutes les deux. Cependant, bien que cette incurie cause de temps en temps des épidémies assez meurtrières, la santé des paysans est meilleure que celle des habitants des villes, et leur mortalité est moindre dans toutes les contrées de l'Europe. La différence varie du quinzième au quart, et est d'autant plus forte que la mortalité générale est moins élevée.

Les pays où l'écart est le plus grand sont les con-

Digitized by Google

trées du nord de l'Europe, remarquables par leur salubrité. La France tient le milieu. La différence y est d'environ d'un cinquième; mais elle est destinée à s'accentuer bien davantage. C'est, comme je l'ai dit, une affaire d'hygiène, et il est beaucoup plus facile d'arriver à convaincre les paysans de la nécessité de prendre quelques mesures de précaution pour sauvegarder leur santé, que d'accomplir l'œuvre difficile, lente et dispendieuse de l'assainissement des grandes villes. L'État n'a pas besoin d'intervenir pour cela. Il suffira qu'il continue à répandre l'instruction dans les campagnes, en multipliant les écoles et en obligeant les paysans à y envoyer leurs enfants. Lorsque ceux-ci arriveront à l'âge d'homme, ils comprendront l'importance du bien-être et de la propreté. Ils s'appliqueront à assainir et à embellir leurs habitations. Ils prendront peu à peu le goût du confortable. Connaissant mieux leurs intérêts et leurs droits, ils sauront les faire prévaloir, par la voix de leurs mandataires, dans les conseils du pays. Les terres étant mieux cultivées, les fermes mieux tenues et les paysans plus heureux, il faut espérer que le mouvement d'émigration qui les entraîne vers les villes se ralentira peu à peu, et qu'un mouvement en sens inverse s'établira parmi les populations urbaines.

L'instruction et le temps peuvent opérer ce prodige; mais, en attendant, nos campagnes se dépeuplent, les bras manquent à l'agriculture, et, tandis que l'encombrement et la misère vont sans cesse croissant dans les grandes villes, ce gouffre de l'es-

Digitized by Google

pèce humaine, comme l'appelait J.-J. Rousseau, c'est à l'hygiène qu'il appartient de pallier les inconvénients de ces concentrations dangereuses. Elle y est déjà parvenue en partie, et c'est merveille de voir des agglomérations de plusieurs millions d'hommes se former dans l'étroite enceinte d'une ville, de voir une population arriver à l'effrayante densité de celle de Paris, qui compte 29 000 habitants par kilomètre carré, sans être décimée par les épidémies, sans que la mortalité s'élève sensiblement au-dessus de la moyenne du pays [1].

Avant d'atteindre ce résultat, les sociétés ont passé par de bien rudes épreuves. C'est par une série de conquêtes successives qu'elles sont arrivées à la salubrité relative dont elles jouissent aujourd'hui, et chaque pas fait dans cette voie a été la conséquence d'un progrès de la civilisation. Pour se rendre compte de cette évolution hygiénique, il est indispensable de retourner en arrière, de voir comment les villes se sont formées, et d'assister aux transformations qu'elles ont subies. Il est inutile pour cela de remonter aux temps préhistoriques et aux cités lacustres, il suffit de prendre nos villes de France telles que le moyen âge nous les a léguées; c'est par cet examen rapide que je vais commencer.

1. La mortalité de la France entière a été de 22,9 au dernier recensement, et celle de Paris, de 26,2 pour 1000 habitants.

Digitized by Google

I

Les nations récemment constituées, comme les États-Unis et les colonies australiennes, se sont installées sur un sol vierge où rien ne gênait leur expansion. Elles ont profité, en naissant, de toutes les conquêtes du passé et en ont fait l'application à la construction de leurs villes; mais les pays comme la France ont dû subir l'évolution laborieuse des temps. Leurs cités ont vu les siècles passer sur elles et leur enlever peu à peu leur caractère primitif. Cette transformation a été lente, laborieuse et n'a pu se terminer encore dans un grand nombre d'entre elles. On se rend compte de la difficulté de cette œuvre, lorsqu'on réfléchit aux entraves qu'elle a rencontrées.

La plupart de nos villes remontent à une époque où le souci de la sécurité et de la défense était l'unique pensée de leurs habitants. Il fallait se protéger contre les bandes armées, les compagnies franches, les routiers, soldats et bandits qui battaient la campagne en vivant de pillage. Il fallait résister aux exigences des seigneurs et à leurs attaques à main armée. Les bourgeois faisaient bonne garde. Ils se réunissaient à l'appel du beffroi et couraient aux murailles. Chacun se serrait contre son voisin. Les maisons se serraient autour de l'église, qui les dominait de toute sa hauteur et semblait les protéger. Pour occuper le moins de place possible, elles s'accolaient par leurs plus

Digitized by Google

larges surfaces et ne présentaient à la rue qu'un étroit pignon dont les étages surplombaient, de telle sorte que les toits semblaient près de se toucher. De la ruelle étroite qui serpentait entre ces édifices sombres, on n'apercevait qu'une bande du ciel. Les rues mal pavées étaient de véritables cloaques. Au milieu coulait un ruisseau fangeux, alimenté par les eaux pluviales qui tombaient des toitures sans gouttières. Dans ce courant sordide, les habitants venaient déverser leur eaux ménagères et tout ce dont ils voulaient se débarrasser. Les cours, en forme de puits étroits et profonds, recevaient tout le reste, et les détritus s'y amoncelaient, jusqu'à ce qu'une pluie abondante vînt les entraîner. Les habitants profitaient de cette bonne fortune pour pousser toute cette fange au ruisseau devenu torrent, et la ville, se trouvant nettoyée, recommençait à s'infecter de nouveau, jusqu'au prochain orage. Mais les orages n'étaient pas toujours d'aussi bonne composition. Lorsque l'eau tombait en trop grande abondance, les ruisseaux débordaient et remplissaient les ruelles. Il fallait, pour passer d'un côté à l'autre, jeter un pont sur ce courant boueux ; c'était le pont chancelant sur lequel, suivant l'expression de Boileau, le plus hardi laquais ne marchait qu'en tremblant. Lorsque le niveau montait davantage, l'eau se répandait dans les rez-de-chaussée situés le plus souvent en contre-bas de la rue, et y introduisait une humidité qu'aucun courant d'air, que pas un rayon de soleil ne venait dissiper. Dans la plupart des maisons pauvres, le sol n'avait

Digitized by Google

ni carrelage ni plancher, et cette inondation le transformait momentanément en un petit marais. L'étroit couloir, qui conduisait à l'escalier en colimaçon, était également en terre battue et, pendant l'hiver, il se transformait en un sentier boueux. Les étages supérieurs, ne recevant le jour que par leur face la plus étroite et à travers les petits vitraux de leurs petites fenêtres, étaient tristes, obscurs et le plus souvent éclairés par une chandelle fumeuse.

Les logis des gens riches, plus élégants, plus commodes, n'étaient guère plus hygiéniques; ils subissaient, d'ailleurs, la solidarité du voisinage, et les épidémies ne les épargnaient pas plus que les masures dont ils étaient entourés. Ces conditions se reproduisaient dans la plupart des villes de France, et l'Italie, qui était alors à la tête de la civilisation européenne, n'était pas beaucoup plus avancée sous le rapport de l'hygiène. Dans ces grandes cités, enrichies par le commerce, embellies par les arts, les palais qui font encore aujourd'hui notre admiration se dressaient à côté de ruelles infectes, de quartiers sans issue et sans air, où grouillait la populace la plus sordide qui se puisse imaginer. La propreté des rues et des habitations était alors chose inconnue. L'Italie elle-même avait perdu les grandes traditions de la civilisation romaine, et le soin des personnes ne compensait pas ce qui manquait à celui des maisons. A une époque où le linge était un objet de luxe, où le savon était inconnu, où l'eau n'était pas toujours suffisante, on peut se faire une idée de ce qu'étaient ces populations

Digitized by Google

du Midi qui, maintenant encore, ne poussent pas le luxe de la propreté aussi loin que celles du Nord.

Les villes de France n'étaient pas dans de meilleures conditions. Les palais eux-mêmes laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'hygiène. Le Louvre, au temps des Valois, exhalait une odeur détestable; de là cette habitude des parfums violents dont le goût était venu d'Italie et qui n'avaient d'autre but que de masquer cette puanteur.

Sous Louis XIV, à l'apogée de la toute-puissance royale, la cour elle-même n'avait pas cette propreté minutieuse qui est aujourd'hui l'apanage de toutes les personnes bien élevées. Tout le monde a remarqué ce qui manque au palais de Versailles, et chacun s'est demandé comment ses 25 000 habitants pouvaient se passer de cet élément indispensable de toute habitation collective. Saint-Simon donne à cet égard des détails qui ne laissent rien à désirer et qui ne permettent à personne de regretter les coutumes de ce temps-là. Et cependant Louis XIV est un des rois qui ont le plus fait pour assainir la capitale. Sous son prédécesseur, les ruisseaux des rues infectaient l'air en tout temps. Le règlement général du 30 avril 1663, pour le nettoiement de la ville de Paris, vint remédier à cet état de choses, parce que le roi tint la main à son exécution et déclara qu'il irait lui-même, à pied, inspecter la propreté des rues. Par l'édit de mars 1667, il créa la charge de lieutenant général de la police et institua même des comités analogues aux conseils d'hygiène qui existent

Digitized by Google

aujourd'hui. Il y en avait un dans chaque quartier, et les grands seigneurs, pour plaire au monarque, en revendiquaient la direction. Ces comités étaient chargés de tout ce qui concerne la propreté des rues et avaient même le droit d'infliger des amendes.

En agissant ainsi, Louis XIV avait en vue le bon aspect de sa ville et le bien-être des habitants; mais il ne pouvait pas soupçonner l'importance hygiénique des mesures qu'il faisait exécuter. Personne alors ne connaissait les causes des épidémies formidables qui ravageaient les populations. On les attribuait à la colère du ciel et on les combattait par la prière. Nous savons aujourd'hui qu'elles étaient le résultat inévitable des déplorables conditions hygiéniques dans lesquelles on vivait alors.

Tous les fléaux populaires sont des maladies infectieuses qu'alimentent la misère, la malpropreté et l'incurie. A l'époque à laquelle nous nous reportons, elles se succédaient presque sans relâche. Il y en a dont nous ne savons plus que les noms, mais ces noms-là suffisent pour donner le frisson. C'est la grande épidémie gangreneuse du moyen âge qui s'appelait *le feu sacré*, *le mal des ardents*, *le feu Saint-Marcel*, *le feu d'enfer*. C'est la peste, qui, après être apparue au moyen âge et avoir fait 100 millions de victimes en cinquante-deux ans, est revenue après quelques siècles de répit et a désolé l'Europe sans trêve ni merci, jusqu'à la formidable explosion du XIVe siècle qui sembla devoir porter le dernier coup au genre humain. Celle-là, on l'appelait *la grande*

Digitized by Google

peste, *la mort dense*, *la mort noire*, ou tout simplement *la mort*. Les gens du monde la connaissent surtout sous le nom de *peste de Florence*.

Partie du nord de la Chine, d'une contrée qui s'est appelée le Cathay jusqu'au milieu du XVIIe siècle, *la peste noire* dévasta en quatre ans toute la terre connue. On porte le nombre de ses victimes à 77 millions, dont 40 pour l'Europe. Les grandes villes d'Italie dont je parlais tout à l'heure furent presque dépeuplées. Florence, qui a donné son nom à cette épidémie, perdit, s'il faut en croire Boccace, 100 000 de ses habitants, du mois d'avril au mois de juillet 1348; Gênes eut 40 000 morts; Naples en compta 60 000 et Venise 70 000. Quatre-vingts familles patriciennes furent éteintes d'un seul coup dans la ville des doges, et les membres du grand collège se trouvèrent réduits de 1 250 à 380. Je ne parle pas de la suette qui a fait tant de ravages en Angleterre au commencement du XVe et du XVIe siècle, de la lèpre qui couvrit l'Europe au temps des croisades, parce que ces maladies ne font pas grande figure à côté de la peste noire.

De ces fléaux, terreur des temps passés, il ne nous reste plus qu'un souvenir qui s'efface tous les jours de la mémoire des hommes. Les uns ont disparu comme la maladie gangreneuse du moyen âge; on ne sait même plus au juste ce que c'était. D'autres, comme la suette, se sont tellement atténuées qu'on les considère comme une curiosité lorsqu'il s'en produit quelques cas sur un point du territoire. Enfin, la peste, dont le nom seul faisait jadis trembler l'Europe,

Digitized by Google

la peste a reculé peu à peu devant la civilisation, qui l'a chassée de nos contrées pour la reléguer dans des pays où elle trouve encore les conditions de son développement. Depuis la grande épidémie de Marseille, en 1720, nous ne l'avons pas revue en France; elle s'est pourtant encore montrée sur quelques points de la Méditerranée : à Malte, en 1813; à Noïa, en 1815; aux Baléares, en 1819, et, tout récemment, en 1878, elle a fait sur l'Europe un retour offensif. Elle a franchi la mer Caspienne et fait explosion sur les bords du Volga, au milieu de quelques villages de pêcheurs. Les procédés énergiques et expéditifs du général Loris Mélikof en ont eu promptement raison, et, depuis, elle reste confinée entre le Tigre et l'Euphrate; elle apparaît cependant de temps en temps en Perse et en Arabie, où elle est attirée et entretenue par la misère, la malpropreté et l'incurie des habitants.

Les gens qui ne veulent pas reconnaître le progrès font observer que le choléra a remplacé la peste et que nous n'y avons pas gagné grand'chose. Les chiffres sont là pour répondre à cette objection. La peste noire a détruit le quart de la population de l'Europe, et l'épidémie de choléra la plus meurtrière, celle de 1832, n'en a pas enlevé la quatre-centième partie. Le choléra, du reste, va lui-même en s'atténuant à chaque épidémie. Les trois premières ont causé, en France, 346 478 décès, soit 115 492 chacune, pour une population moyenne de 34 millions d'habitants que la France comptait alors, et la dernière n'a fait que

Digitized by Google

8 401 victimes, sur plus de 37 millions d'habitants. Cette décroissance est encore plus frappante lorsqu'on la constate dans un grand centre de population où les statistiques présentent plus de garanties que dans l'ensemble du territoire. C'est ainsi qu'à Paris, depuis la première invasion, les ravages du choléra ont diminué dans la proportion suivante :

Épidémie de	1832...	19 402	décès;	234,16	pour 10 000 habit.
—	1849...	19 105	—	185,31	—
—	1854...	8 300	—	78,84	—
—	1873...	855	—	4,61	—
—	1884...	913	—	4,07	—

Ce n'est pas seulement par la diminution du nombre des morts que les épidémies récentes ont signalé leur atténuation, c'est aussi par le choix de leur terrain et de leurs victimes. La dernière n'a guère frappé que les localités les plus insalubres et les personnes épuisées par une maladie antérieure, par la misère ou par l'alcoolisme. Ce sont les trois grandes villes les plus malsaines du littoral méditerranéen, Naples, Toulon et Marseille, qui ont perdu le plus de monde. A Toulon, ce sont les marins, les soldats atteints de maladies coloniales qui ont succombé en plus grand nombre, et le chiffre des victimes appartenant aux classes aisées a été très restreint : « A Marseille, sur 1 781 personnes qui ont succombé, dit M. Guérard, ingénieur en chef du service spécial maritime, dans son rapport sur l'épidémie de 1884, trois au plus nous étaient connues et de nom seulement. »

Digitized by Google

Si les ravages que font les grandes maladies populaires, celles qu'on nomme *pestilentielles* dans le langage sanitaire, vont diminuant avec les années, il ne faudrait pas en conclure qu'elles ont perdu de leur malignité. Les germes infectieux ont conservé toute leur virulence; c'est le terrain qui ne leur est plus favorable, parce qu'il a été modifié par l'hygiène.

La peste, sur les bords du Volga, a montré les mêmes symptômes, le même degré de léthalité qu'au moyen âge; le nombre des décès a été tout aussi considérable, par rapport à celui des personnes atteintes; seulement elle n'en a frappé qu'un petit nombre et elle ne s'est pas étendue au delà de son foyer primitif. En 1884 et en 1885, le choléra s'est montré le même qu'en 1832, et on n'a pas sauvé proportionnellement plus de malades; c'est le chiffre des personnes frappées qui a diminué, parce que les conditions n'étaient pas favorables à la diffusion des germes. Les épidémies sont comme le feu qui dévore la moitié d'une ville en bois et qui se borne à quelques maisons quand les constructions sont en pierre. Les éléments infectieux n'ont pas plus perdu leur force de germination que les grains de blé trouvés dans les tombeaux égyptiens, lesquels donnent des épis lorsqu'on les sème dans une bonne terre, et ne produiraient rien du tout si on les répandait sur l'asphalte de nos places et de nos trottoirs.

Les maladies infectieuses ne sont pas les seules que l'hygiène ait désarmées. Elle a porté son action bienfaisante sur la plupart de celles qui affligent

Digitized by Google

notre espèce. Il est inutile d'en faire l'énumération, car ce résultat est tellement frappant qu'il se passe de commentaires. La durée moyenne de la vie humaine s'est accrue de plus d'un tiers depuis un siècle. Elle était de vingt-huit ans neuf mois avant la révolution; en 1835, elle avait déjà atteint trente-quatre ans et onze mois; en 1865, elle était à trente-huit ans et dix mois; aujourd'hui, elle dépasse quarante ans. Ceux qui font le procès de l'hygiène, ou plutôt qui ne reconnaissent pas l'étendue de ses bienfaits, répondent à ces statistiques par une fin de non-recevoir Cette bonification des mortuaires, disent-ils, tient à ce que les médecins sont parvenus à faire vivre une foule de petits êtres mal venus, malingres et inutiles, qui seraient morts en naissant et dont on prolonge l'existence, sans bénéfice pour la société. Autrefois, il s'opérait, dans les premiers temps de la vie, une sélection qui ne permettait qu'aux organisations robustes d'arriver à l'âge de la reproduction, et la race se trouvait ainsi maintenue et fortifiée. Il y a là un fonds de vérité comme dans presque tous les paradoxes. L'augmentation de la durée moyenne de l'existence tient surtout à la conservation des enfants, le fait est incontestable; mais ce ne sont pas seulement les faibles que l'hygiène conserve : les maladies éruptives, la diphthérie, les entérites enlèvent les uns comme les autres, et les petits êtres qu'on a quelque peine à soustraire à la mort, pendant les premières années, deviennent souvent des hommes robustes et utiles

Digitized by Google

à la société. Les épidémies, d'ailleurs, n'avaient pas autrefois les ménagements qu'elles montrent aujourd'hui; elles frappaient aveuglément sur les forts comme sur les faibles, et c'est déjà quelque chose que de les avoir amenées à choisir. Si les populations n'ont pas aujourd'hui la vigueur et la résistance de celles qui les ont précédées, cela ne tient pas à ce qu'on a laissé vivre des gens qui auraient dû mourir; cela tient au bien-être exagéré, à la vie trop confinée, à l'abus des émotions et du travail intellectuel, à l'existence trop intense, en un mot, des sociétés très civilisées. Il ne faut donc pas regretter que les maladies infectieuses se montrent plus clémentes pour les jeunes générations, qu'on ne perde plus, comme autrefois, trois enfants sur cinq, car il n'est pas de père de famille qui n'aime mieux conserver les siens chétifs et un peu nerveux que d'en perdre la moitié, afin que les autres soient plus robustes.

Il est, du reste, bien autrement facile de renforcer la constitution des jeunes sujets que de les arracher aux griffes des épidémies. Avec les habitations salubres, l'air pur, la bonne nourriture que nous pouvons leur donner aujourd'hui, il suffirait de changer leur genre de vie, de renoncer au mode d'éducation détestable où la routine nous force encore à nous traîner; il suffirait de faire prédominer les exercices physiques, la vie au grand air et l'hydrothérapie dans l'éducation des deux sexes; de leur apprendre à ne pas redouter comme aujourd'hui le froid, le chaud, la gêne et la douleur; de ne plus surmener l'intelli-

Digitized by Google

gence des garçons, de ne plus surexciter le système nerveux des filles, pour avoir, au bout de deux ou trois générations, une population plus affinée, plus élégante, et tout aussi solide et aussi résistante que celles du passé. Ce n'est pas la débilité des enfants conservés par nos soins qui constitue le danger, ce n'est pas dans le défaut de sélection que gît le péril social, c'est dans la diminution croissante de la natalité. Dans les temps désastreux dont j'évoquais tout à l'heure le souvenir, les épidémies alternaient avec les famines et des guerres incessantes brochaient sur le tout. Tous les fléaux étaient déchaînés sur l'humanité et passaient sur elle comme la faux dans l'herbe; mais, lorsqu'ils avaient terminé leur sinistre moisson, il y avait un tel débordement de vitalité, une telle exubérance de production, qu'il suffisait de quelques années de trêve pour rétablir l'équilibre, et, à travers ces oscillations, le flot de la vie montait toujours. En dépit de tous ses malheurs, la France voyait s'accroître chaque année sa population, tandis qu'aujourd'hui qu'elle n'a plus à compter avec toutes ces calamités, elle la voit s'arrêter dans sa marche. Le nombre des naissances y dépasse à peine celui des décès, et il est à craindre que le recensement de 1886, dont le résultat sera bientôt connu, ne nous réserve encore quelque cruelle surprise [1]. C'est là

1. Ces tristes prévisions ne se sont que trop réalisées. Le recensement de 1886 a signalé une nouvelle diminution dans le chiffre des naissances. L'opinion publique s'en est émue; on commence à songer aux moyens d'arrêter le pays sur cette pente fatale.

Digitized by Google

qu'est le péril social, et ce n'est pas l'hygiène qui pourra le conjurer. Elle peut empêcher de mourir, mais elle ne peut pas contraindre à naître.

Cette digression m'a quelque peu éloigné des villes d'autrefois et il est temps d'y revenir. Leur transformation a mis chez nous bien des siècles à s'effectuer. Lorsque l'ordre commença à régner dans le pays, que les routes devinrent plus sûres, les vieux châteaux firent peu à peu tomber leurs murailles et leurs ponts-levis; les villes, qui avaient jusqu'alors étouffé dans leurs enceintes, commencèrent à les franchir à leur tour pour déborder dans la campagne. Des maisons s'élevèrent sur le bord des chemins, qui devinrent peu à peu des rues. N'étant pas gênées par le défaut d'espace, elles s'entourèrent de jardins, d'enclos, de bosquets, et constituèrent, à côté de la vieille cité, une ville nouvelle où l'air, la lumière et la verdure pénètrèrent à la fois. Les constructions purent se développer en largeur, et exposer aux regards, des façades moins étroites et mieux percées. Les progrès de l'architecture donnèrent satisfaction aux intérêts de l'hygiène et à ceux du bien-être. Les faubourgs, de récente création, devinrent promptement le séjour de l'aristocratie; mais le commerce resta fidèle à ses vieux quartiers, à cause de leur position centrale. Ces derniers s'assainirent quelque peu sans perdre leur caractère primitif, et, dans la plupart des villes de province, les deux parties sont encore distinctes. Chacun de nous a pu voir, dans son enfance, des rues et des maisons répondant

Digitized by Google

encore à la description que j'ai tracée tout à l'heure et où les conditions de salubrité laissaient autant à désirer.

Enfin, dans ces dernières années, les grandes villes elles-mêmes ont senti le besoin de se donner de l'air, d'élargir leurs voies de circulation et de percer de larges trouées à travers leurs vieux quartiers. Paris a donné l'exemple il y a trente ans, et cette grande opération, admirablement conduite, en a fait une cité nouvelle. Elle a dégagé ses monuments, mis en valeur ses merveilles artistiques; elle a substitué de larges voies rectilignes et bien plantées, à des ruelles étroites sans air et sans lumière, remplacé par des squares riants et agréables ses tristes carrefours, multiplié les parcs et les jardins publics; elle en a fait, en un mot, la capitale la plus brillante, la plus agréable à habiter et l'une des plus salubres de l'Europe.

D'autres villes ont suivi son exemple, mais elles ne l'ont pas toujours fait avec la même intelligence. Celles du Midi, par exemple, ont voulu, comme Paris, avoir leurs grands boulevards plantés, avec de larges chaussées, des trottoirs spacieux, des perspectives rectilignes. C'était méconnaître absolument les exigences du climat et les enseignements de l'expérience. Dans les contrées du Nord, on recherche la chaleur et la lumière; l'ennemi qu'il faut combattre, c'est l'humidité. Les rues doivent donc être larges et droites, les maisons basses, afin que les rayons solaires puissent arriver jusqu'à leur pied. Dans les

Digitized by Google

régions méridionales, au contraire, il faut éviter, avant tout, le soleil, se garer du vent et de la poussière. Tous les centres de population des pays chauds sont constitués d'après ces principes. Les rues de la vieille Rome avaient 1 m. 75 à 2 m. 40 de largeur, tandis que les maisons s'élevaient jusqu'à 20 mètres. C'était la hauteur maximum fixée par Auguste, au dire de Strabon, et Néron la réduisit à 17 m. 70. Les anciennes rues de nos villes du Midi sont toutes étroites et tortueuses. On en voit à Montpellier qui n'ont que 1 m. 75 de largeur et d'autres 2 m. 40. La kasba d'Alger est un labyrinthe de ruelles étroites et enchevêtrées; les maisons se rejoignent, par les étages supérieurs, en formant des voûtes, des arceaux, des couloirs obscurs sous lesquels s'engouffrent de véritables sentiers qui ne sont accessibles qu'aux piétons, et, dans les parties les plus larges, aux petits ânes du pays. Ces dispositions ne sont évidemment pas l'idéal de l'hygiène, mais elles répondent aux exigences du climat. On se sent à l'aise au fond des petites rues de Montpellier et de Toulon où l'atmosphère est tranquille, où le soleil ne pénètre pas. On éprouve un sentiment de bien-être et de fraîcheur sur ces petites places où quelques grands platanes abritent une fontaine dont l'eau jaillit au milieu du feuillage et des fleurs, tandis qu'on évite les nouveaux boulevards, comme celui du Pérou à Montpellier, où le mistral fait rage, où la poussière aveugle, où le soleil vous poursuit de ses implacables rayons. Dans le Midi, d'après les règles tracées par Fonssagrives,

Digitized by Google

les rues ne doivent pas avoir plus de 12 mètres, à moins d'être plantées comme les boulevards de Marseille, ou garnies d'arcades comme la Via di Pô à Turin. Dans le Nord, au contraire, les nouvelles voies doivent avoir au moins 12 mètres de largeur.

Les progrès dus à la civilisation n'ont pas porté seulement sur les voies publiques; tous les éléments de l'hygiène urbaine en ont profité. Il faut reconnaître, toutefois, que les améliorations apportées par les siècles dans la disposition de nos cités, ont plutôt visé leur élégance et leur embellissement que leur salubrité. On s'est appliqué à les décorer beaucoup plus qu'à les assainir; on a sacrifié ce qui ne se voit pas à ce qui frappe les regards. Il en est encore de même aujourd'hui. A l'exception des villes de premier ordre, où l'édilité est au courant de toutes les questions qui intéressent la santé publique, les conseils des départements et des communes ne se montrent presque jamais favorables aux dépenses que l'hygiène réclame.

Les municipalités votent, sans hésitation, des sommes souvent considérables et obèrent leurs finances, pour construire des édifices qui flattent leur amour-propre; mais s'agit-il de creuser un égout, de faire disparaître quelque cloaque infect, de donner de l'air à de vieux quartiers, les bourses se ferment et le crédit est refusé. Je pourrais citer tel département qui a contracté des emprunts démesurés pour doter son chef-lieu d'une préfecture monumentale, dont la plus grande partie demeure inoccupée. Les salons de ce palais sont aux trois quarts vides, même au jour

Digitized by Google

des plus grandes réceptions, et pendant ce temps-là, les routes sont dans un état déplorable.

Ailleurs, c'est un lycée grandiose, un hôpital majestueux qu'on élève. Parfois, c'est la statue d'un grand homme, né dans la ville, qu'il s'agit d'ériger à grands frais sur la place principale. Les villes, comme les particuliers, obéissent trop souvent aux suggestions de la vanité. Cela tient, il faut le dire, à ce qu'elles ne connaissent pas la nécessité des mesures réclamées par l'hygiène et qu'elles ne s'y intéressent pas. La façon dont a été exécuté l'arrêté du 18 décembre 1848 donne la mesure exacte de cette insouciance. Il a, comme on le sait, institué des conseils d'hygiène publique et de salubrité dans tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et des commissions facultatives dans les chefs-lieux de canton. Ces conseils ont pour mission d'éclairer les préfets, les sous-préfets et les maires, par lesquels ils sont présidés, sur tout ce qui peut intéresser la santé publique. Ils doivent, aux termes de l'arrêté, se réunir au moins une fois tous les trois mois et faire chaque année un rapport sur l'ensemble de leurs travaux; enfin, ils ont le droit d'initiative. Eh bien! cette institution salutaire n'a pas réalisé les espérances qu'elle avait fait concevoir. Le Ministre du commerce en a fait lui-même l'aveu, dans sa circulaire du 2 juillet 1873, en rappelant qu'à cette date il y avait encore trente-neuf départements qui n'avaient fourni aucun rapport sur leurs travaux sans donner d'excuses valables. Il en est encore de même. Les allocations votées en 1884 et en 1885 par les

Digitized by Google

conseils généraux, pour assurer le service, ont été nulles dans vingt-quatre départements et dérisoires dans la plupart des autres. Il est certain que l'administration et les conseils généraux ne montreraient ni cette indifférence, ni cette parcimonie, s'ils étaient convaincus qu'il y va de la santé et de la vie de leurs administrés; qu'il dépend d'eux de diminuer, au prix de quelques sacrifices, le tribut prélevé chaque année sur la population par les maladies endémiques comme la fièvre typhoïde et la diphthérie; d'atténuer les ravages du choléra, dont il faut bien nous occuper, puisque nous sommes destinés à en subir les retours périodiques, tant qu'il plaira à l'Angleterre de maintenir ouverte pour lui la porte de la mer Rouge et tant qu'il conviendra à l'Europe de le souffrir [1].

L'insalubrité de quelques-unes de nos grandes villes a frappé l'attention publique, lors de la dernière épidémie de choléra, et la nécessité de les assainir n'a pas été contestée; mais il ne faut pas se faire illusion; toutes les agglomérations urbaines laissent plus ou moins à désirer. Paris pour lequel on a déjà fait tant de dépenses, Paris a suivi la loi commune. Le bon sens public ne s'y est pas trompé lorsqu'il a qualifié d'embellissement les grands travaux exécutés il y a trente ans. L'hygiène n'en a pas profité autant qu'elle

1. L'Angleterre a fini par se rendre aux observations des puissances riveraines de la Méditerranée et, tout récemment, à l'occasion de l'épidémie de choléra qui a éclaté à la Mecque, pendant le pèlerinage, le conseil sanitaire d'Alexandrie a prescrit, dans la mer Rouge, des mesures défensives énergiques, sur la proposition du médecin français qui en fait partie.

Digitized by Google

aurait pu le faire, et la ville souterraine appelle encore de grandes améliorations. L'assainissement du pays tout entier est devenu d'une nécessité urgente pour des raisons que je vais indiquer.

A la conférence sanitaire internationale de Rome, lorsque nous combattions les propositions des Anglais en matière de quarantaines, lorsque nous demandions avec l'énergie de la conviction fondée sur l'expérience, le rétablissement des garanties sanitaires qu'on venait de supprimer et qui avaient protégé l'Europe pendant dix-sept ans, nos collègues d'outre-Manche nous répondaient : « Nous avons dépensé, depuis un demi-siècle, 4 milliards pour assainir notre pays; faites comme nous, et vous n'aurez plus à redouter les ravages du choléra. Si vous voulez que vos populations se décident à faire les sacrifices nécessaires, laissez suspendue sur leur tête cette épée de Damoclès des épidémies, qui peuvent leur inspirer la crainte salutaire sans laquelle tous vos arguments échoueront. » Nous n'avons pas, est-il besoin de le dire, acquiescé à cette doctrine par trop empirique. Nous aimerions mieux assurément, si nous étions les maîtres, refermer sur le choléra les portes de la mer Rouge, que de courir les chances que nos voisins nous engagent à affronter; mais, comme nous ne sommes pas les maîtres et que ce sont eux qui tiennent les clés, nous ne ferions pas mal de suivre leurs conseils dans la mesure de nos moyens. Il ne s'agit pas, heureusement, de dépenser des milliards, nous ne le pouvons pas en ce moment; on hésite même à

Digitized by Google

demander au pays les sacrifices les plus indispensables, parce que ses charges sont déjà tellement lourdes qu'elles commencent à dépasser la mesure de ses forces. Les dépenses augmentent sans cesse et les recettes diminuent d'une manière régulière.

En 1887, la France ne payera pas moins de 6 milliards d'impôts, en comprenant dans ce total le budget de l'État, celui des départements et celui des communes. Le moment est donc mal choisi pour lui parler de dépenses nouvelles; aussi le but de ce travail est-il surtout de montrer que celles qui sont indispensables pour sauvegarder la santé des populations sont de nature productive, et qu'il est possible d'en diminuer le chiffre dans de très fortes proportions, en le réglant sur les ressources des localités. Les dépenses que l'hygiène réclame sont de l'argent bien placé, dans ce sens qu'elles ont pour conséquences immédiates et incontestées une diminution dans le nombre des malades et dans celui des décès. Or les maladies entraînent, par les frais de traitement et par le chômage, des pertes considérables, et qui se renouvellent chaque année. La mort est plus coûteuse encore, parce qu'elle s'attaque à ce capital de premier ordre, qui s'appelle la vie humaine, et sur la valeur duquel tout le monde est d'accord aujourd'hui. En Angleterre, où la population s'accroît de 12 pour 1 000 par an, où les décès, par conséquent, doivent être moins préjudiciables que chez nous, on évalue la vie d'un nouveau-né à 40 livres sterling (1 000 francs), et celle d'un adulte à 150 livres (3 750 francs). Les Américains

Digitized by Google

évaluent à 3 500 dollars (17 500 francs) l'existence d'un travailleur arrivé à l'âge où il va rapporter le plein nécessaire à sa vie propre et à la vie sociale. En faisant porter mes calculs sur la population de la France tout entière, sans acceptation d'âge ni de sexe, j'ai trouvé que chaque habitant représentait une somme de 1 097 francs[1]. Quelle que soit l'évaluation à laquelle on s'arrête, il est certain que les maladies et les décès qu'on peut éviter, en suivant les conseils de l'hygiène, coûtent beaucoup plus cher que le revenu de la somme qu'il faudrait dépenser pour s'en garantir. C'est donc, ainsi que je le disais, de l'argent placé à gros intérêt. Ce n'est pas une raison pour ne pas apporter la plus stricte économie dans l'exécution des travaux dont la nécessité est démontrée. On est trop disposé à se représenter l'hygiène ne procédant qu'à coups de millions, et il est certain que les projets qu'on voit mettre en avant pour l'assainissement des grandes villes sont de nature à justifier cette opinion. Il n'y est question que d'opérations gigantesques, d'immenses aqueducs à construire, de réseaux d'égouts à creuser, de quartiers à démolir en entier, pour les remplacer par des maisons somptueuses régulièrement alignées, par des rues larges et bien percées. Tout cela est assurément très grandiose et l'hygiène ne peut qu'approuver ces belles choses,

1. Jules Rochard, *la Valeur économique de la vie humaine*, conférence faite au congrès d'hygiène de la Haye, le 23 août 1884. (*Revue scientifique* du 13 septembre 1884 et *Revue maritime et coloniale*, Paris, 1885.)

Digitized by Google

mais les municipalités ne les voient pas du même œil. Elles regardent le total, reculent devant le chiffre des dépenses et implorent le concours de l'État. Celui-ci, ne voulant décourager personne, répond par quelque fin de non-recevoir, par quelque promesse vague, et en reste là. Rien ne s'exécute et la ville continue à vivre dans son infection et son incurie, jusqu'à ce qu'une nouvelle épidémie vienne de nouveau soulever la question et donner lieu à de nouveaux projets, destinés comme les premiers à rester à l'état de lettre morte.

Cette marche pour ainsi dire fatale n'a pas seulement l'inconvénient d'amener des débats aussi longs que stériles; elle aggrave la situation en empêchant de faire l'indispensable. A quoi bon tenter une amélioration partielle lorsque les grands travaux sont à l'étude? A quoi bon entretenir ce qui va disparaître? Il faudrait renoncer à cette disposition si commune chez nous, qui consiste à vouloir toujours arriver à l'idéal de la perfection, au lieu de se contenter d'une solution médiocre, mais immédiatement applicable. Tout le monde en France veut faire grand ou ne rien faire du tout. C'est méconnaître à la fois les conseils de la sagesse et les traditions les plus respectables de l'hygiène; car, lorsque Hercule entreprit de nettoyer les étables d'Augias, qui n'avaient pas été curées depuis trente ans, il se borna à les laver de son mieux, après y avoir amené les eaux du fleuve Alphée, et pourtant c'était un demi-dieu. Si cela se passait de nos jours, les ingénieurs, bien qu'ils n'aient

Digitized by Google

aucune prétention à la divinité, ne se mettraient pas à l'œuvre pour si peu de chose. Ils voudraient placer partout des dalles de marbre et des râteliers de palissandre; alors le roi d'Élide, ne trouvant pas, dans sa liste civile, les ressources nécessaires pour solder les frais d'un pareil projet, renoncerait à son exécution et laisserait ses chevaux et ses bœufs mourir sur leur fumier. C'est un peu ce qui se passe dans certaines villes du littoral méditerranéen, et malheureusement ce ne sont pas les animaux qui en pâtissent. Le bon sens indique qu'il faut d'abord faire l'indispensable et puis ensuite réaliser chaque année une portion d'un programme modeste et bien compris. Il faut surtout s'attacher à tirer le meilleur parti possible de la situation que les circonstances ont créée. On ne serait pas contraint d'imposer aux populations de lourds sacrifices, si on parvenait à les convaincre de ce fait qu'une ville, même insalubre, peut devenir parfaitement habitable, au prix d'une propreté rigoureuse de la voie publique et des habitations, d'une surveillance constante et d'une police bien faite; tandis que les travaux les plus dispendieux ne maintiendront pas la santé dans une localité mal entretenue, où la propreté des rues et des maisons ne sera pas l'objet de soins constants.

L'entretien de la voirie est la première dépense que doivent inscrire à leurs budgets les villes soucieuses de leur hygiène. Les travaux d'amélioration ne viennent qu'en second lieu. Ils doivent eux-mêmes être appropriés aux conditions particulières de chaque localité, à ses ressources, aux mœurs de ses habitants:

Digitized by Google

L'hygiène publique, qui est toute jeune encore, n'a pas eu le temps de se préoccuper de ces solutions particulières; elle s'est bornée à étudier les questions à un point de vue général et absolu. Elle a eu presque exclusivement pour objectif les grands centres, dont le budget se chiffre par des millions et qui ne renferment cependant pas, dans leurs enceintes réunies, le dixième de la population urbaine dont ils font partie [1]. C'est une lacune qu'il importe de combler et, pour commencer, il est bon de poser dès à présent quelques principes.

II

L'hygiène des petites villes peut se résumer en deux mots : il faut faire l'indispensable avec le moins de frais possible. La première condition, pour s'épargner des mécomptes, est de déterminer au préalable quelles sont les nécessités de premier ordre auxquelles il faut obéir d'abord. Or il en est deux qui priment toutes les autres. Toute agglomération humaine doit avant tout se procurer de bonne eau et se débarrasser promptement de ses immondices.

La question de l'eau potable est la première qui

1. En France, les villes au-dessus de 100 000 âmes ne représentent pas le tiers de la population urbaine totale. Les dix villes qui sont dans ce cas, réunissent 4 005 378 habitants, et la population urbaine, comprenant tous les centres de population de plus de 2 000 âmes, forme un total de 13 096 542.

Digitized by Google

s'impose à toute société qui commence; parce que l'eau est, après l'air atmosphérique, le premier besoin de tous les êtres vivants. C'est afin de le satisfaire, que la plupart des villes et des villages se sont établis le long des fleuves, des rivières et des ruisseaux. Ces cours d'eau suffisaient au début pour atteindre le double but dont je parlais tout à l'heure. Ils apportaient aux familles, groupées sur leurs bords, le liquide indispensable à tous les usages de la vie, et emportaient en même temps tout ce dont les habitants avaient besoin de se débarrasser. Lorsque la population vint à s'accroître, lorsque ces petits centres se multiplièrent le long d'un même ruisseau, ce dernier ne tarda pas à se trouver insuffisant pour remplir son double office. Le village le plus rapproché de la source fut bientôt le seul à pouvoir en jouir sans inconvénient; ceux qui étaient au-dessous n'eurent plus qu'une eau d'une pureté douteuse, et les derniers furent encore plus mal partagés. Cette dépendance existe encore dans bien des campagnes. Le même ruisseau alimente successivement plusieurs villages; dans l'intervalle qui les sépare, il fait mouvoir des moulins et reçoit parfois les eaux résiduaires des usines situées sur ses bords. Or il est aujourd'hui reconnu que les germes des maladies infectieuses sont surtout transportés par les eaux. Des enquêtes multipliées sur la façon dont la fièvre typhoïde se propage l'avaient déjà prouvé; la dernière épidémie de choléra en a donné la démonstration d'une manière plus éclatante encore. On a pu suivre l'évolution de la maladie

Digitized by Google

pas à pas; on l'a vue se propager, de village en village, en suivant la direction des cours d'eau, dans des délais proportionnés à leur vitesse. Dans son remarquable rapport du 14 octobre 1884 à l'Académie de médecine, M. Marey en a cité un si grand nombre d'exemples, que le fait peut être considéré comme hors de doute. Ce ne sont pas seulement les villages qui sont exposés à recevoir le choléra de cette manière; de grandes villes l'ont parfois puisé à la même source. C'est ce qui est arrivé à Gênes pendant l'épidémie de 1884. Une semaine avant que la maladie y éclatât, elle régnait dans les environs et notamment à *Bussola*. Ce village est situé sur une petite rivière, la *Scrivia*, dans laquelle les femmes viennent laver le linge. Or ce cours d'eau alimente un des aqueducs de la grande ville, le conduit Nicolaï, et on remarqua, dès le début de l'épidémie, qu'elle ne régnait que dans les quartiers alimentés par cet aqueduc. On ne tarda pas à en reconnaître la cause; on ferma le canal Nicolaï et une amélioration des plus sensibles se manifesta sur-le-champ. Dans un très grand nombre de villes, l'eau des puits est contaminée par les fosses et les puisards qui plongent comme eux dans la nappe d'eau souterraine. On comprend, par conséquent, combien il est indispensable à la santé des populations de ne consacrer, aux usages alimentaires, qu'une eau irréprochable. Celle des puits est toujours suspecte, et de plus, elle est peu aérée, lourde et séléniteuse. Celle des rivières est excellente lorsqu'elle n'est pas contaminée, mais il est rare qu'on

Digitized by Google

puisse s'y fier. L'eau de source est donc la meilleure, et toutes les villes l'ont si bien compris que la plupart d'entre elles s'alimentent à l'aide de sources captées dans le voisinage, ou de ruisseaux pris à leur point d'émergence et amenés, à l'aide de conduites, dans des réservoirs où s'opère la distribution. Ce besoin est aujourd'hui si bien reconnu qu'une foule de petites localités s'imposent des sacrifices pour le satisfaire. Les questions d'*amenées d'eau* sont au nombre des affaires qui occupent le plus de temps, pendant les séances du comité consultatif d'hygiène publique [1]. C'est surtout, il est vrai, pour s'en procurer une quantité suffisante que les villages se mettent en frais. Il ne suffit pas, en effet, que l'eau soit pure, il faut qu'elle soit distribuée en assez grande abondance pour faire face à tous les besoins; il faut qu'on puisse la gaspiller. La propreté, et par conséquent la salubrité d'une ville, sont proportionnelles à la quantité d'eau qu'elle consomme. A cet égard, nous avons fait de grands progrès; mais que nous sommes encore loin d'attacher à cet élément de l'hygiène l'importance qu'y mettaient les anciens! Les Romains surtout nous ont laissé à cet égard de magnifiques exemples, dans tous les pays qu'ils ont occupés. Nulle part au monde et à aucune époque, l'eau n'a été répandue avec autant de prodigalité que dans la ville éternelle. Vingt-deux

1. Depuis que ce comité a été reconstitué par le décret du 30 septembre 1864 et que les questions relatives aux *amenées d'eau* ont été soumises à son examen, 260 affaires de ce genre lui ont été déférées et ont été l'objet d'un rapport. Dans ce nombre, 34 seulement concernaient des villes.

Digitized by Google

aqueducs lui en amenaient de véritables torrents des montagnes voisines, et ceux qui subsistent suffisent encore pour lui permettre de donner 1 100 litres par jour à chacun de ses 300 000 habitants. Il serait imprudent d'affirmer que l'hygiène ait été le mobile principal de cette libéralité. L'eau tenait une grande place dans l'existence de cette population raffinée. Elle servait à l'agrément, à la décoration des maisons romaines; elle alimentait les fontaines, les réservoirs, les immenses bassins sur lesquels se livraient les naumachies, et les bains publics, dans lesquels ce n'était pas précisément les hygiénistes qui se donnaient rendez-vous. Il n'en est pas moins vrai que cette profusion attestait des habitudes de propreté et des goûts en rapport avec le maintien de la santé, sous le climat brûlant de l'Italie méridionale. Depuis cette époque, aucune ville n'a été aussi largement dotée. La plus favorisée aujourd'hui est Marseille. Il y a un demi-siècle, elle n'avait pas plus de 65 litres d'eau à donner par jour à chacun de ses 160 000 habitants. Depuis l'emprunt qu'elle a fait à la Durance, le canal qui part de cette rivière, près de la Roque-d'Antheron, apporte à la ville et à la banlieue, 3 200 litres d'eau par seconde, ce qui, joint à la petite quantité que fournit l'Huveaune, donne 450 litres d'eau par jour et par habitant, quoique la population ait doublé. Toutes les autres villes de France sont bien au-dessous de ce chiffre. Paris lui-même ne dispose encore que de 510 000 mètres cubes, pour une population de 2 239 928 âmes, soit 220 litres par jour et par tête;

Digitized by Google

mais, en 1889, lorsque les travaux de dérivation qui sont projetés auront été accomplis, lorsque les sources de la Vigne et de Verneuil nous amèneront chaque jour 120 000 mètres cubes de plus, nous en aurons 650 000, ce qui donnera près de 300 litres par jour et par habitant[1].

A cette époque, la ville sera assez riche en eau de source pour être en mesure d'en fournir en tout temps à la population tout entière et pour ne plus être obligée de lui faire boire de l'eau de la Seine ou de la Marne, comme elle le fait encore aujourd'hui, pendant un certain nombre de jours, à l'époque des chaleurs, quand l'eau de source devient insuffisante. En 1885, l'eau de la Seine prise à Ivry, en amont du confluent de la Marne, a été substituée à celle de la Vanne dans tout le VIIIe arrondissement, dans quel-

1. Les 650 000 mètres cubes se décomposeront comme il suit :

Eaux du service public..	Ourcq.....	130 000	510 000
	Marne et Seine.....	210 000	
	Arcueil et puits artésiens.	19 000	
Eaux du service privé...	Dhuis.....	20 000	
	Vanne.....	110 000	
ALIMENTATION COMPLÉMENTAIRE.			
Eaux du service privé..	Supplément de débit de l'aqueduc de la Vanne, source de Cochepies....	20 000	140 000
	Dérivation des sources de la Vigne et de Verneuil.	120 000	
	Total..	.....	650 000

L'apport de la dérivation de l'Est (Durteint et Voulzie, Villemer et Saint-Thomas) n'est pas compris dans cette estimation, pas plus que le produit de deux nouvelles usines projetées sur la Seine, lequel ne s'élèvera pas à moins de 70 000 mètres cubes.

Digitized by Google

ques parties du XVIe et du XVIIe, du 9 au 20 juin, c'est-à-dire pendant onze jours. En 1886, la même substitution a été opérée dans le VIIIe et, en partie seulement dans le XVIIe, du 22 juillet au 7 août et du 2 au 23 septembre. Dans la même période, l'eau de la Marne prise à Saint-Maur a remplacé celle de la Dhuis, dans quelques quartiers du XXe arrondissement. Ainsi, une partie de la population de Paris a bu, cette année, pendant trente-neuf jours, de l'eau de la Seine et de la Marne; celle de l'Ourcq est consommée en tout temps dans certains quartiers, dans la plupart des casernes et dans quelques hôpitaux. On a peine à le croire lorsqu'on songe à tout ce que charrient ces deux rivières et à l'impureté de leurs eaux. Je me garderai bien d'insister sur ce sujet. Il est de ceux qu'il faut réserver pour les réunions de médecins et d'hygiénistes, devant lesquelles j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de les traiter; il vaut mieux s'en tenir à constater ce *desideratum*, tout en rendant justice aux efforts de l'administration pour le faire cesser et aux progrès accomplis par elle. On se rendra compte de l'un et de l'autre, si l'on veut bien se rappeler qu'en 1789 Paris n'avait que 7 986 mètres cubes d'eau à distribuer à sa population, tandis qu'un siècle après, il en aura 650 000 mètres cubes. La ration quotidienne de chacun de ses habitants se sera élevée de 13 litres à 300. Au lieu de 85 fontaines de puisage, on en comptera 17 000; au lieu de 455 concessions, il y aura 70 000 abonnements. Ces progrès ont demandé bien du temps pour s'accom-

Digitized by Google

plir. L'alimentation de Paris a passé par plusieurs étapes. C'est d'abord le canal de l'Ourcq projeté en 1785, décidé en 1802, livré vingt ans après et terminé en 1837. C'est en second lieu le magnifique projet de Belgrand et les beaux ouvrages exécutés par lui de 1854 à 1878. C'est lui qui a conduit à Paris les eaux de la Dhuis en 1866 et celles de la Vanne en 1874. C'est encore lui qui a entrepris la double canalisation, à la faveur de laquelle l'administration peut livrer de l'eau de source à domicile et réserver l'eau de rivière pour la voie publique. L'œuvre de Belgrand se poursuit, et l'ingénieur en chef du service des eaux de Paris, M. Bechmann, nous promet qu'elle sera terminée en 1889. Attendons avec confiance la réalisation de cet engagement [1].

La plupart des grandes villes de France et, entre autres, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Nantes, sont beaucoup moins bien dotées que Paris sous le rapport de la quantité ; mais, en ce qui tient à la nature des eaux, la plupart des localités de quelque importance sont alimentées aujourd'hui par des sources venant du dehors et amenées en ville, dans des conditions satisfaisantes d'abondance et de pureté. Une foule de villages s'imposent même, comme je l'ai dit,

1. La dérivation et l'adduction à Paris des sources de la Vigne et de Verneuil ont rencontré une vive opposition dans les départements de l'Eure et d'Eure-et-Loir où elles sont situées. Le projet de loi présenté à la Chambre des députés le 10 décembre 1889, n'a été voté par elle et par le Sénat qu'en 1890. Les travaux commencés à cette époque dureront trois ans au moins.

Digitized by Google

quelques sacrifices pour se procurer ce luxe, le seul que l'hygiène puisse leur conseiller.

La seconde condition qui s'impose à toutes les agglomérations humaines, celle de se débarrasser de ses immondices, est plus difficile à remplir. La question est aussi plus délicate à traiter dans une revue; aussi me bornerai-je à l'effleurer. C'est pourtant le plus grand *desideratum* de l'hygiène urbaine, dans les villes de France surtout. Si nous sommes en retard sous ce rapport, cela tient à ce qu'on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur le point capital, et partout on attend que l'accord se fasse sur les principes, avant d'entrer dans la voie des applications. La question passionne depuis quelques années le camp des hygiénistes et se le partage. Elle a été agitée dans tous les congrès; elle a été portée devant toutes les sociétés savantes que le sujet concerne; elle est pendante devant la commission supérieure de l'assainissement de Paris, instituée par l'arrêté ministériel du 28 septembre 1880, et tous les organes de la presse s'en sont occupés. Ce labeur n'a pas été complètement stérile; un pas important a été franchi; les fosses fixes et les appareils diviseurs sont aujourd'hui condamnés par tout le monde et destinés à disparaître. La divergence ne porte plus que sur un point. Les uns se prononcent pour une canalisation unique, recevant à la fois les eaux pluviales, les eaux ménagères, les balayures et ces produits tout spéciaux que les hygiénistes désignent aujourd'hui, par euphémisme, sous le nom de *matières usées*. Le second

Digitized by Google

exige, pour ces dernières, une canalisation spéciale. Dans le premier système, généralement connu sous le nom de *tout à l'égout*, et qui fonctionne à Londres, à Bruxelles et à Berlin, les eaux entraînent toutes les impuretés dans un courant rapide et vont les répandre sur des terrains sablonneux qu'elles fertilisent, en s'épurant elles-mêmes. Ce moyen prompt et expéditif d'entraîner à la fois hors de la ville tout ce qui ne doit pas y séjourner, suppose un réseau complet d'égouts parfaitement étanches, doués d'une pente suffisante et appropriés à cette destination. Il exige de plus une quantité d'eau considérable (dix litres par jour et par personne pour ce seul service), et une étendue de terrains sablonneux proportionnelle à la masse des eaux qu'ils doivent recevoir, et par conséquent considérable, lorsqu'il s'agit d'une grande ville. Dans le second système, les eaux pluviales et les eaux ménagères sont seules livrées aux égouts. Le reste représentant à Paris un volume de 3 000 mètres cubes par jour, est conduit par une canalisation particulière jusqu'aux réservoirs et aux usines à transformation placées en dehors des villes. Le transport s'opère tantôt par aspiration, comme dans les systèmes Lienurr et Berlier, tantôt par pulsion à la faveur de l'air comprimé, comme dans le système Shone. Dans tous les cas, il nécessite la présence, autour des centres de population, de ces établissements infects contre le voisinage desquels on a de tout temps protesté.

J'ai promis de ne pas m'appesantir sur ce sujet, et

Digitized by Google

je m'en dispense d'autant plus volontiers qu'il s'écarte un peu de celui que je traite. C'est surtout aux petites villes que je songe, et la question n'a été jusqu'ici traitée que pour les capitales et les villes de premier ordre. L'application de ces systèmes, quel que soit celui qu'on adopte, exige de telles dépenses que les localités de second ordre ne peuvent pas y songer. On peut juger de ce qu'il coûte par les frais que l'entretien de la voirie entraîne à Paris. Cette ville a maintenant un réseau souterrain de 1 175 196 mètres, dans lequel les égouts figurent pour 833 702 mètres [1]. Il en manque encore 387 000. Or les égouts de premier ordre, comme le grand collecteur, reviennent à 300 francs le mètre courant, ceux de 2 m. 30 de hauteur coûtent de 100 à 120 francs et les plus petits 80 francs. La partie qu'il reste à creuser entraînera une dépense de 40 millions. L'entretien du réseau actuel, avec ses égoutiers, ses bateaux vannes et ses wagons vannes, coûte 365 000 francs par an, soit 1 000 francs par jour. L'enlèvement des 2000 mètres cubes de balayures désignées, en langage technique, sous le nom d'ordures ménagères et que la grande ville produit par jour, emploie 600 tombereaux et coûte 5 362 027 francs. En résumé, l'entretien et le nettoiement de la voie publique figurent au budget municipal pour une somme de 18 212 600 francs. Eh bien! si l'on tient compte de la population des autres villes de France et de leurs revenus, on

1. Au 1er janvier 1890, la partie construite s'élevait à 865 197 mètres.

Digitized by Google

verra qu'il n'en est qu'un très petit nombre qui puissent soutenir des charges proportionnelles à celles de Paris. La propreté de cette immense ville ne laisse que très peu de chose à désirer; ses quartiers élégants et riches sont admirablement tenus, et je connais peu de capitales qui puissent, sous ce rapport, rivaliser avec elle; mais les dépenses que cet entretien exige sont hors de toute proportion avec les ressources des villes de province; aussi la plupart d'entre elles n'ont-elles qu'un réseau d'égouts très incomplet. Bordeaux, l'une des plus propres et des mieux entretenues de France, n'a que 52 kilomètres d'égouts pour une longueur de rues de 220 kilomètres. Il n'y a donc que le quart de la ville qui en soit pourvu. Marseille n'en avait pas du tout, il y a quarante ans. Les eaux pluviales et ménagères s'écoulaient par les rues et entraînaient toutes les impuretés de la ville dans le Port-Vieux, qui en était le réceptacle. Aujourd'hui, elle n'en possède encore que 53 kilomètres qui déversent leur contenu dans le Port-Vieux ou dans le canal des Douanes. Toulon n'en a qu'un vestige, celui du boulevard de l'Égoutier. Les autres villes sont à l'avenant. Elles se contentent, en général, de deux ou trois grandes conduites dans lesquelles se rendent les ruisseaux, et les petites n'ont parfois qu'un seul canal à ciel ouvert, qui emporte à la mer ou à la rivière voisine tout ce qu'il plaît aux habitants de lui confier. On ne peut assurément qu'engager les municipalités à s'imposer des sacrifices pour développer leur canalisation sou-

Digitized by Google

terraine. Il faut leur rappeler qu'à défaut d'égouts en maçonnerie, dont le prix est très élevé, on peut, comme dans beaucoup de villes étrangères, se contenter de tuyaux de grès qui coûtent moins cher et peuvent remplir le même office quand ils sont d'un diamètre suffisant; mais, en somme, l'hygiène ne doit pas se montrer trop exigeante, et, pourvu que les ruisseaux soient bien nettoyés et parcourus par une quantité d'eau convenable, pourvu que les canaux soient l'objet des mêmes soins et qu'on ne laisse rien s'y accumuler, les conditions les plus indispensables de la santé publique seront remplies.

Quant aux villages et aux hameaux, qui pratiquent le « tout au fumier » et ne peuvent pas faire autre chose, il suffit que ces dépôts soient portés à une distance convenable de la voie publique, que celle-ci soit bien nettoyée et qu'il en soit de même des ruisseaux et des cours.

La propreté des maisons est aussi nécessaire que celle de la rue; mais elle est plus difficile à obtenir, parce qu'on n'a pas le droit d'y exercer la même surveillance. Cependant, il est un point sur lequel la police peut encore avoir action : c'est celui qui concerne les logements insalubres. La loi du 13 avril 1850, malgré son caractère facultatif, ses lenteurs juridiques et sa sanction pénale insuffisante, donne à l'autorité municipale le pouvoir d'intervenir et les moyens de remédier aux dangers les plus pressants. Cette loi, d'ailleurs, ne peut manquer d'être prochainement modifiée. Sa revision est depuis longtemps

Digitized by Google

réclamée, et le projet déposé par M. Martin Nadaud sur le bureau de la Chambre des députés, le 3 décembre 1881, ne restera pas toujours à l'état de lettre morte.

C'est une question du plus haut intérêt que celle-là; toutes les villes ont de ces cloaques, de ces bouges où grouille une population pauvre, malpropre et souvent suspecte. C'est là que la police fait ses plus nombreuses captures, et c'est également par là que débutent toutes les épidémies. Ces quartiers, derniers vestiges de la cour des Miracles, sont des foyers tout prêts pour les maladies contagieuses, un terrain qui ne demande qu'à être ensemencé par leurs germes, pour les multiplier et les répandre sur la ville entière.

Pour empêcher leur propagation, il n'y a pas d'autre moyen que de détruire et de désinfecter leurs repaires aussitôt que le fléau y éclate. C'est ce qui a été fait avec un plein succès, à Paris, en 1884; mais il serait infiniment préférable de prendre ses précautions à l'avance, de détruire ou d'assainir ces foyers de la contagion avant qu'elle s'y manifeste. Il en existe dans toutes les villes; mais ils sont d'autant plus dangereux que la population est plus nombreuse et plus dense. Dans les grands centres, ce sont quelquefois des rues tout entières, de vieux quartiers, qui font tache au milieu des constructions salubres et des rues bien pavées de la ville nouvelle. Les arrondissements excentriques de Paris en renferment encore un assez grand nombre, bien qu'on en ait détruit quelques-uns. La commission des logements insalubres nous a débarrassés de la cité des

Digitized by Google

Kroumirs, à la suite d'un rapport remarquable du docteur Dumesnil; mais il nous en reste encore d'autres à démolir.

La cité des Kroumirs, à laquelle on avait donné ce nom à l'époque de l'expédition de Tunisie, probablement parce qu'elle ressemblait à un campement de sauvages, la cité des Kroumirs réalisait le *summum* de ce que la fantaisie peut atteindre dans l'insalubre et l'immonde. C'était un terrain de 150 mètres sur 30 que l'Assistance publique affermait à un locataire principal. Celui-ci le sous-louait, au mètre carré, à des gens sans domicile, avec pleine et entière liberté de s'y construire une demeure à leur guise. Ces sous-locataires avaient rarement recours aux entrepreneurs pour l'édification de leurs domiciles. Ils allaient, la nuit, enlever aux maisons en démolition des plâtras, des planches pourries, de vieux volets hors de service, des bouts de tuyaux de poêle abandonnés sur la voie publique; ils se procuraient des lambeaux de carton bitumé pour la toiture et, à l'aide de ces matériaux, ils construisaient leurs baraques. — Il y en avait une trentaine, de chaque côté du long cloaque rempli de boue fétide qui représentait la rue principale de cette étrange cité. Les voitures des chiffonniers remuaient incessamment cette fange. Dans les petites cours intermédiaires, les animaux domestiques circulaient au milieu des dépôts d'ordure de toute espèce et vivaient côte à côte avec les Kroumirs. L'infection était telle que les habitants de la cité Doré eux-mêmes se plaignirent du voisinage. Ils

Digitized by Google

ont eu gain de cause et, maintenant, leur cité reste comme le type le mieux réussi d'une agglomération insalubre et comme une preuve de l'insuffisance de nos lois qui ne permettent pas de la faire disparaître. Espérons que celle de M. Nadaud sera prochainement votée et qu'elle débarrassera le XIe arrondissement de ce dédale de ruelles et d'impasses sans air et sans soleil, de ce labyrinthe de masures en ruine, de baraques en bois, en terre, en torchis, où grouille tout un monde de chiffonniers et d'industriels de même sorte. On pourra s'occuper alors des autres repaires d'insalubrité que la ville de Paris contient encore; de la cité des Singes, de celle des Bleuets, des ruelles qui entourent l'Hôtel de Ville et de la rue Sainte-Marguerite, qui a été le point de départ de toutes les épidémies récentes. Le conseil municipal a voté du reste, il y a quelques mois, l'allocation nécessaire pour l'élargir, en démolissant les maisons de tout un côté [1].

La suppression des quartiers insalubres, quand elle s'opère sur une grande échelle et qu'elle entraîne la démolition d'un grand nombre de maisons, implique la nécessité d'en bâtir de nouvelles, pour loger les gens qui se trouvent mis sur le pavé. On n'en a pas tenu un compte suffisant, lors de la transformation de Paris, et c'est pour cela que les grands travaux qu'on y a faits n'ont pas produit, au point de vue de la

1. La loi n'a pas été votée. La question en est toujours au même point depuis 1885; mais la ville a fait raser la moitié de la rue Sainte-Marguerite et fermer le clos Macquart.

Digitized by Google

salubrité, tout le résultat qu'on était en droit d'en attendre. Ils ont assaini les quartiers du centre ; mais ils ont produit un encombrement dangereux dans les arrondissements excentriques, où la population ouvrière a été forcée de refluer. Cet entassement s'est accru par suite de l'affluence des travailleurs de la province qui sont accourus à Paris, attirés par les salaires élevés, par l'accroissement de travail que tous ces mouvements devaient produire. L'immigration a continué pendant de longues années et, comme les nouveaux venus étaient étrangers à la population parisienne, ils se sont presque tous casés dans les logements garnis qui existaient déjà. Le nombre de ces derniers n'a pas augmenté d'une manière sensible, et l'encombrement est arrivé à son comble. Il a produit ses conséquences ordinaires; c'est-à-dire l'augmentation proportionnelle du chiffre des maladies infectieuses. Le nombre des décès causés par la fièvre typhoïde, la diphthérie et les fièvres éruptives a augmenté régulièrement d'année en année, jusqu'en 1882, époque à laquelle la fièvre typhoïde a pris un caractère véritablement épidémique et a appelé l'attention générale sur l'insalubrité croissante de Paris. Depuis cette époque, la situation s'est améliorée peu à peu. Cela tient à ce que le ralentissement qui s'est produit dans les constructions et dans les travaux de tout genre a forcé un grand nombre d'ouvriers à retourner en province et que l'entassement a cessé dans les logements garnis. Le nombre de ceux qui les habitent a diminué de 21 000 depuis six ans. Le

Digitized by Google

1er octobre 1882, on comptait à Paris 11 535 logeurs et 243 564 locataires; le 1er octobre 1886, il n'y avait plus que 10 749 logeurs et 222 644 locataires.

Il est juste de tenir compte également de la surveillance plus attentive dont ils sont aujourd'hui l'objet. A la suite de l'épidémie de 1882, M. Camescasse, alors préfet de police, a créé, pour ces logements, un service spécial d'inspection [1] qui a rendu les plus grands services à l'hygiène et qui continue à fonctionner avec le même succès. Toutefois l'inconvénient que je signalais en commençant n'a pas complètement disparu et pourrait produire les mêmes résultats, si la reprise du travail ramenait à Paris les ouvriers de la province. Toutes les constructions nouvelles ont été édifiées dans le même dessein. Elles sont toutes destinées aux classes riches. Les appartements y sont inabordables pour les petites fortunes et *a fortiori* pour les familles de travailleurs. Il y a dans ce moment 40 000 appartements qui ne trouvent pas de locataires, tandis que les pauvres ne savent pas où se loger. Le prix des loyers va toujours croissant, et devient un embarras sérieux pour les ménages de situation médiocre. On estimait autrefois que le loyer ne devait pas, dans un budget bien ordonné, excéder le dixième du revenu; aujourd'hui, dans les classes ouvrières, il en absorbe le cinquième et quelquefois le quart. La démolition des vieux quartiers a produit le même résultat dans quelques grandes

1. Ordonnance du 25 octobre 1883.

Digitized by Google

villes et notamment à Rouen. La municipalité reconnaissant la nécessité de l'assainir, afin de diminuer la mortalité qui s'élevait chaque année à 32 pour 1 000 et pesait surtout sur les classes pauvres, s'est imposé de grands sacrifices dans les dernières années. Elle a fait disparaître une grande partie du quartier de Martainville, renommé pour son insalubrité, et le sous-sol a été purifié par des fouilles profondes; mais les habitants des maisons infectes qu'il a fallu démolir n'ont pas pu trouver place dans les constructions nouvelles. Ils sont allés, comme à Paris, s'entasser dans les autres vieux quartiers, et y créer un encombrement dangereux. Un jeune ingénieur de la ville, M. Botrel, a eu la pensée de construire, sur la rive gauche de la Seine, dans un lieu bien aéré, situé à portée des usines, une cité ouvrière dont il a soumis le plan en relief et les devis au congrès, tenu à Rouen au mois d'août 1883, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce projet, bien conçu et étudié avec soin, n'a pu encore recevoir son exécution[1].

Je ne voudrais pas aborder ici d'une façon incidente, et sans la traiter avec les développements nécessaires, la grosse question des logements à bon marché. Comme tous les problèmes hygiéniques, elle ne comporte pas de solution absolue. Il faut l'étudier au point de vue de chaque ville en particulier. Je la crois aussi facile à résoudre à Paris qu'ailleurs. Les

1. En 1887, la Société anonyme immobilière des petits logements a bâti à Rouen un groupe de grandes maisons contenant 100 logements et abritant 400 personnes.

Digitized by Google

terrains à bâtir ne manquent pas dans les arrondissements excentriques; ils sont parfois un peu accidentés et dépourvus de voies d'accès, mais il serait facile de faire disparaître ces petites difficultés. Les logements garnis sont loués à des prix tellement élevés, que les entrepreneurs trouveraient leur compte à bâtir des maisons d'ouvriers. Les capitaux, qui se sont égarés dans la voie des constructions dispendieuses, trouveraient, dans cette direction nouvelle, un emploi très suffisamment rémunérateur. Il suffirait, pour les encourager, que la ville se chargeât des nivellements, de l'établissement des rues, des conduites d'eau et de gaz, qu'elle exonérât les propriétaires de certaines charges et de certains impôts, pendant un temps déterminé. Il a été déjà fait, dans ce sens, des essais qui ont réussi. On a élevé, boulevard Kellermann, des maisons pouvant abriter deux ménages et qui n'ont coûté que 10 720 francs. Passage Boileau, on voit des maisonnettes qui ne sont revenues qu'à 4 356 francs; d'autres qui, construites à la fois, au nombre de dix, ne représentent ensemble qu'un capital de 36 000 francs. Cependant le terrain est trop cher à Paris pour qu'on puisse bâtir des maisons pour un seul ménage. Dans toutes les classes de la société, c'est un grand luxe que de demeurer seul, et, de même qu'un petit hôtel modeste est plus dispendieux qu'un appartement de même étendue dans une maison de rapport, de même on pourra toujours loger les ouvriers à meilleur compte dans des maisons destinées à plusieurs familles qu'en leur donnant

Digitized by Google

à chacune une maisonnette, comme cela se fait aux environs des grandes usines pour les familles des employés. La solution du problème est évidemment intermédiaire; elle est à moitié route entre les petites maisons coûteuses dont je parlais tout à l'heure et les grandes casernes insalubres, comme celles de la cité Jeanne-d'Arc.

La question des logements à bon marché n'intéresse que les grands centres industriels et les villes de premier ordre [1]. Dans les petites localités, il y a toujours assez de place et de maisons vacantes pour abriter les gens qu'on est obligé de déplacer dans un intérêt de salubrité. Il s'agit, en effet, de quelques masures à démolir ou à réparer, de quelque cloaque qu'il faut nettoyer et assainir; cela n'amène pas de grands mouvements de population et n'implique aucune dépense pour la ville, puisque tout se fait aux frais des propriétaires. En résumé, des trois conditions fondamentales que l'hygiène impose aux villes dans l'intérêt de leur salubrité, il en est deux qui ne sont qu'une affaire de police et de surveillance, et qui n'entraînent aucune de ces dépenses devant lesquelles reculent les municipalités. Les *amenées d'eau* seules sont dispendieuses, et ce sont les sacrifices que les communes s'imposent le plus volontiers, parce qu'elles répondent à ce besoin de confortable qui va croissant avec la civilisation et qui a été de tout temps un des plus solides auxiliaires de l'hygiène; l'entretien de la

1. Cette question est traitée, dans un article spécial de ce même volume.

Digitized by Google

propreté souterraine et la destruction des foyers d'infection ne sont pas d'une utilité aussi évidente. L'abondance des eaux est du reste la première condition d'une bonne tenue de la voie publique, car tout se tient et tout peut être obtenu à peu de frais, si l'on y apporte beaucoup de soin. On peut en dire autant des autres questions municipales dans lesquelles l'hygiène a le droit d'élever la voix. Ses exigences sont partout compatibles avec l'épargne des deniers publics. Qu'il s'agisse de construire une école, un lycée, une caserne ou un hôpital; qu'il soit question des lavoirs publics, des cimetières, des abattoirs ou de tout autre édifice communal, l'économie se concilie parfaitement avec la salubrité. Pour être harmoniques, les créations d'une époque doivent répondre à l'idée qui la dirige. La nôtre est essentiellement positive et utilitaire, il faut que ses édifices se conforment à son sentiment. Les constructions doivent être, de nos jours, confortables, hygiéniques, élégantes dans leur simplicité et surtout économiques, parce que les sociétés démocratiques n'ont pas le droit de sacrifier l'utile à l'agréable et qu'il faut que les dépenses répondent au but pour lequel elles ont été votées.

Lorsqu'une ville de second ordre se donne le luxe d'un théâtre, d'une mairie, d'un lycée ou d'un hôpital, il faut qu'elle renonce à exciter l'admiration des voyageurs et la jalousie des localités voisines. Le temps n'est plus aux monuments artistiques, la pensée des peuples a pris une autre direction. Au moyen âge, ils élevaient à Dieu les cathédrales qui font

Digitized by Google

encore notre admiration et dont les clochers montent vers le ciel comme une prière. Au XVIIe siècle, la France construisait pour le grand roi des palais décoratifs et majestueux comme lui. C'était encore le grand art sous une forme amoindrie. Aujourd'hui les nations ne peuvent plus se livrer à de pareilles prodigalités. Elles doivent réserver leurs ressources pour le bien-être et la sécurité de la population tout entière, et ceux qui les représentent n'ont pas le droit d'en distraire une partie, pour satisfaire la vanité bourgeoise de quelques conseillers municipaux. Lorsque les villes commettent cet anachronisme, il est si peu dans l'esprit du temps, qu'il n'aboutit qu'à l'enfantement d'un de ces monuments grotesques dont on voit un si grand nombre dans les petites villes et qui ne servent qu'à attrister les regards du voyageur.

Il faut que l'hygiène s'habitue à compter avec le budget des communes. Les médecins, dans leurs conceptions, poursuivent un idéal de salubrité et de bien-être dispendieux à réaliser; les ingénieurs, de leur côté, caressent un idéal d'élégance et de richesse plus coûteux encore. Les uns et les autres doivent s'habituer à proportionner leur exigences aux ressources des localités. Lorsqu'on bâtit une école, un lycée, il suffit que l'espace, l'air et la lumière soient libéralement dispensés aux enfants qui doivent y vivre; mais il est tout à fait inutile de leur élever des palais, en opposition absolue avec les demeures modestes de leurs parents; et, quand il s'agit d'un hôpital, il ne faut jamais perdre de vue que les ressources de la

Digitized by Google

charité sont bornées, et que, plus on dépense d'argent pour la construction, moins il en reste pour le traitement des malades.

Ces règles élémentaires de l'hygiène publique sont aujourd'hui admises par les économistes, par les ingénieurs comme par les médecins; mais elles n'ont pas encore traversé toutes les couches sociales, elles ne sont pas arrivées partout à la connaissance des intéressés. Dans les petites localités, on y est en général assez indifférent, et cela tient à une connaissance insuffisante des nécessités qu'impose la vie en commun dans toutes les agglomérations humaines, et à l'ignorance des moyens pratiques d'y donner satisfaction. L'État doit remplir son rôle de tuteur à l'égard de ces populations et prendre en main les intérêts de leur hygiène. Il doit leur signaler les travaux indispensables, en leur imposant l'obligation de les exécuter, et les y aider au besoin. Pour remplir ce rôle de tuteur d'une manière efficace, pour présider avec méthode et économie à la transformation hygiénique du pays, il faut d'abord que l'administration se transforme elle-même, ainsi que je vais le montrer.

III

Bien que l'hygiène des campagnes ait moins d'importance que celle des villes, on y trouve pourtant bien des améliorations à introduire et bien des causes d'insalubrité à faire disparaître. Il reste encore en

Digitized by Google

France environ 500 000 hectares de marais à dessécher, sans compter les prairies noyées par les inondations périodiques de nos grands fleuves, sans compter les mares infectes, les chemins transformés pendant l'hiver en véritables fondrières et tant d'autres causes de maladies dans l'énumération desquelles je ne saurais entrer. Les défrichements, les opérations de drainage, les terrassements, les digues à élever, les reboisements des hauteurs, sont au-dessus des ressources des communes, et ce sont là pourtant des dépenses doublement productives. Les défrichements, dans les régions palustres, le desséchement des marais, ont pour effet de substituer une population saine et vigoureuse à quelques pauvres familles rongées par la fièvre; ils remplacent des terrains improductifs par des champs fertiles dont le rendement a bientôt couvert les frais de transformation. Le résultat obtenu dépasse souvent toutes les espérances. Nous en avons un exemple dans le défrichement des landes de Gascogne. Depuis leur assainissement, la population a augmenté dans une proportion considérable. Le taux moyen de la vie humaine s'y est élevé d'un sixième, et le chiffre des naissances y dépasse celui des décès. D'un autre côté, il s'est développé dans le pays une richesse forestière telle que les landes, dont on ne tirait aucun profit, sont couvertes aujourd'hui de forêts de pins et de chênes représentant une valeur de 205 millions. L'œuvre a été accomplie en entier par les communes et leur a coûté 13 millions. Elles ont donc, indépendamment de leur salubrité recou-

Digitized by Google

vrée, acquis un capital quinze fois plus fort que leurs déboursés.

En Italie, le défrichement du lac Fucino a produit des résultats analogues. On voit par ces deux exemples, combien ces opérations sont fructueuses et combien la France aurait d'intérêt à continuer l'amélioration de son propre sol, au lieu de dépenser ses capitaux à poursuivre, loin de son territoire, des entreprises ruineuses et qui ne peuvent conduire qu'à des désastres financiers.

L'amélioration sanitaire des campagnes a droit, comme celle des villes, à la sollicitude de l'État. Elle doit entrer à ce titre dans le plan général de la transformation hygiénique du pays. Celle-ci doit être poursuivie avec l'esprit d'ordre et la patience que comportent les entreprises considérables. Il importe tout d'abord de savoir ce qu'il y a à faire et, pour cela, de dresser sans retard ce que j'ai appelé le *cadastre sanitaire* de la France. Il faut faire, dans chaque commune, le relevé de tous les travaux à accomplir dans l'intérêt de l'assainissement, en précisant leur degré d'urgence, et établir le devis approximatif des dépenses que leur exécution entraînera. Ce travail peut être confié au corps des ponts et chaussées, dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon et le savoir au-dessus de tout éloge. Les éléments de cette enquête, une fois réunis et coordonnés au chef-lieu du département, seront transmis au ministère compétent et confiés à l'examen d'une commission spéciale chargée de les contrôler et de dresser ensuite la

Digitized by Google

carte hygiénique du pays. On pourra songer alors à l'exécution de ce vaste plan, en faisant d'abord les travaux les plus urgents et en venant au secours des communes trop pauvres pour en solder les frais. Il leur sera alloué, à cet effet, des subventions dont le chiffre sera réglé tous les ans et fera l'objet d'un crédit spécial inscrit au budget du ministère auquel ces travaux ressortiront. Cette somme ira grandissant chaque année, à mesure que les résultats pratiques de la transformation apparaîtront. En voyant avec quelle promptitude la mortalité et les maladies diminuent sous l'influence de mesures intelligemment prises, les municipalités et les populations elles-mêmes iront au-devant de sacrifices dont elles auront reconnu l'utilité.

Une œuvre de cette importance ne peut être conduite avec l'esprit de suite qu'elle exige, qu'à la condition d'être soumise à une direction unique et compétente. La nécessité de réunir, dans une seule main, tout ce qui touche à la santé publique est depuis longtemps reconnue. Deux ministères se partagent actuellement les attributions qui lui sont relatives. Celui de l'Intérieur est chargé de l'assistance, celui du Commerce et de l'Industrie, de l'hygiène proprement dite; l'Agriculture intervient également dans quelques-unes des questions du même ordre. Le défaut d'entente qui résulte de ce partage paralyse les meilleures intentions et rend toutes les réformes impossibles.

M. le docteur A.-J. Martin a fait le premier ressortir les inconvénients de cette anarchie administrative,

Digitized by Google

dans un rapport qu'il a lu à la Société de médecine publique en 1880, et qui a reçu son approbation. Depuis cette époque, toutes les sociétés savantes ont adopté les idées qui en forment la base; elles ont toutes émis le vœu qu'à l'exemple des pays étrangers, l'administration sanitaire civile fût confiée à une *direction administrative autonome*, *compétente* et *responsable*, aussi bien auprès du pouvoir central que dans les départements [1]. Le travail de M. A.-J. Martin fut présenté à la Chambre des députés sous forme de pétition et renvoyé, sur le rapport de M. Beauquier, au Ministre de l'intérieur, qui s'en dessaisit pour le transmettre à son collègue du Commerce. Celui-ci consulta le Comité consultatif d'hygiène publique de France, qui lui présenta un projet de loi très étudié sur la réorganisation des services d'hygiène.

En 1882, M. le docteur Henri Liouville, dans son rapport sur le budget du Ministère de l'intérieur, fit ressortir les inconvénients d'une dualité qui n'existe qu'en France, et, le 21 juillet 1884, il déposa sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à faire cesser une semblable anarchie. Cette réforme a été réclamée au sein même de la Chambre, au nom de la santé publique, par MM. Clémenceau et Paul Bert, à

1. Ce vœu a été formulé à trois reprises différentes par l'Académie de médecine, deux fois par la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. Il a été reproduit dans les congrès des Sociétés protectrices de l'enfance, dans celui de l'Association française pour l'avancement des sciences, et enfin dans les congrès internationaux d'hygiène de Paris, de Turin, de Genève et de la Haye.

Digitized by Google

l'occasion de l'épidémie de choléra de 1884 et, plus tard, par M. Thomson, à propos du vote du budget de 1886. Plusieurs ministres, entre autres MM. Pierre Legrand et Waldeck-Rousseau s'y sont montrés favorables. Enfin, à la séance du 22 juin 1886, MM. Siegfried et Chamberland ont déposé, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi concernant *l'organisation de l'administration de la santé publique*, signé de cinquante de leurs collègues appartenant à tous les groupes politiques. Il a été pris en considération par la Chambre, le 26 novembre 1886, sur la proposition de la commission d'initiative.

Ce projet, comme tous ceux qui l'ont précédé, institue une direction spéciale pour la santé et laisse au chef de l'État le soin de déterminer le ministère auquel elle sera attachée. Il crée, près de cette direction, des inspecteurs généraux, un conseil national composé de trente-sept membres et présidé par le ministre. Il établit des inspecteurs, des conseils départementaux siégeant au chef-lieu, sous la présidence du préfet et des commissions de la santé publique présidées par le maire, dans les centres de population de quelque importance.

Les dépenses qui résultent de ces créations sont supportées, pour une moitié, par l'État, et, pour l'autre, par le département, à titre de dépenses obligatoires. La direction nouvelle a, dans ses attributions, tout ce qui concerne la santé publique, à quelque titre que ce soit. Le projet de loi entre, à cet égard, dans des détails minutieux que je ne saurais reproduire ici. Il traduit d'une manière fidèle les

Digitized by Google

vœux et les aspirations des hygiénistes français. Il s'est du reste inspiré de leurs travaux. On pourrait lui faire sans doute quelques objections; mais il n'en constitue pas moins une excellente base sur laquelle les délibérations des Chambres pourront avantageusement s'appuyer. Si, comme je n'en doute pas, celles-ci lui donnent leur assentiment, nous pourrons voir enfin appliquer en France les mesures de protection sanitaire dont l'utilité n'est plus contestée par personne, qui fonctionnent depuis longtemps à l'étranger et dont la mise en pratique n'est retardée chez nous que par l'indifférence des populations, l'esprit de routine et l'anarchie administrative. Si cette direction nouvelle est confiée à des hommes compétents et bien pénétrés de l'importance de leur mission, le pays ne tardera pas à en ressentir les effets : ils se traduiront par une amélioration notable dans son état sanitaire et par un abaissement de la mortalité proportionnelle aux efforts qu'on aura faits pour la réduire. Il faut espérer qu'alors nous ne serons plus, comme aujourd'hui, inférieurs sous ce rapport à l'Angleterre, à la Suède, à la Norvège et au Danemark, qui ne sont pas plus favorisés que nous sous le rapport du climat, de la race et du degré de civilisation [1].

1er février 1887.

1. Il a été donné satisfaction aux vœux qui précèdent, par la création, au Ministère de l'intérieur d'une *Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques*. Elle a été confiée à M. Henri Monod que ses travaux en hygiène et la confiance du corps médical signalaient au choix du ministre.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA MAISON DE L'OUVRIER

La question des logements à bon marché est en ce moment à l'ordre du jour. La France, après s'être laissé devancer par les nations étrangères, est entrée dans la voie des études sérieuses qu'exige la solution de cet important problème. Un comité s'est formé, au sein de la Société d'économie sociale, afin de procéder à une enquête semblable à celles qui ont été poursuivies, avec tant de succès, en Angleterre et en Belgique, il y a quelques années. Il a rédigé un questionnaire sur le modèle de celui de Bruxelles et l'a répandu dans le pays tout entier. Les communications ont afflué de toutes parts, et c'est alors que le gouvernement, s'associant à cette initiative, a pris l'idée à son compte. Il a donné une place à l'économie sociale dans la grande Exposition internationale de 1889, et l'une des sections de ce groupe, la 11e, est consacrée aux habitations ouvrières. De nombreux spécimens de ces logements y seront exposés, en

Digitized by Google

même temps que tous les documents qui s'y rattachent. Il n'est donc pas hors de propos, au moment où tout le monde va s'en occuper, de montrer où en est la question et d'indiquer les phases par lesquelles elle a passé.

I

Le problème du logement ouvrier est posé depuis le jour où de grandes agglomérations de travailleurs se sont formées, autour des usines, dans les centres de production. Il va se compliquant de plus en plus, à mesure que l'industrie se développe et qu'elle emploie plus de bras; il a son *summum* d'intensité dans les contrées manufacturières où l'existence des populations est plus artificielle que dans les autres.

La vie industrielle est moins intense chez nous que dans les pays de fabrique, comme l'Angleterre et la Belgique, et la concentration qui en résulte est également moins prononcée. Malgré le mouvement fatal qui entraîne les paysans vers les villes, ils représentent encore les trois cinquièmes de la population du pays. Toutefois, le nombre des ouvriers va toujours grandissant. D'après le recensement de 1881, on en comptait 258 000 dans le département du Rhône, 228 000 dans la Loire et 1 347 276 dans la Seine. Ce chiffre effrayant représente le septième de la population industrielle de la France tout entière. Il explique l'encombrement des quartiers excentriques, la diffi-

Digitized by Google

culté que les ouvriers trouvent à s'y loger et le prix excessif des loyers qu'on leur impose.

Dans une étude précédente [1], j'ai passé en revue les différentes catégories d'habitations dans lesquelles la nécessité les contraint à chercher un abri; j'ai fait le tableau de ces *cités-casernes* qui renferment la population d'une petite ville, comme la cité Jeanne-d'Arc, avec ces 2 486 habitants; j'ai conduit le lecteur dans ces bouges, où grouille une population misérable et suspecte, dans ces cloaques, comme le clos Macquart, où campait alors un groupe de 300 chiffonniers semblables à ceux qui ont fait la réputation de la cité des Kroumirs. J'ai dépeint l'encombrement des garnis, l'entassement qui s'y produit lorsque de grands travaux publics font affluer à Paris les ouvriers des départements voisins; mais, quelque sombre que soit ce tableau, il n'approche pas encore de celui que présentent quelques-unes des capitales de l'Europe. Londres a acquis à cet égard une triste célébrité, et, malgré les efforts qu'on y a faits récemment pour améliorer la situation, elle est encore plus fâcheuse que chez nous. La misère y revêt un caractère plus hideux qu'ailleurs, et cela se comprend. C'est l'agglomération humaine la plus considérable qu'il y ait sur le globe. La population augmente chaque année de 70 000 âmes, et l'entassement devient effrayant dans les quartiers habités par les malheureux. Rien n'égale l'aspect sinistre de ces impasses où les maisons se

1. *L'Hygiène des villes et les Budgets municipaux* (*Revue des Deux Mondes* du 1er février 1887).

Digitized by Google

touchent presque, où l'air ne pénètre jamais. Une atmosphère méphitique, une odeur de moisi et d'humidité se dégage de ces maisons petites et basses, où les ordures s'amoncellent sur les escaliers pourris. Qu'il fasse sec ou qu'il pleuve, le sol est toujours boueux. Une sorte de buée s'échappe de ces ruelles infectes, sur lesquelles pèse le ciel bas et sombre qui est celui du pays.

La malpropreté sordide de ces logements, où les générations successives ont entassé leurs détritus, dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Jamais un coup de balai n'y a été donné. L'ouverture unique qu'on décore du nom de fenêtre est bouchée avec des haillons ou couverte de planches pour empêcher le vent et la pluie d'entrer. Chaque chambre abrite une famille et souvent deux. L'enquête dont j'ai parlé en commençant a révélé des faits inouïs. Tantôt c'est un inspecteur de salubrité qui trouve, dans une cave, un homme, une femme, leurs quatre enfants et trois porcs. Plus loin, sept personnes vivent dans une cuisine souterraine, avec le cadavre d'un petit enfant au milieu d'elles. Ailleurs, on trouve une veuve, trois enfants vivants et un quatrième qui est mort et qui gît là depuis treize jours.

Dans ces cloaques infects, d'honnêtes ouvriers vivent avec leurs familles au milieu des voleurs, des assassins et des filles publiques; la moralité et la décence y sont inconnues. Peu de gens sont mariés, et personne ne s'en soucie. L'union libre triomphe, et l'inceste vient souvent s'y associer.

Digitized by Google

Il ne faut pas croire que ces détails soient empruntés aux romans de Dickens ou même aux brochures à sensation de M. Sims ou du révérend Mearnes; je les ai copiés, mot pour mot, dans un livre tout récent, dans l'œuvre d'un économiste, M. Arthur Raffalovich, qui consacre sa vie à l'étude de cette question, et qui parcourt le monde pour cueillir, sur les lieux mêmes, les renseignements qui peuvent l'éclairer [1].

En Allemagne, la situation n'est pas meilleure, mais elle se présente sous un aspect tout particulier. Une promiscuité d'un ordre tout spécial introduit, dans les pauvres familles, une cause de désordre et d'insalubrité de plus. Les ouvriers allemands ont une grande tendance à se loger chez des camarades en ménage, soit à la nuit, soit en permanence. En Silésie, dans la Prusse rhénane, en Westphalie, ces habitudes sont générales. Il n'est pas rare de voir les sous-locataires coucher dans la même pièce que la famille qui les loge, même lorsque celle-ci compte de grandes filles au nombre de ses enfants. Parfois, la pièce unique ne contient qu'un lit pour le mari, la femme, les enfants et le *pensionnaire*. L'Allemagne, dit M. George Picot, est le seul pays où la statistique officielle, relevant le nombre et la situation des logements d'ouvriers, ait été obligée de faire une place aux demi-lits. Dans son livre sur les *Classes ouvrières en Europe*, M. René Lavollée parle avec horreur des garnis infects où les lits sont occupés par deux hommes à la fois.

1. *Le Logement de l'ouvrier et du pauvre*, par M. Arthur Raffalovich. Paris, 1887.

Digitized by Google

C'est en Prusse que le mal est le plus aigu, et c'est à Berlin que l'entassement est à son comble. Berlin est la capitale de l'Europe dont la population s'est le plus rapidement accrue. En 1840, elle ne comptait que 300 000 habitants; elle en renferme aujourd'hui 1 300 000. C'est une progression annuelle de 4 pour 100, qui dépasse de beaucoup celle de Londres et de Paris. Il n'y a pas la moitié de cette population qui soit née à Berlin. L'accroissement est le résultat de l'immigration constante que stimulent la concentration des grandes administrations de l'État, le développement du commerce et de l'industrie. L'activité des constructions n'a pas été en rapport avec cette affluence. La population de Berlin est à peu près égale à la moitié de celle de Paris, et le nombre des maisons qu'on y élève chaque année est huit fois moindre. En 1883, on n'en a bâti que 306, tandis que, cette année-là, l'*Annuaire de la ville de Paris* indique 2 501 constructions nouvelles. En ce moment, il n'y a à Berlin que 2 pour 100 des logements qui soient vacants. La densité de la population y est deux fois plus grande qu'à Paris. On y compte 66 personnes par immeuble, tandis qu'on en trouve moins de 30 à Paris. Les demeures souterraines ont presque complètement disparu chez nous, tandis qu'à Berlin 100 000 personnes habitent dans 23 000 caves.

La pénurie des logements y devient parfois si pressante que le gouvernement est obligé de recourir à des expédients qui n'ont cours qu'en Prusse. En 1856, on a ouvert la caserne Witting, pour recevoir 800

Digitized by Google

familles. En 1873, 163 familles vinrent camper hors de la porte de Cottbus et s'y construisirent des cabanes en planches. Je ne parle pas de la malpropreté et de l'insalubrité des logements dans lesquels grouille toute cette population malheureuse; il faudrait reproduire ce que j'ai dit à propos de Londres. Je relèverai toutefois un fait qui me semble caractéristique, c'est qu'une partie considérable de la population de Berlin demeure dans des chambres qu'on ne peut pas chauffer. Ce détail est significatif dans une ville située par 53° 31, de latitude, et où la température moyenne de l'année ne dépasse pas 9 degrés.

Je pourrais continuer cette triste revue et montrer que, dans toutes les capitales de l'Europe, les choses sont à peu près dans le même état, et que les grandes villes d'Amérique elles-mêmes offrent un spectacle semblable, malgré leur construction récente, leur expansion que rien n'a pu gêner et l'admirable prospérité du pays neuf au milieu duquel elles s'élèvent; mais j'en ai dit assez pour démontrer les deux choses que je tenais à établir en commençant : la première, c'est que la France n'est pas le pays où les ouvriers sont le plus à plaindre, et la seconde, c'est que le problème du logement à bon marché est un de ceux qui s'imposent avec le plus d'autorité à la sollicitude des économistes.

« Sous quelque aspect qu'on l'envisage, dit M. Picot, on sent que le problème des logements est le nœud de la question sociale [1]. » Aucun bon sentiment ne peut

1. *Un devoir social et les logements d'ouvriers*, par M. Georges Picot. Paris, 1885.

Digitized by Google

germer dans un bouge semblable à ceux dont je viens de parler. L'esprit de famille s'y perd. L'ouvrier n'y entre qu'avec dégoût et le quitte le plus tôt qu'il peut pour se rendre au cabaret, où il oublie sa misère. La femme et les enfants le désertent également, ou s'y étiolent dans la promiscuité de l'infection et du vice, car le vice et le crime se réfugient également dans les bouges empestés, dans les ruelles sales et sombres. Ils y croissent comme les champignons sur le fumier. La paresse et l'ivrognerie s'y développent avec eux et complètent le cercle hideux dans lequel la famille du travailleur se trouve si souvent enfermée.

Ce ne sont pas seulement les classes pauvres que menace cet état de choses; il compromet la santé et la sécurité de tout le monde. Les épidémies qui naissent dans ces cours des Miracles, en sortent pour se répandre sur la ville tout entière, affirmant la solidarité étroite qui en réunit tous les habitants, et les souffrances qu'on y endure s'en exhalent sous forme de malédictions et de menaces. « Ce n'est pas seulement de la vertu, dit le docteur Dumesnil, c'est de l'héroïsme qu'il faudrait à tout ce monde, pour ne pas contracter, dans ces bouges, la haine de la société. » L'ouvrier laborieux et honnête, sentant qu'il ne peut soustraire sa famille aux influences d'un pareil milieu, se révolte contre un état social dont il se croit la victime, et l'explosion de ces haines farouches n'est plus qu'une affaire de circonstances.

« J'ai étudié, disait Blanqui, avec une religieuse

Digitized by Google

sollicitude, la vie privée des familles d'ouvriers, et j'ose affirmer que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de leur état social. Il n'y a pas de réforme qui mérite à un plus haut degré l'attention et le dévouement des amis de l'humanité. »

Après avoir montré toute l'étendue du mal, je vais parler maintenant des efforts qu'on a faits, depuis quelques années, pour le réparer.

II

Le mouvement qui s'est produit en Europe, en faveur de la création des logements pour les ouvriers, est parti de l'Angleterre. Le prince Albert en avait pris la direction dès 1841; mais, à cette époque, malgré son autorité et la force de ses convictions, il n'avait pas pu parvenir à faire partager ses idées aux capitalistes qui auraient pu les appliquer. Cependant, le 15 septembre de cette même année, une association se fondait, sous son impulsion, pour bâtir des maisons ouvrières et y loger de pauvres familles, moyennant un faible loyer perçu chaque semaine. En 1845, cette société obtint, par l'entremise de sir Robert Peel, sa *charte d'incorporation* et, le 14 juillet 1848, le prince Albert visitait la première maison construite par l'*Association métropolitaine pour l'amélioration des logements des classes ouvrières.*

D'autres compagnies se formèrent peu à peu; mais

Digitized by Google

le nombre des immeubles construits par elles était bien loin de répondre à l'accroissement continu de la population ouvrière, et le mal allait toujours croissant, lorsqu'en 1883 l'attention du grand public fut vivement appelée sur ce sujet, par une brochure qui dépeignait la situation sous les plus sombres couleurs et qui fit le tour de l'Angleterre. La presse répondit à ce cri d'alarme, et les deux Chambres s'en émurent à leur tour. La question prit immédiatement place parmi les préoccupations politiques. Les partis firent trêve à leurs dissentiments, pour demander, avec une égale ardeur, qu'il fût procédé à une enquête, et le prince de Galles réclama l'honneur de faire partie de la commission.

L'enquête terminée, le rapport publié, un bill fut soumis au Parlement. Une entente s'établit entre le gouvernement et l'opposition. D'un commun accord, on écarta tout ce qui aurait pu provoquer de longs débats et soulever une résistance. Cet accord nécessita des concessions réciproques, qui restreignirent considérablement la portée de la loi. Lord Salisbury se chargea de la défendre à la Chambre de lords, et sir Charles Dilke à la Chambre des communes. C'est ainsi que fut votée la loi de 1885 (*Housing of the Working classes act*); mais elle n'a pas produit les résultats qu'on en attendait.

L'initiative privée a été plus efficace. Elle a continué son œuvre avec une activité surexcitée par les circonstances que je viens de retracer. Aujourd'hui, les nombreuses compagnies qui se sont formées, et

Digitized by Google

dans l'historique desquelles je ne saurais entrer, abritent 29 643 familles, composées de 146 809 personnes. Elles ont dépensé pour arriver à ce résultat 6 581 181 livres sterling (164 528 925 fr.). Ces résultats considérables ont été obtenus en grande partie par des sociétés de construction, par des corporations publiques ou par des entrepreneurs, qui, tout en se contentant d'un bénéfice modique, avaient cependant à se préoccuper de l'intérêt de leurs fonds; mais il en est d'autres qui doivent leur existence à des fondations charitables et pour lesquelles ce souci n'existe pas. Tel est le cas de la donation Peabody, l'un des actes de libéralité les plus intelligents et les plus splendides que la charité ait accomplis de nos jours.

Peabody était un jeune homme sans fortune, n'ayant pour réussir que son intelligence et sa bonne volonté, lorsqu'il entra comme commis, en 1812, dans une maison de commerce des États-Unis. Il fit vœu, s'il s'enrichissait, de consacrer ses biens aux pauvres, et il a tenu parole. Cinquante ans après, devenu puissamment riche, il fondait plusieurs institutions dans le Massachusetts, et créait à Baltimore une série de fondations destinées à développer l'instruction supérieure. L'ensemble de ces donations s'élevait à 55 millions de francs. Sa fortune réalisée, il vint vivre en Angleterre. Il y est mort en 1869, après avoir consacré aux pauvres, par des donations répétées, une somme de 12 500 000 francs, pour leur créer des habitations économiques et salubres.

Les administrateurs de ce legs, au premier rang

Digitized by Google

desquels se trouvait lord Derby, ont bâti, au centre de Londres, 18 groupes de maisons, qui contiennent 4 551 logements et abritent 18 000 personnes. Pour ne pas faire concurrence aux autres sociétés, ils font payer un loyer aux ouvriers dans leurs immeubles; ils ne prélèvent que 4 pour 100 comme intérêt du capital engagé, tandis que les autres sociétés, bien qu'elles n'en fassent pas une spéculation, ne peuvent pas se contenter de moins de 5 pour 100. Le revenu des maisons déjà bâties est employé à en élever de nouvelles. C'est ainsi qu'avec un legs de 12 millions 1/2, les administrateurs avaient déjà dépensé, en 1884, 30 275 000 francs en constructions. Ils se conforment ainsi à la volonté du donateur, exprimée de la façon suivante dans son testament, qui porte la date du 30 mai 1869 : « Mon espérance est que, dans un siècle, les recettes annuelles provenant des loyers auront atteint un tel chiffre, qu'il n'y aura pas, dans Londres, un seul travailleur pauvre et laborieux qui ne puisse obtenir un logement confortable et salubre, pour lui et sa famille, à un taux correspondant à son faible salaire. »

Les vingt-deux premières années permettent de penser que cet espoir n'est pas entièrement chimérique. « Lorsque la reconnaissance publique, dit M. George Picot, célébrera le centième anniversaire de la mort de M. Peabody, la fondation qui porte son nom possédera peut-être, à Londres, 2 milliards d'immeubles, abritant 1 500 000 âmes, dans 350 000 logements.

Digitized by Google

A côté de cette fondation splendide, destinée à produire de si magnifiques résultats, il est de toute justice de placer l'œuvre plus modeste, mais tout aussi respectable, que poursuit miss Octavia Hill. Depuis vingt ans, elle travaille à améliorer les logements des ouvriers avec des ressources bien bornées, mais avec une intelligence et une ardeur infatigables. Elle ne procède pas, comme les autres, par de grandes démolitions. Son champ d'activité est plus modeste; mais les résultats qu'elle obtient sont excellents, parce qu'elle agit directement sur la classe la plus pauvre, celle que les grandes sociétés de construction ne peuvent pas atteindre.

Un des administrateurs du fonds Peabody, interrogé par le marquis de Salisbury sur la ligne de conduite à tenir pour parvenir à loger les indigents, lui répondit : « Nous n'avons aucun moyen de donner des chambres au-dessous de 2 fr. 50 par semaine. Celui qui gagne 2 fr. 50 par jour peut payer ce loyer. Quant à ceux dont le salaire est inférieur, cela regarde miss Octavia Hill [1]. »

Elle a commencé, en 1865, par acheter trois pauvres maisons, dans une des cours les plus sales du quartier de Marylebone; peu après, elle en acquérait six autres. Ces maisons étaient dans le délabrement le plus complet, et les propriétaires s'épuisaient en menaces, sans parvenir à se faire payer par leurs incorrigibles locataires. En quelques mois, la trans-

1. G. Picot, *le Devoir social*, p. 124.

Digitized by Google

formation fut complète. Miss Octavia Hill chassa ceux dont l'inconduite était notoire, retint les autres, fit peu à peu assainir et réparer leurs chambres, dont les loyers furent dès lors régulièrement acquittés. Elle a donné depuis de l'extension à son œuvre, mais elle n'a pas modifié sa façon d'opérer. Elle améliore les immeubles, mais elle ne les rebâtit qu'à la dernière extrémité. Comme elle est en communication personnelle avec ses locataires, elle fait peu à peu leur éducation au point de vue de la propreté, de l'hygiène et de la morale. A force d'habileté et d'économie, elle arrive à faire rendre près de 5 pour 100 à son capital.

L'œuvre de miss Octavia Hill a d'abord excité la surprise; mais, quand on s'est aperçu qu'elle avait transformé des maisons infectes, relevé le moral des familles qui les habitaient et ranimé les vertus du foyer, beaucoup de femmes l'ont imitée, et aujourd'hui on trouve, dans tous les quartiers de Londres, des personnes qui visitent les logements des pauvres et qui s'attachent à les améliorer. « C'est ainsi, dit M. Picot, que l'œuvre grandit et prospère, et le bien que les sociétés de capitalistes ne peuvent faire se trouve réalisé par quelques femmes qu'anime l'esprit de charité. »

Lorsqu'il s'agit de logements à construire et qu'on opère en pleine liberté, il faut choisir entre deux types complètement différents et dont j'aurai plus tard à apprécier la valeur relative : la maisonnette et l'habitation collective. Tous deux se retrouvent

Digitized by Google

dans les groupes d'habitations élevées par les compagnies anglaises. Deux d'entre elles ont adopté le premier de ces types. La principale est la Compagnie générale des habitations ouvrières (*artisans', labourers', and general dwellings Company*). Depuis vingt ans, elle a élevé, aux environs de Londres, près de 5 000 maisonnettes avec jardins.

C'est en 1874 que le premier grand parc a été ouvert, à peu de distance de Londres. C'est Shaftesbury-park. Il comprend 1 200 maisons, divisées en cinq catégories, suivant le nombre et la dimension des pièces; toutes ont une cuisine, une laverie, un petit jardin sur le devant et une cour en arrière. La première catégorie comprend six pièces, et le loyer est de 800 francs; la dernière, qui est composée de deux chambres et d'un petit salon, se loue 390 francs. Pour acquitter des prix semblables, il faut gagner de 7 à 10 francs par jour; aussi ne trouve-t-on, dans Shaftesbury-park, que des familles appartenant à l'élite de la classe ouvrière : des typographes, des ébénistes, des mécaniciens, des commis, etc. Ils y jouissent d'un grand confortable. Les parcs, qui se sont multipliés depuis 1874, ont tous un aspect riant. Les maisons sont tenues avec soin; les petits jardins sont bien entretenus, et on trouve, au centre de l'agglomération, un grand *hall* qui sert de lieu de réunion pour le service religieux, et dans lequel on donne des bals et des concerts. On y trouve également une bibliothèque et une salle de lecture.

Les compagnies ont fait, comme on le voit, tous

Digitized by Google

leurs efforts, pour intéresser les familles à la bonne tenue des maisons et leur y créer des distractions salutaires; mais tout ce confortable n'est accessible qu'aux privilégiés de la classe ouvrière. Aussi les maisons collectives, qui représentent le second type, et qui sont beaucoup moins dispendieuses, se sont-elles multipliées dans de bien plus fortes proportions. Elles occupent en général une position plus centrale que les cottages. Elles ont surgi sur l'emplacement occupé jadis par des maisons insalubres, quand l'expropriation a permis de les abattre. Les ouvriers ont eu, dans le principe, quelque répugnance à s'y loger; mais aujourd'hui leur empressement est tel qu'on n'a plus que l'embarras du choix, et que l'admission dans ces immeubles est un titre de moralité.

Les constructions élevées par les administrateurs de la fondation Peabody sont particulièrement recherchées. Cela s'explique par le peu d'élévation du prix des loyers. La générosité du fondateur et le mode de construction qu'on a adopté, permettent de livrer des chambres à 130 francs par an. Ces immeubles ne sont pas l'idéal rêvé par les hygiénistes. Ils se rapprochent beaucoup de la *cité-caserne*, type dont nos constructeurs s'efforcent avec raison de s'éloigner. En voyant s'élever, au milieu des maisons basses et enfumées des quartiers populeux, ces grands édifices qui les dominent, on se demande d'abord si ce sont des hôpitaux ou des casernes. Lorsqu'on en a franchi l'entrée, on se trouve dans un grand préau qu'entourent des corps de bâtiments de cinq ou six étages,

Digitized by Google

desservis par plusieurs escaliers. De larges baies sans fenêtres laissent arriver l'air et la lumière sur les paliers, qui, le soir, sont éclairés au gaz jusqu'à onze heures. Les logements sont indépendants, mais ils ouvrent sur un corridor commun. Il y a un *water-closet* pour deux logements et une buanderie par étage.

L'eau est distribuée avec abondance dans tout l'édifice, et des bains gratuits existent dans chaque groupe. La propreté y est entretenue avec soin, grâce à la surveillance qu'exerce le surintendant, sorte de gérant craint et respecté des locataires. La tenue de ces maisons est excellente. Les habitants se surveillent réciproquement et provoquent l'expulsion de ceux dont la présence devient une source de désordre ou de scandale.

Aucun locataire n'est admis sans que tous les membres de la famille aient été vaccinés. Dès qu'un cas de maladie se déclare, le médecin du district est appelé et se prononce sur la possibilité de traiter le patient à domicile. Toute maladie contagieuse entraîne la nécessité du transport à l'hôpital. Ces mesures ont porté leurs fruits. La mortalité est moindre dans ces groupes de maisons que dans le reste de la ville. La population qui les habite paraît heureuse. Les enfants y ont un air de santé qui contraste avec les figures maladives de ceux des quartiers voisins.

La Compagnie des logements perfectionnés (*the improved industrial dwellings Company*), qui s'est formée en 1863, sous la direction de sir Sidney

Digitized by Google

Waterlow, donne des logements plus confortables et plus vastes, mais elle les fait payer plus cher. Il en est de même des autres sociétés qui se sont formées sur le modèle des précédentes.

On ne peut qu'applaudir aux efforts de ces associations et se féliciter du résultat qu'elles ont obtenu; mais on ne peut pas s'empêcher de faire cette réflexion attristante, que c'est une goutte d'eau jetée sur un incendie. On est parvenu à loger d'une façon convenable 146 809 personnes, dans une ville qui a près de 4 millions d'habitants, qui constitue le plus grand centre industriel du globe, et dont la population s'accroît de 70 000 âmes par an. Toutes les sociétés réunies n'arrivant à loger que le dixième de la population pauvre, que deviendra le reste, en attendant que la donation Peabody ait réalisé, dans quatre-vingts ans, ses magnifiques promesses?

Il n'en est pas moins vrai que c'est l'Angleterre qui a été l'initiatrice des autres nations dans la question des logements ouvriers, comme dans la plupart des grands problèmes économiques, et qu'elle leur a donné l'exemple.

La Belgique, bien qu'elle soit aussi intéressée que l'Angleterre à la solution des problèmes industriels, a mis bien longtemps à la suivre dans la voie des constructions à bon marché. Il a fallu les grèves du Borinage, en 1886, pour attirer l'attention sur ce point. Le premier moment de stupeur passé, la répression achevée, le gouvernement s'adressa aux Chambres, pour leur demander leur concours, afin

Digitized by Google

d'empêcher le retour de ces scènes lamentables. Il les convia à s'occuper des problèmes sociaux intéressant les classes ouvrières, et, avant de procéder aux réformes, il institua une grande commission dite *du travail*[1], composée de sénateurs, de députés, d'économistes, de négociants et industriels auxquels il associa le Conseil supérieur d'hygiène pour la partie relative à la salubrité des habitations. Le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui présidait cette assemblée, esquissa à grands traits le programme des études à poursuivre et dressa le questionnaire d'après lequel les informations devaient être recueillies.

Le 13 novembre de la même année, la Commission du travail adopta les conclusions qui lui furent présentées[2]. Les propositions, extrêmement libérales, tendaient à une réforme fiscale des plus importantes. Elles se prononçaient pour l'exonération complète des constructions ouvrières. Elles les affranchissaient des impôts, des taxes, des droits de mutation, et autorisaient les administrations charitables à consacrer une partie de leurs capitaux à cette entreprise.

Des mesures aussi bien comprises, et appuyées par l'autorité d'une commission de cette importance, ne pouvaient pas manquer de porter leurs fruits. Sept compagnies se sont formées en Belgique et ont déjà construit 869 maisons, abritant 1 863 ménages et 8 547 personnes. La dépense s'est élevée à 8 millions

1. Arrêté royal du 15 avril 1886.
2. Raffalovich, *le Logement de l'ouvrier et du pauvre*, p. 467.

Digitized by Google

pour le premier établissement, et les capitaux engagés rapportent 3 pour 100 en moyenne. C'est assurément peu de chose que de loger 8 000 à 9 000 personnes, dans un pays qui a près de 6 millions d'habitants et dont presque toute la population s'adonne à l'industrie; mais ce n'est qu'un premier essai, qu'une expérience toute récente, et, en pareille matière, l'essentiel c'est de bien commencer.

En Hollande, les faubourgs de toutes les villes sont remplis de maisonnettes habitées par des ouvriers. Amsterdam faisait exception; mais, depuis quelques années, il s'y est formé des compagnies qui ont construit de petites maisons salubres, dont le loyer revient à 300 francs pour deux chambres. Bien que ce prix soit trop élevé, les ouvriers se les disputent et désertent à l'envi les logements sordides qu'ils occupaient dans les combles des maisons bourgeoises, ou dans des caves sombres, humides et parfois inondées. On rencontre également, aux environs des villes manufacturières et près des grandes fabriques, de véritables villages ouvriers, remarquables par l'ordre, le confortable et la propreté qui y règnent. Lors du congrès d'hygiène de la Haye, en 1884, j'ai eu l'occasion d'en visiter un dans l'*Agneta-park*, à Delft, et j'en ai gardé le meilleur souvenir.

En Allemagne, la question des logements ouvriers s'agite depuis plus de quarante ans. C'est Victor-Aimé Hubert qui l'a soulevée vers 1840; le congrès des économistes allemands s'en est occupé à diverses reprises; les socialistes l'ont agitée dans leurs réu-

Digitized by Google

nions; des solutions ont été proposées par Schulze-Delitzch, par Engel, par Brentano; enfin, en 1885-1886, une enquête a été faite par le *Verein für Social-Politik*, qui compte dans son sein des économistes distingués, tels que les professeurs Nasse (de Bonn), Conrad (de Halle), Schmoller (de Berlin), et enfin M. Miquel, bourgmestre de Francfort-sur-Mein, l'un des deux chefs du parti national-libéral, administrateur et financier de premier ordre, mais profondément dévoué à ce *socialisme d'État* dont le grand chancelier de l'Empire poursuivait l'application à toutes les questions économiques.

L'enquête, bien que dirigée par M. Miquel, n'a pas eu de succès. La question est restée dans le domaine de la théorie, et, en dehors des points sur lesquels l'intervention directe de l'État s'est manifestée, il a été fait bien peu de chose. Les efforts tentés par des sociétés plus ou moins philanthropiques n'ont pas produit de résultats sérieux.

En 1870, lorsque l'Allemagne fut prise d'une sorte de fièvre de spéculation, et qu'elle pensa que Berlin allait devenir la capitale de l'Europe, les loyers et le prix des terrains subirent une hausse considérable. Les ouvriers y affluaient de toutes parts et les logements faisaient défaut. Le moment semblait favorable au développement de sociétés de construction. Il s'en constitua un assez grand nombre, mais il en est peu qui aient survécu. Elles avaient pour but d'assurer la propriété des immeubles à leurs locataires au bout d'un temps donné, en comprenant l'amortissement

Digitized by Google

dans le prix du loyer. A ce moment, les salaires étaient très élevés, et les ouvriers, atteints comme les autres par la rage de la spéculation, contractèrent à la légère des engagements qu'ils ne purent tenir. Lorsque la crise éclata, beaucoup de sociétés se trouvèrent compromises. Pour construire, elles avaient eu recours au crédit hypothécaire; les intérêts absorbaient tous les bénéfices, et bientôt les actionnaires furent obligés de faire des sacrifices pour payer les dettes et liquider la situation.

L'ouvrier allemand, dit M. Raffalovich, n'est pas encore parvenu à un degré d'instruction économique qui lui permette d'apprécier les bienfaits de l'association, et il se défie de toutes les entreprises dont l'initiative part des classes qui possèdent. Il est disposé à tout demander à l'État, et c'est une tendance que le prince de Bismarck favorise de tout son pouvoir.

En ce qui a trait aux logements ouvriers, le gouvernement a pris l'iniative et donné l'exemple près des mines qu'il exploite lui-même. Pour engager ses employés à se construire des habitations, il a organisé un système de primes qui leur donne de grands avantages. Il leur concède le terrain à titre gratuit, et leur fait des avances remboursables sans intérêt et par annuités, de façon qu'ils peuvent s'acquitter en huit ou dix ans. Ce système a permis à la population ouvrière du bassin de Saarbrück de se construire, de 1842 à 1871, 3 081 maisons. Pour couvrir la dépense, l'État a fourni, par ses primes, 2 293 000 francs, par ses avances, 1 130 000 francs, et la Caisse de pré-

Digitized by Google

voyance 2 536 000 francs. Cet exemple a été suivi par les chefs d'industrie, dans la vallée du Rhin et dans la Prusse orientale. Autour des usines, on voit se grouper des maisonnettes confortables dues à la sollicitude et à la libéralité des patrons.

L'entreprise la plus considérable qui ait été réalisée dans ce sens est celle de Krupp, à Essen. Cette fabrique a pris, depuis le commencement du siècle, un développement égal à celui de notre usine du Creusot. C'est en 1810 qu'elle a été fondée, et, en 1848, elle n'avait encore que 72 ouvriers. Au recensement de 1881, elle en comptait 19 605, composant, avec leurs familles, un total de 65 381 personnes. Sur ce nombre, 18 698 sont logées dans des habitations appartenant à la maison Krupp. Pour ne pas augmenter la dépense et pour grouper tous les ouvriers autour de l'usine, on a adopté le système de la maison collective. Chaque bâtiment renferme de 2 à 16 logements; mais chacun d'eux est complètement isolé, quoique la porte d'entrée soit commune. Ils contiennent de deux à quatre pièces et coûtent, en moyenne, 150 marks de loyer (187 fr. 50); ce prix n'est pas trop onéreux, dans un établissement où le salaire annuel oscille entre 1 000 et 1 125 francs. Pour les ouvriers célibataires, on a construit de véritables casernes, dans lesquelles ils sont logés gratuitement et nourris à très peu de frais. L'usine Krupp a créé des institutions de bienfaisance semblables à celles qui fonctionnent dans nos grands établissements manufacturiers.

Digitized by Google

Au Danemark, les associations de construction ont mieux réussi qu'en Allemagne. A Copenhague, depuis 1860, on est parvenu à fournir des logements à 4 pour 100 de la population tout entière et à 13 pour 100 des classes indigentes. En dehors de Copenhague, M. Hansen, secrétaire de la Chambre de commerce de Kiel, a constaté, en 1877, qu'il existait des sociétés de construction florissantes dans neuf villes du royaume. L'Italie a suivi le mouvement. A Milan, en particulier, on trouve des maisons ouvrières très bien comprises. L'Espagne a fait aussi son effort. Il s'est formé, il y a quelques années, à Barcelone, une société immobilière au capital de 2 millions. Elle a acheté des terrains à côté des centres manufacturiers et y a élevé des maisons coûtant 3 000 francs et comprenant quatre pièces surmontées d'une terrasse. Les ouvriers peuvent en devenir propriétaires, à l'aide d'une combinaison financière que M. Vicente de Romero a exposée au congrès de Blois, en 1884.

Je craindrais de fatiguer le lecteur en poursuivant, en dehors de l'Europe, cette revue un peu monotone. Les conditions économiques y sont, du reste, différentes de celles que nous subissons, et c'est surtout au point de vue des intérêts de notre pays que la question doit nous préoccuper.

Digitized by Google

III

En France, l'attention était depuis longtemps éveillée sur ce sujet, lorsque les pouvoirs publics s'en émurent à leur tour. Leur sollicitude pour les classes laborieuses se traduisit, d'une part, par la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres, et, de l'autre, par les décrets des 22 janvier et 27 mars 1852, qui affectèrent une somme de 10 millions à l'amélioration des habitations ouvrières, dans les grands centres manufacturiers. C'était au moment où la *cité Napoléon* venait de s'élever, rue Rochechouart, sous le patronage du président de la République. La tentative n'avait pas réussi, et la cité ne put s'achever qu'à la faveur d'une subvention de 200 000 francs, qui lui fut attribuée sur les 10 millions qu'on venait de voter. Cette vaste construction renfermait 194 logements, et fut habitée par 500 personnes, mais ces locataires n'appartenaient pas à la classe ouvrière. C'étaient de petits rentiers, des employés à salaire restreint, attirés par la modicité du prix. On y vit accourir également de vieux pensionnaires de l'État, jouissant d'un revenu très modique, gens très dignes d'intérêt sans doute, mais auxquels on n'avait pas songé en élevant ce coûteux édifice.

Les ouvriers évitent, en effet, ces habitations collectives, auxquelles le bon sens populaire a donné leur véritable nom, celui de *cités-casernes.* Ils ont

Digitized by Google

horreur de la vie en commun. Chaque ménage cherche un logement en rapport avec ses ressources, le lieu de ses occupations, l'exigence de ses travaux, l'étendue de sa famille, et surtout il cherche à s'isoler. C'est la tendance qui fait, dans tous les pays, le succès des maisonnettes, lorsque le prix en est abordable.

Ce genre d'habitations a été inauguré en Alsace, dès 1835, par M. André Kœchlin, de Mulhouse. Il avait fait bâtir, autour de son usine, trente-six petites maisons, contenant deux chambres, une cuisine, un grenier, une cave et un jardin. Le prix du loyer était très modique, mais le locataire prenait l'engagement de cultiver lui-même son jardin, d'envoyer ses enfants à l'école et de faire chaque semaine un dépôt à la Caisse d'épargne. Cette organisation ne devait recevoir tout son développement que seize ans plus tard. C'est en 1851 que la *Société mulhousienne des cités ouvrières* s'est fondée, sous l'inspiration de M. Jean Dolfus.

Le but de cette association était de fournir, aux ouvriers de ce grand centre industriel, des habitations propres et riantes, avec un petit jardin, et de leur donner le moyen d'en devenir propriétaires, en payant un prix de loyer dans lequel l'amortissement se trouvait compris, sans dépasser pour cela le taux des locations ordinaires. Dans cette intention, la société forma un capital de 355 000 francs, ne devant rapporter que 4 pour 100 d'intérêt. L'État lui accorda une subvention de 300000 francs, destinée à solder les travaux d'utilité générale : trottoirs, alimentation

Digitized by Google

d'eau, égouts, clôtures, lavoirs, plantations, etc.... Elle commença ses travaux à la fin de 1853, et, dès la première année, elle construisit 100 maisons, qui coûtèrent 256 400 francs, et dont 49 trouvèrent immédiatement des acquéreurs. Leur nombre a toujours été croissant, et, à la fin de l'année 1881, lorsque M. Jean Dolfus présenta ses comptes à l'assemblée générale de la *Société mulhousienne* : elle avait construit 996 maisons, dont 672 étaient entièrement payées. Les versements faits par les ouvriers acheteurs s'élevaient à 3 845 755 francs, dont les deux tiers environ en compte du prix de leurs maisons et le reste représentant les frais du contrat, intérêts, impositions, etc. Dans cette création, l'épargne de la population de Mulhouse entrait pour près de 4 millions.

L'exemple de cette ville a été suivi. Presque partout où des sociétés analogues se sont formées, elles ont eu pour fondateurs des Alsaciens, comme M. Jules Siegfried, qui a créé celles du Havre et de Bolbec. D'un autre côté, les grandes compagnies industrielles ont voulu procurer à leurs ouvriers des avantages semblables, et leur ont construit des habitations salubres autour de leurs usines. On peut citer, dans le nombre : le Creusot, qui loue à ses ouvriers une maison convenable pour 100 francs par an, ce qui ne constitue qu'une rémunération bien insuffisante du capital engagé ; la compagnie d'Anzin, celles de Commentry, de Blanzy, de Réaucourt ; l'usine de M. Menier, à Noisiel, dont les habitations ouvrières sont des modèles à imiter. Ces dernières coûtent 5 000 à

Digitized by Google

6 000 francs; mais l'ouvrier ne peut pas en devenir acquéreur, parce que le fondateur ne veut y loger que ses employés. En 1875, dans la région du Nord seulement, 18 établissements de mines sur 23 avaient élevé 7 000 maisons, occupées par 31 500 personnes, dont 11 500 ouvriers mineurs. Le prix du loyer y est inférieur de 70 pour 100 à la moyenne des locations du pays.

Les entreprises dont je viens de parler concernent des usines situées à la campagne, des mines éloignées des centres d'habitations; là, le logement des ouvriers est une nécessité de l'exploitation. Il faut que la compagnie qui les emploie leur fournisse un abri, sous peine de paralyser le travail. Il n'en est pas de même dans les villes. Là, les ouvriers peuvent se loger comme ils l'entendent, sans que le patron soit forcé de s'en mêler. Ils vont s'entasser dans des habitations malsaines et subissent toutes les conséquences morales et physiques de ce détestable milieu; mais l'industrie elle-même n'en est pas atteinte.

Quelques grandes villes ont essayé, toutefois, de combattre ce danger. De toutes les villes manufacturières, Lille était celle qui appelait le plus impérieusement une réforme dans les habitations ouvrières. Les caves dans lesquelles la population pauvre y vivait enfouie ont acquis une triste célébrité, et le mal allait grandissant, sous l'influence de l'immigration toujours croissante que provoquait le développement de l'industrie. La ville, enserrée dans ses fortifications, ne pouvait s'étendre, et l'habitation

Digitized by Google

humaine était sacrifiée à l'installation des filatures et des tissages. La démolition de l'enceinte a permis de porter un remède à cet état de choses véritablement navrant, et tous les dévouements sont venus en aide à l'administration municipale, pour hâter l'amélioration des logements ouvriers.

Une compagnie immobilière s'est fondée, par acte du 7 novembre 1867, au moyen d'une souscription de 600 000 francs et d'une subvention de 100 000. Elle a construit 243 maisons, sans avoir besoin de faire appel à la garantie d'intérêt promise par la ville, et en payant régulièrement aux actionnaires 5 pour 100 d'intérêt [1]. Le bureau de bienfaisance, de son côté, a bâti un groupe important de maisons, dans lesquelles la réduction du loyer est appliquée, à titre de secours donnés aux ouvriers indigents.

La ville d'Orléans a donné la preuve de ce que peut faire, en pareil cas, l'initiative individuelle. En 1879, deux ouvriers maçons, ne disposant d'aucun capital, sans autre appui que le concours de quelques personnes désintéressées, ont fondé une société au capital nominal de 200 000 francs, mais, en réalité, avec une somme de 76 900 francs seulement. Ils ont émis 769 actions de 500 francs, et, grâce aux emprunts qu'ils ont pu contracter sur les constructions commencées, ils ont bâti 215 maisons, d'une valeur collective de 2 millions, lesquelles étaient pourvues d'un acquéreur avant même d'être achevées. La *Société*

1. E. Cheysson, *la Question des habitations ouvrières en France et à l'étranger*, p. 56. Paris, 1886.

Digitized by Google

immobilière d'Orléans est le seul exemple qu'on puisse citer en France d'une entreprise fondée et menée à bonne fin par des ouvriers. Elle n'a pas été à charge à la ville, car celle-ci ne lui a fait grâce du payement d'aucun impôt. La compagnie, au contraire, a offert à la commune le sol des rues, et a contribué pour moitié aux dépenses de la viabilité.

Au Havre, une société anonyme s'est formée, en 1871, sous l'influence de M. Jules Siegfried, qui a tant fait pour l'hygiène et pour la prospérité de cette grande ville. La *Société havraise des cités ouvrières* s'est fondée au capital de 200 000 francs; elle a construit 117 maisons, dont les locataires peuvent devenir acquéreurs à l'aide de combinaisons financières très ingénieuses, mais qu'il serait trop long d'expliquer ici.

Le type des maisons est bien choisi. Elles sont groupées deux par deux, pour profiter du mur mitoyen. Elles comprennent quatre chambres, deux au rez-de-chaussée servant de cuisine et de salle à manger, et deux à l'étage. Elles ont un jardin sur le devant, et derrière une petite cour qui sert de débarras. Elles coûtent de 3 000 à 3 600 francs, et ce chiffre n'est pas trop élevé, pour une ville où les constructions sont chères et où le terrain est revenu à 5 francs le mètre, tandis qu'il n'avait coûté que 1 franc à Mulhouse.

Il y a quelques années, la municipalité de Rouen, reconnaissant la nécessité d'assainir une ville dont la mortalité s'élevait, chaque année, à 32 pour 1 000,

Digitized by Google

prit le parti de faire disparaître, en presque totalité, le quartier de Martainville, renommé pour son insalubrité. Les habitants des maisons qu'il fallut démolir se réfugièrent dans les faubourgs et y produisirent un encombrement dangereux. On songea alors à leur construire des habitations. Un jeune ingénieur de la ville, M. Botrel, fit un projet pour créer, sur la rive gauche de la Seine, dans un lieu salubre, situé à portée des usines, une cité ouvrière dont il soumit le plan en relief et les devis au congrès tenu à Rouen, au mois d'août 1883, par l'Association française pour l'avancement des sciences. Ce projet comprenait sept types différents de maisonnettes, dont le prix, variant de 2 000 à 8 000 francs, devait être acquitté par les locataires à l'aide d'annuités comprenant à la fois le prix du loyer et l'amortissement. Il n'y a pas été donné suite ; mais il s'est formé, il y a deux ans, une *Société immobilière des petits logements*, qui a réuni un capital de 250 000 francs, avec lequel elle a acheté un terrain au centre de la ville et y a bâti de grandes maisons, contenant 100 logements et abritant 400 personnes.

Les appartements sont disposés de façon à assurer l'isolement des familles qui les habitent, tout en les plaçant dans de bonnes conditions hygiéniques. Les corridors sont supprimés partout, et chaque ménage a sa porte donnant sur l'escalier. Il y a de l'eau et une buanderie à chaque étage. Toutes les familles ont des *water-closets* particuliers. Aussi les maisons ont-elles coûté 5 000 francs par appartement, ce qui

Digitized by Google

ne permet pas de les louer à des prix inférieurs à ceux des logements ordinaires. Pourtant ils ont tous été occupés presque sur-le-champ.

La ville de Lyon a obtenu un succès plus complet. C'est le plus bel exemple des résultats que l'association peut produire. Il est dû à l'intelligence et au dévouement de MM. Mangini, Aynard, Gillet et Parmezel. Ils ont commencé par faire une enquête dans les quartiers les plus pauvres et les plus peuplés. Ils ont constaté les mêmes misères que dans les autres grandes villes et les mêmes prix exagérés de location. En moyenne, les logements d'ouvriers coûtent, à Lyon, 120 francs par pièce et par an. A Paris, c'est 150 et 180 francs lorsqu'il y a un cabinet noir. La société a construit cinq maisons de quatre étages, comprenant soixante appartements de trois pièces en moyenne, avec cuisine, évier, fourneau, plancher de chêne et papiers peints. Les cours sont asphaltées et garnies de fils de fer tendus pour faire sécher le linge. Les maisons sont éclairées au gaz. Les cabinets sont communs au troisième et au quatrième étage.

Les cinq maisons ont coûté 177 315 francs. Le terrain est revenu à 27 fr. 38 le mètre, la construction à 42 francs par mètre carré et par étage, tandis qu'elle coûte 100 francs à Paris. Ces conditions exceptionnelles de bon marché ont permis de louer les logements à des prix sensiblement inférieurs à ceux du voisinage, c'est-à-dire à 75 francs la pièce en moyenne. Aussi ont-ils été enlevés; il y avait deux cents demandes pour soixante logements, et les cinq

Digitized by Google

maisons sont habitées depuis le mois d'août 1887. La perte sur les loyers est insignifiante, et le capital engagé rapporte 4 pour 100. Encouragée par ce succès, la société vient de se constituer au capital de 1 million, dont la Caisse d'épargne a fourni la moitié. Elle a acheté un terrain de 7 500 mètres, sur lequel elle va construire vingt nouvelles maisons semblables aux premières.

Des entreprises analogues ont lieu à Saint-Quentin, à Amiens, à Reims, à Nancy, à Bordeaux, etc. ; mais je ne pourrais, sans fatiguer l'attention, faire l'historique de toutes ces sociétés locales, et je vais me borner à dire ce qui s'est fait à Paris.

Sur les 10 millions alloués, en 1852, par le gouvernement impérial, pour l'amélioration des habitations ouvrières, 6 furent consacrés à la construction des asiles de Vincennes et du Vésinet; 2 servirent à bâtir dix-sept maisons à étages, boulevard Diderot, et 1 200 000 francs furent distribués, à Paris, à titre de subvention, pour favoriser la création de maisons ouvrières.

Les immeubles du boulevard Diderot n'étaient pas aménagés de façon à abriter des familles pauvres. Seize maisons ont été louées récemment, en principale location, au prix de 106 000 francs, et sont occupées par des personnes très aisées. Les autres, comme la maison bâtie par MM. Pereire, rue Boursault, et comme l'hôtel garni élevé boulevard Mazas, au compte de l'État, échappèrent également à leur destination.

Digitized by Google

Cependant l'empereur, qui avait eu connaissance du succès obtenu en Angleterre par les sociétés que patronnait le prince Albert, ne s'était pas laissé décourager par l'échec de la *cité Napoléon*. Quelques années après, il fit construire, avenue Daumesnil, par M. E. Lacroix, et sur les fonds de sa cassette, quarante et une maisons qu'il offrit de donner à une société composée d'ouvriers, à la condition pour ses membres de souscrire 1 000 actions de 100 francs. La *Société immobilière des ouvriers de Paris* accepta cette condition, et la donation fut faite; mais malgré les avantages de ce marché, ces petites maisons étaient encore d'un prix trop élevé pour la classe ouvrière. Ces *cottages* élégants, avec leurs angles en pierre de taille et leur maçonnerie en moellons, avaient si bon aspect, étaient tellement confortables, que l'architecte, M. Lacroix, s'en fit construire un tout semblable, près de la place Pereire, pour son habitation personnelle.

Les tentatives qui précèdent n'avaient, en fin de compte, abouti qu'à des insuccès, et la première entreprise qui ait complètement réussi à Paris est celle de la *Société anonyme des habitations ouvrières de Passy-Auteuil*. Sur un terrain situé entre la rue Claude-Lorrain, la rue et l'impasse Boileau, elle a bâti cinquante maisonnettes, habitées par cinquante familles de choix. Les plus petites reviennent à 5 500 francs, tous les frais compris, et sont louées 220 francs, ce qui représente 4 pour 100 du capital. En y ajoutant 181 fr. 50 pour l'amortissement, on devient propriétaire de l'immeuble en vingt ans, au

Digitized by Google

prix d'un loyer de 440 fr. 50. Le loyer est calculé d'après les mêmes bases pour les maisons plus grandes, et qui coûtent à la compagnie de 6 000 à 10 000 francs [1].

La Société a pris ses mesures pour éloigner de ses immeubles la spéculation et l'immoralité. Elle a étudié, avec le soin le plus minutieux, tous les détails de son entreprise, de manière à ce qu'elle puisse servir d'exemple à celles qui pourront se former plus tard: mais il est évident que ce n'est là qu'une expérience, et que le bien matériel qui en est résulté est bien peu de chose à côté de ce qui reste à faire dans une ville où la population ouvrière dépasse 1 million.

La Société d'Auteuil a réussi parce qu'elle s'est adressée à l'élite de la classe ouvrière, à des gens sobres, rangés, dont le salaire est relativement élevé et qui peuvent, en signant leur contrat, verser un acompte d'au moins 500 francs. Ces ouvriers-là sont partout une exception et trouvent toujours un logement convenable; ce sont les autres dont il faut s'occuper. Ils sont de beaucoup les plus nombreux, et on ne peut pas songer, dans une ville comme Paris, à leur procurer une maison par famille. Un ingénieur qui s'est beaucoup occupé des habitations ouvrières, M. Cacheux, en a donné les raisons dans les communications qu'il a faites, en 1880 et en 1883, à la section d'économie politique et de statistique de l'Association française pour l'avancement des sciences. Il a

1. E. Cheysson, *Note sur la Société anonyme des habitations ouvrières de Passy-Auteuil*, p. 72, 1886.

Digitized by Google

construit, passage Boileau, dix maisons qui lui ont coûté 36 000 francs et qu'il a revendues, au même prix, à la Société d'Auteuil. Les frais de construction, comme on le voit, n'ont pas été considérables; mais les dépenses accessoires : la canalisation d'eau potable, l'écoulement des eaux ménagères, les frais d'administration, en ont notablement élevé le prix, et, quoique la gestion soit gratuite et que les actionnaires ne retirent pas 4 pour 100 de leurs fonds, une maison, comprenant trois pièces avec cuisine et dépendances, ne peut pas être vendue moins de 8 780 francs, payables en vingt ans, par annuités de 439 francs. Les constructeurs peuvent arriver à bâtir pour 3 000 ou 4 000 francs; mais, la ville ne faisant aucune concession pour la voirie, le prix de la propriété se trouve doublé et dépasse la somme qu'un travailleur peut consacrer à son habitation.

Le même ingénieur a construit, boulevard Murat, des habitations dans lesquelles il a réalisé plusieurs des types de maisons ouvrières adoptés à l'étranger. Elles lui sont revenues à plus de 5 000 francs chacune. Il les a vendues avec un lot de terrain de 100 mètres, moyennant un loyer annuel de 600 francs, pendant quinze ans. Une trentaine d'ouvriers sont ainsi devenus propriétaires; mais, d'après ses calculs, il y a tout au plus, à Paris, 4 pour 100 de la population ouvrière qui soit en état de payer un loyer semblable, même en réunissant les gains de tous les membres de la famille.

Il faut donc reconnaître que, dans les grandes villes,

Digitized by Google

la maisonnette est inaccessible à la plupart des ménages d'ouvriers. Dans toutes les classes de la société, du reste, c'est un grand luxe que de demeurer seul, et, de même qu'un modeste hôtel est plus dispendieux qu'un appartement de même étendue, dans une maison de rapport, de même il sera toujours plus facile de loger les familles ouvrières dans des habitations collectives que dans des maisonnettes séparées. Il y a un juste milieu à tenir entre ce luxe d'isolement et la promiscuité immorale et malsaine des *cités-casernes,* où tout est, pour ainsi dire, en commun. On peut, comme on l'a fait à Rouen et à Lyon, séparer les appartements, même dans de grands édifices, donner à chaque famille son accès particulier sur la voie publique, ses dépendances à elle, tout en dépensant beaucoup moins pour les frais de construction et pour l'achat du terrain.

A Paris, une spéculation semblable pourrait assurément réussir. Les ouvriers payent très cher leurs détestables logements, et sont indignement exploités par les propriétaires ou par leurs agents. J'ai dit que la plus misérable chambre leur était louée 150 francs par an. Dans le voisinage des fabriques, il y en a qui montent à 200 et 226 francs. La séparation des sexes ne peut avoir lieu dans aucun de ces logements. Elle n'est possible qu'avec trois chambres, et un pareil appartement constitue un luxe fort rare dans la classe ouvrière, car il coûte partout plus de 300 francs. Pour acquitter un loyer aussi cher, il faut gagner de 7 à 8 francs par jour. Dans les bouges qu'on loue à la

Digitized by Google

nuit, le prix varie de 0 fr. 45 à 1 franc, ce qui fait que chacun de ces réduits infects rapporte de 168 à 365 francs par an. Entre le garni où le logeur fournit une sorte de lit, une chaise et un débris de commode, et la pièce toute nue où l'ouvrier apporte ses meubles, la différence, comme prix et comme dimension, est presque nulle.

Les ouvriers pourraient être beaucoup mieux logés, sans payer davantage, s'ils n'étaient pas aussi indignement exploités. En général, les propriétaires se font remplacer, pour la gestion de leurs immeubles, par le principal locataire, qui se fait payer à la semaine. Il y a des cités qui rapportent de 20 à 25 pour 100 de ce qu'elles ont coûté. Sauf les côtés répugnants du métier, dit M. Cheysson, il est plus avantageux de loger les misérables que les grands seigneurs. La tyrannie de ces sortes d'intendants est intolérable. Il n'est pas de vexations qu'ils ne fassent subir aux locataires qui leur déplaisent. Il y a des maisons dans lesquelles les nombreuses familles ne sont pas tolérées. Pour y être admis, on dissimule ses enfants; on n'en avoue d'abord qu'un ou deux; les autres sont gardés par quelque voisin complaisant. Au bout de cinq ou six jours, on en fait revenir un, puis un autre la semaine suivante; mais quand le gérant constate qu'il y a plus de quatre enfants dans le logement, il donne congé. Le docteur Dumesnil dit avoir trouvé, dans le cloaque qu'on nomme le *clos Macquart*, quelques intérieurs que les locataires étaient parvenus à rendre habitables. par des prodiges de soin et de pro-

Digitized by Google

preté, et, comme il leur témoignait son étonnement de les trouver dans un pareil bouge. « C'est, lui répondaient-ils, parce que nous avons une nombreuse famille et que les propriétaires de nos maisons ne toléraient pas les enfants [1]. »

Une nombreuse famille n'est pas la seule cause qui force les ménages honnêtes à se réfugier dans ces taudis; souvent c'est l'impossibilité de payer leur terme. L'ouvrier vit au jour le jour. Qu'il survienne un chômage, une maladie, un malheur quelconque, et le voilà dans l'impossibilité de s'acquitter. On l'expulse, et, dès lors, il n'a plus d'asile que dans ces repaires de la misère et du vice. Une gêne momentanée l'y plonge; mais il n'en sortira plus, parce qu'il ne tardera pas à y perdre, dans le découragement, le goût du travail, de la propreté et de la vie régulière.

Lorsqu'on veut arracher les ouvriers à ces nécessités redoutables, la difficulté contre laquelle on vient se heurter tout d'abord, c'est l'impossibilité de compter sur des rentrées régulières. Les propriétaires dont je parlais tout à l'heure s'en tirent en faisant la part du feu. Leur taux de location est si élevé qu'ils peuvent subir la perte des termes qui ne rentrent pas; mais les sociétés qui ne spéculent pas, et ne retirent de leurs capitaux que l'intérêt le plus modeste, sont incapables de supporter de pareils sacrifices. On peut y réussir, toutefois, à l'aide d'une gestion habile : le prix des loyers est encore assez élevé pour cela.

1. O. Dumesnil, *l'Habitation du pauvre à Paris*, p. 10 et 11.

Digitized by Google

Malgré le nombre exagéré des constructions neuves et la crise que nous subissons, la baisse est faible sur les grands appartements et nulle pour les petits. Les sociétés de construction peuvent, par conséquent, supporter la concurrence; du reste, un premier essai va se faire sous nos yeux : un philanthrope, qui, jusqu'à présent, a désiré garder l'anonyme, vient de créer une fondation considérable, pour bâtir à Paris des maisons ouvrières sur le modèle de celles de Lyon. Le prix des loyers accumulés servira à construire de nouvelles habitations, dans les conditions du legs Peabody.

IV

Le problème du logement ouvrier est, comme on vient de le voir, plus compliqué qu'il ne le semble au premier abord. Il ne comporte pas de solution radicale, pas de formule générale. Les maladies sociales n'ont pas de panacée : les remèdes qu'elles réclament diffèrent suivant les pays et le chiffre de la population. Ils varient surtout avec la classe à laquelle ils s'adressent. Il est partout facile de loger l'élite de la population ouvrière; elle n'a besoin pour cela d'aucune intervention : la difficulté commence lorsqu'il s'agit de la masse; elle devient presque insurmontable lorsqu'on atteint les dernières couches, ce que les Anglais appellent le *residuum*, et M. Raffalovich la *lie de l'indigence*. Dans ces régions-là, il ne suffit pas de procurer aux familles une habitation convenable,

Digitized by Google

il faut encore leur apprendre à en user, leur inspirer le goût de l'ordre et de la propreté, sans lesquels il n'y a pas de demeure salubre. Or, il est plus difficile de changer les habitudes des malheureux que de leur bâtir des maisons.

Supposons qu'on puisse offrir demain des logements hygiéniques aux chiffonniers qui pullulent dans la cité Philippe, ou dans les bouges du clos Macquart, ils vont immédiatement y entasser les détritus, les ordures qui font l'objet de leur commerce. Le père, la mère et les enfants vivront sur ce fumier, comme ils ont coutume de le faire, et le logis propre et confortable que vous leur aurez procuré sera devenu, en huit jours, un foyer d'infection. On ne peut pourtant pas chasser ces chiffonniers de partout, il faut bien qu'ils logent et s'abritent quelque part.

Les chiffonniers ne sont pas, du reste, les seuls locataires qui, pour la bonne tenue des maisons, aient besoin d'éducation et de surveillance. Toutes les fois qu'on abandonne des appartements, à titre provisoire, à des gens qui n'auront pas à rendre compte du bon entretien du local lorsqu'ils le quitteront, et qui ne seront pas tenus de le faire nettoyer et réparer à leurs frais, on le trouve dans un état de désordre et de malpropreté révoltant. Pendant le siège de Paris, on réquisitionna les appartements vides, pour y loger les gens de la banlieue qui venaient chercher un refuge dans ses murailles. Les maisons les plus somptueuses furent ainsi mises à la disposition de ces hôtes de passage, et, lorsqu'ils les quittèrent, ces beaux

Digitized by Google

appartements étaient devenus sordides, infects, méconnaissables. On y avait fait tous les métiers, exercé toutes les industries. Il y en avait qui étaient convertis en étables : on y élevait des volailles et des lapins.

Il ne suffit donc pas de bâtir pour résoudre la question du logement ouvrier. Elle est bien plus complexe, elle comprend deux termes distincts : la construction de logements à bon marché et l'assainissement de ceux qui existent déjà. En France, c'est ce dernier élément qui doit l'emporter. On ne voit pas chez nous cette pénurie absolue de logements qu'on rencontre dans les pays essentiellement manufacturiers et dont la population est exubérante, ce manque d'abris que nous avons signalé à Berlin, par exemple, où une partie de la population pauvre est parfois obligée de camper sur la voie publique. Notre population, et c'est un péril social bien autrement grave que celui du logement, notre population ne s'accroît plus d'une manière sensible, et nos vides ne sont guère comblés que par l'immigration. Comme, d'un autre côté, on a généralement en France le goût du bâtiment, tout le monde trouve à peu près à se loger. Le recensement de 1881 a constaté, dans le pays tout entier, l'existence de 10 460 000 familles et de 7 609 464 maisons, ce qui donne en moyenne 136 ménages pour 100 maisons; de telle sorte qu'en dehors des villes, chaque famille a son logis indépendant. Dans les petites localités, la population ouvrière habite les faubourgs. Elle y trouve, à des prix modérés, des maisonnettes

Digitized by Google

avec de petits jardins dont elle retire quelques produits. La pénurie n'existe que dans les grands centres, où le nombre des habitants va toujours croissant, où les grands travaux d'utilité publique nécessitent, de temps en temps, la démolition d'une partie des quartiers pauvres, et même, dans ce milieu, c'est plutôt la qualité que la quantité qui fait défaut. A Paris, particulièrement, il est plus urgent d'assainir que d'édifier. La besogne est moins dispendieuse, mais elle est plus ingrate et plus difficile. Elle demande le concours de l'État et celui des bonnes volontés privées. C'est à l'autorité administrative qu'il appartient de surveiller les habitations des pauvres, de les faire assainir, réparer par les propriétaires, lorsqu'elles sont susceptibles d'être améliorées, et d'en exiger la démolition dans le cas contraire.

En France, ce devoir est imposé par la loi du 13 avril 1850. Mais le caractère facultatif de celle-ci, ses lenteurs juridiques et sa sanction pénale insuffisante, laissent le plus souvent les municipalités désarmées et impuissantes. Les Conseils d'hygiène et de salubrité, institués par l'arrêté du 18 décembre 1848 et confirmés par la loi de 1850, avaient été créés principalement en vue de l'assainissement des habitations, et ils auraient atteint ce but, avec le temps, s'ils avaient été constitués partout; mais, comme leur existence était subordonnée à la volonté des conseils municipaux, la plupart des communes se dispensèrent d'en former, et, trente-cinq ans après la promulgation de la loi, c'est à peine s'il existait, en France, une dizaine de

Digitized by Google

grandes villes pourvues d'une commission des logements insalubres, fonctionnant d'une façon sérieuse.

Ces commissions, du reste, sont dépourvues de toute initiative et ne peuvent visiter que les logements qui leur sont signalés. Le plus souvent, c'est par la voie de la délation que les indications leur arrivent. Dans les deux tiers des cas, les plaintes proviennent des locataires insolvables, menacés d'expulsion, et qui se vengent de leurs propriétaires en les dénonçant. Les poursuites sont presque toujours stériles. La loi laisse aux délinquants tant d'échappatoires pour l'esquiver, de si longs délais pour s'y soumettre, qu'ils ont beaucoup plus d'avantage à épuiser toutes les juridictions, qu'à obtempérer dès le début aux injonctions qui leur sont adressées. Les amendes sont bien au-dessous du prix des réparations exigées, de telle sorte que les propriétaires ont intérêt à se laisser condamner. Enfin, ils ont pour complices les locataires eux-mêmes, parce qu'aucune indemnité n'est accordée à ces derniers, lorsque la résiliation du bail est la conséquence des décisions de la commission.

Ces vices de la loi du 13 avril 1850 avaient frappé tous les esprits clairvoyants, avant même qu'elle fût promulguée. Le docteur Théophile Roussel les avait dénoncés à la tribune de l'Assemblée législative, lors de la discussion. Depuis cette époque, la revision en a été demandée par la Commission des logements insalubres de la ville de Paris, par le Comité consultatif d'hygiène et par la Société de médecine publique. Trois projets de loi, émanant de l'administration ou

Digitized by Google

de l'initiative parlementaire, ont été déposés sur le bureau de la Chambre et renvoyés à une commission, qui attend que le ministre compétent vienne défendre devant elle le projet du gouvernement, et qui ne s'est pas réunie depuis dix mois, parce que le ministre est absorbé par d'autres préoccupations.

Tous ces projets se ressemblent au fond. Ils rendent les commissions des logements insalubres obligatoires, leur donnent des pouvoirs plus étendus, simplifient la juridiction, abrègent ou suppriment les délais, et édictent des peines suffisantes pour empêcher les contraventions.

En attendant que les pouvoirs publics aient donné à l'hygiène urbaine les moyens d'action qu'elle réclame depuis si longtemps, l'initiative privée peut suppléer à l'impuissance de l'administration dans l'assainissement des logements ouvriers. L'œuvre poursuivie avec tant de succès, en Angleterre, par miss Octavia Hill, a donné les mêmes résultats à Leipzig, à Darmstadt et dans quelques autres villes d'Allemagne. Il n'y a pas de raisons pour qu'elle ne réussisse pas à Paris comme à Londres. Les personnes intelligentes et dévouées n'y manquent pas, et l'argent n'y fait jamais défaut quand il s'agit d'entreprises utiles. Il suffirait que quelqu'un en prît l'initiative; mais c'est là une mission essentiellement individuelle qu'il faut abandonner, comme en Angleterre, à la charité ingénieuse des femmes, qui sont habiles à faire de grandes choses avec de petits moyens. La construction des logements à bon marché

Digitized by Google

réclame, au contraire, la mise en jeu de capitaux considérables et ne peut être que le résultat d'une action collective.

Pour construire la quantité de maisons ouvrières qui seraient nécessaires pour loger tous les travailleurs honnêtes et rangés, il ne faut compter ni sur l'initiative des intéressés, ni sur la spéculation. En France, les ouvriers ne sont pas habitués à s'entendre, à se concerter entre eux, comme les travailleurs anglais. Ils sont tout aussi intelligents, mais ils sont indifférents aux problèmes sociaux et n'ont d'ardeur que pour la politique. Quant à la spéculation, elle ne peut produire que ce qu'elle a déjà donné, d'immenses constructions incommodes, insalubres, mais peu dispendieuses et d'un excellent rapport. Les capitalistes honnêtes hésitent à placer leurs fonds dans des entreprises que l'insolvabilité des petits locataires rend incertaines et dont on ne peut retirer un bénéfice sérieux qu'à la condition d'exploiter son immeuble, sans répugnance comme sans merci. Cette nécessité fait reculer les gens qui se respectent.

L'État peut encore moins se charger de remplir ce rôle. Il ne doit pas plus être constructeur et propriétaire d'immeubles, qu'il ne doit se faire industriel, commerçant ou agriculteur.

Plus les peuples avancent dans les voies de la civilisation et moins l'action de l'État doit s'y faire sentir. Demander à la société de venir en aide à tous ceux de ses membres qui sont dans le besoin, de les loger,

Digitized by Google

de les soutenir dans toutes les phases de leur existence; exiger d'elle qu'elle leur assure du travail pendant la période active de leur vie, une retraite sur leurs vieux jours, et qu'elle accorde une pension à leurs familles après leur décès, c'est la plus dangereuse des utopies. L'école socialiste, en prônant ces doctrines comme une panacée, a soulevé contre elle le bon sens public, et fait le plus grand mal aux classes pauvres. Il faut laisser le *socialisme d'État* aux pays dont le gouvernement autocratique doit tout diriger et tout faire.

Dans une démocratie où les droits de tous sont égaux, il est injuste de contraindre les uns à travailler pour nourrir les autres, et il est insensé d'espérer que tout le monde pourra vivre sur le fonds commun. Dans la question des logements ouvriers, en particulier, l'État ne peut et ne doit accorder que son patronage. Sa mission se borne à porter la lumière sur la question, par des enquêtes comme celles qui ont été faites en Angleterre et en Belgique, et à donner l'exemple sur son propre terrain.

L'État, et c'est chose fort regrettable au point de vue économique, a conservé certains monopoles. Il est demeuré fabricant de produits, tels que la poudre, les cartes, les allumettes; il a ses manufactures d'armes, de tapis, de porcelaines; la marine a ses arsenaux, la guerre a les siens. Tout cela emploie des quantités considérables d'ouvriers envers lesquels l'État a les mêmes devoirs que les autres chefs d'usine. Le premier de tous, c'est de leur assurer la

Digitized by Google

stabilité du foyer et la salubrité du logement. Ses meilleurs agents sont ceux qu'il abrite, comme les éclusiers, les gardiens, les concierges. Il devrait faire de même pour ses autres employés et suivre l'exemple donné par le gouvernement allemand dans les mines qu'il exploite. Il pourrait enfin favoriser le développement des sociétés de construction, en leur donnant son appui et sa garantie, comme il le fait pour les compagnies de chemins de fer.

Les municipalités, plus directement intéressées que l'État à la solution du problème, ont un rôle plus actif à remplir; mais il ne faut pas qu'elles se substituent aux compagnies en bâtissant pour leur propre compte. Ce serait ouvrir la porte à tous les abus et décourager l'initiative privée. En 1882, lorsque la fièvre typhoïde prit à Paris un développement qui préoccupa vivement la population et appela l'attention sur l'insalubrité des habitations pauvres, M. Joffrin proposa, au conseil municipal, de construire des maisons et de les louer à la classe ouvrière. L'intention était excellente sans doute, mais la mesure eût été déplorable. M. Alphand, directeur des travaux de Paris, fit observer qu'il suffirait d'exonérer les propriétaires de certaines charges pour les engager à construire. A mon avis, il faudrait faire davantage.

En parlant des maisons bâties par M. Cacheux, boulevard Murat et passage Boileau, j'ai dit que le prix de revient est presque doublé par les frais qu'entraînent la viabilité, les canalisations pour l'eau et le gaz, les égouts, etc. La ville de Paris ne fait aucune

Digitized by Google

concession pour ces dépenses, qu'elle pourrait assurément prendre à sa charge. Elle devrait, de plus, exécuter les nivellements, créer les voies d'accès, et, lorsque les groupes d'habitations sont en voie de se former dans des quartiers excentriques, prendre les arrangements nécessaires pour y faire passer un omnibus, un tramway, peut-être même un chemin de fer, si l'agglomération en valait la peine.

Avec de pareils avantages, l'édification des habitations ouvrières ne rencontrerait, même à Paris, aucune difficulté. Les terrains ne manquent pas dans l'enceinte de ses murs, et les capitaux se portent volontiers vers l'industrie du bâtiment. On voit s'élever, de tous côtés, des maisons splendides qui ne trouvent pas de locataires, se percer de larges rues qui n'ont pas d'habitants. L'offre dépasse de beaucoup la demande et fait pressentir des désastres financiers. Il est certain que les grandes compagnies, qui bâtissent ces édifices somptueux et d'un placement si difficile, se décideraient sans peine à construire des maisons ouvrières dont la location est certaine, si on leur faisait quelques avantages; mais ce n'est pas la spéculation qui peut résoudre la question du logement ouvrier, et j'en ai dit la raison. L'œuvre qu'il ne faut pas lui confier, dont l'État ne peut pas se charger, et que les intéressés sont incapables d'entreprendre, il est une puissance qui peut l'accomplir. Cette force toute moderne et essentiellement démocratique, c'est l'association. C'est elle qui doit réunir, pour une action commune, les intelli-

Digitized by Google

gences et les capitaux. L'exemple nous a été donné par l'étranger, il n'y a qu'à le suivre. La voie est toute tracée.

J'espère que l'enquête dont j'ai parlé en commençant, que l'exposition d'économie sociale, provoqueront un mouvement d'opinion à la suite duquel il se formera, dans les grandes villes, des comités locaux analogues à ceux dont j'ai signalé les opérations et autour desquels viendront se grouper les hommes de bonne volonté, les ingénieurs, les capitalistes. Les uns donneront leur temps, leurs connaissances spéciales; les autres fourniront leur argent et se contenteront d'un intérêt minime. Des sociétés ainsi constituées seront plus à même que les propriétaires isolés d'acheter des terrains dans de bonnes conditions, ainsi que d'obtenir de l'État et des communes les concessions et le concours nécessaires.

Les compagnies auront à choisir entre les deux types dont j'ai parlé. Il en est qui prendront modèle sur celle de Paris-Auteuil, et qui bâtiront des groupes de maisonnettes, dont les habitants pourront devenir propriétaires. Celles-là ne constitueront jamais qu'une très faible minorité. Il n'est même pas à désirer que cette combinaison se généralise. La propriété du foyer a, pour la classe ouvrière, des inconvénients de plus d'une sorte. Elle expose à l'encombrement, quand la famille s'accroît; aux sous-locations, lorsqu'elle cesse de prospérer, et à l'introduction de personnes mal famées ou d'industries nuisibles dans les groupes d'habitations. D'ailleurs, à la mort du père

Digitized by Google

de famille, il faut vendre la maison acquise au prix de tant d'efforts; elle passe alors entre les mains d'étrangers, de spéculateurs, qui ne songent qu'à en tirer le plus fort loyer possible. Ce n'est plus le sanctuaire de la famille et la sauvegarde de l'ouvrier, c'est une habitation banale comme les autres, et le but est manqué. La maisonnette rurale, le cottage, demeurera fatalement le privilège d'un très petit nombre, et pour le reste, la solution qui s'impose, c'est la maison collective.

On parvient aujourd'hui à en construire de très convenables. Les types adoptés à Lyon et à Rouen peuvent, à cet égard, servir de modèles. Les logements sont clairs, bien aérés et suffisamment isolés les uns des autres. Il y règne même un certain confortable, et le prix du loyer y est accessible à tous les ménages d'ouvriers sobres et laborieux. Quant aux autres, il est certain qu'on ne peut pas leur donner, malgré eux, un bien-être dont ils ne sont pas dignes. Ceux-là sont la proie fatale des logeurs et de cette classe de propriétaires dont j'ai parlé plus haut.

La grande difficulté, pour les maisons collectives, consiste dans la nécessité de les gérer. L'incertitude des rentrées, la difficulté d'obtenir à jour fixe le payement du terme, avec une population qui vit au jour le jour, la surveillance incessante qu'exige le maintien de l'ordre et de la propreté dans des maisons aussi peuplées, le mélange de fermeté et de douceur qu'il faut déployer pour se faire obéir du personnel qui les habite, tout cela demande des qualités de premier

Digitized by Google

ordre et qu'on ne peut guère rencontrer chez les agents salariés qui servent d'intermédiaires aux compagnies. Une pareille gestion veut une surveillance constante et l'intervention personnelle des membres de la société. C'est là sans doute une mission pleine d'ennuis et de dégoûts ; mais, lorsqu'on voit une femme s'y dévouer, comme Miss Octavia Hill, et s'en acquitter avec un succès semblable, il me semble qu'on peut bien tâcher de l'imiter. Chacun sait, du reste, qu'on ne fait pas le bien sans qu'il en coûte, et, quand il s'agit de panser les plaies sociales, il faut faire comme les chirurgiens et braver les répugnances.

La question en vaut la peine, et l'intervention des classes aisées est indispensable pour la résoudre. Un jour viendra sans doute où les ouvriers pourront faire leurs affaires eux-mêmes ; mais ils n'en sont pas encore là, et la façon dont ils comprennent les problèmes sociaux ne permet pas de compter sur eux pour en trouver la solution. Il faut les étudier à leur place et s'occuper de leurs intérêts, sans qu'ils aient à s'en mêler. C'est un devoir pour les classes éclairées.

Si la direction des affaires publiques leur a échappé, pour passer aux mains de ceux qui sont incapables de conduire leurs propres affaires, il leur reste un terrain qu'on ne peut pas leur enlever, c'est celui des questions sociales. Les classes instruites ont seules les connaissances qu'exige leur étude, et les capitaux nécessaires pour les faire passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Il faut poursuivre

Digitized by Google

cette œuvre difficile jusqu'à l'époque encore éloignée où ceux qu'elle intéresse pourront s'en charger à leur tour. Cette protection affectueuse et dévouée est l'obligation étroite qui incombe aux aînés dans la famille sociale comme dans l'autre, et c'est en l'accomplissant, sans découragement comme sans faiblesse, qu'on triomphera de la défiance et de l'hostilité qui animent encore les classes inférieures contre celles qui les dirigeaient autrefois, bien que la force des choses ait conduit celles-ci à abdiquer entre leurs mains.

15 mai 1888.

Depuis l'époque où ce qui précède a été écrit, la question des habitations ouvrières a fait de grands progrès en France surtout. On y a adopté un système de construction qui remplit, d'une façon satisfaisante, toutes les conditions du problème. C'est un moyen terme entre la cité-caserne et le cottage, c'est la maison collective à logements séparés dont Rouen et Lyon ont d'abord donné l'exemple. La Société philanthropique l'a suivi et a fait élever, à Paris, à la faveur d'une donation considérable, fruit de la libéralité de M. Michel Heine, deux grandes maisons, situées : l'une, rue Jeanne-d'Arc, 45 ; l'autre, boulevard de Grenelle, 65. Elles renferment l'une 35, l'autre 44 logements, très confortables, très salubres, et dont le prix de location oscille entre 130 et 250 francs. La chambre unique revient à 125 fr. 40 dans l'une, à 106 fr. 80 dans l'autre. Ce sont, on le voit, des prix inférieurs à ceux

Digitized by Google

des logements insalubres et délabrés que livre la spéculation. Ce type de constructions ne peut manquer de se généraliser. C'est celui qui convient le mieux à la majorité des ménages ouvriers.

L'Exposition universelle de 1889 a eu la plus heureuse influence sur le mouvement de l'opinion. En ouvrant ses galeries à toutes les manifestations de l'activité humaine, elle ne pouvait pas manquer d'y trouver une place pour les sujets qui intéressent les classes laborieuses. L'*Économie sociale* eut son terrain réservé sur l'Esplanade des Invalides et l'une de ses quinze sections fut consacrée aux habitations ouvrières.

Prenant à son compte une idée à laquelle quelques-uns de ses membres avaient déjà donné un commencement d'exécution, elle adressa à tous les comités départementaux un questionnaire très développé et des instructions détaillées, en faisant appel au concours de toutes les bonnes volontés et de toutes les compétences.

Les réponses arrivèrent de France et de l'étranger, avec des plans, des devis, des modèles en relief, et la onzième section vit bientôt s'élever, sur l'emplacement qui lui avait été réservé, des constructions élégantes et variées représentant les principaux types de maisonnettes adoptées, en France et en Belgique, par les grandes compagnies industrielles, pour loger leurs employés. On remarquait, dans le nombre, les habitations ouvrières de l'usine Menier à Noisiel, celles de la Société de la Vieille Montagne, de la Compagnie des

Digitized by Google

mines d'Anzin, celles de M. Fanien, de Lilliers, les deux maisons ouvrières de Naeyer et Cie de Willebroek (Belgique).

Ces petites constructions, d'une élégante simplicité, d'un aspect confortable, ont rendu plus de services que les plaidoyers les plus habiles, à la cause des logements ouvriers. Les millions de visiteurs qui les ont parcourues, en ont rapporté la plus salutaire impression. Les leçons de choses, comme celle-là, parlent aux yeux et font entrer la conviction dans les esprits, sans effort et sans travail.

L'Exposition universelle de 1889 a encore produit un autre résultat. Elle a permis aux hygiénistes et aux économistes de tous les pays de se réunir et de s'entendre. Toutes les questions qui touchent au logement de l'ouvrier ont été discutées, au sein du Congrès international des habitations à bon marché, qui s'est tenu à Paris, les 26, 27 et 28 juin 1889. Il y a été pris des résolutions importantes. L'une d'entre elles avait pour objet la *fondation de Sociétés nationales destinées à encourager et à favoriser, par tous les moyens, la construction de maisons saines et peu coûteuses pour les classes ouvrières* [1].

Cette résolution a donné naissance à la *Société française des habitations à bon marché* qui s'est constituée le 17 décembre 1889, grâce à l'initiative de M. Jules Siegfried, président du Congrès international. Elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique,

1. Compte rendu du *Congrès international des habitations à bon marché*, par M. Antony Rouillet. Paris, 1889.

Digitized by Google

par décret du 29 mars 1890. Son siège est à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, n° 15.

Aux termes de ses statuts, la Société a pour but d'encourager, en France, la construction de maisons salubres et à bon marché par les particuliers, les industriels, ou les sociétés locales. Elle cherche notamment à propager les moyens propres à faciliter aux employés, artisans et ouvriers, l'acquisition de leur habitation. A cet effet, elle tient, à la disposition des intéressés, les plans, modèles de statuts et de baux reconnus les meilleurs, ainsi que tous les renseignements nécessaires. Elle s'interdit formellement toute opérations d'achats de terrains ou de construction de maisons. Pour porter à la connaissance du public les renseignements qui peuvent faire connaître son œuvre et favoriser son extension, elle publie un bulletin dont les deux premiers numéros sont parus.

La Société française des habitations à bon marché a déjà rendu d'importants services. Dès le lendemain de sa première réunion générale, les demandes de renseignements ont afflué à son siège social. Elle a été consultée par plusieurs compagnies en voie de formation. Des offres lui ont été faites et elle s'apprête à intervenir, pour obtenir des pouvoirs publics les réformes législatives indispensables au succès de son œuvre. Des sociétés analogues se sont formées à l'étranger, en la prenant pour modèle.

La question des habitations ouvrières a fait, comme on le voit, un grand pas. On peut même dire qu'elle a été résolue en principe, le jour où on a prouvé qu'il

Digitized by Google

était possible, sans s'imposer de sacrifices et, en retirant de ses capitaux un revenu suffisant, de procurer, aux travailleurs des logements salubres et confortables, à des prix inférieurs à ceux des taudis que leur loue la spéculation.

Toutes les questions d'économie sociale sont, au fond, des questions d'argent; celle qui fait l'objet de cet article n'échappe pas à la loi commune, puisqu'il s'agit de dépenser les millions par centaines; mais elle a cet avantage sur les autres qu'elle n'implique pas la nécessité de sacrifices sans compensation immédiate. C'est une affaire comme une autre, un placement aussi assuré, aussi rémunérateur que la meilleure valeur de portefeuille. Dans ces conditions, les sociétés de construction ne peuvent pas manquer de trouver des actionnaires.

Quant aux bonnes volontés, il n'est pas nécessaire de les faire naître, il suffit de les stimuler, de leur montrer le but et les moyens de l'atteindre. C'est le rôle dont la Société française des habitations à bon marché s'est chargée et qu'elle remplit avec toute l'ardeur et toute la capacité désirable.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA DOULEUR

La douleur est un des sujets sur lesquels les grands esprits de tous les temps se sont appesantis avec le plus de prédilection. Les physiologistes l'ont étudiée sous son aspect physique; les philosophes ont médité sur son essence, ses causes et sa finalité, et, malgré des divergences d'opinion inévitables, tous ont été d'accord pour la considérer comme une loi de la nature, comme une nécessité fatale à laquelle il faut se résigner, parce qu'elle a sa raison d'être et son utilité. Les stoïciens professaient, il y a deux mille ans, à cet égard, les mêmes doctrines que les pessimistes d'aujourd'hui, avec cette différence toutefois que, si les premiers acceptaient la souffrance comme une condition de la vie, c'était pour enseigner à l'homme à l'endurer avec courage. *Supporte et abstiens-toi*, telle était leur devise. Ils plaçaient le bonheur dans l'accomplissement de la vertu, tandis que les pessimistes ne croient ni à l'un ni à l'autre. Pour Schopenhauer

Digitized by Google

comme pour Hartmann, la douleur est l'irrémédiable condition des êtres, une sorte de damnation, un enfer dont le monde ne pourrait sortir que par l'anéantissement.

Le christianisme a des doctrines plus consolantes. A ses yeux, la douleur, bien loin d'être un mal, est le premier des biens. « O homme! a dit Chateaubriand, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux, tu n'existes que par la douleur, tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée. » — « La douleur, dit l'abbé Bougaud[1], éclaire et purifie; elle détache des choses qui passent. C'est la gerbe de lumière qui éclaire l'infini. C'est l'expiation qui efface les fautes et l'humiliation qui abaisse l'orgueil. Elle grandit et élève l'âme qui l'accepte et qui la bénit, car l'homme n'est vraiment sublime qu'en face de la douleur et de la mort. La souffrance ennoblit tout ce qu'elle touche, elle embellit le cœur comme le visage. De tout temps, les saints, les génies, toutes les grandes âmes, ont été les privilégiés de la douleur. Elle s'élève et se spiritualise pour se mettre au niveau de ces natures d'élite, car Dieu proportionne la force de ses coups à la vigueur de ceux qu'ils frappent, comme il mesure le vent à la brebis tondue. La souffrance est la clef d'or qui ouvre la porte de la vie éternelle. »

« L'homme qui ne connaîtrait pas la douleur, dit Jean-Jacques Rousseau, ne connaîtrait ni l'attendris-

1. *Le Christianisme dans les temps présents*, par l'abbé Emmanuel Bougaud, vicaire général d'Orléans. Paris, 1887. t. I.

Digitized by Google

sement de l'humanité, ni la douceur de la commisération. Son cœur ne serait ému de rien; il ne serait pas sociable, il serait un monstre pour ses semblables. » Cette thèse vient d'être reprise par le comte Léon Tolstoï dans son livre *de la Vie*; mais, tandis que la religion chrétienne a surtout en vue les souffrances morales, ce sont les douleurs du corps qu'il vise plus particulièrement. Le dernier chapitre a pour titre : *Les souffrances physiques sont une condition indispensable de la vie et du bonheur des hommes.* Si la douleur n'existait pas, dit-il, l'individualité animale ne serait pas avertie des transgressions de sa loi. Si la conscience réfléchie n'éprouvait pas la souffrance, l'homme ne connaîtrait jamais la vérité et ignorerait la loi de son être. La souffrance physique est pour lui un enseignement et une punition. Son intensité est proportionnée à nos forces. Les êtres inconscients, comme l'enfant, comme l'animal, souffrent beaucoup moins que les êtres doués d'expérience et de raison, parce qu'ils n'ont pas le sentiment de la situation et la crainte qu'elle se prolonge; parce qu'ils ne connaissent pas la révolte.

Je n'ai pas la pensée de m'inscrire en faux contre une doctrine aussi universellement acceptée; je voudrais toutefois réagir contre ce qu'elle a de trop absolu.

La souffrance est évidemment une condition de l'existence humaine au même titre que la maladie et la mort; mais le désir et le pouvoir d'adoucir les rigueurs de cette loi sont également dans la nature.

Digitized by Google

L'homme, depuis qu'il est sur la terre, n'a pas cessé de lutter pour améliorer sa condition, pour augmenter son bien-être, en diminuant la somme de ses souffrances et en multipliant ses plaisirs. C'est là son droit, son privilège; c'est la conséquence de sa liberté, le fruit de son intelligence; c'est un des principaux attributs qui le distinguent des espèces animales, lesquelles sont passives et impuissantes à changer leur destin.

La lutte que l'espèce humaine soutient, depuis son origine, contre la souffrance et le malheur n'a pas été stérile. Les pessimistes les plus aveuglés par l'esprit de système sont bien forcés de reconnaître que la somme des maux de l'humanité s'est amoindrie. Lorsqu'on veut prendre en patience ses tristesses de l'heure présente, on n'a qu'à relire l'histoire des temps passés; on y puise la résignation et l'espérance. L'histoire est en effet le martyrologe de l'espèce humaine. C'est une succession de guerres sans fin, de destructions sauvages, où l'incendie et le pillage des villes, le massacre des habitants, sont les passe-temps habituels du vainqueur et qui ne se terminent que par l'anéantissement du vaincu. Nous avons bien encore nos guerres, hélas! nous pouvons même en entrevoir dans l'avenir de formidables; mais enfin, ce n'est plus l'état normal des sociétés : leurs explosions sont séparées par de longs intervalles de répit. Elles sont de courte durée et, bien que le chiffre des morts soit très élevé de part et d'autre, c'est à peine s'il affecte d'une manière sensible le mouvement de

Digitized by Google

la population des grands États engagés dans la lutte. Enfin, la guerre ne traîne plus après elle les horreurs dont elle était autrefois accompagnée.

Les autres fléaux ont diminué de même. Autrefois la famine dévastait le monde. Dans les dix siècles qui séparent l'époque de Charlemagne de la nôtre, on ne compte pas un laps de vingt ans sans qu'elle ait régné quelque part en Europe. Dans les années les plus désastreuses, lorsqu'on avait consommé le peu de grain restant de la récolte précédente et dévoré les bestiaux, on en venait à manger l'écorce des arbres, l'herbe des prairies, les animaux immondes. On voyait des affamés profaner les tombeaux et assassiner les voyageurs sur les routes pour s'en repaître. Notre pays, dit M. Maxime Du Camp, a souffert de la faim jusqu'au commencement du XIXe siècle. Aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, à la facilité des transports, on ne connaît même plus les disettes. La dernière remonte à 1847; elle est antérieure à l'essor des chemins de fer et de la navigation à vapeur. Maintenant les produits alimentaires s'échangent d'un bout du monde à l'autre avec une régularité et une promptitude telles que la pénurie ne peut s'en faire sentir nulle part, et c'est à peine si les mauvaises récoltes font monter de quelques centimes le prix du kilogramme de pain.

Les épidémies ont reculé, comme les famines, devant les progrès de la civilisation. Les nôtres ne sont plus que le vestige de celles qui ravageaient le monde au moyen âge. Depuis un demi-siècle, le cho-

Digitized by Google

léra a passé six fois sur l'Europe, et toutes ses invasions réunies n'ont pas enlevé le centième de sa population, tandis qu'en trois ans la peste noire du XIVe siècle en a détruit le tiers.

L'adoucissement des mœurs a, de son côté, diminué d'une manière sensible la somme des souffrances de l'humanité. Nous ne connaissons plus l'oppression des grands, les cruautés de l'esclavage, l'horreur des supplices et toutes les rigueurs formidables sur lesquelles reposait le vieil édifice social. Le progrès scientifique a rendu toutes les professions plus salubres et moins pénibles, amélioré toutes les conditions morales et matérielles de l'existence. L'homme, en un mot, par son intelligence et son activité, par le travail accumulé des générations, est parvenu à diminuer la somme des douleurs morales et physiques auxquelles il était condamné. Il a triomphé des maladies les plus meurtrières, et chaque jour il étend ses conquêtes sur ce terrain spécial; enfin, s'il n'a pu se soustraire à la mort, il a réussi du moins à en éloigner le terme [1]. En se créant une condition meilleure, il n'a fait qu'obéir à sa nature, et, quoi qu'il fasse dans l'avenir, il lui restera toujours assez de maux à endurer pour obéir à la loi qui le condamne à souffrir.

Cette nécessité m'apparaît, je l'avoue, d'une manière bien plus nette dans l'ordre moral que dans l'ordre physique. Sans replacer la question sur les hauteurs

1. Le terme moyen de la vie humaine, qui était de vingt-huit ans à la fin du siècle dernier, dépasse quarante aujourd'hui.

Digitized by Google

où le christianisme l'a portée et en la traitant au point de vue des faits de la vie pratique, il est certain qu'une prospérité continuelle est mauvaise pour l'esprit comme pour le cœur. Il faut avoir connu le chagrin pour compatir aux peines de ses semblables, de même qu'il faut avoir connu les défaillances pour se montrer indulgent aux faiblesses des autres; mais il ne faut pas que le fardeau du malheur dépasse la mesure de nos forces. Les peines continues irritent les natures vulgaires, exaspèrent les mauvaises et les poussent à la révolte contre la société, qu'elles en rendent responsable. La douleur est mauvaise conseillère; en se prolongeant outre mesure, elle finit souvent par lasser les plus mâles courages. Il n'y a que les âmes d'élite qui puissent résister indéfiniment au vent du malheur, sans courber la tête, encore faut-il qu'elles puisent leur courage et leur résignation dans une sphère plus élevée que celle des intérêts matériels.

La souffrance physique a sans doute aussi sa raison d'être. C'est un avertissement que la nature nous donne et sans lequel nous serions à la merci de toutes les agressions. C'est également la punition de nos imprudences et de nos excès, et, sous ce rapport encore, elle nous rend des services; mais cela n'est vrai que de la douleur normale, telle que la conçoit la physiologie, telle que les philosophes se la figurent; cela ne s'applique pas aux souffrances démesurées en présence desquelles les médecins se trouvent chaque jour. Il leur est impossible de considérer comme justes et nécessaires les tortures sans trêve,

Digitized by Google

sans merci, sans espoir, qui accompagnent certaines maladies; les supplices qu'endurent de pauvres femmes, de petits enfants qui n'ont rien à expier, n'ayant jamais fait de mal; ils pensent en un mot qu'il est aussi légitime de calmer les souffrances physiques que de soulager les peines morales. Soulager la douleur est une œuvre divine, a dit Hippocrate. Les médecins de tous les temps se sont efforcés de suivre le conseil du père de la médecine, et ceux de l'époque contemporaine ont eu le bonheur inappréciable de découvrir les moyens de faire disparaître la douleur physique d'une manière à peu près complète. Le siècle qui s'achève a vu naître des découvertes plus brillantes que celles-là, mais il n'en a pas produit de plus utiles.

I

Les plus redoutées, parmi les souffrances physiques, sont celles qui accompagnent les grandes opérations de la chirurgie. Le moyen de soustraire les blessés à ces tortures avait été souvent recherché; mais on avait été rebuté par les insuccès et personne n'y songeait plus, lorsqu'on apprit tout à coup qu'on venait de découvrir ce grand secret en Amérique et qu'il suffisait de respirer de l'éther, pour devenir complètement insensible.

Cette nouvelle fut accueillie en Europe avec une défiance que justifiaient sa provenance un peu sus-

Digitized by Google

pecte et la simplicité même du moyen sur lequel elle reposait. Il semblait étrange, en effet, qu'une propriété aussi merveilleuse se révélât tout à coup dans un agent connu depuis trois cents ans et que la médecine employait tous les jours sous cette même forme; mais il était si facile de savoir à quoi s'en tenir, qu'on s'empressa de vérifier le fait, et tous les doutes s'évanouirent devant l'évidence. Il y eut alors une véritable explosion d'enthousiasme dans le monde entier et, par un privilège assez rare dans l'histoire des découvertes scientifiques, celle-ci fit le tour du monde sans rencontrer d'opposition ni de résistance.

L'événement fut si soudain, si imprévu, qu'on se crut en présence d'une idée nouvelle et qu'on oublia toutes les tentatives antérieures. Elles n'avaient eu du reste ni succès ni retentissement. La chirurgie avait renoncé à résoudre ce problème. L'Académie de médecine l'avait relégué parmi les questions dont il n'y avait plus à s'occuper, et Velpeau avait frappé cette recherche d'interdit : « Éviter la douleur dans les opérations, écrivait-il en 1839, est une chimère qu'il n'est plus permis de poursuivre aujourd'hui ». Ajoutons, que, dix-sept ans plus tard, il fut le premier à révoquer son arrêt, en prouvant une fois de plus que, dans les sciences, il ne faut jamais engager l'avenir.

Lorsque la découverte de l'*anesthésie* [1] fut passée à l'état de conquête définitive, on sait avec quelle ardeur on en poursuivit l'application, avec quel soin

1. *Anesthésie*, de α privatif et αἴσθησις, sensation.

Digitized by Google

la question fut étudiée sous toutes ses faces. On sait comment le chloroforme remplaça l'éther dans la pratique et comment il a triomphé de toutes les substances rivales qu'on a tenté de lui substituer. Je ne reviendrai pas sur cet historique, parce qu'il appartient au passé et parce qu'il a été fait avec un talent remarquable [1]. Il ne constitue, du reste, que la première étape de la carrière que j'ai l'intention de parcourir.

L'insensibilité causée par le chloroforme et l'éther est profonde, absolue, mais fugitive. Suffisante pour endormir le sujet pendant la durée d'une opération, elle est trop fugace pour calmer la douleur d'une manière définitive; elle est impuissante à triompher d'une simple névralgie dentaire. Après avoir sommeillé un instant sous l'influence de l'anesthésique, le mal se réveille aussi aigu, aussi térébrant qu'auparavant. Ces instants de calme, achetés au prix d'une perte momentanée de connaissance, ne peuvent se prolonger par le même moyen, sans inconvénient et sans danger. Le chloroforme en inspirations ne remplissait donc qu'une des conditions du programme; il fallait trouver un *analgésique* [2] d'une action plus persistante et c'est encore en s'adressant à l'un des agents les plus connus de la matière médicale qu'on l'a rencontré.

Si la découverte de l'éther remonte à trois siècles

1. A. Dastre, *sur les Anesthésiques*. (*Revue des Deux Mondes* du 14 décembre 1880.)
2. *Analgésie*, de α privatif et ἄλγος, douleur.

Digitized by Google

l'opium a des titres de noblesse bien plus respectables encore : les Grecs prétendaient tenir de Cérès la connaissance de ses vertus ; Homère les a chantées, et les illustrations médicales de tous les temps les ont célébrées à l'envi. Leur enthousiasme se comprend. C'était le seul moyen dont ils disposaient pour apaiser les souffrances de leurs malades ; mais l'usage continu de l'opium détruit l'appétit, paralyse les voies digestives et produit à la longue l'état cachectique dans lequel tombent tous les *thériakis* [1] et tous les fumeurs d'opium. Il est probable que ce remède n'aurait jamais dépassé le seuil des officines, si les chimistes ne l'en avaient pas fait sortir.

Comme tous les produits naturels, l'opium est une substance éminemment complexe. Il contient une quarantaine d'éléments, parmi lesquels on ne compte pas moins de vingt alcaloïdes. Le plus important de ces derniers, celui que l'opium renferme en plus grande abondance et auquel il doit ses principales propriétés, c'est la morphine. Découverte par Sertuerner au commencement du siècle, elle fut immédiatement utilisée dans la pratique médicale, sous forme de solution, de sirop ; on l'employa même en applications extérieures ; mais l'usage ne s'en serait pas vulgarisé, elle n'aurait pas conquis la faveur des gens du monde et donné naissance à un vice élégant, si Pravaz n'avait pas imaginé l'ingénieux instrument à l'aide duquel on introduit les médicaments sous la

1. C'est le nom qu'on donne en Turquie aux gens qui font abus de l'opium.

Digitized by Google

peau, pour les livrer à l'absorption active et prompte du tissu cellulaire qui la double. Les perfectionnements apportés à l'appareil primitif, et surtout la substitution de l'aiguille creuse au trocart, en ont rendu l'emploi tellement facile que les injections hypodermiques de morphine sont devenues d'un usage courant en thérapeutique et que les malades eux-mêmes peuvent se les pratiquer. L'impulsion a été donnée en 1855 par un médecin anglais, le docteur Wood, et depuis lors, cette pratique a pris une extension qu'on n'avait pas prévue. Je parlerai plus tard de l'abus qu'on en a fait; mais il est juste de constater d'abord les services qu'elle rend.

Les injections de morphine calment la douleur avec une promptitude extraordinaire. Le soulagement est presque instantané. Au bout de quelques minutes, on commence à en sentir les effets. Peu à peu la souffrance la plus aiguë se transforme en un simple engourdissement, qui fait bientôt place à un état de bien-être délicieux. Il faut l'avoir éprouvé pour en comprendre le charme. C'est un demi-sommeil léger, que le moindre bruit fait cesser; parfois même c'est l'insomnie, mais elle est si agréable qu'on ne songe pas à s'en plaindre. Les morphinomanes passent souvent la nuit entière à lire, sans regretter le sommeil.

La douleur, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, revêt des formes bien variées; les homéopathes, qui sont des analystes de première force, en admettent soixante-treize espèces différentes; mais la morphine n'a pas souci de ces distinc-

Digitized by Google

tions subtiles, elle calme toutes les douleurs, quelles que soient leurs causes et les formes sous lesquelles elles se traduisent. Lorsqu'elle joint son action à celle de l'éther ou du chloroforme, rien ne lui résiste.

L'art de guérir aurait pu se contenter de ces deux moyens; mais la chimie et la physiologie expérimentale lui ont offert de nouveaux calmants qui sont venus compléter son arsenal analgésique. Ce sont d'abord les alcaloïdes de la belladone, du datura stramonium, de la jusquiame, de l'aconit, puis le chloral et les bromures alcalins. Le chloral a été découvert par Liebig en 1832 et introduit dans la pratique médicale, en 1860, par O. Liebreich. Ses propriétés sont tellement analogues à celles du chloroforme, que plusieurs physiologistes ont pensé qu'il n'agissait que par les petites quantités de ce corps qu'il produit, en se transformant dans l'organisme. Il est, comme lui, hypnotique et insensibilisant. Le sommeil qu'il procure est exempt d'agitation et de rêves. Il n'a pas les inconvénients de l'opium, et son énergie le rend utile dans le tétanos, où il a procuré quelques guérisons, et dans la rage, dont il parvient à diminuer les formidables crises.

Les bromures sont les antidotes de l'éréthisme nerveux et de l'excitation cérébrale. Ils fournissent à la thérapeutique de précieux agents dans le traitement des névroses. Ce sont les seuls qui aient prise sur la plus redoutable d'entre elles, l'épilepsie [1]. Enfin,

1. Le bromure de potassium et le chloral forment la base d'un remède composé qui nous vient d'Amérique et qui se

Digitized by Google

deux nouvelles substances sont venues récemment se joindre à cette liste. C'est d'abord l'antipyrine, dont la vogue est devenue telle que les fabriques suffisent à peine à la consommation qui s'en fait aujourd'hui; c'est ensuite la cocaïne, qui fait moins de bruit et rend plus de services, parce qu'elle jouit de la propriété précieuse de produire l'anesthésie locale, sous la forme la plus simple.

Il suffit de passer un pinceau trempé dans une solution de chlorhydrate de cocaïne au quinzième, sur la surface la plus impressionnable, pour y déterminer une insensibilité complète. L'instillation d'une ou deux gouttes de ce liquide entre les paupières permet de faire subir à l'œil les explorations les plus pénibles, les opérations les plus délicates, sans provoquer ni douleur ni clignement. Lorsqu'on veut explorer ou cautériser la gorge des enfants, il suffit de la badigeonner au préalable avec la solution de chlorhydrate de cocaïne, pour la rendre insensible à tout contact. Enfin, lorsqu'on en injecte quelques gouttes dans le tissu gingival d'une dent malade, on peut ensuite l'extraire sans que le patient éprouve autre chose qu'un sentiment de surprise et d'ébranlement. On insensibilise de la même manière les cavités intérieures sur lesquelles il faut agir et dont la susceptibilité est aussi grande.

La cocaïne a remplacé avec avantage tous les pro-

nomme *bromidia*. Les extraits de chanvre indien et de jusquiame entrent également dans la composition de ce calmant très actif et d'une administration facile.

Digitized by Google

cédés à l'aide desquels on cherchait, depuis la découverte des anesthésiques, à insensibiliser momentanément une partie, sans être obligé d'agir sur l'économie tout entière. Elle est plus sûre et plus commode dans son emploi que les mélanges réfrigérants, que les pulvérisations d'éther, de sulfure de carbone et même de bromure d'éthyle.

Avec de pareilles ressources, l'art de guérir est maître de la douleur. S'il ne lui est pas toujours possible de l'atteindre dans sa source, il peut du moins à coup sûr en suspendre les manifestations, en faire disparaître les tortures, et c'est là le principal. Pour comprendre l'étendue d'un pareil bienfait, il faut avoir été témoin du supplice qu'endurent les malheureux en proie aux névroses douloureuses, quand on ne leur vient pas en aide. C'est une torture sans trêve et sans espoir, car chaque paroxysme en appelle un nouveau, car la durée de l'épreuve est inconnue, car il n'y a pas même à compter sur la mort pour y mettre fin : ces maladies-là ne tuent pas.

Les névropathes, les martyrs de leur système nerveux, les malheureux qui sont obligés de subir les dures nécessités de la chirurgie, ne sont pas les seuls qui aient bénéficié de ce progrès. Il a étendu son action à tous ceux qui souffrent, et il déploie la même puissance, qu'il s'agisse d'apaiser une douleur du moment, ou de procurer du calme à ceux qui n'ont plus que la mort en perspective. Parmi les blessés qui couvrent les champs de bataille, il en est dont l'état ne laisse aucun espoir. On se trouve également quel-

Digitized by Google

quefois en présence de ces cas désespérés, à la suite des accidents dont les chemins de fer et les ateliers sont souvent le théâtre. Autrefois, ces malheureux attendaient la mort dans d'atroces souffrances; aujourd'hui, grâce aux inspirations de chloroforme et aux injections de morphine combinées, ils s'éteignent doucement, dans la plénitude de leurs facultés. Ils n'ont perdu que celle de souffrir.

A l'aide des mêmes moyens, on parvient à prolonger, pendant des années, et à rendre supportable, l'existence des malades atteints de ces lésions organiques qui ne pardonnent pas, et qui font souffrir mort et misère avant de conduire leurs victimes au tombeau; mais c'est surtout à la guerre que les anesthésiques rendent d'admirables services. Ils ont transformé la chirurgie des champs de bataille.

A l'époque de nos grandes guerres, les ambulances de première ligne offraient un terrible spectacle. Il fallait la force d'âme et la longue habitude des chirurgiens du premier Empire, pour conserver, dans un pareil milieu, leur calme, leur sang-froid et leur sûreté de main. Les cris des blessés se tordant sous le couteau, les gémissements de ceux qui attendaient leur tour, les plaintes des mourants, les supplications des uns, les imprécations des autres se mêlaient au bruit de la fusillade et au grondement lointain du canon. Ceux qui se sentaient blessés à mort, et auxquels on avait fait un pansement de consolation, demandaient qu'on les achevât. Les conscrits appelaient leur mère ou imploraient du secours; les vieux

Digitized by Google

soldats, plus stoïques, étouffaient leurs cris, en mordant dans un morceau de linge, ou en mâchant une balle. Ceux-là, il fallait les supplier de se plaindre et de crier, parce que l'effort qu'ils faisaient pour se contraindre devenait un péril de plus. Les blessés, les mourants, se succédaient sans trêve, à mesure que l'affaire devenait plus sérieuse, et cela durait parfois des journées entières. A Eylau, J.-D. Larrey est resté, pendant trente heures, avec ses aides, dans une ferme convertie en ambulance, opérant et pansant les blessés, les pieds dans la neige et par un froid tellement intense que les instruments tombaient de leurs mains glacées, n'interrompant son terrible labeur que pour faire le coup de feu avec ses chirurgiens, ses infirmiers et les blessés qui pouvaient encore tenir un fusil, contre les nuées de Cosaques qui venaient tourbillonner autour de son ambulance.

Les choses ont complètement changé depuis lors. Les anesthésiques ont transfiguré les ambulances. Il y règne toujours la même activité; on y assiste encore à de cruels spectacles; mais tout se passe dans le calme et le silence. La résignation et l'espoir ont remplacé les cris, les larmes et les imprécations. Les chirurgiens s'acquittent de leurs fonctions, avec une tranquillité que ne troublent ni les clameurs ni les mouvements des blessés. Ceux-ci, lorsqu'ils ont subi leur épreuve, reposent paisibles et confiants; les autres attendent leur tour sans appréhensions, rassurés par ce qui se passe sous leurs yeux, et les désespérés voient venir la mort dans un demi-sommeil lucide.

Digitized by Google

II

Tout s'enchaîne dans l'évolution de l'humanité, et chaque chose arrive à son heure. Il était temps que la science découvrît les moyens de supprimer la douleur, car nous ne savons plus souffrir. Les progrès de la civilisation, en nous rendant la vie trop facile, ont tellement affiné la race, ils ont à ce point exalté le système nerveux aux dépens de tout le reste, que nous sommes devenus, avec le temps, des êtres tout de sensation, ressentant à l'excès le plaisir comme la douleur, celle-ci surtout.

Nos joies sont plus vives peut-être, elles sont assurément plus délicates que celles de nos ancêtres; mais je ne crois pas qu'il y ait compensation. Le champ de la douleur est bien autrement étendu que celui du plaisir, et la puissance de souffrir est sans limites. Il est des gens, et le nombre s'en accroît tous les jours, pour qui presque toutes les impressions sont pénibles, chez lesquels l'exercice des fonctions les plus simples devient douloureux. Ce n'est pas, comme les personnes bien équilibrées sont disposées à le croire, une affaire de pure imagination; il s'agit de souffrances bien réelles; mais on les exaspère en les écoutant. Ceux qui s'y abandonnent sans résistance perdent très vite le pouvoir de réagir contre elles. Cela devient une obsession véritable. On ne trouve plus de mots assez énergiques pour exprimer ce qu'on ressent.

Digitized by Google

Notre langue, malgré sa richesse, n'a plus assez de superlatifs pour répondre à ces exagérations. Les médecins, confidents habituels de ces lamentations, ne peuvent plus faire la part de l'imagination et celle de la réalité. Déroutés par ces hyperboles, ils se demandent si les gens auxquels ils ont affaire sont doués d'une organisation différente de la leur, pour tant souffrir de si peu de chose.

Longtemps ces exagérations ont été le partage exclusif des femmes. Les hommes tenaient autrefois à honneur de braver la souffrance comme le danger. Sans être aussi stoïques que les Spartiates, sans viser à l'orgueilleux mépris du sauvage attaché au poteau du supplice, qui sourit à la torture et entonne son chant de mort, pour braver une dernière fois son ennemi, nos pères auraient rougi de se montrer faibles devant les petites épreuves de la vie. Les hommes d'aujourd'hui n'ont pas cet amour-propre. Lorsqu'il s'agit de souffrir, ils confessent leur pusillanimité avec un aimable abandon. Ils s'en font même une sorte de mérite. Ils sont si nerveux, leur constitution est si délicate, qu'il leur est impossible d'endurer la moindre douleur. Il en est même qui sont organisés d'une façon tellement supérieure, qu'ils ne peuvent pas être témoins des souffrances des autres et qu'ils s'expressent de les fuir. Ces êtres, trop perfectionnés au moral comme au physique, tiennent en médiocre estime les natures grossières qui souffrent sans se plaindre, se résignent quand il faut, et qui n'hésitent pas à prendre leur part des chagrins des autres,

Digitized by Google

quand ils peuvent, à ce prix, leur apporter un soulagement ou une consolation.

Cet excès de sensibilité qui paralyse les meilleures intentions, cette faiblesse de caractère qu'il faut plaindre, lorsqu'elle n'est pas la manifestation inconsciente de l'égoïsme, toutes ces défaillances sont surtout le résultat d'une éducation mal dirigée.

Il s'est produit assurément, comme je le disais tout à l'heure, un changement physique et moral dans l'organisation des peuples que de longs siècles de bien-être ont quelque peu amollis. Il est certain que nous ne sommes pas de la même trempe que nos ancêtres. Les plus solides d'entre nous se sentent passer un frisson dans le dos, lorsqu'ils visitent les musées rétrospectifs dans lesquels les instruments de torture du moyen âge étalent leur hideux appareil. Si la question juridique n'était pas abolie, depuis bientôt un siècle, il faudrait y renoncer, parce qu'elle serait inapplicable. La vue seule des instruments ferait tomber les gens en syncope, et le premier contact provoquerait de tels accidents nerveux que les juges seraient obligés de tout suspendre, dans l'impossibilité d'obtenir aucune réponse de l'accusé, ou parce que, dans sa terreur, il aurait tout avoué par avance.

Les mêmes réflexions se présentent à l'esprit, quand on visite les cachots de la même époque. On se demande comment des êtres humains ont pu vivre, pendant de longues années, dans de semblables conditions. Les hommes de notre temps n'y dureraient pas trois mois.

Digitized by Google

Il y a par conséquent, dans notre défaut de résistance, quelque chose qui tient aux modifications subies par la race et transmises de génération en génération; mais les habitudes, les mœurs, l'affaiblissement des caractères et surtout la manière dont les enfants sont élevés, y entrent pour une bien plus forte part.

Ce n'est pas seulement dans l'ordre physique que cet affaissement se fait sentir. Tout se tient dans l'organisation humaine, et la débilité du corps entraîne la faiblesse de l'esprit. Lorsqu'on s'est déshabitué de souffrir, lorsqu'on éloigne avec terreur toute impression pénible, on devient inhabile à supporter les contrariétés et les inquiétudes. On les éprouve au centuple; elles prennent dans la pensée des proportions effrayantes et transforment en torture morale les plus vulgaires préoccupations, les chagrins les plus usuels.

Les médecins sont plus frappés que les autres de cette impuissance à supporter les contrariétés et les soucis, parce qu'ils en sont chaque jour les témoins. Dans les familles où règne le nervosisme, lorsqu'un enfant tombe malade, c'est une exagération d'inquiétude, une explosion d'angoisse qui dépasse toute mesure. Le petit malade, gâté à l'excès, pousse des cris quand on l'approche et ne veut se prêter à aucun examen. Il faut lui faire violence pour s'assurer de la nature de son mal. S'il est nécessaire d'y porter remède par une intervention immédiate, on est obligé d'engager avec lui une lutte dans laquelle on n'a pas

Digitized by Google

toujours le dessus, et qui, dans tous les cas, a pour effet inévitable d'aggraver la situation.

Lorsque l'enfant est rétabli, tout le monde est épuisé dans la famille, et tout cela souvent pour une simple indisposition. Quand le cas est grave, c'est autre chose, et si l'enfant succombe, c'est cent fois pis. La famille est désemparée. Les parents fous de désespoir désertent la maison et vont promener leur chagrin de ville en ville; parfois la mère ne s'en relève jamais.

C'est là sans doute une douleur légitime et respectable entre toutes. La perte d'un enfant est le plus grand chagrin qu'on puisse éprouver sur la terre; c'est celui qui déchire les fibres les plus profondes et les plus sensibles de notre cœur; mais enfin toute chose a sa mesure, et ce n'est pas faire acte de raison que d'ensevelir le bonheur de toute une famille dans la tombe d'un petit enfant. Nos aïeules aimaient aussi les leurs; elles en perdaient davantage, car la variole à elle seule leur en enlevait un sur trois; leur cœur de mère saignait comme celui des femmes de nos jours; mais elles prenaient sur elles et dévoraient leurs larmes en silence, pour ne pas attrister ceux qui les entouraient, pour ne pas affaiblir le moral du chef de la famille, qui avait besoin de toute sa liberté d'esprit, pour continuer à la faire vivre.

Toute souffrance combattue s'affaiblit par la lutte, et la résignation apporte avec elle sa récompense; mais ce langage ne se comprend pas aujourd'hui. Une conduite aussi raisonnable serait taxée d'insensibilité

Digitized by Google

par les névropathes, pour lesquels le comble de l'héroïsme consiste à se laisser mourir de chagrin, en faisant partager son sort aux autres. Il est temps de protester contre cette tendresse malentendue. Il est tout aussi coupable de s'abandonner ainsi, que de chercher dans la mort un refuge contre les maux de la vie. Les deux suicides se valent, et puisque j'ai prononcé ce mot, je ne puis pas me dispenser de signaler, comme un argument de plus en faveur de la thèse que je soutiens, l'augmentation rapide et croissante des morts volontaires. D'après les recherches récentes de M. Jacques Bertillon, le nombre en a plus que triplé, en France, depuis un demi-siècle. De 1826 à 1830, sur un million d'habitants, on comptait en moyenne 54 suicides par année; de 1878 à 1882, le chiffre s'en est élevé à 180, et, l'année dernière le suicide a fait, à Paris, plus de victimes que la fièvre typhoïde. Le même accroissement se constate dans le reste de l'Europe, sauf en Norvège. Je dirai bientôt la cause de cette exception.

Le suicide suit la même progression que la folie, dont il est le satellite et souvent la conséquence. Ces deux manifestations de l'égarement intellectuel sont soumises aux mêmes influences. C'est toujours l'exagération de la vie cérébrale, l'abus des sensations et celui de l'alcool qui troublent la raison. Les statistiques, avec la précision impartiale de leurs chiffres, projettent sur ces questions une éclatante lumière.

Les peuples riches, élevés en civilisation, sont ceux qui payent le plus fort tribut à la mort volontaire.

Digitized by Google

L'écart d'un peuple à l'autre est énorme. Tandis que, pour un million d'habitants, la Saxe compte chaque année 392 suicides, le Danemark 251, la Suisse 239, l'Espagne n'en enregistre que 30 et l'Irlande 17 seulement.

Le nombre des morts volontaires suit la même marche que la consommation de l'alcool. Les races du Nord, qui font abus de ce dangereux liquide, comptent deux ou trois fois plus de suicides que celles du Midi. Il n'y a qu'un seul pays où cette consommation décroisse, c'est la Norvège, et c'est aussi le seul où le nombre des gens qui attentent à leur vie aille en diminuant.

Alcoolisme, folie, suicide, sont trois fléaux qui marchent de front dans les sociétés modernes. Ce dernier cependant progresse un peu plus vite, parce qu'il reconnaît une cause de plus, c'est l'affaiblissement des croyances. Lorsqu'on ne croit plus à rien, il est logique de quitter la vie, comme on sort d'une salle de spectacle, quand la pièce a cessé de plaire ou quand on s'y trouve mal assis. Les chiffres confirment encore, à cet égard, les prévisions du raisonnement. A population égale, il y a moitié plus de suicides dans les villes que dans les campagnes, où les principes religieux ont été moins fortement ébranlés. Ce n'est que dans les grands centres de population que les femmes et les enfants attentent à leur vie.

Un dernier fait ne s'explique pas aussi facilement : c'est que les pays protestants, pris en bloc, ont,

Digitized by Google

toute proportion gardée, deux fois plus de suicides que les pays catholiques. Le fait est d'une évidence saisissante dans le Royaume-Uni. L'Angleterre est le pays le plus riche de l'Europe. C'est celui dont la population s'accroît le plus rapidement. Les mœurs sont relativement austères, le puritanisme ardent, et pourtant on y compte presque autant de suicides qu'en France et dix fois plus qu'en Irlande, ce pauvre et malheureux pays qui meurt de faim, émigre en masse et va se dépeuplant. Pour les peuples, comme pour les individus, ce n'est pas toujours la souffrance qui conduit au dégoût de la vie. Ce ne sont pas les heureux de la terre qui craignent le plus de la quitter, ce sont les déshérités de l'existence, ceux auxquels elle a fait banqueroute et qui s'obstinent à poursuivre, avec l'espoir de le voir sortir enfin, le numéro qu'ils ont pris en naissant, à la loterie du bonheur.

Il est bien difficile de remonter un pareil courant de sentiments et d'idées; mais on peut réagir contre les exagérations de sensibilité, contre la pusillanimité croissante, qui affaiblissent les ressorts de la famille et portent atteinte à sa vitalité, contre la faiblesse de caractère qui ne permet de tenir tête ni aux événements ni aux hommes, qui se traduit par des défaillances continuelles dans la vie publique, comme dans la vie privée, et qui finira par énerver la nation elle-même, si on n'y prend garde.

Pour combattre cette débilité sociale, il faut l'attaquer dans sa source, en s'adressant aux enfants. On

Digitized by Google

peut transformer les générations de l'avenir, en leur donnant une éducation plus virile, en leur apprenant à supporter la douleur, à braver le danger, à s'endurcir aux privations comme à la fatigue et à ne pas attacher au bien-être plus d'importance qu'il n'en mérite. Les hygiénistes réclament depuis longtemps cette réforme de l'éducation. J'en ai moi-même fait ressortir la nécessité [1]. Cette fois nous n'avons pas prêché dans le désert. La croisade que nous avons entreprise a porté ses fruits. Des sociétés se sont formées pour la propagation des exercices physiques dans les écoles et les lycées. Elles ont fondé des journaux [2] et font une propagande active. Cette question d'hygiène pédagogique fera l'objet d'un des congrès qui se réuniront cette année, à l'occasion de l'Exposition universelle; enfin, par un arrêté en date du 8 juillet dernier, le Ministre de l'instruction publique a institué une commission pour l'étude des améliorations à introduire dans le régime des lycées et des collèges, et les exercices physiques sont à l'étude dans une de ses sections. Tout fait espérer que les jeunes gens élevés d'après ces nouveaux principes seront plus vigoureux et plus énergiques que leurs devanciers.

1. Voir *l'Éducation hygiénique et le Surmenage intellectuel* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1887.

2. *L'Éducation physique*, bulletin de la ligue nationale de l'éducation physique. — *L'Éducation athlétique*, journal des élèves de l'école Monge.

Digitized by Google

III

La suppression de la douleur a été pour quelque chose dans l'exagération de sensibilité qu'on observe surtout dans les classes élevées de la société; mais ce n'est pas le seul préjudice qu'elle leur ait causé. Elle y a introduit deux vices complètement nouveaux : l'ivresse de l'éther et l'abus de la morphine.

L'insensibilité profonde qu'amènent les inspirations d'éther à haute dose est précédée de l'ivresse la plus délicieuse qu'il soit possible d'imaginer. C'est un enchantement dont on ne peut se faire une idée que lorsqu'on en a savouré le charme, un bien-être ineffable, un bonheur de vivre dont rien n'approche dans la vie réelle. Des visions charmantes, et qu'il est possible de prolonger, vous conduisent doucement à un sommeil léger qui se dissipe au bout de quelques instants, sans trouble, sans malaise, et qui ne laisse après lui que le souvenir du bonheur ressenti et le désir de l'éprouver encore.

Cette ivresse était connue longtemps avant la découverte de l'anesthésie. Humphry-Davy avait, dès le siècle dernier, signalé les sensations agréables que procure l'inspiration du protoxyde d'azote, qu'il avait désigné, pour ce motif, sous le nom de *gaz hilarant*. Ses expériences, répétées en Angleterre et sur le continent, y mirent à la mode les inhalations gazeuses; mais on ne tarda pas à remplacer le protoxyde

Digitized by Google

d'azote par les vapeurs de l'éther, qui se recommandait par sa limpidité, l'odeur suave qu'il exhale et sa volatilisation facile. L'habitude de le respirer, à titre d'amusement, se répandit dans les laboratoires de chimie et de physique, en Angleterre et aux États-Unis. Jackson y retrouva cette tradition en 1846, et c'est là ce qui le mit sur la voie de la belle découverte que nous lui devons.

Les médecins, en vérifiant sur eux-mêmes les faits avancés par leurs confrères de Boston, constatèrent, en même temps que l'insensibilité anesthésique, le charme incomparable de l'ivresse qui précède l'anéantissement de la conscience. Il en est bien peu, parmi ceux qui exerçaient à cette époque, qui n'aient cédé quelquefois à la tentation de la savourer de nouveau, soit pour échapper un instant aux soucis et aux ennuis professionnels, soit pour oublier quelque chagrin cuisant, ou pour se débarrasser momentanément d'une douleur trop vive. Quelques-uns d'entre eux en ont conservé l'habitude. Du corps médical, elle a passé à ceux qui l'assistent. Le goût de l'éther a fait des prosélytes dans les rangs des sages-femmes, des infirmières, des gardes-malades. Puis est venu le tour des névropathes auxquels les médecins en ont révélé le secret, en y recourant pour combattre chez eux des attaques d'asthme, de dyspnée cardiaque, d'hystérie, etc.

Aujourd'hui le nombre des éthéromanes est assez considérable; on les reconnaît à l'odeur qu'ils exhalent, car il n'en est pas de plus persistante, ni de

Digitized by Google

plus caractéristique. On pourrait suivre à la trace celui qui vient de respirer de l'éther.

Les gens qui en font abus et qui se maintiennent sous son influence d'une manière persistante, ont une physionomie spéciale. Ce n'est pas l'air abruti, l'œil atone des alcooliques, c'est une sorte d'excitation bizarre, une mobilité extrême dans les idées, comme si la pensée était ailleurs. Ils perdent peu à peu l'aptitude aux travaux de l'esprit; leurs facultés diminuent, en même temps que surviennent les troubles nerveux et que l'appétit disparaît. Il en est chez lesquels la passion de l'éther finit par dépasser toute mesure et qui arrivent à en consommer des quantités invraisemblables, lorsqu'ils peuvent se les procurer. Tel était le cas de ce jeune Anglais dont le docteur Ewald a rapporté l'observation et qui s'en allait par les rues, un mouchoir imbibé d'éther sur la bouche, errant de pharmacie en pharmacie, pour tâcher d'obtenir de nouvelles doses de son liquide favori. Repoussé des officines, chassé de son logis par le propriétaire, à cause de l'odeur dont il emplissait la maison, le malheureux vint, en désespoir de cause, s'échouer à l'hôpital, dans un état voisin de la folie.

Les médecins n'éprouvent pas de pareilles résistances et peuvent, grâce au privilège professionnel, se livrer d'une manière désordonnée à leur funeste passion. J'en ai connu qui ne sortaient plus, et dont l'existence se passait dans un demi-sommeil dont on avait de la peine à les tirer. Lorsqu'on parvenait à pénétrer jusqu'à eux, en enfreignant la consigne, on

Digitized by Google

les trouvait étendus sur leur lit, pâles, amaigris, les yeux éteints et tenant entre leurs mains un flacon d'éther dont les vapeurs remplissaient la chambre.

Les cas de ce genre sont très rares; et, au demeurant, l'ivresse de l'éther est bien moins dangereuse que celle de l'alcool, non seulement chez ceux qui se bornent à le respirer, mais encore chez ceux qui le boivent. Les paysans irlandais qui s'enivrent avec un mélange des deux liquides tombent moins bas et moins vite que ceux qui ne font usage que du second. Il est vrai qu'ils en consomment une beaucoup moins grande quantité. La boisson dont ils usent est un mélange commercial, dans lequel entrent les éthers éthylique et méthylique, mêlés à de l'alcool et à des composés empyreumatiques. Le litre de cette liqueur coûte 3 francs, et il suffit de 15 grammes pour déterminer une légère ivresse. Ainsi, dans ce pauvre et malheureux pays, il en coûte un peu moins de 5 centimes pour se procurer un moment d'oubli.

L'habitude de l'éther s'est développée, en Irlande, à la suite des prédications des prêtres catholiques. Dans leur zèle, ils ont tonné contre le whisky avec une telle force, qu'ils ont réussi à le faire abandonner par leurs coreligionnaires; mais ceux-ci l'ont remplacé par la liqueur mixte dont je viens d'indiquer la composition. La substitution s'est opérée peu à peu, à partir de 1866, et maintenant on reconnaît la religion des gens à l'odeur qu'ils exhalent. Les protestants sentent l'alcool, et les catholiques l'éther. Les paysans irlandais ne sont pas seuls à faire usage de

Digitized by Google

ce dernier liquide, sous forme de boisson. Le goût s'en est répandu dans tout le Royaume-Uni, et il a fait des prosélytes, même dans les rangs de l'aristocratie anglaise. A la suite des courses d'Epsom, on trouve toujours, sur l'hippodrome, quelques petits flacons d'éther parmi les innombrables bouteilles vides de champagne et de porto qui jonchent le sol.

L'abus de la morphine est bien plus répandu et bien autrement pernicieux que celui de l'éther; mais le corps médical n'en a pas conservé le monopole. Les morphinomanes se rencontrent aujourd'hui dans toutes les professions appartenant aux classes aisées, et le nombre s'en accroît tous les jours, sans qu'on s'en aperçoive, parce qu'ils ne sont pas trahis par leur odeur, comme ceux qui font usage de l'éther. D'un autre côté, la pente est plus glissante. Lorsqu'on s'éthérise, c'est plutôt pour se procurer une sensation agréable que pour calmer une douleur; c'est une ivresse comme celle de l'alcool à laquelle on s'adonne, tandis que l'abus de la morphine a presque toujours pour point de départ une maladie douloureuse, dans le cours de laquelle le médecin a cru devoir pratiquer des injections hypodermiques. Dans ce cas, le soulagement est si prompt et si complet, que le patient ne trouve pas de termes pour exprimer son contentement et sa reconnaissance; mais, au bout de quelques heures, la souffrance revient à la charge, le malade réclame une nouvelle application du remède qui l'a si merveilleusement soulagé, et le médecin n'a pas le courage de refuser.

Digitized by Google

Bientôt, il devient indispensable de rapprocher les piqûres et d'augmenter les doses, car il n'est pas de remède pour lequel l'accoutumance s'établisse aussi vite. On arrive très rapidement ainsi à faire absorber aux malades des quantités de morphine qu'on regrette d'administrer.

Cependant, il n'y a pas de danger, tant que le médecin reste maître de la situation, en pratiquant lui-même les injections hypodermiques. L'abus commence, lorsqu'il a la faiblesse de céder aux instances de son malade et de lui confier l'instrument. La morphinomanie s'établit alors d'une manière à peu près infaillible. On en arrive à se faire des piqûres, en l'absence de toute douleur. Chaque jour on se voit obligé d'abréger les intervalles et d'augmenter les doses. Il y a des gens qui, après avoir commencé par quelques milligrammes, en arrivent à consommer 2 et 3 grammes de morphine par jour.

Il paraît surprenant, au premier abord, qu'une habitude dispendieuse, et qui nécessite une petite opération, ait pu se répandre aussi facilement dans un monde aussi pusillanime; mais cela s'explique par la promptitude avec laquelle la sensibilité s'émousse chez les personnes adonnées à la morphine, et par ce fait, connu de tous ceux qui en ont usé, que les injections sont d'autant moins douloureuses que la solution est plus concentrée. Les morphinomanes n'en font aucun cas. « Ils éprouvent, dit le professeur Ball, une âpre volupté à se faire des piqûres. Pour certains sujets, il existe un véritable

Digitized by Google

attrait à pratiquer cette opération sur eux-mêmes, et plusieurs de ces malades m'ont affirmé que, s'il fallait absolument diminuer la dose, ils aimeraient infiniment mieux l'absorber en plusieurs fois qu'en une seule [1]. »

La douleur arrête si peu les morphinomanes, qu'on en voit se piquer avec des aiguilles dont la pointe est complètement émoussée. Une femme, dont le docteur Mottet a rapporté l'observation, vint à briser son aiguille, pendant qu'elle se trouvait à la campagne. Elle n'en avait pas d'autre. Elle prit des ciseaux à broder, se fit une ouverture à la peau, y introduisit le tronçon de son aiguille et continua à s'injecter ainsi jusqu'à ce qu'on lui en eût envoyé une autre de Paris. La dépense n'arrête pas davantage. Elle est insignifiante au début, quand on en est encore aux centigrammes, et, lorsqu'on arrive aux grammes, il n'est plus temps d'y renoncer. On voit alors des femmes vendre leurs meubles, mettre leurs bijoux, leurs vêtements au mont-de piété, pour se procurer de la morphine. On en voit commettre des vols, comme celle dont j'ai parlé plus haut. Après avoir épuisé toutes ses ressources, poursuivie par le pharmacien qui avait commis la faute de lui donner de la morphine à discrétion, et auquel elle devait 1 600 francs, la malheureuse, affolée, ne sachant plus que faire, s'en alla voler des marchandises aux magasins de la *Ville Saint-Denis*, pour les revendre et

1. B. Ball, *la Morphinomanie*. Paris, 1885.

Digitized by Google

acheter de la morphine. Arrêtée, traduite en justice et sous le coup d'une accusation infamante, elle n'avait qu'un souvenir, celui de l'épouvantable nuit qu'elle avait passée au poste, le jour de son arrestation, parce qu'elle y avait été privée de morphine; elle n'avait qu'une crainte : celle de ne pouvoir s'en procurer lorsqu'elle serait en prison.

Ce sont surtout les femmes qui se livrent à la morphinomanie. En général, elles ne dissimulent pas leur habitude. Il en est même qui s'en parent comme d'un vice élégant, comme d'une excentricité à la mode. Ce sont elles qui se font monter en bijoux de petites seringues et des flacons minuscules, pour contenir leur poison bien-aimé. Ce sont elles qui sont ingénieuses à varier les procédés pour se soustraire aux regards et se faire leur injection à toute heure et partout, sans attirer l'attention. Ce sont elles enfin qui, ne sachant pas s'arrêter, vont s'échouer dans un lit d'hôpital quand elles sont à bout de ressources. Les hommes ont plus d'empire sur eux-mêmes, et surtout savent mieux dissimuler leur vice. Les médecins, qui forment le fond de la clientèle masculine de la morphine, mettent surtout un soin extrême à se cacher, et c'est pour cela qu'on n'en connaît pas le nombre. Cependant les statistiques indiquent une proportion bien élevée pour les membres du corps médical et pour leurs auxiliaires : elle dépasse la moitié du nombre total.

Il faut tenir compte aussi des prédispositions individuelles. Les natures inquiètes, avides d'impressions

Digitized by Google

nouvelles, de jouissances inconnues, les déséquilibrés, les héréditaires, sont voués à la morphinomanie, et, si les circonstances s'y prêtent, ils ne résistent pas longtemps. Du reste, il ne faut pas plus de trois mois d'un usage journalier de ce poison, pour que l'habitude en soit prise et le vice établi.

La santé n'est pas troublée au début par ces injections quotidiennes. Souvent même elles font disparaître la maladie nerveuse à laquelle on les avait opposées; mais bientôt l'affaiblissement de l'intelligence, la bizarrerie du caractère, la perversion des sentiments affectifs, dénotent le trouble profond de l'économie; les désordres de la santé générale ne tardent pas à survenir et la déchéance physique marche de pair avec la déchéance morale. Les morphinomanes n'atteignent jamais un âge avancé. Quelques-uns meurent subitement, les autres succombent dans le cours d'une maladie aggravée par l'abus du poison ou s'éteignent dans le marasme.

Cette passion est encore plus difficile à guérir que celle de l'alcool, parce que le penchant est plus irrésistible et le besoin plus impérieux. Lorsqu'il n'est pas satisfait, il en résulte un état d'irritation, de malaise indescriptible; il peut même survenir des accidents sérieux quand l'abstention est brusque et complète.

La morphinomanie est un vice avec lequel il faut compter; il est encore à ses débuts, mais il fait de rapides progrès. L'opium a tout autant de séductions que les boissons alcooliques. Il tient sous sa domina-

Digitized by Google

tion 200 millions d'Asiatiques et il envahit peu à peu le reste du monde, sous une forme plus perfide. Il s'est déjà répandu dans l'Europe entière et il gagne du terrain de l'autre côté de l'Atlantique. On estime à 2 500 kilogrammes la quantité de morphine qui se consomme chaque année en Amérique, et le cinquième à peine est prescrit sur ordonnance de médecin. En Angleterre, la morphine commence à détrôner le laudanum. En Allemagne, au dire du docteur Landowski, elle compte plus de prosélytes qu'en France. Cette dangereuse habitude n'est plus l'attribut exclusif de la bonne compagnie; elle a franchi le seuil de l'antichambre et de l'atelier; on voit maintenant entrer dans les hôpitaux des domestiques et des ouvrières qui s'y adonnent depuis longtemps. Dans les salles, les médecins sont assiégés par les demandes incessantes des malades de tout genre qui se plaignent à outrance, simulent des douleurs ou exagèrent celles qu'ils éprouvent réellement, pour obtenir une piqûre de morphine.

Ce vice est encore plus impérieux que l'alcoolisme, parce que l'abstinence devient plus vite intolérable, et qu'elle peut même entraîner de graves accidents. Si les médecins ne le déclarent pas incurable, c'est parce qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir; mais les mesures qu'ils conseillent prouvent assez qu'ils ne font pas grand fond sur la thérapeutique. Tous admettent que le morphinomane le plus résolu, s'il est livré à lui-même, retombera fatalement dans son vice et que le traitement à domicile ne peut mener

Digitized by Google

à rien. Il n'y a quelques chances de guérison que dans l'internement, et encore, à la condition de s'y prendre de très bonne heure.

Depuis quelques années il s'est fondé des asiles spéciaux pour les morphinomanes. Le premier a été installé à Schœnberg-Berlin, par le docteur Édouard Levinstein. Peu de temps après, il en a été créé un second, à Gratz, en Styrie. En 1889, ce dernier renfermait 300 malades, et il y en avait bien davantage en ville qui y étaient venus pour se faire soigner. La base du traitement repose sur la suppression brusque et absolue de la morphine. Il existe en Amérique plusieurs établissements semblables. On n'y est admis qu'après avoir signé l'engagement de se soumettre aveuglément au régime de la maison, qu'elles qu'en puissent être les conséquences. Or, en Amérique, comme à Gratz, on procède par la suppression brusque. Pour cela, on enferme les malades dans des cellules semblables à celles des aliénés et on les y laisse se débattre à leur aise. S'il survient des accidents qui compromettent leur vie, on les traite, mais sans morphine.

En France, nous n'avons rien de semblable. Les morphinomanes restent chez eux et y meurent tranquillement. Il y en a qui deviennent fous et d'autres qui se suicident. Cette dernière terminaison est devenue plus commune depuis qu'on a pris l'habitude d'associer la cocaïne à la morphine. On espérait que la première annulerait les dangers de la seconde. C'est le contraire qui est arrivé. Les deux effets se

Digitized by Google

superposent : il en résulte une forme particulière d'aliénation mentale qui conduit au suicide. Deux étudiants en médecine se sont récemment donné la mort, sous cette influence. La thérapeutique est impuissante, comme on le voit. La morphinomanie est du ressort de l'hygiène. Il faut la prévenir et pour cela, il faut couper le mal dans sa racine. Rien n'est plus facile. Il n'est pas besoin pour cela de lois nouvelles. Il suffit d'appliquer celle du 21 germinal an XI, qui fait défense aux pharmaciens de *délivrer ou de débiter des préparations médicinales, ou drogues composées quelconques, sans l'ordonnance d'un médecin.* La même mesure suffirait pour empêcher l'abus de l'éther; ces deux vices demeureraient alors l'apanage exclusif des médecins, auxquels il est impossible de l'interdire; mais ceux-là savent à quoi s'en tenir, et ce n'est pour eux qu'un danger professionnel de plus.

Tout compte fait, si les moyens de calmer la douleur que la science contemporaine a trouvés, présentent quelques inconvénients, ils ont de tels avantages, ils rendent de tels services à tous ceux qui souffrent que la comparaison n'est pas possible. Je n'ai cependant fait qu'envisager un des côtés de la question. Il me reste à montrer l'influence que ces découvertes ont exercée sur le plus grand progrès que l'art de guérir ait réalisé de nos jours.

Digitized by Google

IV

Lorsque la découverte des anesthésiques eut accompli, en chirurgie, la révolution dont j'ai parlé, les opérateurs purent juger de l'importance de la conquête qu'ils venaient de faire, par la facilité avec laquelle on acceptait leur secours. Au lieu de la terreur que leur approche avait toujours inspirée, au lieu des résistances qu'il leur avait toujours fallu combattre et dont l'imminence de la mort ou l'aiguillon d'atroces douleurs leur permettait à peine de triompher, souvent trop tard, ils se trouvèrent en présence de gens résignés qui s'endormaient avec confiance et se réveillaient surpris, ne pouvant pas croire que le moment terrible se fût passé, pendant la durée d'un sommeil si doux.

C'est qu'en effet, surtout à notre époque, la souffrance fait encore plus peur que la mort. La sagesse des nations prétend le contraire.

> Mieux vaut souffrir que mourir,
> C'est la devise des hommes,

a dit La Fontaine; mais cet adage n'est vrai que lorsque la mort se dresse brusquement devant nous, comme devant le bûcheron de la fable. L'instinct presque physique de la conservation se réveille alors, et nous la prions de nous aider à recharger notre fardeau; mais tant qu'elle se tient à distance, elle

Digitized by Google

ne nous cause pas autant d'épouvante que la douleur.

Quoi qu'il en soit, la résignation facile des malades et la possibilité d'agir sur eux, pendant le calme et l'immobilité du sommeil anesthésique, avaient imprimé une impulsion considérable à l'art chirurgical. N'ayant plus à compter avec la douleur ni avec le temps, il put intervenir dans des cas considérés comme incurables et sauver des existences qu'on avait crues jusqu'alors irrévocablement condamnées; mais cet essor fut bientôt entravé par le nombre croissant des insuccès et des revers. Les désastres de la pratique hospitalière, surtout, frappèrent tous les regards et causèrent un véritable effroi. Il en avait été ainsi de tout temps; mais on en prenait plus facilement son parti, lorsque la statistique n'était pas encore venue révéler le véritable état des choses et le chiffre effrayant des décès.

La guerre d'Orient acheva de porter la lumière sur ce sujet. Elle démontra, d'une manière définitive, la puissance et l'innocuité du chloroforme, même aux armées. Sur 30 000 blessés qui y furent soumis, pas un ne dut la mort à son emploi; mais les suites des opérations furent encore plus désastreuses qu'en temps de paix. La mortalité dans les hôpitaux de Constantinople, comme en Crimée, dépassa toute mesure.

Entravé par cet obstacle, l'art de guérir se trouvait en présence d'un nouveau problème plus difficile à résoudre que le premier; mais, encouragé par le

Digitized by Google

triomphe qu'il venait de remporter sur la douleur, il se mit à chercher, avec une ardeur nouvelle, le moyen de vaincre à son tour le danger. Cette pour suite a duré plus de vingt ans; mais elle a été couronnée par le succès le plus éclatant. Ce fait laissera dans l'histoire de notre siècle une trace assez profonde, pour que je n'hésite pas à l'exposer sommairement ici.

A l'époque à laquelle nous nous reportons, les causes de la mortalité excessive que subissent les blessés dans les hôpitaux n'étaient déjà plus un mystère. On n'ignorait pas que les accidents qui les enlèvent sont analogues aux fièvres graves, et, comme elles, le résultat d'un empoisonnement. On savait que l'agent toxique est transmis d'un sujet à l'autre par l'air qui les entoure, par les personnes qui les approchent et les objets avec lesquels ils sont en contact, et qu'il pénètre dans l'organisme par la surface des plaies. On s'expliquait dès lors que les chances de contamination fussent d'autant plus grandes que les blessés étaient plus nombreux, les salles plus encombrées, la propreté plus défectueuse; mais on ignorait complètement la nature de l'agent délétère et les moyens de le combattre.

C'était quelque chose toutefois que d'avoir posé, dans des termes précis, le problème de l'intoxication nosocomiale, parce qu'on savait dans quelle direction il fallait marcher pour en trouver la solution. Trois voies différentes se présentaient à l'esprit : on pouvait empêcher le poison de naître, le détruire une fois formé, ou s'opposer à sa pénétration dans l'or-

Digitized by Google

ganisme. Chacune de ces routes fut suivie par les expérimentateurs. Les chirurgiens, habitués à tout demander à la médecine opératoire, s'évertuèrent à inventer des méthodes nouvelles pour oblitérer les vaisseaux, en divisant les tissus et pour fermer ainsi la porte à l'agent infectieux. Ces procédés, quelque peu barbares, auraient été absolument inapplicables, si l'anesthésie n'avait pas été découverte auparavant; quelques-uns d'entre eux ont survécu pour remplir des indications spéciales. Les chimistes, de leur côté, cherchaient des substances susceptibles de neutraliser le poison. Ils imaginaient des pansements préservateurs, et nous verrons bientôt que cette direction était la bonne et que c'est elle qui a conduit au succès. Les hygiénistes réclamaient l'assainissement du milieu nosocomial et, pendant de longues années, ils ont dirigé, contre les vieux hôpitaux, encombrés, sombres, humides et mal tenus, une croisade habilement conduite et qui a porté ses fruits. C'est à partir de cette époque que les règles qui doivent présider à la construction de ces établissements ont été définitivement posées. Ceux qui se sont élevés depuis laissent peu de chose à désirer. L'Hôtel-Dieu a été la dernière infraction aux lois de l'hygiène nosocomiale; cette faute, commise malgré l'opposition du corps médical tout entier, a coûté 25 millions.

Une réforme comme celle-là ne peut porter que des fruits tardifs. Nous avons en France 1 587 hôpitaux ou hospices, et il s'écoulera bien des années avant qu'on ait pu les transformer ou les remplacer tous;

Digitized by Google

mais cette enquête en a fait assainir un grand nombre et a modifié la tenue de la plupart d'entre eux, en y faisant entrer, de vive force, des habitudes de propreté dont on ne soupçonnait pas jusque-là l'importance.

En dépit de tous ces efforts, la mortalité des blessés restait toujours à peu près la même, et la guerre de 1870 vint démontrer le peu d'importance des progrès qui s'étaient accomplis. Les désastres qui fondirent sur la nation, les revers subis coup sur coup par nos armées, les maladies qui s'abattirent sur leurs débris, détournèrent l'attention de ce qui se passait dans les ambulances et dans les hôpitaux; mais, lorsque Paris fut enfermé dans son cercle de fer, lorsque les blessés y affluèrent à la suite des combats livrés sous ses murailles, on vit survenir alors les mêmes accidents qu'en Crimée, et ils s'aggravèrent encore par l'encombrement qui se produisit au sein de cette agglomération de plus de 2 millions d'âmes.

Les hôpitaux ne tardèrent pas à se remplir On en éleva de temporaires; on construisit des baraques, on dressa des tentes; on convertit en ambulances les édifices disponibles, les maisons vides, les hôtels abandonnés. Ces ressources furent rapidement épuisées, et comme le flot des malades montait toujours, l'entassement ne connut plus de bornes. Toutes les complications des blessures s'y répandirent à la fois, et la mortalité devint effrayante dans ces locaux infectés. Les plus élégants, les plus riches étaient aussi meurtriers que les autres. Lorsqu'on entrait

Digitized by Google

dans la cour du Grand-Hôtel, converti en ambulance depuis le commencement du siège, on se sentait envahi par cette odeur fade, nauséeuse, qu'on ne respire d'habitude que dans les vieux hôpitaux. Les blessures les plus légères étaient presque fatalement suivies de mort, et ceux qui franchissaient le seuil de ces demeures empestées devaient laisser leur dernière espérance sur le seuil. Il en était de même partout. Les médecins, réduits à l'inaction, à l'impuissance, assistaient désespérés à ces désastres qui venaient s'ajouter à tous les autres et mettre le comble aux souffrances que la grande ville endurait avec une résignation et un courage qui ont fait l'admiration du monde entier.

C'est à la fin de cette terrible épreuve que se produisit, en France, la première tentative qui ait été couronnée de succès. Ce fut aussi la première et la plus heureuse des applications qui ont été faites à l'art de guérir et à l'hygiène, des belles découvertes qui ont transformé la science contemporaine.

V

Le moment propice était arrivé; M. Pasteur venait de découvrir, dans le domaine de l'histoire naturelle, un nouveau monde dont il nous révélait successivement l'organisation et les lois. Dans le cours de ses recherches sur les fermentations et de sa longue lutte contre les derniers défenseurs de la

Digitized by Google

génération spontanée, il avait prouvé que l'atmosphère est peuplée comme la mer, qu'elle renferme des myriades de germes organisés et vivants que leur ténuité dérobe à nos regards, mais que le microscope décèle et qui se dévoilent par leurs effets. Il avait prouvé que toutes les fermentations sont le résultat de l'action de ces petits organismes, et que partout où la vie se manifeste, sans facteur apparent, elle provient du développement et de la multiplication de ces germes.

Les infiniment petits, personne ne le conteste plus aujourd'hui, sont les agents de toutes les transformations et de la destruction qui se produit dans le monde entier, pour compenser la création incessante qui s'y opère. Ils font disparaître, plus rapidement que les grands vertébrés nécrophages, tous les corps qui ont cessé de vivre. Ils protègent les vivants contre les morts, en restituant au monde inorganique les éléments de ceux-ci, afin de leur permettre d'entrer dans de nouvelles combinaisons et de participer à une vie nouvelle. C'est là le côté bienfaisant de leur intervention; mais ils ne se bornent pas à décomposer la matière morte, ils agissent aussi sur les êtres vivants. Leurs innombrables essaims, répandus dans l'atmosphère, mêlés aux poussières qu'elle entraîne dans ses mouvements, tombent sur le sol et dans les eaux, qu'ils ensemencent. Ils pénètrent dans le corps de l'homme et des animaux, se développent, se multiplient au sein des liquides organiques qu'ils altèrent, et deviennent ainsi la cause des maladies les plus

Digitized by Google

redoutables qui affligent l'espèce humaine et les animaux.

A l'époque néfaste dont j'évoquais tout à l'heure le douloureux souvenir, M. Pasteur n'avait pas encore démontré, pour l'espèce humaine, l'exactitude de ces grandes lois biologiques; mais il en avait fourni les preuves pour quelques-unes des maladies contagieuses propres aux espèces animales. La bactéridie du charbon, le vibrion septique, les corpuscules de la maladie des vers à soie étaient découverts, et leur spécificité démontrée; ces exemples suffisaient pour affirmer la loi posée et pour en permettre la généralisation. M. Pasteur était en droit de déclarer que toute maladie transmissible est le résultat d'un microbe. Les découvertes qui se sont réalisées depuis ont prouvé l'exactitude de cette assertion. Mais la chirurgie n'avait pas attendu cette démonstration pour en faire son profit, et, sur ce terrain, la pratique a devancé la science de dix années.

M. Pasteur, dans ses études sur les micro-organismes répandus dans l'atmosphère, avait reconnu que ces corps, si ténus qu'il peut en tenir plusieurs millions dans une goutte d'eau, ont cependant des dimensions suffisantes pour qu'on puisse les arrêter au passage avec une couche d'ouate, et qu'ils sont assez lourds pour tomber, par leur poids, au fond des couches d'air, lorsqu'elles sont en repos, comme les poussières tombent au fond des liquides. M. Alphonse Guérin eut l'idée d'utiliser la première de ces propriétés, pour préserver ses amputés de l'invasion des

Digitized by Google

microbes flottant dans l'air des salles. Il réalisa sa pensée en enveloppant, aussitôt après l'opération, le membre qui venait de la subir, dans un épais manchon d'ouate vierge, irréprochable, aussi tassée que possible, et en l'y laissant à demeure.

Le résultat répondit à ses espérances, et le pansement ouaté obtint immédiatement le succès qu'il en attendait. C'est au printemps de 1871 qu'il fit ses premiers essais. Les événements du 18 mars, du 3 avril, et les journées de mai avaient encombré de blessés les salles de l'hôpital Saint-Louis. La mortalité y était désespérante. Pendant les six mois précédents, M. A. Guérin n'avait sauvé qu'un seul de ses amputés. A partir du moment où il adopta sa méthode, il n'en perdit plus que le tiers. Il vit guérir la moitié de ses amputés de cuisse. Ce résultat fut considéré comme merveilleux. Jamais, de mémoire de chirurgien, on n'avait vu à Paris autant d'amputés vivant à la fois dans le même hôpital.

Cependant, de l'autre côté de la Manche, un chirurgien écossais poursuivait, depuis quelques années déjà, la solution du même problème, en marchant dans une autre voie, mais en s'inspirant également des découvertes de M. Pasteur. M. A. Guérin était parvenu à arrêter les microbes au passage; le docteur Lister entreprit de les faire périr. Parmi les nombreux parasiticides qu'on expérimentait depuis dix ans, il fit choix de l'acide phénique, qui, jusqu'alors, avait été considéré comme le moins incertain d'entre eux; mais, au lieu de se borner, comme on l'avait

Digitized by Google

fait jusqu'alors, à en imprégner les pansements, il en étendit l'action à tout ce qui approchait du malade. A l'aide de la pulvérisation, il le répandit dans l'atmosphère de la salle; il en imbiba ses appareils, il y trempa ses instruments et ses mains, et y fit plonger celles de ses aides; il eut soin, en un mot, que pas un germe infectieux ne pût échapper à l'action de l'acide destructeur, et il créa ainsi la *méthode antiseptique* [1], qui a rendu son nom célèbre dans le monde entier.

Cette méthode ne fut pas accueillie, même en Angleterre, avec l'enthousiasme qu'elle a excité plus tard. En France, on s'y montra d'abord indifférent. D'une part, elle n'avait rien de nouveau, puisque l'acide phénique et le phénol étaient employés depuis longtemps ; de l'autre, les précautions méticuleuses, les petits détails d'exécution dont elle se composait, semblaient un peu puérils aux chirurgiens de notre pays. Les esprits sceptiques trouvèrent la confiance de Lister naïve et son procédé presque enfantin; mais le chirurgien de Glascow avait, comme M. A. Guérin, la foi scientifique avec laquelle on fait les grandes choses; il persista, il perfectionna son procédé, et bientôt le succès le plus éclatant vint récompenser sa confiance. Nos compatriotes s'empressèrent alors de convenir de leur erreur. Ils reconnurent que ce sont précisément ces soins minutieux, cette propreté rigoureuse, qui constituent l'essence de la méthode et qui assurent la perfection du résultat.

1. Antiseptique, de ἀντι, contre, et σῆψις, putréfaction.

Digitized by Google

Depuis cette époque, elle a fait le tour de l'Europe et s'est implantée aux États-Unis. L'Allemagne et le Danemark l'ont accueillie avec enthousiasme, et en France, il y a longtemps qu'on ne la discute plus. Dans ses pérégrinations, elle a subi des modifications de détail. On a quelque peu délaissé l'acide phénique pour d'autres substances reconnues plus actives; mais, au fond, c'est toujours la méthode de Lister, et l'antisepsie chirurgicale est bien son œuvre. Partout où elle a été appliquée, avec la rigueur nécessaire, elle a donné les mêmes résultats; mais cette rigueur est la condition indispensable du succès. Loin de se relâcher des précautions recommandées par son auteur, on n'a fait que renchérir sur leur sévérité. On y a été conduit par les progrès mêmes de la science.

Lorsque Lister créa sa méthode, on ne faisait que soupçonner l'existence des petits organismes auxquels sont dus les accidents formidables qu'on désignait, dans leur ensemble, sous le nom de fièvre des hôpitaux. Le *microbe pyogène* n'a été découvert que dix ans plus tard. Depuis on en a trouvé d'autres qui ne sont pas moins dangereux, et, de plus, on a reconnu l'extrême subtilité de ces micro-organismes et leur résistance surprenante aux causes de destruction. Elles sont telles qu'il ne suffit pas, pour rendre *aseptiques* les mains de ceux qui touchent les blessés, de les laver à l'eau chaude et au savon, de les tremper ensuite dans la solution phéniquée; il ne suffit pas de nettoyer ses ongles à la brosse, pour les débarrasser de tous les germes qu'ils abritent. La poussière qu'on

Digitized by Google

peut y recueillir, après cette opération, est encore susceptible de transmettre des maladies, car elle produit de riches cultures de microbes, lorsqu'on la dépose sur la gélatine ou sur l'agar-agar. Pour désinfecter complètement ses mains, il faut recourir à un dernier lavage à l'alcool.

Il est facile de se rendre compte, par ce fait, de l'examen sévère qu'il faut faire subir à tout ce qui approche des blessés. Pour peu qu'on se relâche de cette surveillance, on en est puni par des accidents de contamination. Il est des salles de blessés dans lesquelles on ne pénètre qu'après avoir subi un sérieux lavage et changé de vêtements. Dans certains hôpitaux, tous les pansements, toutes les opérations se font dans une salle spéciale, au milieu d'une atmosphère idéalement pure et par les soins d'un personnel également irréprochable.

Nous sommes loin, on le voit, de la malpropreté légendaire de nos vieux hôpitaux. Aussi, les chirurgiens qui ont conservé les traditions du passé, qui répugnent aux doctrines nouvelles et continuent à traiter d'enfantillage les détails minutieux de l'antisepsie, ceux-là continuent à perdre des malades. Dans les services où ces principes sont observés, les accidents consécutifs des blessures n'existent plus. Les opérations les plus graves réussissent avec une simplicité jusqu'alors inconnue; la guérison s'opère sans trouble, sans réaction et dans un temps invraisemblablement court.

La pratique des opérations a puisé dans cette sécu-

Digitized by Google

rité une audace que les vieux chirurgiens qualifient de témérité, mais que le succès encourage. Le cadre des maladies accessibles aux instruments a considérablement augmenté, et celui des innovations heureuses ne se compte plus. Dans les entreprises nouvelles dont nous sommes chaque jour les témoins, il y en a sans doute que la saine pratique réprouve; mais leur témérité même atteste la puissance de la méthode qui permet de les tenter.

L'art des accouchements a bénéficié, comme celui des opérations, de cette conquête inappréciable. Les maladies puerpérales ont disparu des maternités comme des maisons particulières. Elles ont fui devant l'antisepsie. La mortalité si connue des femmes en couche, dans les établissements hospitaliers, est passée à l'état de légende. On en parlera bientôt comme des épidémies du moyen âge. Pour donner la mesure de l'importance du progrès accompli, je ne puis résister au désir de reproduire ici ce que le professeur Tarnier disait, il y a quatre ans déjà, à la tribune de l'Académie de médecine : « En 1856, quand je fus nommé interne de la Maternité, la mortalité des femmes en couche était d'environ 10 pour 100. Elles étaient littéralement décimées par les maladies puerpérales.... Je vis un jour mourir sept femmes en quelques heures. En 1884, sur près de mille femmes entrées à la Maternité, nous n'avons eu qu'un seul décès. »

En dehors des hôpitaux, les résultats sont les mêmes. Les épidémies qu'on voyait autrefois s'abattre

Digitized by Google

avec tant de violence sur les femmes récemment accouchées, ont disparu complètement des localités où l'on observe les règles indiquées plus haut. Les femmes enceintes n'ont plus besoin de fuir les grandes villes, pour subir leur épreuve; elles y courent même moins de danger que dans les petites, parce que les règles de l'antisepsie y sont mieux connues et mieux observées. En somme, grâce aux progrès scientifiques contemporains, les femmes, échappant à la condamnation qui pesait sur elles depuis le commencement du monde, peuvent maintenant devenir mères sans souffrances et sans danger.

La solution du problème une fois trouvée, les médecins se sont beaucoup relâchés de leurs exigences en ce qui concerne la construction des hôpitaux, et de grandes dépenses seront ainsi épargnées aux villes qui désireront en construire. Il est même des chirurgiens qui professent une indifférence complète pour la salubrité du milieu dans lequel ils opèrent, et qui acceptent le premier local venu pour y loger leurs blessés. C'est aller un peu loin.

L'antisepsie chirurgicale est destiné à transformer la pratique des champs de bataille. Elle y sera d'une application plus difficile que dans le calme des hôpitaux ; ses résultats ne seront probablement pas aussi brillants; mais ils atténueront toujours, dans une proportion considérable, l'effrayante mortalité qui a pesé jusqu'ici sur les victimes de la guerre. Fasse le ciel que nous n'ayons jamais à constater ce dernier bienfait de la méthode!

Digitized by Google

Je tiens à rappeler, en terminant, que le progrès dont je viens de tracer très rapidement l'histoire est la conséquence de la découverte des anesthésiques et du perfectionnement des moyens à l'aide desquels on annule la douleur. Pour atteindre le degré de sécurité et de hardiesse auquel elle est parvenue, la chirurgie contemporaine doit agir avec une lenteur, un soin et un ensemble de précautions qui ne sont possibles qu'à la faveur d'une immobilité absolue et d'une insensibilité prolongée. Autrefois, il fallait agir vite pour abréger le supplice, et les opérations ne duraient que quelques minutes. Il en est aujourd'hui qui demandent plusieurs heures pour se terminer et, pendant tout ce temps, le malade, plongé dans le sommeil anesthésique, demeure absolument étranger à ce qui passe. En ne comptant que les femmes rendues à leurs familles par une de ces opérations terribles que nous regardions, il y a trente ans, comme des tentatives criminelles, on arriverait à des centaines de mille.

15 avril 1889.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CRÉMATION

Depuis une vingtaine d'années, il s'est produit, en Europe, un mouvement d'opinion des plus accentués en faveur de l'ancienne coutume qui consistait à brûler les morts. La crémation, pour lui donner le nom sous lequel elle tend à s'introduire parmi nous, a ses prosélytes ardents, comme elle a ses adversaires résolus. Elle a été discutée dans toutes les sociétés d'hygiène et dans tous les congrès scientifiques; la presse s'en est occupée; l'opinion s'en est émue; les pouvoirs publics sont intervenus, et enfin l'Église s'est prononcée à son égard. C'est donc une question qui a son importance et dont on ne peut pas se désintéresser aujourd'hui. Elle est encore assez mal connue et, pour la juger sainement, il faut d'abord dissiper l'atmosphère de préjugés et d'erreurs dont elle est enveloppée. C'est ce que je vais essayer de faire.

Digitized by Google

I

La coutume de brûler les morts n'est pas nouvelle, puisqu'elle remonte aux temps héroïques. C'est Hercule qui a commencé. Dans un de ses aventureux voyages, il perdit l'ami qui l'accompagnait, son cousin Argée, et le fit brûler pour rapporter ses cendres à son père. Il fut lui-même, comme on le sait, incinéré par Philoctète sur le sommet du mont Œta. Les Grecs suivirent cet exemple au siège de Troie et, depuis cette époque, on retrouve, chez tous les peuples, l'habitude de brûler les corps des guerriers illustres et des grands personnages, avec un cérémonial conforme à l'importance de la situation qu'ils avaient occupée. Le faste déployé dans ces circonstances était arrivé à son comble sous les derniers empereurs romains, en dépit de la loi des Douze Tables. L'incinération était en honneur dans toutes les familles patriciennes et n'a cessé de l'être que vers le VIe siècle de notre ère, époque à laquelle le christianisme, devenu le maître, a supprimé ce dernier vestige du paganisme.

Les transformations que cette coutume a subies, en traversant les siècles, pour s'accommoder aux mœurs des différents peuples qui l'ont adoptée, ont donné lieu à des études du plus haut intérêt; mais cet historique a été fait tant de fois qu'il est devenu quelque peu banal, il est du reste à peu près étranger, comme

Digitized by Google

on le verra plus tard, à la question qui fait l'objet de cette étude. Je vais donc passer sans transition à l'époque contemporaine.

C'est en France que la pensée de revenir à l'incinération s'est manifestée pour la première fois, après douze siècles d'oubli complet. Pour comprendre une aspiration semblable, il faut se reporter à l'époque qui l'a vue se produire et se rappeler le singulier courant d'idées qui entraînait alors les hommes de notre pays.

Ils venaient de fonder, au sein de l'Europe monarchique, une forme de gouvernement qui n'avait d'analogue nulle part. Pour la constituer, ils n'avaient eu d'autres modèles que les républiques de l'antiquité et ils s'étaient épris d'une passion enthousiaste pour les mœurs, les institutions et les usages de ces sociétés disparues, qu'ils entrevoyaient à travers le prisme de leurs souvenirs classiques et des illusions nées sur les bancs du collège. Et puis, ils venaient de fermer les églises et de proscrire les prêtres, et toute mesure hostile au christianisme avait pour elle les faveurs de l'opinion.

C'est au nom de ces souvenirs et de ces rancunes, que Legrand d'Aussy vint déposer, le 21 brumaire an v, sur la tribune du conseil des Cinq-Cents, un projet de loi autorisant tout citoyen à faire brûler ou inhumer, à son choix, les corps de ses proches et des personnes qui lui furent chères, en se conformant aux lois de police et de salubrité. Ce projet fut renvoyé à une commission, remanié par elle, et repré-

Digitized by Google

senté de nouveau; mais jamais il n'a donné lieu à un vote.

Deux ans après, l'administration centrale du département de la Seine reprit l'affaire pour son compte et, sur son invitation, le citoyen Cambry lui présenta un projet d'arrêté relatif aux sépultures et dans lequel l'incinération tenait la première place. L'exposé des motifs est un modèle du style emphatique et théâtral de l'époque. La description du *Champ du repos* est un chef-d'œuvre du genre. On devait y accéder par quatre grandes portes dédiées à l'*Enfance*, à la *Jeunesse*, à la *Virilité*, à la *Vieillesse*, et conduisant, par quatre routes sinueuses, au monument central, *image du dernier terme de la vie*, représentée par une pyramide de 28 mètres de base, couronnée par un trépied et renfermant, dans son intérieur, d'ingénieux fourneaux disposés par la chimie moderne.

L'administration centrale approuva ce projet, mais il n'y fut pas donné suite. Il présentait, en effet, dans l'application, des difficultés qu'on n'avait pas prévues. La science n'était pas aussi avancée que le croyait le citoyen Cambry. On s'adressa à l'Institut, et ses recherches commencèrent; mais elles ne fournirent pas la solution demandée, et le 1er floréal an VIII, le comte Frochot, préfet de la Seine, mis en demeure par la citoyenne Dupré-Geneste de lui accorder l'autorisation de brûler le corps de son fils mort la veille, ne crut pas pouvoir la refuser : « Les soins à donner aux dépouilles humaines, dit-il dans son arrêté, sont un acte religieux dont la puissance

Digitized by Google

publique ne pourrait prescrire le mode, sans violer le principe de la liberté des opinions ». L'incinération se fit suivant l'ancien procédé et les cendres furent recueillies tant bien que mal. Cet acte d'indépendance ne trouva pas d'imitateurs. On était du reste au lendemain du 18 brumaire; un nouvel ordre de choses venait de surgir; le Consulat ne tarda pas à rétablir les pratiques du culte catholique, et personne ne songea plus à la crémation.

Il en fut de nouveau question au commencement du second Empire. L'opposition reprit les propositions de l'an VIII et commença la campagne dans la presse médicale. Ce n'était plus, il est vrai, par amour de l'antiquité, c'était au nom de l'hygiène qu'on demandait le retour à ces pratiques disparues. Cette tentative n'eut aucun succès, et l'opinion publique y demeura complètement indifférente. C'est alors que le mouvement passa de France en Italie. En 1857, le professeur Coletti ouvrit le feu par un mémoire qu'il lut à l'Académie des sciences et lettres de Padoue et qui n'eut aucun retentissement. Dix années s'écoulèrent; les événements politiques qui changèrent la face de la péninsule donnèrent essor à une foule d'aspirations nouvelles, au milieu desquelles on vit reparaître la crémation. Elle fut cette fois accueillie avec la plus grande faveur par le monde scientifique. Florence, Milan, Naples, Venise organisèrent des congrès; la presse médicale, les journaux politiques firent campagne en faveur de la nouvelle méthode, et les poètes eux-mêmes se mirent de la partie.

Digitized by Google

L'occasion de passer de la théorie à la pratique ne tarda pas à se présenter. Un prince indien, Rayach-Maharaya, rajah de Kellapore, vint à mourir à Florence et y fut brûlé le 2 décembre 1870, sur les bords de l'Arno, suivant les rites usités dans l'Inde. Bien que le bûcher fût composé de matières très inflammables et malgré l'impétuosité du vent, il fallut huit heures pour consumer un corps tout imprégné de naphtaline et de substances résineuses. Cet exemple n'était pas encourageant pour la nouvelle coutume.

L'incinération à l'air libre est un mode absolument défectueux. Les immenses bûchers de Rome formés de bois précieux, ensevelis sous les fleurs et les aromates et sur lesquels le corps reposait dans son linceul de pourpre, répandaient dans le voisinage une odeur infecte et allumaient parfois des incendies, ainsi que cela arriva aux funérailles de Clodius; aussi avait-on été obligé de les éloigner de l'enceinte de la ville. Dans ces conditions, la combustion est toujours lente, incomplète et n'arrive en général qu'à carboniser les corps qu'on lui confie. C'est dans cet état qu'on les retrouvait après les autodafés, et c'est ainsi qu'on les rencontre encore souvent à la suite des incendies, bien qu'ils aient séjourné pendant de longues heures dans un immense brasier. Un pareil procédé est aussi dispendieux que peu pratique, et la crémation n'aurait jamais repris faveur, si la science et l'industrie n'étaient pas venues à son aide, en mettant à sa disposition des appareils perfec-

Digitized by Google

tionnés qui en ont fait disparaître les principaux inconvénients.

La première de ces incinérations scientifiques a eu lieu à Dresde le 10 octobre 1875. Ce jour-là, les novateurs eurent la satisfaction de brûler le corps de Mme Dilke dans un four Siemens; le fait passa inaperçu, tandis que la crémation du baron Albert Keller, qui eut lieu à Milan quelques mois plus tard, eut un retentissement considérable. Il avait laissé par testament, à la ville, la somme nécessaire pour y élever un monument crématoire, à la condition que son corps y serait brûlé le premier. La cérémonie eut lieu le 22 janvier 1876. Ce jour-là, dit George Pini, un grand manifeste, affiché dans toute la ville, apprit à la population que trois cents citoyens venaient de se réunir, dans le dessein d'encourager et de propager, en Italie, la réforme dont Albert Keller avait pris l'initiative dans ses dispositions testamentaires.

La société de Milan ainsi constituée fit bientôt sentir son action dans l'Italie tout entière. Toutes les grandes villes voulurent en avoir de semblables. Au bout de sept ans, 6 000 adhérents s'y étaient fait inscrire. Toutefois, la nouvelle méthode faisait plus de progrès en théorie qu'en pratique et, à la fin de 1882, on n'avait encore pratiqué que 239 crémations, dont 219 à Milan et 20 à Lodi. Dans les vingt-six autres villes qui avaient pris part au mouvement, on se bornait à tenir des réunions et à formuler des vœux.

Il est vrai qu'il s'était élevé quelques obstacles sur

Digitized by Google

la route des novateurs. A diverses reprises, le Conseil d'État avait été obligé d'intervenir dans la question, et la mort de Garibaldi fut un véritable échec pour la nouvelle méthode.

Le général, qui était un homme de progrès, avait accepté les offres obligeantes du docteur Prandina et l'avait chargé de brûler son cadavre. Il avait lui-même réglé la cérémonie, dans une lettre qui peint trop bien le caractère du personnage pour que j'hésite à la reproduire. En voici le texte :

Caprera, 27 septembre 1877.

Mon cher Prandina,

Vous avez l'amabilité de vous charger de brûler mon cadavre et je vous en remercie.

Sur le chemin, qui, de ma maison, se dirige au nord vers la plage, il y a, à gauche, à la distance de trois cents pas, une dépression de terrain bornée par un mur.

Sur cet angle, on élèvera un bûcher de 2 mètres, formé d'acacias, de lentisques, de myrtes et autres bois aromatiques. On placera sur le bûcher un petit lit de fer, et, sur celui-ci, le cercueil découvert contenant ma dépouille mortelle revêtue de la chemise rouge.

Une poignée de cendres sera mise dans une urne quelconque qu'on placera dans le lieu où sont conservées les cendres de mes filles, Rose et Anita.

Tout à vous à jamais,

J. GARIBALDI.

Il était impossible d'exprimer plus nettement une intention mieux arrêtée ; aussi, lorsque le général eut rendu le dernier soupir, le Ministre de l'intérieur

Digitized by Google

chargea le docteur Pini, secrétaire de la Société de crémation, de se rendre à Caprera en compagnie du docteur Todaro et de l'honorable député J. Crispi, pour y procéder à la cérémonie, dont le défunt avait lui-même tracé le programme; mais sa famille et ses amis s'y opposèrent formellement et les trois délégués, après avoir assisté à l'embaumement du corps, furent forcés de revenir à Milan pour rendre compte de leur insuccès à la Société de crémation renforcée, pour la circonstance, de toutes les associations politiques et populaires de la ville. L'assemblée, dans son indignation, exprima le vœu qu'on passât outre et qu'on exécutât les volontés du général; mais la famille tint bon et tout se réduisit à ces protestations platoniques.

Cet échec n'empêcha pas la crémation de faire son chemin et de se répandre dans toute l'Europe. En Italie, presque toutes les grandes villes ont aujourd'hui leur crématoire. En 1888, on avait pratiqué dans toute la péninsule 1403 incinérations depuis le début. A Milan, en 1889, il y en a eu 87. En Allemagne, la question est entrée dans la voie des réalisations, par la crémation de Mme Dilke dont j'ai parlé plus haut. A Gotha, avec l'appareil du système *Siemens*, on en a fait 128 en 1889. Le crématoire, installé à Zurich par M. L. Boury, fonctionne depuis plus d'un an et, lors du dernier congrès d'hygiène, on y avait déjà pratiqué une dizaine d'incinérations. L'Angleterre est entrée dans la même voie depuis cinq ans. Le crématoire de Wolking, qui est en activité depuis 1875, a

Digitized by Google

déjà reçu les dépouilles d'une centaine de personnes. Chaque opération ne coûte que 10 guinées. Celui de Saint-Jean, en Surrey, est un modèle d'élégance et le duc de Bedford y a son four particulier, annexé à celui du public. Cette mode va très probablement se répandre dans le Royaume-Uni. L'Église lui prête son appui. Tout récemment l'évêque Barry a présidé la douzième réunion annuelle de l'Association pour la réforme des funérailles et du deuil et il s'y est prononcé très nettement en faveur de la crémation. Il a de plus donné lecture d'une longue liste d'adhésions signées des noms les plus marquants, entre autres de ceux du prince de Galles, du duc de Westminster, de quinze évêques, etc.... La Suède a également, à Stockholm, un petit monument où on a déjà fait une soixantaine d'incinérations. Aux États-Unis, ce sont des sociétés commerciales qui se chargent de l'opération. Tout s'y passe, à ce qu'il paraît, de la façon la plus décente. Les adieux ont lieu dans un temple somptueux avec accompagnement de chants et de musique.

II

La France n'a pas mis son empressement habituel à s'emparer de cette innovation. Il n'y a que neuf ans qu'elle est entrée dans la voie tracée par l'Italie. La Société française de crémation ne date que du congrès de Turin (1880). Elle avait pour président, au

Digitized by Google

début, M. Koechlin, pour vice-président le docteur Bourneville et pour secrétaire général M. Salomon [1]. Elle compte 400 membres titulaires et 200 adhérents. Depuis sa création, elle poursuit son idée avec persévérance et elle a fini par triompher des résistances de l'opinion et de celle des pouvoirs publics.

Elle a trouvé son principal point d'appui au sein du Conseil municipal, qui, dès le début, s'en est fait le défenseur. La commission qui fut chargée, en 1874, d'étudier le projet du grand cimetière qu'il s'agissait d'établir à Méry-sur-Oise, profita de la circonstance pour se prononcer en faveur de la crémation. L'année suivante, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Level, institua un concours spécial pour récompenser l'auteur du meilleur procédé d'incinération. De 1875 à 1880, il est revenu trois fois sur la question et l'a toujours tranchée dans le même sens. Enfin, le 24 décembre 1880, il transmit au préfet de la Seine une délibération invitant le gouvernement à présenter à bref délai, à la Chambre, un projet de loi dans ce sens, et, en attendant, à autoriser des expériences d'incinération sur les corps ayant servi de sujets de dissection. Le Ministre de l'intérieur y répondit par un refus catégorique; mais le Conseil municipal ne se tint pas pour battu et il finit par obtenir gain de cause. Au mois de décembre 1884, le préfet de la Seine autorisa la construction d'un crématoire des-

1. Le bureau se compose aujourd'hui de MM Bourneville, président, Frédéric Passy, vice-président, Salomon, secrétaire général.

Digitized by Google

tiné au service des hôpitaux et des amphithéâtres. Aussitôt l'autorisation obtenue, un ingénieur de la ville fut envoyé en Italie pour y étudier les différents systèmes mis en usage dans le pays.

L'année suivante, le Conseil adopta le projet de MM. Barthet et Formigé et décida qu'il serait mis à exécution dans la 87e division du Père-Lachaise. Le monument devait contenir trois fours du système Gorini; mais on n'en installa d'abord qu'un seul. Les premières expériences y furent faites, le 22 octobre 1887, en présence du Conseil municipal. Deux varioleux apportés la veille du cimetière d'Ivry y furent brûlés l'un après l'autre. La combustion fut lente, incomplète et dispendieuse. C'était un échec, il fallait trouver un appareil plus efficace et plus expéditif.

En attendant, la Chambre des députés n'avait pas voulu se laisser distancer par le Conseil municipal. Dès le mois de novembre 1883, M. Casimir-Périer avait déposé un projet de loi pour rendre la crémation facultative. Il n'y avait pas été donné suite; mais le 30 mars 1885, au cours de la discussion de la loi sur la liberté des funérailles, M. Blatin fit adopter, par la Chambre, un amendement, aux termes duquel « tout majeur ou mineur émancipé, en état de tester, peut opter pour l'inhumation ou l'incinération, léguer tout ou partie de son corps à des établissements d'instruction publique ou à des sociétés savantes et régler les conditions de ses funérailles, notamment en ce qui concerne le caractère civil ou religieux à leur donner ».

Digitized by Google

Le Sénat adopta cet amendement avec une modification sans importance, et la loi fut promulguée le 15 novembre 1887. Un règlement d'administration publique devait fixer ultérieurement les conditions applicables aux différents modes de sépulture. Le décret du 27 avril 1889 y a pourvu. Son titre III est consacré à l'incinération et détermine les justifications à produire et les conditions auxquelles il faut se conformer.

Pendant que l'affaire suivait ainsi les voies légales, la question des appareils avait fait son chemin, et l'on avait substitué au four Gorini, installé en 1887, dans le monument du Père-Lachaise, un crématoire du système Toisoul et Fradet. C'est celui qui fonctionne depuis huit mois et que les membres du Congrès d'hygiène et de démographie de 1889 sont allés visiter, à diverses reprises, pendant qu'il était en action. Cet appareil n'est peut-être pas le dernier mot de la perfection ; mais il réalise un progrès sensible sur celui qui l'avait précédé.

Depuis vingt ans, en effet, on a imaginé et mis à l'essai bien des types de fours à crémation. Leur description serait sans intérêt et paraîtrait déplacée dans une étude comme celle-ci. Ils diffèrent surtout par la nature du combustible employé. On s'est d'abord servi de bûchettes et de fascines C'était encore le moyen usité à Milan en 1885, à l'époque où j'y ai assisté à une crémation; c'est également celui qu'on a employé à Paris, lors des premiers essais et qu'on n'a pas trouvé assez expéditif. Plus tard, on a eu recours

Digitized by Google

à la flamme du gaz d'éclairage dont on se sert depuis longtemps dans l'industrie métallurgique pour produire de hautes températures. Dans l'appareil Toisoul et Fradet, c'est de l'oxyde de carbone extrait du coke et dont la combustion est activée par des courants d'air chaud.

Le monument dans lequel ce four est installé et qui s'élève sur les hauteurs du Père-Lachaise, est moins vaste et moins décoratif que celui de Milan. C'est un petit édifice sans prétention et sans style, qui a un dôme comme une église et une cheminée comme une usine. Le gazogène dans lequel se produit l'oxyde de carbone est placé dans le sous-sol, où se trouve également un columbarium provisoire. Au-dessus de lui, se trouve le *récupérateur* dans lequel l'air est chauffé par le calorique qui se dégage pendant la distillation du coke. Le tout est surmonté par le *laboratoire*. Cette dénomination scientifique sert à désigner le four en briques réfractaires dans lequel on plonge le cercueil et son contenu. Au fond de sa cavité se trouve un dispositif spécial de brûleurs de gaz; sur les côtés débouchent les tubes par lesquels arrive l'air chaud; en avant sont les descentes de fumée. La paroi inférieure, la *sole*, est creusée, dans toute sa longueur, de deux profondes rainures destinées à recevoir les bras du chariot qui transporte la bière. Le *laboratoire* est fermé par deux portes dont l'une est munie d'une garniture réfractaire. Devant elles, se dresse le chariot monté sur ses rails et tendant, vers le four, deux longs bras mobiles et creux qui

Digitized by Google

contiennent de l'eau destinée à modérer la chaleur excessive à laquelle ils sont soumis quand ils entrent dans la fournaise.

A côté de la pièce sombre et voûtée qui renferme tout cet appareil, se trouve une sorte de chapelle nue, sans autel et sans attributs religieux. Un catafalque se dresse au milieu des tentures noires qui tombent des voûtes. C'est là que se place le cercueil en sortant du char funèbre. Entre le catafalque et la porte, on a disposé des banquettes pour les assistants. D'épais rideaux séparent ces deux pièces contiguës.

Le crématoire fonctionne tous les jours pour le service des hôpitaux. On le chauffe jour et nuit, pour éviter la perte de calorique; il est par conséquent toujours en marche. Lorsqu'un corbillard arrive, le cercueil en est retiré; on le monte dans la salle d'attente que je viens de décrire et où tous les assistants sont admis. Il est ensuite transporté dans la chambre d'incinération, où les plus proches parents du décédé, au nombre de cinq au plus, sont seuls autorisés à accompagner le corps et à assister à l'opération.

Les rideaux se referment derrière eux. La bière est placée sur les bras du chariot; on suspend, pour quelques instants, l'arrivée de l'oxyde de carbone et de l'air chaud dans le laboratoire; on en ouvre les portes; l'intérieur de la fournaise apparaît. Tout le monde recule devant la chaleur qui en sort. Le chariot glisse alors sur les rails; ses bras entrent dans le four, puis ils s'abaissent à l'aide d'une manivelle et dispa-

Digitized by Google

raissent dans les rainures dont la sole est creusée, en déposant sur celle-ci la bière dont ils étaient chargés. Le chariot recule, les portes se referment, et l'on n'aperçoit plus qu'une lueur d'un rouge vif qui filtre à travers leurs interstices. Cette manœuvre ne dure pas plus de trente secondes; et, avant qu'elle soit terminée, la bière a éclaté et disparu au milieu des flammes qui la dévorent; cependant l'appareil ne dégage pas d'odeur et ne fait pas de bruit.

Lorsque l'opération est terminée et qu'on ouvre les portes, on aperçoit, à l'endroit où on a vu déposer la bière, dont il ne reste plus de vestiges, quelques débris d'os d'un aspect étrange et d'un rouge de feu, épars sur une surface incandescente. On fait avancer de nouveau le chariot, et cette fois, ses bras portent, à leur extrémité, un racloir formé par une glissière verticale garnie de coton d'amiante et épousant la forme de la *sole*. Ils s'abaissent, le chariot recule comme la première fois, et le racloir parcourt la plate-forme d'arrière en avant, en ramenant vers l'ouverture les os calcinés. Ceux-ci tombent dans un cendrier placé au-devant de l'appareil et dans lequel on les laisse refroidir. Ils ne représentent qu'une très petite partie de squelette et sont en général d'un blanc très pur. Quelques fragments ont cependant pris une couleur ocreuse et sont vitrifiés sur certains points. Cela tient à ce qu'ils ont été soumis trop longtemps à une température trop élevée.

Le poids de ces débris varie entre 1 000 et 1 500 grammes. Lorsqu'ils sont refroidis, on les renferme

Digitized by Google

dans une urne, si toutefois on peut donner ce nom au récipient que la Ville a adopté. C'est une sorte de cassette en grès-cérame, ayant la forme d'un petit cercueil et mesurant 0 m. 42 en longueur, 0 m. 25 en largeur et 0 m. 27 en hauteur. Elle coûte 10 francs; mais les familles sont libres de se fournir ailleurs et d'adopter la forme qui leur convient. Lorsque les cendres sont renfermées dans cette petite caisse, on la scelle avec un ruban dont les deux extrémités sont réunies par une plaque de plomb aux armes municipales et portant pour exergue : *Ville de Paris.* Ces cassettes funéraires sont destinées à être renfermées un jour dans un columbarium monumental; mais il n'est pas encore construit, et en attendant, lorsqu'on ne peut pas les déposer dans une sépulture de famille, on les renferme dans le columbarium provisoire dont j'ai parlé. Il contient un grand nombre de cases, qu'on ferme après le dépôt de l'urne, à l'aide d'une dalle scellée portant l'inscription.

On ne s'est pas borné à autoriser la crémation, on a tout fait pour aplanir les difficultés qu'elle pouvait rencontrer dans la pratique. Le décret du 27 avril 1889 a réduit au minimum les formalités à remplir. Aux termes de son article 17, « l'autorisation d'incinérer est donnée par l'officier de l'état civil du lieu du décès, sur la demande écrite du membre de la famille ou de toute autre personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles ». Cette demande doit être accompagnée d'un certificat du médecin qui a traité le défunt dans sa dernière maladie et d'un rapport d'un

Digitized by Google

médecin assermenté commis par l'officier de l'état civil pour vérifier les causes du décès. Ces deux pièces doivent attester que la mort est le résultat d'une cause naturelle. A Paris, la préfecture de la Seine a commissionné un médecin spécial pour cette certification. Sa mission consiste à s'enquérir s'il n'existe aucun indice qui puisse motiver une expertise médico-légale. C'est la seule formalité particulière à la crémation.

La municipalité de Paris s'est attachée, de son côté, à mettre la nouvelle coutume à la portée de tout le monde. Elle a fait rédiger une notice très détaillée où tout ce qui concerne la crémation est exposé en termes précis et qu'on remet dans les mairies à toute personne venant y déclarer un décès [1]. Elle a fixé à 50 francs la taxe uniforme à payer par les familles, indépendamment du prix de l'urne et des frais décoratifs, qui varient de 12 à 200 francs, suivant la classe dont on a fait choix. Cette redevance donne droit à la jouissance, pendant cinq ans, d'une case dans le columbarium à construire. Elle n'est exigible que des personnes qui ont les moyens de l'acquitter. Quant aux indigents, ils sont brûlés pour rien. Tout est gratuit pour eux, même le certificat médical. La ville a supprimé les frais d'exhumation pour les corps qui seront retirés des cimetières parisiens, en vue d'une incinération rétrospective; elle a exempté de la taxe de transport ceux qui seront apportés de l'extérieur aux monuments crématoires de Paris.

1. Délibération du Conseil municipal du 30 décembre 1889.

Digitized by Google

Il est impossible, on le voit, de se montrer plus libéral et, si la crémation ne se généralise pas, les promoteurs ne pourront pas en accuser les pouvoirs publics.

Cette coutume est maintenant sortie de sa période d'élaboration. Elle a une existence légale, et tout le monde peut en user. C'est là qu'il fallait en venir, car, ainsi que je l'ai dit, dès le jour où la question s'est agitée en France, il faut des raisons très graves pour entraver la liberté des gens et, dans l'espèce, je n'en vois aucune. Maintenant que toute satisfaction a été donnée aux partisans de l'incinération, c'est le moment de la juger et de rechercher s'il y a lieu de lui donner des encouragements. Je vais essayer de le faire, en me plaçant au point de vue de l'hygiène et de l'intérêt social. Quant à la question religieuse, les controverses qu'elle a jadis soulevées n'ont plus leur raison d'être ; elle a été tranchée d'une manière définitive par l'autorité devant laquelle tous les catholiques s'inclinent.

Au mois d'octobre dernier, la congrégation du saint-office, régulièrement consultée par le clergé des différents pays qui reconnaissent la juridiction spirituelle du saint-siège, sur la question de savoir s'il était permis aux fidèles de s'affilier aux sociétés de crémation et de consentir à l'incinération de leurs corps ou de ceux de leurs proches, a répondu par la négative à ces deux questions. Le saint-père a approuvé et confirmé ces résolutions, en ordonnant de les transmettre aux évêques, pour que ceux-ci puissent diriger

Digitized by Google

la conduite de leur clergé et instruire les fidèles. Les prêtres catholiques ne peuvent donc plus rendre les derniers devoirs aux personnes dont les corps doivent être brûlés. Les autres cultes n'ont ni les mêmes scrupules ni la même sévérité. Les pasteurs protestants accompagnent leurs coreligionnaires jusqu'au monument crématoire et les israélites jouissent de la même liberté. Ce n'est donc plus qu'une question d'hygiène et de convenance sociales.

III

Les partisans de la crémation ont surtout mis en avant les intérêts de la santé publique, et ils ont été conduits à exagérer les inconvénients de l'inhumation. Ce sont eux qui ont créé la légende des cimetières, les émanations infectes se répandant dans l'atmosphère, la nappe souterraine souillée, les rivières et les puits empoisonnés, les épidémies propagées, etc. Il y a dix ans, cette croisade fut menée avec un entrain sans égal et une ardeur de néophytes, par les sociétés italiennes et par les crémateurs français qui aspiraient à suivre leur exemple. L'administration municipale s'en émut alors et nomma une commission de douze membres pour étudier la question [1]. Le rapport,

1. MM. de Heredia, docteur G. Martin, docteur Bouchardat, Bourgouin, A. Carnot, Feydeau, Huet, Le Roux, docteur O. Dumesnil, Pasquier, Schutzenberger, Caffort.

Digitized by Google

rédigé par le docteur O. Dumesnil, et adopté le 7 mars 1881, a fait justice de toutes ces exagérations.

Les émanations n'arrivent pas à la surface du sol, et la preuve, c'est qu'elles n'affectent pas l'odorat dans les cimetières bien tenus, tandis qu'on trouve, dans Paris, nombre de rues exhalant une odeur infecte surtout dans l'été. Les gaz provenant de la décomposition ne sortent pas de terre et, dans les cas exceptionnels où cela peut advenir, ils sont sans danger, parce qu'ils se dégagent à l'air libre.

Les infiltrations qui peuvent atteindre la nappe souterraine sont insignifiantes, lorsqu'on les compare à celles qu'y déversent les habitations et la voie publique. Pettenkofer, de Munich, qui fait autorité en matière d'hygiène urbaine, a calculé que les éléments putrescibles, provenant de ces deux sources, qui pénètrent dans le sol de Munich, équivalent à ceux que produirait l'inhumation annuelle de 50 000 personnes. Or la ville n'a que 200 000 habitants.

L'eau des puits creusés dans les cimetières n'est pas plus chargée de matières organiques que celle des autres, et d'ailleurs il n'est pas d'agglomération urbaine de quelque importance qui n'ait aujourd'hui sa distribution d'eau de source prise en dehors de son enceinte, et l'eau des puits ne doit jamais servir aux usages alimentaires. La contamination des rivières est encore moins vraisemblable; enfin, le reproche d'engendrer des maladies infectieuses est tout aussi gratuit. Il n'a jamais reposé que sur des arguments théoriques et des expériences de labora-

Digitized by Google

toire. On en est encore à citer une épidémie qui soit sortie d'un cimetière.

Est-ce à dire que leur présence au sein des villes soit une chose indifférente à l'hygiène? non sans doute; mais on n'a rien fait pour qu'il en soit autrement. Ils sont presque partout dans de mauvaises conditions. Les prescriptions du décret du 23 prairial an XI sont radicalement insuffisantes et celui du 27 avril 1889 qui en a reproduit, sans y rien changer, les dispositions les plus fâcheuses, ne vaut pas mieux que son prédécesseur.

La profondeur des fosses, leurs dimensions, leur écartement, sont beaucoup trop faibles. Il en est de même de la distance fixée pour les constructions, pour le creusement des puits et le renouvellement des sépultures. Les cimetières sont trop près des villes, trop petits, trop encombrés; mais je ne veux pas m'étendre sur cette question, qui a déjà été traitée à fond dans la *Revue des Deux Mondes* [1]; je me borne à en retenir ce qui appartient à mon sujet, à savoir que les inconvénients inhérents aux cimetières ont été exagérés, qu'il est possible de les faire disparaître et que la santé publique n'exige pas la suppression de ces champs de repos. Des trois reproches qu'on leur adresse : l'infection de l'air, l'empoisonnement des sources et l'encombrement, les deux premiers ne reposent sur aucune démonstration suffisante; et pour ôter toute valeur au troisième, il n'est

1. Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1874.

Digitized by Google

pas nécessaire de recourir à un expédient aussi radical.

Le préjudice causé à l'agriculture, par la perte du terrain que les inhumations réclament, n'est pas beaucoup plus sérieux. Un champ d'un hectare, qui ne produit pas assez de blé pour nourrir cinq personnes, suffit à la sépulture d'une ville de 10 000 habitants. Quand il faut à l'homme tant de terre pour vivre, on peut bien lui en accorder un peu pour reposer en paix après sa mort.

Depuis que les sociétés existent, c'est à la terre qu'on a confié les corps de ceux qui ne sont plus. L'incinération n'a jamais été qu'une exception, qu'un luxe réservé aux grands de la terre et qu'on n'a jamais essayé de démocratiser. L'inhumation est encore aujourd'hui le moyen le meilleur et le plus pratique. Je ne connais que l'immersion en eau profonde qui lui soit préférable. Elle est plus prompte, plus discrète, plus solennelle. Je n'ai jamais pu assister sans émotion à cette imposante cérémonie. Le navire est en panne, le pavillon en berne, l'équipage assemblé sur le pont, tête nue. Le corps de celui dont on va se séparer est enseveli dans un linceul de toile à voiles, avec un boulet aux pieds et enveloppé dans le drapeau national. On l'apporte devant un sabord; le commandant fait un signe, un coup de canon retentit, et le mort plonge dans ces profondeurs inconnues qu'habitent les ténèbres, le silence et l'immobilité. C'est bien l'éternel repos dans l'éternelle nuit; mais ce genre de funérailles ne peut pas se généraliser. La

Digitized by Google

mer restera la tombe privilégiée du marin, de même que la terre est le meilleur asile pour ceux qui vivent à sa surface.

Ce qui précède ne s'applique qu'à l'immersion en pleine mer. Les fleuves ne conviennent pas pour un pareil usage. La coutume des populations de l'Inde qui consiste à jeter leurs morts dans le Gange, est déplorable à tous les points de vue. Je ne connais pas de spectacle plus lugubre et plus odieux que celui qu'offre ce fleuve dans le parcours de 80 lieues qui sépare Calcutta de son embouchure. C'est une nappe fangeuse coulant entre deux berges de vase qui s'élèvent à la hauteur des hunes du bâtiment. Sur ce courant sans profondeur, glissent des cadavres gonflés qui se renouvellent sans cesse. De grands vautours chauves planent sans bruit au-dessus d'eux et s'abattent lourdement sur cette proie, tandis que les museaux noirs des alligators émergent de temps en temps autour du navire et qu'on entend la nuit rugir les tigres, dans les profondeurs des jungles. Lorsqu'on est retenu à l'embouchure du fleuve, en attendant une grande marée pour franchir la barre et gagner la haute mer, et qu'on a le choléra à son bord, les journées paraissent longues. C'est du moins l'impression que j'ai éprouvée jadis, dans ces conditions, au mouillage de Saugor; elle était partagée par ce qui restait de l'état-major et de l'équipage du bâtiment.

En somme, l'immersion dans les fleuves est une coutume détestable. J'aime encore mieux la créma-

Digitized by Google

tion. Dans l'Inde, la comparaison est facile à faire. Lorsqu'on remonte ou qu'on descend le Gange, on aperçoit de temps en temps un bûcher sur la rive; la nuit, la lueur rouge des flammes se reflète dans le fleuve et ajoute sa note au sinistre concert dont j'ai tâché de donner une idée. Au milieu de ces solitudes et de ces marécages, une pareille coutume est sans danger. Le bois ne fait pas défaut et le temps ne compte pas pour les populations de l'Inde. Il n'en est pas de même dans nos villes européennes; la crémation y présente des inconvénients qu'il est indispensable de signaler.

En premier lieu, c'est une façon dispendieuse de se débarrasser des dépouilles humaines. Le prix de l'opération proprement dite a sensiblement diminué. Il s'élevait, dans le principe, à 100 francs; il est tombé à 30 avec les appareils perfectionnés, et aujourd'hui, dans le crématoire du Père-Lachaise, il suffit d'un hectolitre de coke, d'une valeur de 3 francs, pour détruire un cadavre; mais les frais de premier établissement et d'entretien sont considérables. Le crématoire du Père-Lachaise coûtera 629 274 francs quand il sera complètement terminé. C'est le chiffre prévu et voté par le Conseil municipal[1], lequel a décidé, de plus, qu'on en exécuterait un second à Montparnasse, et qui a invité l'administration à réserver, dans ces deux cimetières, des emplacements pour les monuments collectifs destinés à renfermer les cendres des

1. Délibération du 27 décembre 1889.

Digitized by Google

personnes ne possédant pas de concessions perpétuelles. Si la crémation se généralisait, tout cela ne suffirait pas, puisqu'un four ne peut consumer que vingt corps par jour, en fonctionnant pendant vingt-quatre heures, et que le chiffre des décès s'élève en moyenne, à Paris, à cent quarante-six par jour.

L'entretien de l'appareil est coûteux. Il se détériore rapidement sous l'influence des hautes températures auxquelles il est soumis, et la sole a besoin d'être souvent renouvelée. Enfin, il exige un personnel spécial. qu'il faut rétribuer largement. Il se compose, pour le moment, de quatre ouvriers, dont le salaire est de 6 francs par jour. Une indemnité supplémentaire de 1 500 francs par an est allouée pour le service de nuit. En résumé, le chiffre inscrit au budget municipal de 1890, pour l'entretien et le fonctionnement du système, s'élève à 45 260 francs. En y joignant l'intérêt de la somme déjà dépensée pour la construction du monument, cela fait 57 560 francs. Or comme, l'année dernière, le nombre des bières livrées au crématoire n'a pas dépassé 518, chaque opération est revenue à 113 francs. Ce chiffre s'abaisserait, sans doute, si le nombre des incinérations augmentait, parce que les frais généraux resteraient les mêmes; mais le prix serait toujours de beaucoup supérieur à celui des inhumations.

Il est évident que les grandes villes pourront seules supporter les frais de pareils établissements. Les petites localités devront se priver de ce luxe; elles se

Digitized by Google

contenteront, comme par le passé, d'un modeste cimetière, avec un fossoyeur à 3 francs par jour.

Le second reproche qu'on a fait à la crémation, c'est celui de rendre les recherches médico-légales impossibles. Aujourd'hui, lorsque la justice est sur la trace d'un crime et qu'il s'agit d'en acquérir la preuve matérielle, elle peut exhumer le corps de la victime pour le soumettre aux recherches nécessaires; la crémation lui enlève cette ressource. Le professeur Brouardel a fait ressortir, avec l'autorité que lui donne sa compétence spéciale, les dangers sérieux qui peuvent en résulter [1].

Le décret du 17 avril a cru les écarter, en exigeant qu'un médecin, désigné par l'officier de l'état civil, certifie, au préalable, que la mort a été le résultat d'une cause naturelle; mais cette attestation ne constitue qu'une formalité de plus et ne donne pas une garantie sérieuse. La plupart des expertises médico-légales se rapportent à des empoisonnements, ainsi que le fait observer M. Brouardel. Or, dans ce cas, ce n'est pas l'examen du cadavre, ce ne sont pas les renseignements pris près des intéressés qui peuvent mettre sur la trace d'un crime, et la preuve, c'est que la plupart du temps, lorsque la justice intervient, ce n'est que longtemps après la mort et quand son attention a été éveillée par la rumeur publique ou par des révélations inattendues.

1. Rapport au Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, par M. P. Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de Paris, lu et adopté le 17 août 1883.

Digitized by Google

Pour constater, avant la crémation, l'absence ou la présence d'un poison, il faudrait procéder à l'autopsie et à l'expertise chimique des organes essentiels. Ces recherches sont extrêmement délicates; elles n'ont de valeur que lorsqu'elles sont faites par des hommes ayant acquis à cet égard une véritable expérience scientifique, alors même que le champ des recherches est limité par une instruction judiciaire; *a fortiori*, lorsqu'elles ont lieu en l'absence de toute indication préliminaire.

On pourrait, à la rigueur, donner ces garanties à la justice, s'il s'agissait d'opérations rares, exceptionnelles; cela serait déjà difficile dans les conditions actuelles et deviendrait impossible si les demandes d'incinération se multipliaient quelque peu. « Dans ce cas, dit M. Brouardel, les criminels pourraient trouver, dans la crémation, une sécurité qu'ils ne rencontrent pas dans les procédés actuels et qu'il importe de ne pas leur assurer, car elle serait pour les populations une source de dangers plus graves que l'insalubrité reprochée aux cimetières. »

Cet argument a paru prépondérant, en France comme à l'étranger. Sa valeur est incontestable, et cependant ce n'est pas celui qui me touche le plus. J'attache plus d'importance aux raisons d'ordre moral, que j'exposerai lorsque j'en aurai fini avec les difficultés matérielles que présente la crémation.

Il en est une dont on ne paraît pas s'être préoccupé et qui, cependant, a son importance; c'est celle qu'entraînera la conservation indéfinie des cendres.

Digitized by Google

Les morts qui reposent dans les cimetières ne gênent guère que les apôtres de la crémation; il n'en serait pas tout à fait de même des restes de leurs prosélytes, s'ils parvenaient à faire accepter leurs idées à la majorité de la population. Supposons, pour un moment que la nouvelle méthode a remplacé l'inhumation d'une manière complète, ainsi que l'espèrent ses partisans. Les cimetières sont fermés; une quinzaine de fours fonctionnent en tout temps et les urnes s'entassent dans les lieux de dépôt. J'ai donné plus haut le chiffre moyen des décès de la ville de Paris et les dimensions des cassettes adoptées par la Ville. Eh bien! j'ai calculé qu'en les arrimant avec le plus grand soin, en les serrant comme des boîtes de conserves dans un magasin de comestibles, elles formeraient chaque année un massif de 1 332 mètres cubes. En les disposant sur des étagères, comme des objets de collection, elles tiendraient une telle place qu'au bout d'un siècle, il faudrait, pour les contenir, un monument deux fois plus grand que le Louvre.

On aurait, il est vrai, la ressource de les enterrer dans la fosse commune; mais ce n'est pas là une solution et ce n'est pas la peine de faire tant de frais pour en arriver là. Il y aurait bien plus d'inconvénients encore à permettre aux familles de les emporter à domicile. Avec l'étroitesse de nos logis, nos habitudes errantes, la fièvre de locomotion qui nous emporte et qui ne peut que s'accroître, les urnes funéraires constitueraient un bagage des plus encombrants. Il faudrait les emporter avec soi, dans tous

Digitized by Google

les déplacements qu'impose la vie moderne, et, comme ce serait chose à peu près impraticable, on en viendrait à ne plus savoir que faire de ce lugubre héritage. Les cendres provenant de parents depuis longtemps disparus n'inspireraient aucun intérêt à leurs détenteurs actuels, qui chercheraient évidemment à s'en débarrasser.

La promptitude avec laquelle on oublie les morts est une de ces tristes réalités dont il faut prendre son parti. Quand on visite un cimetière, on est frappé de l'abandon dans lequel sont laissées les tombes anciennes. Personne ne songe plus à ceux qu'elles recouvrent ; mais ils dorment en paix et ne sont pas un sujet d'ennui pour ceux qui les ont oubliés. Il n'en serait pas ainsi s'il fallait en encombrer son existence. On arriverait alors à des profanations déplorables. On verrait figurer à l'étalage des brocanteurs les urnes funéraires ayant quelque valeur marchande ou artistique et dont les cendres auraient été depuis longtemps jetées au vent.

Ce ne sont pas là de simples suppositions. La translation des restes du général Marceau au Panthéon, laquelle a eu lieu, comme on le sait, au mois de juillet dernier, nous a donné un exemple de ce que peuvent devenir les cendres d'un grand homme, moins d'un siècle après sa mort. Lorsqu'il tomba sur le champ de bataille d'Altenkirchen, le 24 septembre 1796, Marceau était âgé de vingt-sept ans. Ses soldats l'enterrèrent sous un tumulus couvert de gazon, aux environs de Coblentz; mais Kléber, dont il était

Digitized by Google

l'intime ami, avait déclaré à plusieurs reprises que, s'il avait été sur les lieux, il aurait fait brûler son corps pour en rapporter les restes en France. Plus tard, le général Hardy, commandant à Coblentz, voulut réaliser le vœu de Kléber. On exhuma le corps du général républicain, encore revêtu de son uniforme et on le livra aux flammes.

Les cendres furent recueillies et renfermées dans deux urnes. L'une fut envoyée à la sœur de Marceau, Mme Sergent , qui demeurait alors à Nice; l'autre fut renfermée dans un mausolée élevé à Coblentz. Cette dernière fut brisée, quelque temps après, par des malfaiteurs qui espéraient y trouver des valeurs considérables, et les cendres furent perdues. L'autre subit d'étranges vicissitudes. Quand Mme Sergent reçut l'urne qu'on lui avait réservée, elle partagea son contenu en trois lots. Elle garda le premier, envoya le second à un aide de camp du général, qui le légua en mourant au musée de Chartres, et fit don du troisième à une jeune fille de Châteaugiron, que Marceau devait épouser. Celle-ci ne demeura pas fidèle à la mémoire de son fiancé : elle se maria et renvoya les cendres à la famille, qui les conserva jusqu'à la mort de Sergent, dans le tombeau duquel on les déposa. C'est ce dernier lot, représentant à peine le sixième des cendres, qu'on a exhumé en grande pompe, au mois de juillet dernier, pour le transporter au Panthéon. En voyant les vicissitudes par lesquelles ces restes ont passé, les pérégrinations qu'ils ont subies, on se demande, si tel a été le sort

Digitized by Google

des cendres d'un héros, ce qu'il adviendrait de celles des personnages vulgaires.

Les inconvénients qu'il y aurait à laisser les cendres à la disposition des familles ont, du reste, frappé tous les bons esprits. C'est en Italie que la question a été soulevée pour la première fois, à propos de l'instance formée, en 1881, par Cuniberti, à l'effet de conserver chez lui les cendres de sa fille. Le Ministre de l'intérieur déféra la demande au Conseil d'État; elle fut repoussée comme étant en opposition avec la loi, qui adjoint de déposer les restes humains dans les cimetières, loi que les décrets relatifs à la crémation n'avaient pas pu abroger. L'année suivante, le Ministre, après avoir pris l'avis du même Conseil, autorisa la conservation des urnes funéraires dans les instituts de bienfaisance, dans les églises et autres édifices consacrés au culte [1]. En France, la législation est tout aussi précise, et le décret du 27 avril 1889 dispose que les cendres ne peuvent être déposées que dans les lieux de sépulture régulièrement établis.

Le columbarium est donc l'aboutissant nécessaire de toutes les urnes qui ne peuvent pas trouver place dans les sépultures de famille, et son encombrement est fatal. C'est une simple question de temps, et nous ne savons pas quelles conséquences pourront en résulter un jour. Nous sommes à une époque où les idées pratiques sont en faveur. Déjà la pensée d'utiliser les produits de l'incinération s'est fait jour plus

1. Arrêté du 9 juillet 1882.

Digitized by Google

d'une fois. A l'époque où la question commençait à passionner les esprits, M. Xavier Rudler écrivait au docteur Caffe : « Je n'ai rien trouvé de plus simple que de placer les corps dans une cornue à gaz et de les distiller jusqu'à réduction en cendres, et j'ai ajouté que *le gaz provenant de la distillation pourrait servir à l'éclairage, sauf à avoir des appareils de lavage assez puissants* ». « Ainsi, disent MM. Lacassagne et Dubuisson dans leur important travail sur la crémation, il ne s'agit pas, pour M. Rudler, de savoir s'il pourrait sembler dur à un fils de voir transformer son père en gaz d'éclairage ; non, c'est tout simplement une affaire d'appareils de lavage à inventer. »

Les mêmes auteurs ont emprunté, à une brochure de la même époque, la citation suivante, qui me paraît tout aussi topique : « Cette combustion dégage des vapeurs qu'il s'agit de rendre aussi peu nuisibles que possible, en attendant qu'on les utilise, comme la science ne manquera pas de le faire un jour ». C'est toujours, comme on le voit, une simple affaire de progrès scientifique à accomplir, et les partisans de la crémation doivent se réjouir à la pensée qu'ils pourront encore être bons à quelque chose après leur mort. C'est qu'en effet les os calcinés constituent un produit précieux pour l'industrie et pour l'agriculture. On l'a bien compris en Angleterre, et le propagateur de la crémation dans ce pays, le célèbre Thompson, a fait parfaitement ressortir tout le bénéfice qu'on pourrait retirer des cendres de ses compatriotes.

L'incinération soustrait au sol des quantités énormes

Digitized by Google

de matières organiques dont il a fourni les éléments, et cette perte constante l'appauvrirait à la longue, si l'on n'y prenait garde. Il faut donc au moins lui rendre le résidu de l'opération, car il est insensé, dit Thompson, de perdre chaque année les 200 000 livres de bon engrais que pourrait fournir la population de Londres, lorsque l'Angleterre est obligée de tirer de l'étranger 800 000 livres d'os par an.

En France, de pareilles propositions nous font bondir et il faut reconnaître que les partisans les plus résolus de la crémation protestent énergiquement contre toute idée d'industrialisme; mais peuvent-ils répondre de l'avenir? peuvent-ils affirmer que ceux qui viendront après eux seront animés des mêmes sentiments de réserve et qu'ils n'invoqueront pas un jour l'intérêt social, la nécessité de faire de la place dans les monuments encombrés par les urnes et de rendre à la terre les éléments qu'elle aura fournis? Qui sait alors s'ils n'obtiendront pas des pouvoirs publics l'autorisation d'utiliser les cendres qui ne seront réclamées par personne. Quant aux autres, on pourra traiter avec les familles. Ce sera un commerce comme un autre. Ce jour-là, disent les deux auteurs que j'ai cités plus haut, le culte des morts aura vécu. Je crains bien que son existence ne se prolonge pas jusque-là et qu'il n'attende pas que ce dernier coup lui soit porté.

Digitized by Google

IV

Quoi qu'en disent les partisans de la crémation, elle répugne à nos mœurs. En France, nous tenons à ce qu'on touche le moins possible à nos morts. L'autopsie, les opérations de l'embaumement nous répugnent ; pour beaucoup de personnes, elles ressemblent à des profanations. Lorsque nous avons assisté nos proches à leurs derniers instants et reçu leur dernier soupir, lorsqu'après avoir contemplé leurs traits dans la beauté sereine dont la mort les illumine pour quelques instants, nous les avons pieusement déposés dans leurs bières et conduits au champ de repos, nous savons qu'ils sont là, qu'ils y resteront à tout jamais tranquilles et que lentement, à travers les années, ils y subiront leur dernière métamorphose, sans que rien vienne la troubler. Avec la crémation, la transformation se fait en une heure. On arrive avec la bière qui renferme ce qu'on avait de plus précieux au monde. Hier c'était une personne vivante et on a la conscience qu'elle est encore intacte dans ce cercueil qu'on vient d'apporter. On la voit disparaître dans la fournaise, au milieu des flammes; puis, au bout d'une heure, le four est vide et on vous rend un kilogramme d'os calcinés. Voilà tout ce qui vous reste, et l'illusion n'est plus permise. En une heure, la flamme a fait sous vos yeux l'œuvre de destruction, qui aurait mis des années à s'accomplir dans les profondeurs mystérieuses de la tombe.

Digitized by Google

L'opération est sinistre. On a pu en juger par la description que j'en ai faite et que je me suis pourtant efforcé de ne pas assombrir. Elle est de nature à faire reculer les gens qui n'obéissent pas à un parti pris. Je ne peux pas être soupçonné d'une susceptibilité exagérée à l'endroit de pareils spectacles et, quand je vois la bière entrer dans le laboratoire, je sens que je ne pourrais pas affronter un pareil spectacle, s'il s'agissait de l'un des miens. Je ne suis pas le seul, du reste. Tous les journaux ont raconté la scène navrante qui s'est passée, le 9 février dernier, au Père-Lachaise, lors de la crémation d'une jeune maîtresse de dessin, morte l'avant-veille et qui avait témoigné le désir d'être brûlée. Ses malheureux parents avaient voulu assister à la cérémonie. Au moment critique, ils n'ont pas pu retenir leurs cris de désespoir et alors, dans l'assistance composée surtout de jeunes filles, il y a eu une explosion de gémissements, de sanglots et même de crises de nerfs qui a vivement impressionné tout le monde.

De pareilles émotions dépassent la mesure des forces d'un père et d'une mère et, lorsque j'entends une jeune femme manifester l'intention de se faire incinérer, je ne lui demande qu'une chose, c'est d'aller voir une crémation avant de prendre ses dispositions testamentaires. Je parle des jeunes femmes, parce que c'est dans leurs rangs que la méthode nouvelle recrute le plus facilement ses prosélytes. Cela leur semble élégant, poétique, fin de siècle, que sais-je? Elles ne manquent pas d'ajouter : « Au moins, de cette

Digitized by Google

façon-là, on n'a pas à craindre d'être enterré vivant ». C'est vrai, mais on court le risque d'être brûlé vif, ce qui est cent fois pis.

Les médecins n'ont pas de ces appréhensions-là, parce qu'ils connaissent l'extrême rareté des inhumations anticipées et qu'ils savent à quoi s'en tenir sur le compte de ces histoires de gens qui se sont dévorés dans leur cercueil, comme cette jeune actrice du Gymnase dont un de nos journaux les plus répandus évoquait tout récemment le lamentable souvenir et qui, par un prodige de souplesse, ou à la faveur de quelque disposition anatomique encore inconnue, était parvenue à se ronger l'épaule dans son tombeau.

Il y a bientôt un siècle qu'on a établi en Allemagne des dépôts mortuaires dans lesquels les morts séjournent, jusqu'au moment où il ne peut plus y avoir de doutes à leur égard. Le premier a été élevé à Weimar en 1791 par Hufeland. Il en existe aujourd'hui dans presque toutes les villes d'outre-Rhin. On en trouve également en Autriche, en Hollande, en Belgique, en Norvège, en Suisse, en Italie, en Russie et en Angleterre. Eh bien! depuis que ces obitoires existent, pas un de ceux qui y sont entrés ne s'est réveillé et n'a fait tinter la sonnette dont on leur met le cordon dans la main.

Le danger d'être enterré vivant n'est donc pas sérieux, mais enfin, s'il arrivait d'aventure qu'on portât au four à crémation un malheureux en état de léthargie, on ne peut pas songer sans frémir à l'hor-

Digitized by Google

rible torture qui l'y attendrait. Qu'on se le figure se réveillant au milieu des flammes, sous le coup d'une douleur atroce et en proie à cette vision infernale. Cela ne durerait que quelques secondes, je le sais; mais quel épouvantable supplice à côté de l'asphyxie lente et à peine sentie, dans laquelle doit s'éteindre celui qui revient à la vie dans la nuit du tombeau.

En France, le culte des morts s'identifie avec la fréquentation des cimetières et ne peut pas en être séparé. Or, s'il est, en France, un sentiment commun à toutes les classes de la société et pour lequel on ne saurait avoir trop de respect, c'est bien celui-là. Une attraction commune à tous les gens de cœur, qu'ils aient ou non le sentiment religieux, les conduit sur la tombe de ceux qu'ils ont aimés. Ils y trouvent un apaisement sans égal. Les cimetières contre lesquels on se déchaîne aujourd'hui et qu'on dépeint sous des couleurs tellement sombres que c'est à croire qu'on se trompe d'époque, les cimetières n'ont rien d'effrayant, rien qui blesse la vue, au contraire. A certaines époques de l'année, on voit s'y presser une foule nombreuse et recueillie. L'an dernier, à Paris, 127 000 personnes en ont franchi le seuil, le jour des Morts. Le sentiment qui amène là tant de personnes de condition, d'âge et de caractère différents est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'humanité. Le besoin de nous rapprocher de ceux qui ne sont plus, la répugnance à admettre leur disparition complète est peut-être une faiblesse de notre intelligence, mais

Digitized by Google

qu'importe si ceux qui souffrent et qui se souviennent y trouvent une consolation?

Lorsque nous nous trouvons en face de ces tombes qui recouvrent nos chers morts, où leurs noms sont inscrits, c'est tout leur passé, c'est le souvenir du bonheur qu'ils nous ont donné qui nous revient en mémoire, et nous nous faisons cette illusion qu'ils peuvent nous entendre encore et nous nous surprenons à leur parler avec des larmes dans les yeux. La crémation supprime tout cela. L'urne funéraire implique l'idée d'un anéantissement absolu. Je ne me figure pas un père ou un époux en pleurs ou en prières, devant un récipient dans lequel il a vu mettre quelques débris d'os calcinés. Je me le figure encore moins cherchant, au milieu de la foule, dans l'enceinte encombrée d'un columbarium, le numéro de la case qui renferme les restes de sa femme ou de son enfant.

Les esprits forts, je le sais, se rient de tout cela. Les théoriciens prétendent même que le culte de la famille et des morts gagnerait à la substitution qu'ils réclament, que la morale, la religion et l'économie domestique y trouveraient également leur compte. Enfin, les jacobins de l'hygiène, qui ne parlent que de prescrire et de proscrire, et qui prendraient volontiers pour devise : « la salubrité ou la mort », ceux-là déclarent qu'il faut passer outre et ne tenir aucun compte de ces préjugés populaires. Ce sont des superstitions d'un autre âge sur lesquelles le progrès moderne doit passer comme le rouleau sur le

Digitized by Google

macadam. Ces hommes, sévères pour les autres et impitoyables pour les opinions qu'ils ne partagent pas, sont heureusement en minorité. Les gens qui jugent les choses sans parti pris et avec l'esprit de tolérance qui est la véritable expression du progrès, estiment qu'il faut tenir compte de l'opinion du plus grand nombre, même alors qu'elle s'égare, *a fortiori* lorsqu'elle a ses racines dans les fibres les plus délicates du cœur humain.

Nous avons été les premiers à réclamer avec instance, pour les sociétés de crémation, l'autorisation de passer de la théorie à la pratique et les facilités nécessaires pour s'installer à leur guise; mais, après avoir demandé la liberté pour elles, nous la réclamons avec la même énergie pour ceux qui veulent rester fidèles aux coutumes de leurs pères. Je sais que personne, en ce moment, ne parle de rendre la crémation obligatoire; mais ces choses-là ne se font pas du premier coup. On a déjà beaucoup fait à Paris pour l'encourager. La taxe imposée par la ville ne représente, comme je l'ai montré, que la moitié de ce que l'opération lui coûte et les dispenses qu'elle accorde d'une façon si libérale sont une incitation évidente à en profiter.

Si l'ardeur des néophytes ne se ralentit pas par la satisfaction qui leur est donnée, ils obtiendront facilement d'envoyer aux crématoires les indifférents, ceux qui ne se seront prononcés ni pour un mode, ni pour l'autre, lorsque les familles ne s'y opposeront pas. Qui sait si plus tard on n'ira pas plus loin. La

Digitized by Google

loi du 16 novembre 1887 donne, comme nous l'avons montré, *à tout majeur ou mineur émancipé, le droit d'opter pour l'inhumation ou l'incinération*; n'est-il pas à craindre qu'en s'appuyant sur ce texte, on n'en vienne un jour à faire violence aux familles, à leur arracher le corps d'un des leurs, pour le brûler, en produisant quelque écrit signé par un malheureux retenu par le respect humain, ayant contracté en pleine santé un engagement dont il a perdu le souvenir à ses derniers moments?

L'esprit d'intolérance qui règne dans certaines classes de la société ne justifie que trop ces appréhensions, et maintenant que l'Église s'est prononcée contre la crémation, il serait déplorable de voir recommencer, en faveur de celle-ci, la campagne à laquelle nous avons assisté jadis à propos des enterrements civils. Il ne faut pas qu'on cherche à laïciser les sépultures. La liberté de conscience est la plus précieuse de toutes. Il est aussi odieux de vouloir empêcher les gens d'aller à l'église que de les contraindre à y entrer.

La nouvelle coutume ne me paraît pas appelée à prendre une extension considérable si l'esprit de parti ne s'en mêle pas. En Italie, à l'époque de la propagande la plus active, on n'a conduit, en six ans, que 239 personnes aux crématoires, et à Paris, le monument du Père-Lachaise n'a reçu, du 31 août 1889 au 1er janvier 1890, que 35 corps apportés par leurs familles. Il n'y a donc pas d'engouement. La crémation ne dépasse pas le cercle d'adhérents qu'elle a

Digitized by Google

trouvés dès le début; mais ses promoteurs espèrent bien qu'elle fera des prosélytes. Le Conseil municipal compte sur 200 opérations pour l'année en cours d'exercice. Les prévisions de son budget sont établies sur ce chiffre.

V

Maintenant que je me suis expliqué sur la valeur de la crémation comme méthode usuelle, et que j'ai prouvé, je le crois du moins, qu'il n'y a pas à désirer qu'elle se substitue à l'inhumation, il me reste à rechercher s'il n'y a pas des circonstances dans lesquelles elle pourrait rendre des services. Beaucoup d'hygiénistes, même parmi ceux qui n'en sont pas fanatiques, sont d'avis qu'il y aurait avantage à brûler les corps des personnes mortes de maladies contagieuses et que l'incinération serait utile en temps d'épidémie, ainsi que sur les champs de bataille.

Il est incontestable que la destruction par le feu des corps des contagieux donnerait en théorie plus de garanties que l'inhumation. Les recherches bactériologiques ont montré que les germes, auxquels il est permis d'attribuer aujourd'hui la production des maladies de cette nature, se conservent longtemps dans le sol, se multiplient dans les eaux, peuvent être entraînés par elles et propager la maladie qui leur a donné naissance; mais ce ne sont là que des arguments théoriques et, jusqu'ici, pas un seul fait ne permet

Digitized by Google

d'affirmer que la contagion puisse ainsi sortir de terre. On ne cite pas une épidémie qui ait eu un cimetière pour point de départ. Dans ces conditions, pour parer à un danger dont on ne peut ni démontrer, ni même affirmer l'existence, je trouverais bien grave de décréter la crémation obligatoire et de faire violence aux sentiments et aux convictions des familles.

Pour porter une atteinte semblable à la liberté individuelle, il faut un intérêt public de premier ordre, une nécessité bien démontrée, et ce n'est pas sur des expériences de laboratoire qu'on peut baser une pareille nécessité. Où s'arrêterait-on d'ailleurs? On commencerait par la variole et la diphthérie; puis on passerait à la scarlatine et à la rougeole; et la fièvre typhoïde viendrait à son tour réclamer sa place dans le four à crémation. Ces cinq maladies réunies ont fait en 1888, à Paris, 4256 victimes. C'est une année moyenne. On pourrait donc compter, par jour, sur une douzaine de crémations, pour la plupart obligatoires. Se rend-on bien compte des résistances que rencontrerait l'application de pareilles mesures et de la réprobation qu'elles ne tarderaient pas à inspirer?

Dans les grandes épidémies, la situation n'est plus la même. Les populations sont terrifiées et ne réagissent plus; l'autorité peut faire alors à peu près ce qu'elle veut, dans l'intérêt de la santé publique. Aussi est-ce en vue de ces circonstances exceptionnelles que les partisans de l'incinération ont d'abord demandé l'application de leur méthode.

En 1883, au moment où le choléra venait d'éclater

Digitized by Google

en Égypte et menaçait l'Europe, la Société de crémation, par l'organe de son président, et le Conseil municipal de Paris sollicitèrent l'autorisation d'établir, dans les cimetières, des appareils crématoires destinés, pour le moment, à ne fonctionner qu'en temps d'épidémie. Ce vœu semblait assez rationnel; mais ni le Conseil municipal ni la Société de crémation ne s'étaient rendu compte des difficultés que son application présenterait dans la pratique; personne ne s'était demandé combien il faudrait construire de fours et à quelle dépense on se trouverait entraîné. C'est cependant un calcul facile à faire, en s'appuyant sur l'expérience du passé.

Lorsqu'une épidémie sérieuse éclate dans une ville, elle atteint rapidement son apogée, et pendant quelques jours la mortalité est excessive. Le nombre des décès est parfois décuplé. Cette proportion a même été dépassée, à Paris, pendant l'épidémie de 1832. Le 9 décembre, il mourut du choléra 814 personnes et la population n'était alors que de 945 698 âmes. Aucune mesure de prévoyance n'avait été prise en vue d'une pareille catastrophe. Le service des pompes funèbres fut promptement débordé et les enterrements réguliers ne furent plus possibles. Paris présenta alors l'aspect le plus lugubre. Les nuits surtout étaient sinistres. De grands feux allumés dans les carrefours projetaient des lueurs d'incendie sur les maisons voisines. Dans les rues désertes, on voyait passer des tapissières, des tombereaux et des fourgons d'artillerie. Au bruit qu'ils faisaient en roulant

Digitized by Google

sur le pavé, on sortait des maisons pour déposer les cadavres dans ces voitures qui les emportaient aux différents cimetières. De profondes tranchées y avaient été creusées à l'avance; les morts y étaient couchés côte à côte et recouverts d'une légère couche de chaux vive sur laquelle on amoncelait la terre préalablement rejetée sur les côtés.

Ces inhumations collectives ont souvent été depuis imposées par la nécessité. Quand on entre dans le cimetière de Toulon, où les dernières épidémies de choléra ont été particulièrement meurtrières, on y voit de longs *tumuli* parallèles, dont chacun correspond à l'une d'elles et en porte la date sur un écriteau, Les bières y ont été déposées côte à côte, et c'est le seul moyen pratique quand la mortalité est considérable. Ce qu'il y a d'urgent, en pareil cas, c'est d'en finir promptement avec les morts : on sait ce qui advint à Marseille, pendant la peste de 1720, pour avoir méconnu ce précepte. L'inhumation seule permet de s'y conformer.

La crémation demande trop de temps. Il faut espérer que nous ne reverrons plus de mortalité comme celle de 1832, parce que le choléra diminue de violence à chaque épidémie; mais si nous étions appelés à en subir une plus faible de moitié, nous verrions encore des journées de plus de mille décès, et cinquante fours ne suffiraient pas pour brûler tous les corps. D'après ce qu'a coûté celui du Père-Lachaise, on peut évaluer la dépense qu'il faudrait inscrire au budget municipal à une vingtaine de millions, et ces

Digitized by Google

dépenses devraient être faites à l'avance, car de pareilles installations ne s'improvisent pas et le choléra tombe sur un pays comme la foudre. En admettant que le Conseil municipal de Paris ne recule pas devant les frais, il ne trouverait vraisemblablement pas d'imitateurs. Pas une autre ville ne consentirait à s'imposer des sacrifices aussi considérables, en vue d'une éventualité à laquelle on espère toujours échapper et pour se garantir d'un danger qu'on serait en droit de qualifier d'imaginaire, en s'appuyant sur l'opinion des médecins les plus autorisés.

M. Brouardel, dans le rapport qu'il a adressé, le 17 août 1883, au Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, sur la crémation dans les cimetières de Paris, en temps d'épidémie, s'exprime de la façon suivante : « Il n'est pas démontré qu'une fois inhumé, un cadavre de cholérique puisse être un agent de propagation de cette maladie. Nous n'avons pas trouvé une seule observation signalant ce fait. Que le corps soit détruit par le feu, ou lentement par la combustion dans le sein de la terre, le résultat définitif semble donc le même; on ne peut pas invoquer le danger de l'inhumation des cholériques pour faire adopter la nécessité de la crémation de leurs cadavres. »

M. Brouardel fait observer, de plus, qu'en temps d'épidémie, la crémation ne peut pas être précédée de l'autopsie et de l'expertise qu'on regarde comme indispensables, et cependant le choléra est la maladie qu'il est le plus facile de confondre avec les empoi-

Digitized by Google

sonnements par l'arsenic, par le sublimé et par certains alcaloïdes. Les criminels le savent bien; tout fait supposer qu'ils en profitent et il serait fâcheux de leur donner une chance d'impunité de plus.

L'emploi de la crémation sur les champs de bataille compte des partisans même parmi les personnes qui la verraient avec regret se généraliser dans les conditions ordinaires. Ils peuvent invoquer de nombreux exemples en faveur de leur opinion. On a souvent été conduit à brûler les morts, même dans les guerres récentes.

En 1812, les Russes ont détruit par le feu les monceaux de cadavres que la grande armée laissait derrière elle dans sa funèbre retraite. En 1814, les Allemands transportèrent à Montfaucon les corps des 4 000 soldats tués dans cette affaire et les y firent brûler, pour prévenir l'infection qui allait se produire aux portes de Paris. L'opération dura quatorze jours.

La crémation s'est une troisième fois associée à nos désastres. Après la bataille de Sedan, on avait enfoui les morts dans des fosses remplies jusqu'à fleur de terre. Au printemps suivant, sous l'influence des premières chaleurs, des exhalaisons infectes s'en échappèrent, et le gouvernement belge, d'accord avec les autorités françaises, nomma une commission pour étudier les moyens de prévenir ce danger. Celle-ci ne trouva rien de plus sûr, de plus expéditif et de plus économique que l'emploi du feu. M. Créteur, le chimiste chargé de cette besogne, y procéda sur place et sans exhumation, en versant dans les fosses du

Digitized by Google

goudron de houille qui s'insinuait jusque dans leur profondeur, et en y mettant le feu. Ce moyen réussit d'une façon complète. Les Allemands voulurent aussi purifier, par les flammes, les champs de bataille des environs de Metz; mais, après quelques essais infructueux, ils y renoncèrent. Ils ont du reste de la répugnance pour ce mode de destruction. Lors des opérations faites, par M. Crèteur, sous les murs de Sedan, ils s'opposèrent à ce qu'on appliquât les mêmes procédés aux corps de leurs compatriotes.

Les Anglais, dans les guerres de l'Inde, ont habituellement recours au feu pour détruire les cadavres, et cela se conçoit dans un pays aussi chaud et aussi insalubre. Pendant la lutte terrible qu'ils ont eu à soutenir contre les cipayes révoltés, ils allumaient de grands feux après chaque affaire et y faisaient jeter les morts par les prisonniers. Enfin, les Serbes, dans leur dernière guerre contre les Turcs, ont eu souvent recours au même moyen.

Ce sont là, je crois, les seuls cas dans lesquels on ait eu recours à la crémation en temps de guerre, et les circonstances justifiaient pleinement son emploi. En Russie, sous les murs de Paris, comme à Sedan, les hostilités avaient cessé et on disposait des moyens nécessaires pour procéder, sans précipitation, à ces opérations délicates. En serait-il de même en cours de campagne, au milieu des opérations rapides, des collisions gigantesques d'une guerre européenne? Les partisans de la crémation le pensent. Ils ont même imaginé des crématoires ambulants destinés à

Digitized by Google

suivre les armées, comme les fours de campagne. On en a vu figurer plusieurs à l'exposition de Bruxelles, et celui du docteur Hyacinthe Kuborn y a surtout été remarqué. C'est une grande caisse métallique contenant tout l'appareil à incinération, montée sur un châssis à deux essieux susceptibles de s'adapter à des roues de chemins de fer, ou à des roues à jantes plates pour circuler sur les voies ordinaires.

Ces crématoires ambulants sont très ingénieux sans doute, mais je ne les crois pas pratiques. Il faudrait en traîner un trop grand nombre à la suite des armées. La guerre prend des proportions de plus en plus effrayantes. Le chiffre des combattants, la promptitude des évolutions favorisée par les chemins de fer, la longue portée, la précision, la puissance destructive des armes modernes, tout conspire à rendre, dans l'avenir, les batailles aussi meurtrières qu'elles seront rapides.

Personne ne peut prévoir ce qui se passera à la première collision. Les généraux qui sont appelés à commander les armées n'osent pas eux-mêmes se prononcer à cet égard. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut s'attendre à des pertes énormes de part et d'autre. Le service de santé des armées, malgré les efforts qu'il fait depuis vingt ans pour se mettre à même de faire face à cette éventualité, malgré les progrès qu'il a réalisés au matériel comme au personnel, n'est pas sûr de pouvoir suffire à toutes les nécessités du premier moment. Il faudra pourtant bien s'occuper des blessés avant de songer aux morts;

Digitized by Google

mais, en admettant que les deux services puissent marcher parallèlement, combien faudrait-il d'appareils crématoires pour accomplir, dans les délais convenables leur funèbre besogne? Dans l'impossibilité de calculer ce qu'il y aura de morts sur les champs de bataille de l'avenir, il faut prendre pour base les affaires les plus récentes.

Dans les trois batailles qui se sont livrées autour de Metz les 14, 16 et 18 août 1870, le grand état-major allemand a relevé les pertes suivantes : les Français ont eu 3 790 morts, 19 470 blessés, 10 975 disparus; les Allemands : 10 847 morts, 28 422 blessés, 1 587 disparus. Après ces fatales journées, l'armée qui est restée maîtresse du champ de bataille et dont les pertes excédaient de plus d'un tiers celles de l'autre, s'est trouvée en face de 62 529 hommes étendus sur trois champs de bataille distants de quelques kilomètres. Il y avait dans le nombre 14 737 morts. Il aurait fallu au minimum 150 crématoires ambulants, pour les incinérer dans l'espace de cinq ou six jours, qu'on peut considérer comme l'extrême limite, surtout lorsqu'il s'agit de batailles livrées pendant les chaleurs de l'été, comme celles que nous avons prises pour terme de comparaison.

Ce funèbre convoi, dont l'aspect, pour le dire en passant, n'aurait rien de bien réconfortant pour nos jeunes troupes, occuperait plus d'un kilomètre de voie ferrée et augmenterait, dans une proportion inacceptable, les *impedimenta* qu'il faut diminuer à tout prix dans les conditions de rapidité où la guerre

Digitized by Google

se fait aujourd'hui. Et puis, où placerait-on ces pesantes voitures? On ne pourrait évidemment les caser que dans les convois administratifs, et personne ne les laisserait passer avant le pain, les munitions, les réserves d'ambulance, etc. Ils encombreraient les gares de chemins de fer dans la zone des opérations et ne pourraient atteindre le champ de bataille que lorsque l'armée l'aurait abandonné depuis plusieurs jours. En arrivant sur ce terrain dévasté, le convoi de la crémation n'y trouverait ni chevaux pour traîner ses immenses voitures, ni personnel pour lui venir en aide; la plupart du temps, le combustible lui-même ferait défaut. Le commandement, j'en suis convaincu, n'acceptera jamais, en France du moins, cette innovation encombrante; les généraux se contenteront comme autrefois d'enterrer les morts dans les tranchées et d'en finir le plus vite possible, pour continuer leur marche en avant.

En résumé, la crémation telle qu'on la pratique aujourd'hui, avec ses appareils perfectionnés et les précautions dont on l'entoure, n'offre aucun inconvénient au point de vue de l'hygiène. On a bien fait de l'autoriser et de donner toutes les facilités nécessaires à ceux que la tombe épouvante et qui préfèrent être brûlés; mais il n'est pas à désirer que ce mode de destruction se généralise et qu'il prenne la place de l'inhumation. Il faut éviter surtout qu'on exerce une pression en sa faveur et que cette question de sépulture ne devienne une affaire de parti et un prétexte pour froisser les consciences.

Digitized by Google

On peut sans inconvénient livrer aux appareils crématoires les sujets qui succombent dans les hôpitaux, sans avoir manifesté de préférence, et quand ils ne sont pas réclamés. Cela diminue d'autant l'encombrement des cimetières.

Il y aurait avantage à incinérer les sujets morts de maladies contagieuses, si les familles y consentaient. Quant à l'emploi de la crémation dans les épidémies, il n'est possible que lorsque la mortalité est très faible, et ce cas rentre alors dans le précédent. En ce qui a trait aux champs de bataille, je crois qu'il faut y renoncer, au moins pendant le cours des opérations.

15 octobre 1890.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface v
I. — L'alcool. Son rôle dans les sociétés modernes 1
II. — L'acclimatement dans les colonies françaises..... 57
III. — L'hygiène des villes et les budgets municipaux... 113
IV. — La maison de l'ouvrier..... 173
V. — La douleur..... 231
VI. — La crémation..... 285

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 044 480 036

WIDENER
JAN 9 1997
BOOK DUE

WIDENER
SEP 10 1998
CANCELLED

WIDENER
AUG 13 2002
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google